



ALBERT FÉGELY.

NOUVELLES
ÉTRENNES

FRIBOURGEOISES

ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

1878

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE

DE LA

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG.

Douzième année,

ORNÉE DE DOUZE GRAVURES OU VIGNETTES.



FRIBOURG

IMPRIMERIE L. FRAGNIÈRE.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Annecy*, le mardi grand marché, et le vendredi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi. — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mardi et vendredi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Locle*, le samedi. — *Lucens*, le mardi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines, et le vendredi légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le jeudi. — *Ollon*, le vendredi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Rorschach*, marché de graines, le jeudi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Schaffhouse*, le mardi grand marché et le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Gall*, le samedi. — *St-Imier*, les mardi et vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Winterthour*, le jeudi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Zurich*, le vendredi grand marché, et le lundi.

Eclipses en 1878.

Il y aura en 1878 quatre éclipses, dont deux de soleil et deux de lune.

Une seule sera visible à Fribourg, une éclipse partielle de lune du 12-13 août. Milieu de l'éclipse à minuit 36 minutes.

Observations.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or 17	Indiction romaine 6
Epacte XXVI	Lettres dominicales F
Cycle solaire 11	Lettre du Martyrologe G

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 17 février.	Pentecôte, 9 juin.
Les Cendres, 6 mars.	Trinité, 16 juin.
Pâques, 21 avril.	Fête-Dieu, 20 juin.
Les Rogat. 27, 28, et 29 mai.	Premier dimanche de l'Avent
Ascension, 30 mai.	1 décembre

Entre Noël 1877 et le dimanche de quinquagésime 1878, il y a 9 semaines et 4 jours.

Entre l'Épiphanie et le mercredi des cendres (temps du carnaval), il y a 8 semaines 3 jours.

Entre la Pentecôte et l'Avent, il y a 24 dimanches.

Commencement des quatre saisons.

Le printemps, le 20 mars, à 6 h. 11 m. du soir.
 L'été, le 21 juin, à 2 h. 32 m. du soir.
 L'automne, le 23 septembre, à 4 h. 54 m. du matin.
 L'hiver, le 21 décembre, à 11 h. 9 m. du soir.

Quatre-Temps.

Reminiscere 13 mars.	Crucis 18 septembre
Trinitatis 12 juin.	Lucie 18 décembre

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Nouvelle lune ☉	Pleine lune ☽
Premier quartier ☾	Dernier quartier ☾
Verseau ♒	Bélier ♈
Poisson ♓	Taureau ♉

Signes du soleil et des principales planètes.

Mercure ☿	Mars ♂	Jupiter ♃
Vénus ♀	Soleil ☉	Uranus ♅
Terre ♁	Saturne ♄	Lune ☾

Autres signes du calendrier.

Conjonction ☿	Cours direct <i>dir.</i> ☾	Tête de dragon ☉
Aspect sextil ✳	Cours rétrogr. <i>rétr.</i> ☾	Queue de dragon ☉
Quadrature ☐	Lune ascendante ☾	Périgée ☾ <i>Per.</i>
Aspect trine ☊	Lune descendante ☾	Apogée ☾ <i>Ap.</i>
Opposition ☍		

JANVIER



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
M	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	☾, ☾ ☐ ♀	7.56	4.12
M	2 B. Macaire, ab., s. Adélar.	☾ ☐ ☿	7.56	4.13
J	3 ste Geneviève, v., s. Florent.	☉ 2 h. 31 m. soir.	7.56	4.14
V	4 s. Tite, év., s. Rigobert, év.	☿ ☐ ☉, ☾ ☿ ✕	7.56	4.15
S	5 ste Emilienne, v.	♃ ☿ ☉	7.55	4.16
D	6 EPIPHANIE. 3 Rois.	♀ en ♄	7.55	4.17
L	7 s. Lucien, pr. m.	☾ ☿ ♀, ☉, ☿ ☐	7.55	4.18
M	8 s. Séverin, ap. de la Nor.	☾ Apog. ☿ ♀	7.55	4.19
M	9 s. Julien, m., s. Basilisse v.		7.54	4.21
J	10 s. Guillaume, év.	♀ ☿ inf. ☉	7.54	4.22
V	11 s. Hygin, pr. m.	☾ 7 h. 15 m. soir.	7.53	4.23
S	12 s. Ernest, m., s. Satyre, m.		7.53	4.25
D	13 1 s. Hermyle, m., s. Léonce.		7.52	4.26
L	14 <i>Pet. Com. des morts.</i> s. Hil.	♀ ☿ ♃, ☾ ☐ ☐	7.52	4.27
M	15 s. Paul, er., s. Maurice, a.	☾ ☐ ☿	7.51	4.29
M	16 s. Marcel, P. m., s. Bérard.	☾, ☾ ☐ ♀	7.50	4.30
J	17 <i>S. N. de J.</i> s. Sulpice.	☾ ☐ ☿	7.49	4.32
V	18 <i>Ch. S. Pierre à Rome.</i>	☾ ☐ ☿	7.49	4.33
S	19 s. Canut, r. m., s. Wulstan.	☉ 0 h. 39 m. mat.	7.48	4.35
D	20 2 ss. Fabien et Sébastien, m.	☉ en ♄	7.47	4.36
L	21 ste Agnès, v., s. Meinrad.	☾ ☐ ☿	7.46	4.38
M	22 ss. Vincent et Anastase.	☾ ☐ ☿	7.45	4.39
M	23 s. Raymond, Emérentien.	☾ ☐ ☿	7.44	4.41
J	24 s. Timothée, év. m.	☾ ☐ ☿	7.43	4.42
V	25 <i>Conversion de S. Paul.</i>	☾ 4 h. 18 m. soir.	7.42	4.44
S	26 s. Polycarpe, év. m.		7.41	4.45
D	27 3 s. Jean Chrisostôme, év.	☾ ☐ ☐	7.39	4.47
L	28 s. Amédée, év.	☾ ☐ ☿	7.38	4.49
M	29 s. François de Sales, év.	☾ ☐ ☿	7.37	4.50
M	30 ste Martine, s. Hyacinthe.		7.36	4.52
J	31 s. Pierre Nolasque, f.	☿ en ♄	7.34	4.54

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 4 minutes.

Nouvelle lune, le 3, à 2 h. 31 m. du soir.
 Premier quartier, le 11 à 7 h. 15 min. du soir.
 Pleine lune, le 19, à 0 h. 39 min. du matin.
 Dernier quartier, le 25, à 4 h. 18 m. du soir.

FOIRES DE JANVIER.

Aarau	16	Ollon	11	Berthoud	3
Aarbourg	14	Ollen	28	Fribourg	14
Æschi	8	Porrentruy	24	Genève, les lundis	
Albeuve	14	Romont	8	pour boucherie	
Baden (A.)	29	Rougemont	17	Locle, marchés	
Berne	15	Rue	15	aux chev. les	
Boltigen	8	Siviriez, Frib.	20	samedis.	
Bulle	10	Soleure	8	Morges	2
Delémont	15	Sursée	7	Moudon	7
Estavayer	9	Unterséen	4	Neuchâtel	3
Fribourg	14-16	Vevey	29	Nyon	3
Genève	7	Zofingen	10	Orbe	28
Leipzig	2 au 15	Zoug	29	Payerne	3
Martigny-B.	14			Romont	29
Mont-s.-Vaud	19	<i>Marchés au bétail.</i>		Sion	26
Morges	9			Thoune	26
Nidau	29	Berne	15	Vevey	29

Travaux des champs pour chaque mois.

Janvier. Ce mois ne permet aucun travail, ni dans les jardins ni dans les champs. On abat les bois dans les forêts et on les façonne. Si la température le permet, on extirpe les haies et on répare les chemins ruraux. Dans tous les cas, c'est le moment de réparer les outils et de mettre en ordre les magasins. On termine les battages.

PROVERBES. (*)

Quand femme a chose résolue,
Tous les notaires l'ont conclue.

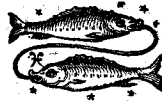
Quand on rit du bout des dents,
Le cœur en pleure au dedans,

Qui avec les chiens sommeille,
Avec les puces se réveille.

(*) Tirés de différents manuscrits du commencement du XVII^e siècle.

AVIS.

Les autorités des localités respectives sont priées de nous faire connaître les changements des foires, ainsi que les erreurs que nous aurions pu commettre, faute de renseignements suffisants.



FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
V	1 s. Ignace, év. m.		7.33	4.55
S	2 PURIFICATION. s. Apron.	☉ 8 h. 45 m. soir.	7.32	4.57
D	3 s. Blaise, év. m.		7.30	4.59
L	4 s. André Corsini, év.	☾ ☿ ♀ et Apog.	7.29	5. 0
M	5 ste Agathe, v. m., B. Oger.	☾ ☿ ♀	7.27	5. 2
M	6 ste Dorothee, v., s. Amand.	☾ ☿ ♀	7.26	5. 3
J	7 s. Romuald, ab.	☾ ☿ ♀	7.24	5. 5
V	8 s. Jean de Matha.	☾ ☿ ♀	7.23	5. 7
S	9 ste Apolline, v. m.	☾ ☿ ♀	7.21	5. 9
D	10 s. Scholastique, év	☾ 1 h. 45 m. soir.	7.20	5.10
L	14 s. Séverin, ab., Adolphe.	☾ ☿ ♀	7.18	5.12
M	12 ste Eulalie, v. m.	☾ ☿ ♀	7.16	5.13
M	13 s. Maure, m.	☿ en ☾	7.15	5.15
J	14 s. Valentin, pr., Eleucade.	☿ en ☾	7.13	5.17
V	15 s. Faustin, m., s. Géorgie.	☿ en ☾	7.11	5.18
S	16 ste Julienne, v. m.	☾ ☿ ♀	7. 9	5.20
D	17 <i>Septuagésimo</i> s. Silvin, év.	☾ 11 h. 45 m. mat	7. 8	5.22
L	18 s. Siméon, év., Flavien, év.	Périg., ☿ ♀	7. 6	5.23
M	19 s. Boniface, év.	☾ en ☾	7. 4	5.25
M	20 s. Sadoth, év. m.	☾ ☿ ♀	7. 2	5.27
J	21 s. Maximien, s. Germain.	☾ ☿ ♀	6.59	5.28
V	22 <i>Ch. s. Pierre à Antioche.</i>	☾ ☿ ♀	6.58	5.30
S	23 s. Pierre Dam., év. d.	☾ ☿ ♀	6.57	5.32
D	24 <i>Sexagés.</i> MATTHIAS, ap.	☾ 3 h. 41 m. mat.	6.55	5.33
L	25 s. Césaire, méd, Walburge	♀ en ☾	6.53	5.35
M	26 s. Nestor, év., s. Faustinien		6.51	5.36
M	27 s. Léandre, ste Honorine.		6.49	5.38
J	28 s. Romain, a., s. Lupicin.	☾ ☿ ♀	6.47	5.40

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 31 minutes.

Nouvelle lune, le 2, à 8 h. 45 m. du soir.

Premier quartier, le 10, à 1 h. 45 min. du soir.

Pleine lune, le 17, à 11 h. 45 m. du matin.

Dernier quartier, le 24, à 3 h. 41 m. du matin.

FOIRES DE FÉVRIER.

Aarau	20	Monthey	1	Zweisimmen	7
Aarberg	13	Morges	27	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aarwangen	14	Moudon	4	Bâle les vendred.	
Avenches	4	Neuveville	26	Berne	5
Berne	5	Onnens, Vaud	16	Berthoud	7
Bienne	7	Orbe	11	Fribourg	1
Bremgarten	25	Oron	6	Genève, les lun-	
Brientz	7	Payerne	14	dis pour boucher.	
Bulle	7	Pontarlier	14	Landeron	4
Buren	27	Porrentruy	18	Locle. marché aux	
Chateau-d'Œx	4	Rapperswyl	6	chev. les samed.	
Delémont	19	Rolle	22	Morges	6
Echallens	28	Romont	5	Moudon	4
Fribourg	18	Rue	20	Neuchâtel	7
Genève	4	Saignelégier	4	Nyon	7
Gessenay	5	Schwarzenbourg	14	Orbe	25
Landeron	4	Sempach	4	Payerne	7
Langnau	27	Wangen	2	Romont	26
Lenzbourg	7	Winterthour	7	Sion	23
Liestal	13	Yverdon	26	Thonon	7
Locle	2	Yvorne	6	Vevey	26
Martigny-B.	25	Zoffingen	14		

Février. Les travaux non terminés du mois passé continuent. On sème sur couche ou dans un lieu abrité du jardin les choux pour le repiquage. On dispose les couches et on y pratique quelques semis.

Qui ne restablit gouttière
Rebastira maison entière.

Rouge visage et grosse panse
Ne sont pas signes d'abstinence.

Sans guerre, procès, maladie
Agréable serait la vie.

Soit l'amy, soit le melon,
A peine entre douze un bon.

Si veux de ton mestier te faire un gain fort bon,
Jamais plus grand que toy ne prend pour compagnon.

MARS



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch h. m.
V	1 s. Albin, év.		6.45	5.41
S	2 s. Simplicie, P., ste Janvière.	☾ ♂ ♄	6.43	5.43
D	3 <i>Quinquag.</i> ste Cunégonde.	☾ ☾ ☾	6.41	5.44
L	4 s. Casimir, c., s. Lucius, P.	☾ ☾ ☾ ☾	6.39	5.46
M	5 s. Théophile, év.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.37	5.47
M	6 <i>Les Cendres.</i> s. Fridolin, pr.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.35	5.49
J	7 <i>Mi-Car.</i> s. Thomas d'Acquin.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.33	5.51
V	8 s. Jean de Dieu, c.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.31	5.52
S	9 ste Françoise Romaine, vv.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.29	5.54
D	10 <i>Quadrag.</i> Les 40 martyrs.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.27	5.55
L	11 4 s. Eutime, év., m.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.25	5.59
M	12 s. Grégoire, P. doct.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.23	5.50
M	13 <i>Q.-T.</i> B. Humbert, comte.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.21	6. 1
J	14 ste Mathilde, r.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.19	6. 3
V	15 <i>Q.-T.</i> s. Longin, soldat, m.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.16	6. 4
S	16 <i>Q.-T.</i> s. Héribert, év.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.14	6. 6
D	17 2 s. Patrice, év., Gertrude.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.12	6. 7
L	18 5 s. Narcisse, év. m.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6.10	6. 8
M	19 <i>S. N. Joseph.</i> N. D. des 7 d.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6. 8	6. 9
M	20 s. Vulfran, év., s. Eugène.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6. 6	6.10
J	21 s. Benoît, ab.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6. 4	6.12
V	22 B. Nicolas de Flue.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6. 2	6.13
S	23 s. Victorien, m.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	6. 0	6.15
D	24 3 s. Gabriel, arch.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	5.58	6.16
L	25 ANNONCIATION.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	5.55	6.17
M	26 s. Emmanuel, m.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	5.53	6.19
M	27 ste Lydie m.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	5.51	6.21
J	28 s. Gontran, roi.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	5.49	6.22
V	29 s. Ludophe, év.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	5.47	6.24
S	30 s. Quirin, m., s. Rieul.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	5.45	6.25
D	31 ste Balbine, s. Benjamin.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	5.43	6.27

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 47 minutes.

Nouvelle lune le 4, à 3 h. 46 m. du matin.

Premier quartier le 12, à 4 h. 29 m. du matin.

Pleine lune le 18, à 9 h. 35 m. du soir.

Dernier quartier le 25, à 5 h. 18 m. du soir.

FOIRES DE MARS.

Aarberg	13	Huttwyl	13	Zurzach	2-11
Aarbourg	14	Landeron	11	Zweisimmen	7
Aarwangen	14	Langenthal	5		
Aigle	9	La-Sarraz	26	<i>Marchés au bétail.</i>	
Anet	20	Lausanne	13		
Aubonne	19	Loche	26	Bâle, les vendred.	
Avenches	8	Martigny-ville	26	Berne	5
Bâle	15	Mézières Vaud	27	Berthoud	7
Bex	28	Morat	13	Chaux-de-F.	27
Bienne	7	Moudon	4	Erlenbach	12
Berthoud	21	Neuveville	27	Fribourg	2
Carouge	14	Nidau	19	Genève, les lundis	
Châtel-St-Denis	4	Nyon	7	pour boucherie.	
Chiètres	28	Olten 18 Oron	11	Loche, marchés	
Coire	5, 20	Pontarlier	28	aux chevaux les	
Concise	7	Porrentruy	18	samedis.	
Coppet	14	Pully	21	Morges	6
Cortailod	12	Romont	5	Moudon	4
Cossonay	14	Rue	21	Neuchâtel	7
Cressier-L.	26	Saignelégier	4	Nyon	7
Cully	1	St-Aubin, N.	26	Orbe	25
Delémont	20	St-Maurice	5	Payerne	7
Estavayer	6	Schwytz	11	Romont	26
Farvagny	20	Signau	21	Schmitten, F	4
Frauenfeld	4	Soleure	12	Sion	2
Genève	4	Sursée	6	Thonon	7
Grandson	13	Travers	23	Thoune	30
Gessenay	23	Unterséen	6	Vevey	26

Mars. La nature se réveille. Les labours commencent. On sème l'avoine, les pois, les poisettes, le froment de printemps ; quelques pommes de terre hâtives ont dû être plantées aussitôt que la terre a été suffisamment égouttée. C'est le moment de planter les arbres. On greffe à la fin du mois. On laboure et ensemeince les jardins. On taille la vigne, on fait le bois aux espaliers et on les palisse.

Tel mesnage dans la maison
Que la femme a de raison.

Tel reprend faulte en autruy
Qui n'est pas meilleur que lui.

AVRIL



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL		
			lev. h. m.	couch. h. m.	
L	1 s. Hugues, év., Théodora.		☾ ♂ ♀	5.41	6.28
M	2 s. François de P.	☾ 9 h. 43 m. so r.		5.39	6.30
M	3 s. Richard, év., s. Vulpien			5.37	6.31
J	4 s. Isidore, év., s. Zosime, er.		☾ ♂ ♀ ☐ ♃	5.34	6.33
V	5 s. Vincent-Ferrier, c.		♀ en ♀	5.32	6.34
S	6 s. Célestin, P., s. Celse, év.		☾ ☐ ♃	5.30	6.36
				5.28	6.37
D	7 s. Hégésippe, N.-D. 7 D		☾ ♂ ♂ ☐ ♀		
L	8 s. Amance, év., Edèse m.		☾, ☾ ☐ ♀	5.26	6.39
M	9 ste Valtrude, vv.			5.24	6.41
M	10 s. Fulbert, év., s Thérénce.	☾ 3 h. 23 m. soir.		5.22	6.42
J	11 s. Léon, P. d., s. Isaac, m.		☾ ☐ ☐ ♃	5.20	6.43
V	12 s. Jules, P., s. Constantin.		☾ ☐ ☐ ♃	5.18	6.45
S	13 s. Herménégilde, Pr. m.		☾ ☐ ☐ ♃	5.16	6.46
				5.14	6.48
D	14 6 <i>Ramaux</i> s. Tiburce, m.		☾ ☐ ☐ ♀ ☐ ♂		
L	15 ste Anastasie de Rome, m.		☾ ☐ ☐ ♀	5.10	6.50
M	16 s. Lambert, m.,		☾ ☐ ☐ ♀	5.18	6.51
M	17 s. Rodolphe, m., s. Anicet.	☾ 6 h. 26 m. mat.		5. 6	6.52
J	18 s Eleuthère, ste Apollone.		☾ ☐ ☐ ♀	5. 4	6.54
V	19 s. Socrate, m., s. Gérold.		☾ ☐ ☐ ♃	5. 2	6.55
S	20 s. Théotime, év.		☾ en ♀	5. 0	6.56
				5. 0	6.58
D	21 PAQUES. s. Anselme, év. d.		☾, ☾ ☐ ♂		
L	22 ss. Soter et Caius, PP.			4.58	7. 0
M	23 s Georges, m.			4.56	7. 1
M	24 s. Fidèle, cap. m., s. Beuve.	☾ 9 h. 1 m. mat.		4.54	7. 2
J	25 s. Marc, évang. s. Ermin.		☐ ☐ ☐	4.52	7. 4
V	26 ss. Clet et Marcellin, PP.		☾ ☐ ☐ ♃	4.50	7. 5
S	27 B. Pierre Canisius, jés.		☾ ☐ Ap	4.49	7. 7
				4.48	7. 8
D	28 1 <i>Quasimodo</i> . s. Vital, m.,		☾ ♂ ♀, ☐, ☐ ♂		
L	29 s. Pierre, m., s. Robert,			4.46	7.10
M	30 ste Catherine de Sienne.			4.44	7.11

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 39 minutes.

Nouvelle lune, le 2, à 9 h. 43 m. du soir.

Premier quartier, le 10, à 3 h. 23 m. du soir,

Pleine lune, le 17, à 6 h. 26 m. du matin.

Dernier quartier, le 24, à 9 h. 1 m. du matin.

FOIRES D'AVRIL.

Aarau	17	La-Roche	29	Yverdon	2
Aarberg	24	La-Sagne	2	Yvonand	15
Aarbourg	22	La-Sarraz	30	Zoffingen	11
Aigle	20	Laupen	25	Zurich (cuirs)	29,30
Albeuve	29	Les-Bois	1	Zweisimmen	25
Attalens	29	Martigny-B	1		
Baden	23	Martigny-V.	22	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berne	2, 30	Motier-Trav.	11	Bâle les vendred.	
Bienne	25	Moudon	8	Berne	2,30
Brientz	4	Morat	24	Berthoud	4
Bulle	4	Morges	24	Chaux-de-F.	24
Châtel-St-D.	22	Neueneck	22	Fribourg	1
Coire	17	Olten + Orbe	1	Genève les lundis	
Cudrefin, V.	29	Ormont dessous	24	pour boucherie.	
Delémont	16	Ormond-dessus	16	Landeron	1
Echallens	25	Oron	3	Locle marchés aux	
Einsiedeln	29	Payerne	25	chev. les samed.	
Estavayer	10	Planfayon	17	Lucerne	18
Frauenfeld	29	Pontarlier	25	Morges	3
Francofort	23	Porrentruy	15	Moudon	8
Fribourg	1-3	Romont	16	Neuchâtel	4
Genève	1	Rue	17	Neueneck	22
Gessenay	12	Schwarzenbourg	22	Nyon	4
Grandcourt	5	Sempach	1	Orbe	29
Grandson	25	Soleure	2	Payerne	4
Gruyères	24	Sursée	29	Romont	30
Hérisau	26	Vevey	30	Sion	27
Landeron	1	Willisau	25	Thoune	27
Langnau	24	Winterthour	4	Vevey	30

Avril. La plantation des pommes de terre se termine. On sème l'orge, le chanvre, les racines et les haricots en plein champ. On attend la fin du mois pour semer le maïs. Les semis dans les jardins se complètent. On a soigné plus particulièrement dans le commencement du mois les raies et les irrigations des prés.

Vestez de soye une guenon,
Elle n'en perdra pas le nom.
Veux-tu traicter un amy,
Ny grande chère, ny à demy.



FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.		SOLEIL lev. couch h. m. h. m	
M	1 ss. Philippe et Jacques, ap.		♀ pl. gr. élong.	4.42	7.13
J	2 s Athanase, év		☉ 1 h. 19 m. soir.	4.41	7.14
V	3 <i>Invent. ste Croix.</i> s. Alex.		♁ dir.	4.39	7.16
S	4 ste Monique, vv.			4 37	7.18
				4.35	7 19
D	5 2 s. Pie V. P, s. Ange, pr. m.			4.33	7.20
L	6 s. Jean P. L. Edbert év.		inf. ☉	4.32	7.22
M	7 s. Stanislas, év. m.		en ♁	4.30	7.23
M	8 <i>Apparit. S. Michel.</i>			4.29	7.24
J	9 <i>Transl. S. Nicolas.</i>		☾ 11 h. 1 m. soir.	4.28	7.25
V	10 s. Antonin, év., Isidore lab.		☾ ☉, ☽ ♁	4.26	7.27
S	11 s. Gauthier, a. s. Illuminé, c.			4.25	7.29
D	12 3s. Pancrace, m., s. Mérée.			4 24	7.30
L	13 s. Marcellin, év., s. Servais.		☾ ♀, Périg.	4.22	7.31
M	14 ste Justine, s. Boniface.			4.21	7.32
M	15 s. Isidore, s. Achille.		h en ♁	4.19	7.33
J	16 s. Jean Népom, m.		☉ 3 h. 0 m. soir.	4.18	7.35
V	17 s. Paschal, conf.			4 17	7.36
S	18 s. Venance, s. Eric, r, m.		☾	4 16	7.37
D	19 4 s. Yves, Pierre Célestin.		☾ ☽ ☽	4.1	7.39
L	20 s. Romain, s. Bernadine c.			4.13	7 40
M	21 s. Félix, cap.		☾ en ♁, ☾ ☽ ♁	4.12	7 41
M	22 ste Julie, s. Emile.		☾ ☽ ☽ ☽	4.11	7.42
J	23 s. Didier, év m. Florent.		☾ ☽ ☽ ♁	4.10	7 43
V	24 ste Jeanne, m.		☾ 2 h. 10 m. mat	4. 9	7.44
S	25 s. Urbain, s. Grégoire.		☾ Apog.	4. 8	7 46
D	26 5 s. Philippe de N., c.		♁ rétr., ☾ ☽ h	4. 7	7.47
L	27 <i>Process.</i> s. Prisque, m		☾ ☽ ☽ ☽	4. 6	7.48
M	28 " s. Germain, s. Poge.		☾ ☽ ☽ ☽	4. 6	7.49
M	29 " s. Maximin, Conon.		☾ ☽ ☽ ☽	4. 5	7.50
J	30 ASCENSION. s. Ferdinand.		☾ ☽ ☽ ☽	4. 4	7.51
V	31 ste Angèle, v. Pétronille		☾ ☽ ☽ ☽		

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 17 minutes.
 Nouvelle lune, le 2, à 1 h. 19 min. du soir.
 Premier quartier, le 9, à 11 h. 1 min. du soir
 Pleine lune, le 16, à 3 h. 0 min. du soir.
 Dernier quartier, le 24, à 2 h. 10 min. du matin.

FOIRES DE MAI.

Aigle	48	Lausanne	8	Zurich	1
Aarau	15	Lucerne	20	Zurzach	19
Aubonne	45	Lenzbourg	4		
Avenches	40	Louèche-B.	4	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	46	Martigny-B.	13		
Bière	27	Monthey	45	Aigle	18
Bulle	9	Moudon	6	Bâle	6
Charmey	7	Neuveville	29	Berne	7
Château-d'Œx	45	Nyon 2 Olten	6	Berthoud	2
Chiètres	34	Ollon 17 Orbe	20	Chaux-de-F.	22
Concise	8	Porrentruy	20	Erlenbach	14
Corcelles	4	Rolle	31	Fribourg	6
Cortailod	45	Romainmotier	24	Genève, les lundis pour boucherie.	
Cossonay	23	Romont 14 Rue	8	Langnau	3
Couvet	34	St-Maurice	25	Locle 14 Morges	1
Delémont	21	Saignelégier	6	Moudon	6
Echalens	29	Schwarzenb.	9	Neuchâtel	2
Estavayer	22	Semsaies	13	yon 2 Orbe	27
Farvagny	8	Signau	2	Payerne	2
Fribourg	6-8	Sempach	6	Romont	44
Genève	6	Sion	4, 25	Sion	25
Gessenay	4	Soleure	21	Thoune	25
Landeron	6	Thoune	24	Vevey	28
Langenthal	24	Vuippens	14	Yverdon	7
Laufon	6	Zoffingen	9		

Mai. Renouvelez dans ce mois tous les semis des plantes potagères ; semez choux-fleurs, choux-marcelin, pois, chicorée, etc. Si le temps est favorable, commencez les foins à la fin du mois. En tout cas, les sarclages des pommes de terre et des racines auront été soignés préalablement.

A débiteur insolvable,
Créancier impitoyable.

Ami de qui a du bien,
Ne l'est pas de qui n'a rien.

A la femme et à la pie,
Ne faut craindre la pépie.

Asne qui brait, femme qui gronde,
Poule qui cralle, n'estonnent le monde.

JUIN



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
S	1 s. Fortunat, pr., s. Caprais.		☉ 2 h 16 m. mat.	4. 3 7.52
D	2 6s. Erasme, év., s. Eugène.		♀ pl. ☾, ☾ ☐ ♀	4. 2 7.53
L	3 ste Clotilde, reine.		☾ ☐ ☽	4. 2 7.54
M	4 ss Attale et Eutiche, mm.		♀ en ☾, ☾ ☐ ♀	4. 1 7.55
M	5 s. Boniface, év., m.		☾ ☐ ☽	4. 1 7.56
J	6 s. Claude, év., s. Amance.		☾ ☐ ☽	4. 0 7.57
V	7 Vénéérable Landolphe.		☾ ☐ ☽	4 0 7.58
S	8 s. Médard, év., s. William.		☾ 4. 23 m. mat	3.59 7.59
D	9 PENTECOTE. s. Félicien.		☾ Périg.	3.59 7.59
L	10 ste Marguerite, reine.		☾ ☐ ☽	3.59 8. 0
M	11 s. Barnabé, ap.,		☾ ☐ ☽	3.59 8. 1
M	12 Q.-T ss. Basilde et Quirin.		☾ ☐ ☽	3.58 8. 1
J	13 s. Antoine de Padoue, c.		♀ en ☾	3.58 8. 2
V	14 Q.-T. s. Basile, d. s. Rufin.		☾ en ☾	3.58 8. 2
S	15 Q.-T. s. Bernard de Menth.		☾ 0 h. 19 m mat.	3.58 8. 3
D	16 1 TRINITÉ. s. Ferréol, m.			3.58 8. 3
L	17 s. Rainier, c., ste Isaure.			3.58 8. 4
M	18 s. Léonce, m., s. Marc.			3.58 8. 4
M	19 ss Gervais et Protais, mm.			3.58 8. 4
J	20 FÊTE-DIEU. ste Florentine.		☾ Apag. ☐ ☽	3.58 8. 5
V	21 s. Louis de Gonzague, c.		☾ ☐ ☽	3.58 8. 5
S	22 s. P.aulin. 10,000 Martyrs.		☾ 7 h. 43 m. soir.	3.58 8. 5
D	23 2s. Zacharie et ste Elisabeth.		♂ en ☾	3.59 8. 5
L	24 s. JEAN-BAPTISTE.			3.59 8. 5
M	25 s. Guillaume, s. Prosper.		☾ ☐ ☽	3.59 8. 5
M	26 ss. Jean et Paul, mm.			4. 0 8. 5
J	27 s. Ladislas, roi.		☾ ☐ ☽	4. 0 8. 5
V	28 s. Léon II. P., ste Irénée.			4. 1 8. 5
S	29 ss. Pierre et Paul, ap.		♀ en ☾	4. 1 8. 5
D	30 3 Commém. de s. Paul, ap.		☾ 0 h. 59 m. soir	4. 2 8. 5

Les jours croissent de 18 m du 1 au 21 et décroissent. du 4 m. du 22 au 30.

Nouvelle lune le 1, à 2 h. 16 m du matin.

Premier quartier le 8, à 4 h. 23 m. du matin.

Pleine lune le 15, à 0 h. 19 m. du matin.

Dernier quartier le 22, à 7 h. 43 m. du soir.

Nouvelle lune le 30, à 0 h. 59 m. du soir.

FOIRES DE JUIN.

Anet	5	Morges	26	Berne	4
Bienne	6	Moudon	3	Berthoud	6
Boudry	5	Olten 3 Oron	5	Bulle	13
Brientz	6	Pontarlier	20	Fribourg	1
Bulle	13	Porrentruy	17	Genève, les lundis	
Delémont	18	Romont	11	pour boucherie.	
Erlenbach	14	Rue	19	Landeron	3
Genève	3	Sempach	3	Morat	12
Grandson	26	Sion	1	Morges	5
Landeron	3	St-Aubin	10	Moudon	3
Laufon	10	Travers	15	Neuchâtel	6
Locle	25	Valangin, N.	3	Nyon	6
Louèche-B.	1	Yverdon	4	Orbe	24
Martigny-B.	10	Zurich (14 j.)	27	Payerne	6
Monthey	5	<i>Marchés au bétail.</i>		Sion	22
Mont-s-Vaud	27	Bâle, les vendredis		Vevey	25

Juin. La fenaison occupe les bras durant tout le mois. On ébourgeonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique les choux-fleurs, les cardons, le céleri, les laitues, etc. On renouvelle quelques semis d'herbes fourragères.

Beauté et folie,
Sont souvent en compagnie.

Disgrâces sont comme la cerise,
L'une nous vient quand l'autre est prise.

De mère piteuse,
Fille teigneuse.

Femme belle et qui le sçait bien,
Ne saurait être propre à rien.

Fille par trop à la fenestre,
A quelque dessein de paraistre.

Fille qui nuit et iour travaille,
Ne trouve un homme qui la vaille.

Goinfre refuse jamais rien,
Rôty, bouilly, tout est bien.

JUILLET



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
L	1 s. Théobald, s. Arnold.		4. 2	8. 5
M	2 <i>Visitation</i> s. Othon, év.		4. 3	8. 4
M	3 <i>Pr Sang.</i> s. Héliodore, év.		4. 4	8. 4
J	4 s. Udalric év. s. Laurien.		4. 4	8. 4
V	5 ste Philomène, v.		4. 5	8. 3
S	6 s. Isaïe, proph., s. Romule.		4. 6	8. 3
D	7 4 s. Guillebeaud, év.		4. 6	8. 2
L	8 ste Elisabeth, s. Kilian.		4. 7	8. 2
M	9 ste Véronique, abb.		4. 8	8. 1
M	10 s. Silvain, m., ste Ruffine.		4. 9	8. 1
J	11 s. Ulric, c., s. Pie. P m.		4. 10	8. 0
V	12 s. Jean-Gualbert, a.		4. 11	7. 59
S	13 s. Anaclet, P. m.		4. 12	7. 58
D	14 5 s. Bonaventure, év., doct.		4. 13	7. 58
L	15 s. Henri, empereur.		4. 14	7. 57
M	16 <i>Scapulaire</i> s. Hilarin, m.		4. 15	7. 56
M	17 s. Alexis, c., ste Marcelline.		4. 16	7. 55
J	18 s. Camille, c., s. Frédéric.		4. 17	7. 54
V	19 s. Vincent de Paul, s. Arsène		4. 18	7. 53
S	20 ste Marguerite, v. m.		4. 19	7. 52
D	21 6 ste Praxède, v., s. Daniel		4. 21	7. 51
L	22 ste Marie-Madeleine.		4. 22	7. 50
M	23 s. Apollinaire, év. m.		4. 23	7. 49
M	24 B. Louise, v., ste Christine.		4. 24	7. 48
J	25 s. Jacques, ap., s. Christophe		4. 25	7. 46
V	26 <i>ste Anne, mère de M.</i> , s. Eraste		4. 27	7. 45
S	27 ste Natalie, m., ste Liliose.		4. 28	7. 44
D	28 7ss. Victor et Innocent, PP		4. 29	7. 42
L	29 ste Marthe, s. Loup, év.		4. 30	7. 41
M	30 ss. Abdon et Sennen, mm.		4. 32	7. 40
M	31 s. Ignace Loyola, s. Germain.		4. 33	7. 38

Les jours décroissent pendant ce mois de 58 minutes.

Premier quartier, le 7 à 8 h. 48 min. du matin.

Pleine lune, le 14, à 11 h. 23 min. du matin.

Dernier quartier, le 22, à 0 h. 44 m. du soir.

Nouvelle lune, le 29, à 10 h. 9 m. du soir.

FOIRES DE JUILLET.

Aarau	17	Landeron	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aarberg	3	Langnau	17	Aubonne	2
Aarbourg	15	Lausanne	10	Bâle, les vendredis	
Aarwangen	11	Moudon	1	Berne	2
Avenches	5	Nidau	16	Berthoud	4
Bellegarde	29	Olten	1	Fribourg	6
Berthoud	11	Orbe	8	Genève, lundis	
Brienz	4	Payerne	4	pour boucherie.	
Bulle	25	Pontarlier	18	Landeron	1
Concise	15	Porrentruy	15	Morges	3
Cossonay	11	Romont	9	Moudon	1
Delémont	16	Rue	24	Neuchâtel	4
Echallens	18	Saignelégier	8	Nyon	4
Estavayer	10	Sempach	15	Orbe	29
Fribourg	8-10	Soleure	9	Payerne	4
Genève	1	Thonon	3	Sion	27
Herzogenbuch.	3	Vevey	30	Willisau	25
Langenthal	16	Zofingen	11	Yverdon	2

Juillet. La moisson commence durant ce mois. On a débuté par la navette, dont le terrain est immédiatement labouré et semé en trèfle incarnat, en blé noir, ou en maïs, pour fourrage Aussitôt qu'un champ de grain est récolté, la charrue doit le retourner.

Le labour sans récompense,
 Argent mis sans assurance,
 Bienfait sans reconnaissance,
 Mariage sans finance,
 Et sans fruit bonne semence,
 Ne feront pas bonne chance.

Le pavé de Stavayer (1600),
 Est si rude et si mauvais,
 Que si artisans et merciers,
 N'y alloient faire leurs mestiers,
 Bien des gens n'iroient iamais.

Les procureurs et les corbeaux
 Sont de malencontreux oiseaux.

A O U T



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES. et distances lunaires.	SOLEIL lev. couch h. m. h. m.	
J	1 <i>s. Pierre aux Liens.</i> s Vère.	☾	4.34	7.37
V	2 <i>Portioncule.</i> s. Alphonse Lig.	☾ ☿ ♀	4.36	7.35
S	3 <i>Invent. Rel. s. Etienne.</i>	☾ ☐ ♀	4.37	7.34
D	4 8 s. Dominique, Tertullien	☾ ☐ ☿ ♀ ♃	4.38	7.32
L	5 <i>N.-D des Neiges.</i> Oswald.	☾ 1 h. 48 m. soir.	4.40	7.31
M	6 <i>Transfiguration.</i> s. Sixte.	☾ ☐ ☿ ♀ ♃	4.41	7.29
M	7 s Gaétan. c. s Albert, c.	☾ ☐ ☿ ♀ ♃	4.42	7.28
J	8 s. Cyriaque, diac. s. Sévère.	☾ ☐ ☿ ♀ ♃	4.44	7.26
V	9 s. Romain, m., s. Secondien.	☾ ☐ ☿ ♀	4.45	7.24
S	10 <i>s. Laurent,</i> diac. m.	☾ ☐ ☿ ♀	4.47	7.23
D	11 9s. Tiburce et ste Susanne.	☾ ☐ ☿ ♃	4.48	7.21
L	12 ste Claire, v., ste Hilarie.	☾ ☐ en ☿ ☾ ☿	4.49	7.19
M	13 ss. Hippolyte et Cassien.	☾ ☐ 0 h. 44 m. soir.	4.51	7.18
M	14 <i>Jeûne</i> s. Eusèb., c.	☾ ☐ ☿ ♀ ♃	4.52	7.16
J	15 ASSOMPTION s. Alfred.	☾ ☐ ☿ ♀ ♃	4.54	7.14
V	16 s Théodule, év.	☾ ☐ Apog.	4.55	7.12
S	17 s. Joachim, patr., s. Libérat.	☾ ☐ ☿ ♀	4.56	7.10
D	18 10 s. Agapit, m., ste Hélène	☾ ☐ ☿ ♃	4.58	7. 9
L	19 s. Marien, c., s. Louis	☾ ☐ ☿ ♃	4.59	7. 7
M	20 s. Bernard, ab. s. Samuel.	☾ ☐ ☿ en ☿	4. 1	7. 5
M	21 ste Jeanne de Chantal, vv.	☾ ☐ 6 h. 28 m. mat.	5. 2	7. 3
J	22 s. Symphorien, m.	☾ ☐ ☿ ☽ ☽	5. 3	7. 1
V	23 s. Sidoine, év. s. Zachée.	☾ ☐ ☽ en ☿	5. 5	6.59
S	24 s. <i>Barthélemi,</i> ap.	☾ ☐ ☽ en ☿	5. 6	6.57
D	25 11 s Louis, r., ste Patrice,	☾ ☐ ☿ ♃	5. 8	6.55
L	26 s Zéphirin, P. m.	☾ ☐ ☽ en ☿	5. 9	6.53
M	27 <i>Déd. S. Nic</i> s. Joseph Calas.	☾ ☐ ☽ ☽ ☽	5.11	6.51
M	28 s. Augustin, év, doct.	☾ ☐ 6 h. 28 m. mat.	5.12,	6.49
J	29 <i>Décol. S. J.</i> ste Sabine, m.	☾ ☐ ☽ ☽ ♀	5.13	6.47
V	30 ste Rose, v., s. Félix.	☾ ☐ ☽ ☽ ♀	5.15	6.45
S	31 s. Raymond, card., s. Aidan.	☾ ☐ ☽ ♃	5.16	6.43

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 36 minutes.

Premier quartier, le 5, à 1 h. 48 m. soir.

Pleine lune, le 13, à 0 h. 44 m. du matin.

Dernier quartier, le 21, à 4 h 36 min. matin.

Nouvelle lune, le 28, à 6 h. 28 min. matin.

FOIRES D'AOUT.

Aarau	21	Morat	21	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	8	Moudon	12	Bâle, les vend.	
Bremgarten	19	Neuveville	28	Berne	6
Brienz	1	Ormont-des.	26	Berthoud	4
Cerlier	14	Ormont-des.	23	Chaux-de-F.	24
Cossonay	29	Porrentruy	19	Fribourg	3
Delémont	20	Romont	17	Genève, lundis	
Echallens	14	Rue	22	pour boucherie.	
Einsiedeln	26	Saignelégier	13	Morges	7
Frauenfeld	19	Schaffhouse	27	Moudon	5
Genève	5	Soleure	13	Neuchâtel	1
Grandson	14	Sursée	26	Nyon	4
Landeron	12	Valangin	16	Orbe	26
La Sarraz	27	Willisau	29	Payerne	4
Laufenbourg	19	Winterthour	22	Sion	24
Laufon	19	Zofingen	8	St-Imier	19
Laupen	8	Zurich, foires aux		Thonon	1
Liestal	14	cuirs	26-28	Thoune	31
Mont-s-Vaud	24	Zurzach	24	Vevey	27

Août. On termine les moissons et les déchaumages et on commence les regains. On greffe en écusson, et vers la fin du mois, les semailles d'automne commencent à s'effectuer.

Les cornes ne viennent à jeunes bestes,
Et bien souvent à vieilles testes.

Le mal que fait le médecin,
La terre le cache dans son sein.

Mère qui a fille amoureuse,
A sujet d'estre soucieuse.

Mettre son nez où n'a que faire,
Peut produire mauvaise affaire.

Mieux vault gueux et homme de bien,
Que riche et ne valoir rien.

Petit enfant et jeune veau,
Tremblent tousiours dans leur peau.

Quand on se vante de noblesse,
Il en fault faire les prouesses.

SEPTEMBRE



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL lev. couch h. m. h. m.
D	1 12 ste Vèrène, v., s. Gilles, a.		5.186.41
L	2 s. Etienne, r., s. Maxime.		5.196.39
M	3 ste Sérapie, m., s. Aristée.	☾ 8 h. 54 m. soir.	5.206.37
M	4 ste Rosalie, v., s Moïse, légis.	☾, ☾ ☐ ♀, ♂	5.226.35
J	5 s. Laurent-Justinien, év.	☾ ☐ ♀	5.236.33
V	6 s. Pétrone, év., s Onésiphore	☾ ☐ ♀	5.256.31
S	7 s. Grat, év., ste Reine v. m.	☾ ♂ ♀	5.266.29
D	8 13 NATIVITÉ N.-D. Adrien.		5.286.27
L	9 s. Gorgon, m., s. Dorothee	♁ ☾ inf. ☉	5.296.25
M	10 s. Nicolas, ste Pulchérie.	☾ ☐ ♀	5.306.23
M	11 s. Félix et ste Régule, mm.	♁ 4 h. 18 m. soir.	5.326.20
J	12 s. Guy, c., s. Evence év.	☾ ☐ ♀	5.336.18
V	13 s. Amé, év., s. Euloge év.	☾ Apog.	5.356.16
S	14 <i>Exalt. ste Croix.</i> s. Materne.	♀ en ♁	5.366.14
D	15 14 FÊTE FÉD. S. N. de Marie.	♀ ♂ ♁	5.376.12
L	16 s. Cyprien, év., ste Euphémie	♁ en ♁	5.396.10
M	17 s. François. s. Valérien.	☾ ☐ ♁	5.406. 8
M	18 <i>Q.-T.</i> s. Joseph-Cupertin, c.	♁ ☐ ♁	5.426. 6
J	19 s. Janv., ste Constance	☾ 6 h. 58 m. soir.	5.436. 3
V	20 <i>Q.-T.</i> s. Eustache, m.	☾ ☐ ♀	5.456. 1
S	21 <i>Q.-T.</i> s. MATHIEU, s. Isaac	☾ ☐ ♀	5.465.59
D	22 15 <i>N. D. des 7 D.</i> s. Maurice.	♁ ☐ ☉	5.475.57
L	23 s. Lin, P. ste Thècle, v.	☉ en ♁	5.495.55
M	24 <i>N.-D. de la Merci,</i> s. Gérard,	☾ ☐ ♁	5.505.53
M	25 ste Aurélie, v., s. Pacifique.	☾ ☐ ♁	5.525.51
J	26 s. Cyprien et ste Justine.	♁ 2 h. 39 m. soir.	5.535.48
V	27 ss. Côme et Damien, mm.	☾ Périg.	5.555.46
S	28 s. Wenceslas, duc., m.	☾ ☐ ♀	5.565.44
D	29 16 s. MICHEL, arch. Grimoald		5.585.42
L	30 ss. Jérôme, Ours, Victor.	☾ ☐ ♁	5.595.40

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 42 minutes.

Premier quartier, le 3, à 8 h. 54 min. du soir.

Pleine lune, le 11, à 4 h. 18 m. du soir.

Dernier quartier, le 19, à 6 h. 58 m. du soir.

Nouvelle lune, le 26, à 2 h. 39 m. du soir.

FOIRES DE SEPTEMBRE.

Aarbourg	16	Martigny V.	23	Zweisimmen	7
Aubonne	10	Monthey	11	Willisau	26
Avenches	6	Morges	4		
Bâle	20	Motiers-Travers	6	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bellegarde,	16	Moudon	9	Asile du Marchai-	
Berne	3	Nyon	26	ruz	9, 30
Bienne	19	Olten 2	Oron 4	Bâle, les vendr.	
Bulle	5	Ormont-dessus	7	Berne	3
Charmey	24	Payerne	19	Berthoud	5
Chât.-d'Œx	18	Planfayon	11	Chaux-de-F.	18
Chiètres	5	Pontarlier	5	Fribourg	2
Delémont	17	Porrentruy	19	Frutigen	6
Estavayer	4	Rolle	20	Genève, les lundis	
Erlenbach	10	Romont	17	pour boucherie.	
Frauenfeld	30	Rue	25	Landeron	2
Fribourg	2-4	St-Aubin, N.	17	Lucerne	26
Frutigen	6	Schwartzenb.	26	Morges	4
Gessenay	6	Schwytz	23	Moudon	2
Genève	2	Siviriez	9	Neuchâtel	5
Gex	9	Soleure	10	Nyon	5
Grandcourt	13	Sumiswald	27	Orbe	30
Gruyères	30	Thonon	4, 19	Ormont-dessous	9
Landeron	2	Thoune	25	Payerne	5
Langenthal	17	Vallangin	21	Sion	2, 9
Lausanne	11	Verrières	16	Thoune	25
Lenzburg	26	Yverdon	3	Tramelan	27
Louèche-B.	30	Zurich (14 j.)	12	Vevey	24
Lutry	26	Zurzach	2		

Septembre. Il reste encore quelques regains à terminer au commencement du mois. Les labours et les semis de froment et d'autres grains hivernés se continuent avec une grande activité. Les derniers jours du mois voient commencer la récolte des pommes de terre. Les vaches viennent manger la troisième herbe dans les prés. Les jours pluvieux sont utilisés pour les battages.

Qui a belle-mère et beau-frère,
 A croix devant et croix derrière.
 Qui aux dépens d'autrui gouste,
 Ne s'inquiète ce qu'il en couste.

OCTOBRE



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.		SOLEIL	
				lev. h. m.	couch. h. m.
M	1 s. Remi, év., Bavon, c.	☾	☾ ☐ ♀	6. 1	5 38
M	2 ss. Anges gard. s. Léger, év.	☾	☾ ☐ ♀	6. 2	5.36
J	3 Les deux Evalde, pr. mm.	☾) 7 h. 29 m. mat.	6. 3	5.34
V	4 s François d'Assise, c.	☾	☾ ☽ ♀	6. 5	5.32
S	5 s. Placide, m., ste Flavie, v.	☾	☾ ☽	6. 6	5.30
D	6 17 <i>Rosaire.</i> s. Bruno, c., Foi	☾	☽ ☽ ☽	6. 8	5.28
L	7 s. Marc, P., s. Serge, m.	☾	☽ en ☽	6. 9	5.26
M	8 ste Brigitte, ste Laurence.	☾	☽ en ☽	6.11	5.23
M	9 ss. Denis et Rustique, mm.	☾	☽ ☽ ☽	6.12	5.21
J	10 s. François Borgia, c.	☾	☾ ☽ ☽	6.14	5.19
V	11 ste Placidie v., s. Commer.	☽	☽ 9 h. 23 m. mat.	6.15	5.17
S	12 s. Maximilien, év.	☾	☾ ☐ ♀	6.17	5.15
D	13 18s. Edouard, r., s. Hugolin.	☾		6.19	5.13
L	14 s. Callixte, P., s. Burcard.	☾		6.20	5.11
M	15 ste Thérèse, v., s. Roger.	☾	☾ ☐ ☽	6.22	5. 9
M	16 s. Gall, ab., s. Florentin, év.	☾	☾ ☐ ☽	6.23	5. 7
J	17 ste Hedwige, vv.	☾	☾ ☐ ☽	6.25	5. 5
V	18 <i>s. Luc.</i> évang., ste Tryphonie.	☾	☾ ☐ ♀	6.26	5. 4
S	19 s. Pierre d'Alcantara, c.	☾	☾ 7 h. 38 m. mat.	6.28	5. 2
D	20 19s. Jean de Kenty, s. Aurèle.	☾	☾ ☽ ☽	6.29	5. 0
L	21 ste Ursule, v. s. Hilarion.	☾	☽ ☐ ☽	6.31	4.58
M	22 ste Cordule, v. ste Alodie.	☾	☾ ☽ ☽	6.33	4.56
M	23 s. Pierre-Paschase, év. m.	☾	☾ ☽ ☽	6.34	4.54
J	24 s. Raphaël, arch.	☾	☽ en ☽	6.36	4.52
V	25 s. Chrysanthe, m., s. Darie.	☽	☽ 11 h. 27 m. soir.	6.37	4.51
S	26 s. Evariste, P. m.	☾	☾ ☽ ♀	6.39	4.49
D	27 20 s. Frumence, év.	☾		6.40	4.47
L	28 <i>ss. Simon, Jude.</i> s. Cyrille	☾	☾ ☐ ☽	6.42	4.45
M	29 ste Eusébie, v. m.	☾	☾ ☐ ☽	6.44	4.43
M	30 s. Sérapion, év.	☾	☾ ☐ ☽	6.45	4.42
J	31 <i>Jeûne.</i> s. Wolfgang, év.	☾	☾	6.47	4.40

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 44 minutes.

Premier quartier, le 3 à 7 h. 29 min. du matin.

Pleine lune, le 11, à 9 h. 23 min. du matin.

Dernier quartier, le 19, à 7 h. 38 m. du matin.

Nouvelle lune, le 25, à 11 h. 27 m. du soir.

FOIRES D'OCTOBRE.

Aarau	16	La-Sagne	8	Vallorbes	15
Aigle	26	La-Sarraz	15	Verrières	14
Albeuve	8	Lausanne	9	Vuippens	29
Bâle (14 j.)	28	Locle	15	Winterthour	10
Berne	1, 22	Louèche-B.	14, 28	Yverdon	29
Berthoud	23	Lucerne	1, 16	Yvorne	30
Bex	15	Martigny-B.	21	Zofingen	10
Bière	24	Montreux	25	Zweisimmen	31
Bouveret	28	Morat	23		
Brienz	3	Moudon	21	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bulle	9	Neuenegg	21	Allières, Frib.	8
Chât.-d'Æx	2	Nidau	29	Bâle, les vendr.	
Châtel-St-D.	21	Olten	21	Berthoud	3
Cossonay	10	Orbe	14	Boltigen	5
Cressier	28	Ormont dessous	21	Bulle	10
Cudrefin	28	Ormont-dessus	7	Chaux-de-F.	16
Delémont	15	Oron	2	Fribourg	7
Echallens	17	Palézieux	19	Genève, les lundis	
Einsiedeln	7	Planfayon	16	pour boucherie	
Erlenbach	8	Pontarlier	17	Locle	5
Estavayer	2	Porrentruy	21	Lucerne	17
Farvagny	9	Romainmotier	25	Morges	2
Frauenfeld	21	Romont	8	Moudon	7
Fribourg	7-9	Rue	24	Neuchâtel	3
Frutigen	22	St-Gall (8 j.)	19	Nyon	3
Genève	7	Saignelégier	7	Orbe	28
Gessenay	4	Schwartzemb.	31	Romont	29
Gex	16	Schwytz	14	Payerne	3
Kallnach	18	Sempach	28	Sion	26
Landeron	7	Sion	5, 26	Thoune	26
La-Roche	21	Soleure	15	Vevey	29
		Travers	9		

Octobre. Terminaison des semailles et de la récolte des pommes de terre. Arrachage des racines. Redoublement d'activité des battages. On braque le chanvre et le lin ; on entreprend les seconds labours et on récolte les fruits. C'est aussi dans ce mois que s'effectue la vendange et que les pressoirs sont mis en activité.

Qui boit tout son vin sans eau,
Va doucement au tombeau.

NOVEMBRE



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch h. m.
V	1 LA TOUSSAINT. ste Bénigne	☾ 10 h. 19 m. soir	6.48	4.38
S	2 <i>Comm. des trép.</i> s. Tobie, m.	☾ ☐ ♀	6.50	4.37
D	3 21 stelde, vv., s. Hubert, év.	☾ ♂ ☩	6.52	4.35
L	4 s. Charles Borr., card.	☾ en ☩	6.53	4.34
M	5 s. Zacharie, ste Elisabeth.	☾ ♂ ☩	6.55	4.32
w	6 s. Protais, év., s. Léonard.	☾ Apog.	6.56	4.31
J	7 s. Engelbert, év. s. Ernest		6.58	4.29
V	8 s. Godefroi, év., s. Dieudon.	☾ ☉ ♂	7. 0	4.28
S	9 s. Théodore, m., s. Ursin.	☾ ☉ ♀	7. 1	4.26
D	10 22 s. André-Avellin, c.	☉ 3 h. 2 m. mat	7. 3	4.25
L	11 s. Martin, év., s. Mennas	☾ ♂ ♀ ☐ ☩	7. 4	4.23
M	12 s. Ruf, év., s. Imier, erm	♀ en ☩, ☾	7. 6	4.22
M	13 s. Didace, s. Stanislas Kostka.	☾ ☐ ☩	7. 8	4.21
J	14 -te Vénérande, v. m.		7. 9	4.20
V	15 ste Gertrude, v., s. Léopold.		7.11	4.18
S	16 s. Othmar, a., s. Eucher.	☾ ☉ ♂ ☩	7.12	4.17
D	17 23s Grégoire Thaumaturge	☾ 6 h. 26 m. soir.	7.14	4.16
L	18 s. Odon, s. Maxime, év.	☾ ♂ ♀ ☐ ☩	7.15	4.15
M	19 ste Elisabeth. s. Pontien.	☾ Perig.	7.17	4.14
M	20 s. Félix de Val., s. Edmond.		7.19	4.13
J	21 <i>Présent. N.-D.</i> s. Albert.		7.20	4.12
V	22 ste Cécile, v., s. Ph lémon.	☉ en ☩	7.22	4.11
S	23 s. Clément, P., ste Félicité.		7.23	4.10
D	24 24 s Jean de la Croix, Flore.	☉ 9 h. 39 m. mat.	7.24	4. 9
L	25 ste Catherine, ste Juconde	♀ en ☩	7.26	4. 8
M	26 s Pierre d'Alex. s. Conrad.	♀ ☐ ☉	7.27	4. 7
M	27 s Virgile, év., s. Josaphat.		7.29	4. 7
J	28 s. Sostène, év. m.	☾ ♂ ☩	7.30	4. 6
V	29 s Saturnin. P. m.	☾ ☉ ☐ ♂	7.31	4. 5
S	30 s. ANDRÉ, ap., s. Trojan, év.	☩ dir.	7.33	4. 5

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 18 minutes.

Premier quartier, le 1, à 10 h 19 min. soir.

Pleine lune, le 10, à 3 h. 2 m. du matin.

Dernier quartier, le 17, à 6 h. 26 m. du soir.

Nouvelle lune, le 24, à 9 h. 39 m. du matin.

FOIRES DE NOVEMBRE.

Aarau	20	Gruyères	27	Sursée	4
Aarberg	13	Herzogenbuch.	13	Vevey	26
Aarbourg	25	Landeron	11	Willisau	28
Aarwangen	25	Langenthal	26	Winterthour	7
Anet	6	La-Roche	26	Yverdon	26
Attalens	11	Laupen	7	Zofingen	14
Avenches	15	Lausanne	13	Zurich	11
Baden	18	Lucens	13	Zurzach	4
Berne, 26 au	7	Lucerne	21		
décembre		Lutry	28	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	7	Martigny-V.	11	Aubonne	5
Bex	2	Monthey	20	Berne	5
Bienne	14	Morat	20	Bulle	14
Boudry	9	Morges	13	Fribourg	2, 11
Bulle	14	Moudon	18	Genève, les lundis	
Château-d'Ex	14	Neuveville	27	pour boucherie.	
Coppet	14	Nyon	28	Lucerne	21
Cossonay	7	Ollon	15	Morges	6
Couvet	10	Olten	18	Moudon	4
Delémont	19	Oron	6	Neuchâtel	7
Echallens	21	Payerne	7	Nyon	7
Einsiedeln	4	Porrentruy	18	Orbe	25
Erlenbach	12	Rolle	15	Payerne	7
Estavayer	6	Romont	12	Romont	26
Fribourg	11-13	Rue	21	Schmitten	25
Genève	4	Schwytz	18	Sion	23
Gessenay	14	St-Maurice	4	Thoune	30
Grandson	13	Semsaies	4	Vevey	26
		Sion	5		
		Soleure	12		

Novembre. Les seconds labours s'achèvent. Le peu de plantes demeurées dans les jardins se retirent. On émonde les arbres et on soigne les prés dans les beaux jours que ce mois présente encore. Les battages se poursuivent.

Qui de son cochon ne donne,
N'en espère point de personne.

Qui monte plus hault qu'il ne doit,
Descend plus bas qu'il ne voudroit.

Qui à l'amour sera sujet,
Fera plus de tours qu'un barbet.

DÉCEMBRE



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES. et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
D	1 1 <i>Avent.</i> s. Eloi, év. Diodore.	☾ 5 h. 6 m. soir.	7.34	4. 4
L	2 Bibiane év. . ste Pauline, m.		7.35	4. 4
M	3 s. François-Xavier, c.	♀ en ☾, ☾ ♂ ♃	7.37	4. 3
M	4 ste Barbe. v. m. Osmond év.	☾ Apog.	7.38	4. 3
J	5 s. Sabas, s. Nicet.	♀ ☾ sup. ☉	7.39	4. 2
V	6 <i>Jeûne.</i> s. NICOLAS, ste Denyse.	☾ ☐ ♃	7.40	4. 2
S	7 <i>Jeûne.</i> s. Ambroise, év.	☾ ♂ ♂	7.41	4. 2
D	8 2 <i>Avent.</i> MM. CONCEPTON.	☾ ☐ ♃	7.42	4. 2
L	9 ste Léocadie, v. m.	☉ 8 h. 18 m. soir.	7.44	4. 2
M	10 ste Eulalie, v. m.	☾, ☾ ☐ ♃	7.45	4. 1
M	11 s. Damase, P.	☾ ♂ ♀	7.46	4. 1
J	12 s. Synèse, m.		7.46	4. 1
V	13 <i>Jeûne</i> ste Lucie, s. Aubert.	☾ ♂ ♃	7.47	4. 1
S	14 <i>Jeûne.</i> s. Nicaise, s. Agnel.	☾ ☉, ☐ ♂	7.48	4. 1
D	15 3 <i>Avent.</i> s. Célien, m.	☾ ♂ ♃	7.49	4. 2
L	16 s. Eusèbe, év. m.		7.50	4. 2
M	17 s. Lazare, s. Florian.	☾ 3 h. 32 m. mat.	7.51	4. 2
M	18 <i>Q.-T.</i> s. Auxence, s. Gatien.	☾ ☐ ♀	7.51	4. 2
J	19 s. Némèse, m., Darius m.	♀ en ☾, ☾ Perig.	7.52	4. 3
V	20 <i>Q.-T.</i> ste Ursanne, rel.	☾ ☐ ♃	7.53	4. 3
S	21 <i>Q.-T.</i> s. THOMAS, s. Festus.	☾ ♂ ♂, ☐ ♃	7.53	4. 4
D	22 4 <i>Avent.</i> s. Yves, Chérémon.	☉ en ☾	7.54	4. 4
L	23 s. Victoire, s. Servule	☉ 9 h. 53 m. soir.	7.54	4. 5
M	24 <i>Jeûne.</i> s. Delphin, év.	♂ en ☾ ☾ ♂ ♀	7.54	4. 5
M	25 NOEL. ste Eugénie, v. m.	♂ ♂ inf. ☉	7.55	4. 6
J	26 s. Etienne. diac., s. Marin.	☾ ☉ ♂ ♃	7.55	4. 7
V	27 s. Jean, ap. évang.		7.55	4. 7
S	28 <i>ss. Innocents.</i> s. Théophile.	☾ ☐ ♂	7.56	4. 8
D	29 s. Thomas de Cantorb., év.		7.56	4. 9
L	30 s. Sabin, év. m., s. Anyse.	♂ en ☾ ☾ ☐ ♀	7.56	4.10
M	31 s. Sylvestre, P., ste Colombe.	☉ 2 h. 25 m. soir.	7.56	4.11

Les jours décroiss. de 20 m. du 1 au 21 et croissent de 4 m. du 22 au 31.

Premier quartier, le 1, à 5 h. 6 m. soir.

Pleine lune, le 9, à 8 h. 18 m. du soir.

Dernier quartier, le 17, à 3 h. 32 min. matin.

Nouvelle lune, le 23, à 9 h. 53 min. soir.

Premier quartier, le 31, à 2 h. 25 m. du soir.

FOIRES DE DÉCEMBRE.

Aarau	18	Laupen	26	Zoug	3
Aarberg	26	Lenzbourg	12	Zweisimmen	12
Aigle	24	Martigny-B.	2		
Aubonne	3	Monthey	34	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bâle	2, 20	Moudon	27	Bâle 2 et les vend.	
Berthoud	26	Neuveville	26	Berne	3
Bex	26	Nidau	10	Berthoud	5
Bienne	26	Olten	9	Fribourg	2
Brienz	5	Orbe 9	Oron 4	Genève, les lundis	
Bremgarten	16	Payerne	19	pour la boucherie	
Bulle	12	Pontarlier	12	Morges	4
Châtel-St-D.	2	Porrentruy	16	Moudon	2
Delémont	17	Romont	3	Neuchâtel	5
Echallens	19	Rue	19	Nyon 5	Orbe 30
Estavayer	4	St-Maurice	17	Payerne	5
Farvagny-le-G.	14	Saignelégier	2	Romont	34
Fribourg	2	Soleure	10	Sion	28
Frauenfeld	9	Thoune	18	Schwarzenb.	26
Genève	2	Villeneuve	5	Thoune	28
Langenthal	34	Willisau	16	Tramelan	27
Langnau	14	Winterthour	19	Vevey	34
Laufon	9	Yverdon	26		

Décembre. On termine les battages, et l'exploitation des bois commence. On se livre aux travaux d'intérieur.

Serment d'un jeune amoureux,
D'un courtisan ou d'un fiebvreux,
Ou d'un joueur malheureux,
Ne dure jamais autant qu'eux.

Si un juge n'est homme de bien,
Le cleric vault bien peu ou rien.

Tel est le fils que le père,
Telle est la fille que la mère,
Telle est la femme que le mari,
Et tel maistre, tel valet aussi.

Tel parle des affaires d'Etat,
Qui dans les siennes n'est qu'un fat.

AUTORITÉS FÉDÉRALES.

Conseil fédéral.

- MM. Heer, Joachim, de Glaris, Président.
 Schenk, Ch., de Signau (Berne), Vice-Président.
 Welti, Emile, de Zurzach (Argovie).
 Scherrer, Jacq., de Winterthour.
 Anderwert, Fridolin, d'Emishofen (Thurg.).
 Hammer, Bernard, d'Oltén.
 Droz, Numa, de la Chaux-de-Fonds.
 Schiess, Jean-Ulric, de Hérisau (Appenzell), Chancelier fédéral.
 Lütscher, Jean-Luzius, de Haldenstein (Grisons), Substitut du Chancelier.

Tribunal fédéral.

- MM. Roguin, Jules, d'Yverdon (Vaud), Président.
 Morel, J.-Ch.-P., de Wyl (St. Gall), Vice-Président.
 Niggeler, Rod., de Gros-Afoltern (Berne).
 Stamm, Henri, de Thayngen (Schaffhouse).
 Olgiate, Gaudenz, de Poschiavo (Grisons).
 Bläsi, Joseph, d'Aldermansdorf (Soleure).
 Dr. Dubs, Jacq., d'Affoltern (Zurich).
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).
 Broye, Jean, de Fribourg.

SUPPLÉANTS.

- MM. Hermann, Nicolas, de Sachseln (Obwald).
 Clausen, Félix, de Mühlbach (Valais).
 Honegger, Henri, de Hinweil (Zurich).
 Arnold, Joseph, d'Altdorf (Uri).
 Jäger, Théophile, de Brugg (Argovie).
 Olgiate, Charles, de Cadenazzo (Tessin).
 Goaf, Jacques, de Maisprach (Bâle-Camp.)
 Winkler, Jean, Dr., de Lucerne.
 Pictet, Gustave, de Genève.
-

AUTORITÉ LÉGISLATIVE.**GRAND CONSEIL.****Cercle de la Sarine. — 21 députés.**

- MM. Bocard, Raymond, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis, à Fribourg.
 Buchs, Nicolas, à Nierlet-les-Bois.
 Bulliard, Nicolas, à Arconciel.
 Buman, Charles, à Fribourg.
 Buman, Edouard, à Fribourg.
 Chappuis, Joseph, à Magnedens.
 Chollet, Louis, à Fribourg.
 Clerc, Cyprien, à Fribourg.
 Corpataux, François, à Matran.
 Cottet, Autoine, au Petit-Farvagny.
 Esseiva, Ignace, à Fribourg.
 Fournier, Philippe, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Gendre, Frédéric, à Fribourg
 Hayoz, Joseph, à Autafond.
 Kolly, Jean-Baptiste, à Praroman.
 Kolly, Jean-Baptiste, à Treyvaux
 Margueron, Jean, à Cottens.
 Morel, Jacques, à Lentigny.
 Moulet, Pierre, à Posat.
 Vaillant, Frédéric, conseiller d'Etat, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 13 députés.

- MM. Aebischer, Pierre, à Niedermonten.
 Aeby, Paul, à Fribourg.
 Bæriswyl, Christ, à Alterswyl.
 Hayoz, Pierre, à Guin.
 Jungo, Pierre-Aloys, à Guin.
 Kæser, Jean, à Fribourg.
 Riedo, Jean-Joseph, à Planfayon.
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Schneuwly, Pierre, à Wunnewyl.
 Spicher, François, à Ueberstorf.
 Vonderweid, Joseph, à Fribourg.
 Weck-Reynold, L., conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Werro, Pierre, à Rœsch.

Cercle de la Gruyère. — 16 députés.

- MM. Bapst, Hercule, à La-Roche.
 Blanc, Edouard, à Bulle.
 Deschenaux, Jules, à Echarlens.
 Frossard, François-Xavier, à Givisiez.
 Geinoz, Olivier, à Bulle.
 Gillet, Félicien, à Hauterive.
 Gillet, Jean, à Montbovon.
 Glasson, Paul, à Fribourg.
 Jacquet, Joseph, à Echarlens.
 Morard, Louis, à Bulle.
 Moura, François, à Grandvillard.
 Musy, Pierre, à Bulle.
 Remy, Auguste, à Bulle.
 Repond, Joseph, à Fribourg.
 Schwarz, Jacques, à Riaz.
 Théraulaz, Alph. conseiller d'Etat, à Fribourg.

Cercle de la Glâne. — 11 députés.

- MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.
 Conus, Jean, à Romont.
 Deschenaux, Antonin, à Ursy.
 Ducrest, Romain, à Promasens.
 Grand, Louis, à Romont.
 Grangier, Jules, à Romont.
 Menoud, François-Xavier, cons. d'Etat, à Fribourg.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Richoz, Jean-Baptiste, à Sviriez.
 Robadey, Louis, à Romont.
 Wuilleret, Louis, à Fribourg.

Cercle du Lac. — 12 députés.

- MM. Cressier, Georges, à Morat.
 Derron, Henri, »
 Fasnacht, Edouard, »
 Galliet, Henri, à Motier.
 Gendre, Isaac, à Fribourg.
 Hug, Fréd.-Edouard, à Fribourg.

MM. Liechty, Hermann, à Morat.
 Meyer, Jacob, à Ormev.
 Monney, Pierre, à Cournillens,
 Petitpierre, Edmond, à Morat.
 Progin, Edouard, à Courtion.

Cercle de la Broye. — 11 députés.

MM. Andrey, Philippe, à Coumin
 Boccard, Antonin, à Fribourg.
 Bondallaz, Frç., à Nuvilly.
 BULLET, Léon, Estavayer.
 Castella, Théodore, à Fribourg.
 Chaney, Frç., à Estavayer.
 Dubey, Didier, à Domdidier.
 Ducrest, Frç., à Estavayer.
 Gottrau, Pierre, à Fribourg
 Losey, Valentin, à Montborget.
 Renevey, Jacq., à Fribourg.

Cercle de la Veveyse. — 6 députés.

MM. Esseiva, Jean, à Fiaugères.
 Genoud, Ignace, à Châtel.
 Genoud-Repond, Jos., à Châtel.
 Monnard, Pierre, à Attalens.
 Perroud, Tobie, à Châtel.
 Pilloud, François, »

AUTORITÉ EXÉCUTIVE

ET ADMINISTRATIVE.

CONSEIL D'ÉTAT.

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat. (Const., art. 49 et 50.)

- MM. Weck-Reynold, Louis, Président.
 Menoud, Frç.-Xavier, Vice-Président.
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat.
 Fournier, Philippe, »
 Techtermann, Arthur, »
 Théraulaz, Alphonse, »
 Vaillant, Frédéric, »

Chancellerie d'Etat.

CHANCELIER.

- M. Bourgknecht, Louis, de Fribourg.

VICE-CHANCELIER.

- M. Weitzel, Alfred, de Macconnens.

REGISTRATEUR.

- M. Tercier, Isidore, de Vuadens.

BURALISTES.

- MM. Berguin, Xavier, de Fribourg.
 Auderset, Bapt., de Tavel.

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM. Schneuwly, Joseph, archiviste.
 Scherrer, François, sous-archiviste.

HUISSIERS D'ÉTAT.

- | | |
|----------------------|-----------------|
| MM. Jæger, François. | Gougler, Simon. |
| Sulger, Louis. | Kolly, Gaspard. |
| Vacat. | Vacat. |

CONCIERGE : Savoy, Jean, d'Attalens.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ETAT

et fonctionnaires qui en dépendent.

I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Directeur : MM. Schaller, conseiller d'Etat.
Suppléant : Fournier, Ph., »
Secrétaire : Bocard, Hubert, de Fribourg.

Commission des Etudes.

Section française.

MM. Schaller, directeur de l'Instruction publique, présid.
 Wicky, chanoine, à Fribourg.
 Favre, » »
 Bourgknecht, Louis, chancelier, à Fribourg.
 Ammann, Alfred.

Section allemande.

MM. Fasel, curé, à Tavel.
 Dr Frœlicher, procureur-général, à Fribourg.

Section technique.

MM. Crausaz, Simon, à Fribourg.
 Grivel, Louis, fils, »

Section de Morat.

MM. Bourqui, préfet, Vice-Président, à Morat.
 Has, ancien directeur, à Courgevau.
 Cressier, député, Morat.
 Landry, pasteur, Meyriez.
 Haller, » Fribourg.

Bibliothèque cantonale.

M. Gremaud, professeur, bibliothécaire cantonal.

Conservateurs des Musées.

MM. Grangier, professeur, à Fribourg.
 Musy, » »

Commission des Musées.

(Cabinets de physique et d'histoire naturelle).

MM. Buman, docteur, président.
 Bocard, Raymond.
 Cuony, pharmacien, secrétaire.

ENSEIGNEMENT.

Instruction supérieure.

Ecole de droit.

MM. Fracheboud, professeur de droit naturel.

Histoire du droit.

Clerc, avocat, prof. de code civil et de droit romain.

Dr Frœlicher, avocat, professeur de procédure civile et pénale et de lois spéciales.

Collège cantonal St-Michel.

Recteur. M. Frossard, abbé.

Aumônier. M. Favre, »

Préfet de l'internat, M. Moullet, abbé.

Préfet de discipline, M. Chapaley.

Cours académique du Lycée.

Religion. M. Favre, abbé.

Philosophie. M. Bapst, abbé.

Physique et chimie. M. Buman.

Histoire naturelle. M. Musy.

Mathématiques. MM. Lance et Weber.

Cosmographie. M. Weber.

Histoire. M. Gremaud, abbé.

Littérature comparée. M. Bapst, abbé.

Littérature allemande. M. Eichhorn.

Préparateur et Concierge. M. Helfer.

Gymnase.

Section littéraire française.

1re classe, MM. Fragnière.

2me » Torche, abbé.

3me » Bossy.

4me » Jaquet abbé.

5me » Thomas, »

6me » Caillat, »

Histoire. M. Gremaud, »

Histoire naturelle. M. Musy.

Langue et Littérature allemande. M. Eichhorn.

Mathématiques. M. Lance.

Comptabilité. M. Ducotterd.

Section littéraire allemande.

- 1re et 2me classe. MM. Vieli, Philippe-Antoine, abbé.
 3me et 4me classe. Bruhin, abbé.
 5me et 6me classe. Reidy, Pierre, chanoine.
Langue française. 1re division. MM. Blanc.
 2me » Bossy.
 3me » Grangier.
Branches diverses. M. Koller.

Section industrielle.

- Religion.* M. Favre, abbé.
Logique. M. Bapst, abbé.
Droit commercial. M. Clerc.
Langue française. MM. Blanc (1re et 2me classe).
 Grangier (3me et 4me classe).
Langue allemande. Gschwind (1re et 2me cl.).
 Grangier (3me et 4me cl.).
Langue anglaise et sciences commerciales.
 M. Gschwind.
Mathématiques. MM. Ducotterd (1re et 2me classe).
 Sottaz (3me et 4me classe).
Physique et histoire naturelle. M. Musy.
Chimie. MM. Buman.
Histoire. Blanc (1re et 2me classe).
 Gremaud (4me classe).
Géographie. Blanc (1er 2me et 3me classe).
Calligraphie. Chapaley.
Comptabilité simple et commerce. M. Ducotterd.
Dessin technique. M. Sottaz.

Maîtres attachés à l'établissement.

- Langue anglaise.* M. Gschwind.
Langue italienne. M. Chapaley.
Dessin académique et modelage. M. Bonnet.
Musique vocale. M. Muller.
Musique instrumentale. M. Eggis.
Gymnastique. M. Helfer.

Instruction secondaire.

Ecole d'Hauterive.

M. Gillet, Félicien, directeur et professeur.

- MM. Horner, abbé, aumônier.
 Bise, Elie, professeur.
 Schreiber, maître d'allemand et de musique.
 Bugnon, Alphonse, professeur, et aide surveillant.
 Levet, Alexandre, surveillant.

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Progin, Maurice, directeur.
 Bornet, vicaire.
 Gort, André, de Pfäfers, prof. de mathém.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Lederlé, Frédéric, directeur.
 Süsstrunk, professeur.
 Gobat, »
 Gerber, »
 Blechschmied, »
 Blaser, »
 Schluep, »
 Debraine, »

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. Chambetta, abbé, directeur.
 Jungo, professeur.
 Challamel, Jos., prof.
 Dr. Volmar, maître de gymnastique et de natation.
 Duc, maître de plain-chant et de musique.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Nicolet abbé, directeur.
 Genilloud, professeur.
 Dietschy, langue allemande et musique.

Ecole secondaire de la Singine.

- MM. Hayoz, directeur.
 Bæriswyl, chapelain.
 Zurkinden, professeur.

Ecole secondaire de la Veveyse.

- MM. Chilier, directeur.
 Villard, Hypolite, professeur.
 Cardinaux, Léon. »
 Philippona, Joseph. »
 Genoud, Joseph. »

Ecole secondaire de Comérod.

- MM. Perriard, Alexandre, directeur.
 Crausaz, Auguste, à Courtion, prof.
 Vollery, à Courtion, prof.

INSPECTEURS DES ÉCOLES.**1er Arrondissement scolaire.**

- M. Brasey, professeur, à Estavayer.

2me Arrondissement scolaire.

- M. Hænni, Jacob, député, à Salvagny.

3me Arrondissement scolaire.

- M. Tschopp, chanoine, à Fribourg.

4me Arrondissement scolaire.

- M. Barras, Joseph, à Bulle.

II. DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

Directeur. MM. Vaillant, conseiller d'Etat.

Suppléant. Schaller, H., »

Secrétaire. Ræmy, Aloys.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS RELEVANT
 DE LA DIRECTION DE LA JUSTICE.**

Commission de législation.

- MM. Vaillant, conseiller d'Etat, président.
 Menoud, Frç.-Xavier, conseiller d'Etat.
 Wuilleret, avocat.
 Reynold, Phil., juge cantonal.
 Cler, président.

Ministère public.

- MM. Dr Frœlicher, avocat, procureur-général.
 Landerset, Alphonse, substitut.

Avocats patentés.

- MM. Wuilleret, Louis-Antoine, à Fribourg.
 Dr Frœlicher, Joseph, »
 Stœcklin, Ernest, »
 Gendre, Isaac, »
 Robadey, Clément, à Romont.
 Fasnacht, Edouard, à Morat.

MM. Renevey, Jacques, à Fribourg.
 Uldry, Nicolas, »
 Chapaley, Hubert, à Bulle.
 Grivet, Cyrien, à Fribourg.
 Chaperon, Jean, »
 Eby, Paul, »
 Morard, Lucien, à Bulle.
 Magnin, Alphonse, »
 Peter, Vincent, à Fribourg.
 Chassot, Alfred, à Estavayer.
 Marmier, Auguste, »
 Girod, Ernest, à Fribourg.
 Wuilleret, Emanuel, à Fribourg.
 Perrier Emile, »
 Weck, Frédéric, »

Licenciés en droit.

MM. Wattelet, Hans, de Morat.
 Broye, Jules, à Fribourg.
 Haymoz, Joseph, »

Procureurs patentés.

Fribourg. MM. Berguer, Fidèle. Chaperon, Jean, avocat.
 Egger, Xavier, not. Gendre, Alexandre. Guérig, Jacq.,
 notaire. Renevey, J.-P., avocat. Rouvenaz, Léon.
 Stœcklin, Ernest, avocat. Uldry, Nicolas, avocat.
 Grivet, Cyprien, avocat. Vuichard, Isidore, notaire.
 Marro, Joseph. Techtermann, Edouard. Girod, Ernest,
 avocat. Weck. Fréd., avocat. Perrier, Emile, avocat.
 Leu, Charles. Genoud, Tobie. Pasquier, Léon, not.

Bulle. MM. Chapaley, H., avocat. Collaud, Albert. Dey,
 Joseph. Magnin, Alphonse. Menoud, J.-Jos. Morard,
 Lucien, avocat. Andrey, Alex., not. Barras, Calybite.

Romont. MM. Favre, Jacques. Forney, Victor. Modoux,
 J.-Louis.

Estavayer-le-Lac. MM. Chassot, Alfred Collaud, Pierre-
 Nicolas. Lehnweiter, Fortuné. Mouret, Aug. Mouret,
 Philibert. Rey, Charles. Marmier, Auguste, avocat.

Châtel-St-Denis. MM. Mossier, Louis. Cardinaux, Tobie.
 Genoud, Pierre.

Morat. MM. Fasnach, Ed., avocat. Cuanillon, Jean. Fas-
 nacht, Gottlieb. Wattelet, Hans.

Rue. M. Dupraz, Alexandre.
Montagny-la-Ville. M. Joye, Joseph-Nicolas.
Semsaies. MM. Corboz, Cyprien. Perrin, Joseph.
Portalban. M. Python, Auguste.
Corpataux. M. Barras, Jean-Pierre.
Murist. M. Bourqui, Ignace.
Remaufens. M. Tâche, Jean-Joseph.
Dompierre. M. Monney, Florentin.
Tour-de-Trême. M. Reichlen, Alfred.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

MM. Cuony, Augustin, à Fribourg.
 Gachoud, Jean-Jacq.-Fabien, à Farvagny.
 Guérig, Jacques, à Fribourg.
 Bourqui, Louis, »
 Berset, Pierre, à Autigny.
 Burgy, Jacques, à Fribourg.
 Renevey, Jacques, »
 Vuichard, Isidore, »
 Pasquier, Léon, »

District de la Singine.

MM. Wuilleret, Fortuné, à Maggenberg.
 Marro, Chrétien, à Fribourg.
 Comte, Etienne, »
 Egger, Xavier, »
 Conus, François, »

District de la Gruyère.

MM. Robadey, Anselme, à Lessoc.
 Dupré, Jules, à Bulle.
 Jaquet, Joseph, à Echarlens.
 Thorin, Hubert, à Villars-sous-Mont.
 Chapaley, Hubert, à Bulle.
 Menoud-Musy, Joseph, »
 Andrey, Alexandre, »

District de la Veveyse.

MM. Liaudat, Alfred, à Châtel-St-Denis.
 Perroud, Tobie, »

District de la Glâne.

- MM. Rouvenaz, Jean-Baptiste, à Rue.
 Gobet, Jean, à Romont.
 Conus, Jean, »
 Grand, Louis, »

District de la Broye.

- MM. Vorlet, Jean, à Villeneuve.
 Corminbœuf, Joseph, à Domdidier.
 Bullet, Léon, à Estavayer.
 Quillet, Paul, à St-Aubin.
 Bersier, Joseph, à Estavayer.

District du Lac.

- MM. Haas Edouard, à Morat.
 Fasnacht, Amédée, à Montilier.
 Hafner, Jacques, à Morat.
 Derron, Henri, »
 Friolet, Frédéric, »
 Michaud, Pierre, à Cournillens.

B. — COMMISSION RELEVANT DE LA DIRECTION
 DES CULTES.

CULTE CATHOLIQUE.

**Commission de surveillance des biens du clergé
 catholique.**

- MM. Vaillant, conseiller d'Etat, président.
 Chassot, vicaire-général.
 Perroulaz, ancien chancelier de l'Evêché.
 Renevey, avocat, à Fribourg.
 Ræmy, Aloys, secrétaire.

CULTE PROTESTANT.**1. Commission synodale réformée.**

- M. Haas, Frédéric, à Morat.

**2. Commission centrale administrative des biens
 du clergé réformé.**

- MM. Wuillemin, P.-Abraham.
 Chautems, Daniel.
-

III. DIRECTION DES FINANCES.

Directeur. MM. Weck-Reynold, conseiller d'Etat
Suppléant. Vaillant, Frédéric.
Secrétaire. Piller, Joseph.
Copiste-expéd. Beaud, François.

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire. MM. Emmenegger, Joseph.
Copiste-expéd. Egger, Philippe.

Trésorerie d'Etat.

MM. Muller, Léon, de St.-Sylvestre, trésorier.
 Vonderweid, Henri, receveur-général.
 Kaiser, Adolphe, de Fribourg, 1^{er} sec. comp.
 Dessonnaz, Charles, 2^e secrétaire-comptable.
 Bovet, Joseph, copiste-expéditionnaire
 Savoy, Jean, timbreur provisoire.

Receveurs d'Etat.

Sarine. MM. Monney-Macherel, à Fribourg.
Singine. Auderset, Jean, à Tavel.
Lac. Cressier, Georges, à Morat.
Glâne. Deschenaux, à Romont.
Veveysse. Genoud, Xavier, à Châtel.
Gruyère. Remy, Auguste, à Bulle.
Broye. 1^{er} arrond. MM. Demière, Béat., à Estavayer.
 2^e » Despond, Jos., à Domdidier.

Commissariat général et Enregistrement.

MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur
 de l'enregistrement.
 Bovard, Jean-Louis, secrétaire.
 Stempfél, Joseph, aide.

Commissaires-géomètres.

MM. Bise, Modeste, commissaire-général.
 Chollet, Joseph, à Grolley.
 Perrier, Ferdinand, à Fribourg.

MM. Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.
 Glasson, Joseph, à Bulle.
 Pernet, Jules, à Romont.
 Sudan, Jean, à Fribourg.
 Bise, Alexandre, à Bulle
 Monney, Jean, à Châbles.
 Perrottet, Auguste, à Morat.
 Techtermann, Jules, à Montagny.
 Butty, Joseph, à Estavayer.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Buman, Eugène, à Fribourg.
 Crausaz, Simon, »
 Pillonel, Henri, à Estavayer.
 Mændli, Alphonse, à Cugy.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

1re section. MM. Clerc, Jacques, à Farvagny.
2me » Glasson, Paul, à Fribourg.
 Favre, Philippe, subst.
3me » Kolly, député, au Mouret.

District de la Singine.

MM. Spicher, Christophe, à Tavel.
 Bæriswyl, Jean-Joseph, subst. prov.

District de la Gruyère.

1re section. MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.
 Pittet, Jules, substitut prov.
2de » Thorin, H., à Villars-sous-Mont.
 Robadey, Anselme, substitut.

District de la Glâne.

1re section. MM. Badoud, François, à Romont.
 Forney, Isidore, subst.-prov.
2de » Bosson, Louis, à Rue

District de la Broye.

1re section. MM. Despond, Joseph, à Domdidier.
 Plancherel, Eugène.
2de » Butty, commissaire, à Estavayer.
 Rochat, Antonin, substitut prov.

District du Lac.

MM. Fasnacht, Abraham, à Morat.
Kœrber-Wenger, Rodolphe, substitut.

District de la Veveyse.

MM. Philippona, Etienne à Châtel-St-Denis.
Philippona, Joseph, substitut.

ADMINISTRATION DES SELS ET BOISSONS.

M. Stœcklin, Fortuné, à Fribourg.

**FACTEURS DES SELS ET PERCEPTEURS DES DROITS
DE CONSOMMATION.**

Fribourg, MM. Audergon, Jean-Joseph.
Morat, Scheidegger, Jean.
Romont, Badoud, Jean.
Bulle, Sottas, Joseph, feu Jacques.
Estavayer, Carrard, Louis.

IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Directeur. MM. Théraulaz, A., conseiller d'Etat.
Suppléant. Menoud, Fr.-Xav., »
Secrétaire.
Vérificateur des Comptes. M. Repond, Amédée.

**COMMISSIONS ATTACHÉES A LA DIRECTION
DE L'INTÉRIEUR.**

Commission de l'Hospice cantonal.

MM. Théraulaz, A., conseiller d'Etat, président.
Kilchœr, doyen, vice-président.
Wicky, Rd chanoine de St-Nicolas.
Favre » »
Esseiva, docteur en médecine.
Glasson, juge cantonal.
Monney-Macherel, receveur.
..... secrétaire.

**Commission administrative de l'Hospice des aliénés
de Marsens.**

MM. Théraulaz, A., conseiller d'Etat, président.
Clerc, père, docteur, à Riaz.
Grangier, préfet, à Romont.
Sallin, Rd doyen, à Bulle.
Guinchard, Henri, à Posieux.

Directeur de l'Hospice des aliénés de Marsens.

M. Girard de Cailleux (France).

Econome de l'Hospice des aliénés de Marsens.

M. Chiffelle, Charles,

Secrétaire-comptable de l'Hospice des aliénés de Marsens.

M. Verdon, Joseph.

Commission de l'Industrie et du Commerce.

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
 Gœldlin, François à Fribourg.
 Hartman, Louis, nég. »
 Buman, professeur, »
 Esseiva, Ignace, nég. »
 secrétaire.

Suppléants.

- MM. Jungo, Stéphan, négociant, à Fribourg.
 Perrier, F., ingénieur, »
 Egger, Louis, négociant, »

Commission d'agriculture.

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
 Vonderweid, Alphonse, de Fribourg.
 Diesbach, Alphonse, de Rosières.
 Gottrau, Charles, de Granges.
 Kolly, député, de Treyvaux.
 secrétaire.

Suppléants.

- MM. Frossard, major, à Givisiez.
 Monney, député, à Cournillens.
 Jungo, Aloys, à Guin.

Commission pour l'amélioration de la race chevaline.

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
 Schwarz, Jacques, à Riaz, vice-président.
 Hartmann, Louis, à Fribourg.
 Menoud, Jean, à Romont.
 secrétaire.

Suppléants.

- MM. Bæriswyl, Benjamin, vétérinaire.
 Bocard, Alphonse.
 Brémond, Alfred, à Semsales.
 de Courten, Hector, à Lully.

**Commission pour l'amélioration des races bovine
et porcine.**

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
 Diesbach, Louis, à Fribourg, vice-président.
 Monney, Pierre, à Cournillens
 secrétaire.

Suppléants.

- MM. Musy, Simon, à Grandvillard.
 Stoll, Nicolas, à Salvagny.
 Perrin, Martin, à Semsales.
 Roggo, Nicolas, à Pontels.

INSPECTEUR EN CHEF DES FORÊTS.

- M. Gottrau, Edmond, à Granges.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

- 4^{er} Arrond. MM. Stœcklin, Jules, à Fribourg.
 2^e » Cornaz, Eugène, à Romont.
 3^e » Genoud, Louis, à La Tour.
 4^e » Liechty, Hermann, à Morat.

Vérificateurs des poids et mesures.

1er arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).

- M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.

1er Sous-arrond. (Sarine et Singine).

- M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.

2me Sous arrond. (Broye).

- M. Duc, Louis, à Estavayer.

3me Sous arrond. (Lac).

- M. Lergier, Alfred, à Morat.

2me arrond. (Gruyère, Glâne et Veveyse).

- M. Fessler, Joseph, à Romont.

4me Sous-arrond. (Gruyère).

- M. Jolliet, Alexandre, à Bulle.

5me Sous-arrond. (Glâne).

- M. Fessler, Joseph, à Romont.

6me Sous-arrond. (Veveyse).

- M. Villard, Joseph, à Châtel.

7me Sous-arrond. (Verrerie de Semsales)

- M. Zunkeller, Antoine, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Directeur. MM. Menoud, Fr.-Xav., conseiller d'Etat.
Suppléant. Théraulaz, Alph., »
Secrétaire. Diesbach, Max.

1. Ponts et chaussées.

Inspecteur. MM. Gremaud, Amédée.
Ingénieur-adjoint. Blaser, Samuel.
Secrétaire.

Contrôleurs des routes.

1er arrond.	<i>Singine.</i>	}	MM. Schneuwly, Henri.
	<i>Sarine.</i>		
2e »	<i>Lac.</i>		Fasnacht, Amédée.
3e »	<i>Broye.</i>		Ding, Léon.
4e »	<i>Glâne.</i>		Richoz, commissaire.
5e »	<i>Gruyère.</i>		Maillard, Xavier.
6e »	<i>Veveyse.</i>		Pilloud, Arthur.

M. Riedo, député, surveillant des routes de la contrée de Planfayon, Dirlaret, Chevrilles, etc.

VI. DIRECTION DE LA POLICE.

Directeur. MM. Fournier, conseiller d'Etat.
Suppléant. Techtermann, Arthur.
Secrétaire. Wuilleret, Roger.

Bureau de Police centrale.

Directeur. MM. Fournier, conseiller d'Etat.
Suppléant. Techtermann, Arthur.
Secrétaire. Corpataux, Vincent.
Copiste-planton. Wæber, gendarme.

Commission de santé.

Président. MM. Fournier, conseiller d'Etat, président.
Vice-Président et Secrétaire. Schaller, Jean-Louis, Dr, à Fribourg.

MM. Esseiva, docteur, à Fribourg.
 Boëchat, » »
 Badoud » à Romont.

Commission des vétérinaires.

<i>Broye.</i>	1er cant.	MM.	Bula. Fréd., à Domdidier.
»	2e	»	Fivaz, Ulric, à Estavayer.
<i>Glâne,</i>			Butty, à Romont.
<i>Gruyère,</i>	1er	»	Strebel, fils, à la Tour-de-T.
»	2e	»	Pasquier, P., à Bulle.
»	3e	»	Ruffieux, à La-Roche.
<i>Lac,</i>			Volmer, Ed., fils, à Morat.
<i>Sarine,</i>	1er	»	Bæriswyl, B., à Fribourg.
»	2e	»	Tanner, à Praroman.
<i>Singine,</i>	1er	»	Bertschy, à Christlisberg.
»	2e	»	Strebel, M., père, à Bellevue.
<i>Veveysse,</i>			Strebel, A., fils, à La-Tour.

Commission d'assurances des bâtiments contre l'incendie.

MM. Fournier conseiller d'Etat, président.
 Bise, commissaire-général.
 Esseiva, Ignace, négociant.
 Fraisse, Adolphe, architecte.
 Vonderweid, Joseph, député.
 Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE DES BATIMENTS.

I. ARROND. District de la Sarine.

<i>Taxeur d'arr.</i>	MM	Sudan, commissaire, à Fribourg.
<i>Suppléant.</i>		Crausaz, S., commissaire.
»		Ammann, Eugène, »
<i>Taxeur de district.</i>		Brulhard, Jos., charp., à Fribourg.
»		Meyer, maçon, à Fribourg.
<i>Suppléant.</i>	MM.	Zosso, Antoine, charp., à Fribourg.
»		Nein, Alexandre, à Cottens.
»		Sterroz, entrep., à Fribourg.
»		Winckler, Pierre, charp., à Fribourg.

II. ARROND. District de la Singine et du Lac.

<i>Taxeur d'arr.</i>	MM.	Ammann, E., commissaire à Frib.
<i>Suppléant.</i>		Crausaz, Simon, » »
»		Riedo, juge de paix à Planfayon.
»		Sudan, commissaire, à Fribourg.

Taxeur du district de la Singine. M. Muller, Jos., à Untergehrewyl.

Suppléant. MM. Meyer, Jos., entrep., à Fribourg.
 » Winckler-Weitzel, ch., à Fribourg.
 » Brulhart, Jos., charp., à Fribourg.
 » Fasel, Jean, syndic, de Tavel.

Taxeur du district du Lac. M. Fasnach, Jacob, maçon à Morat.

Suppléant. MM. Spach, à Buchillon.
 » Merlach, D., menuisier, à Morat.
 » Schorr, Gottfried, à Salvagny.

III. ARROND. District de la Broye.

Taxeur d'arr. MM. Monney, J., comm, à Châbles
Suppléant. Devevey, Béat, entrep., à Estavayer.

Taxeur de distrit. Rey. Don., charp., à Aumont.

Suppléant. MM. Roux, juge, à Chatonnaye,
 » Curty, François, à Montagny,
 » Brasey, Tobie, charp., à Font.
 » Jordan, à Domdidier.

IV. ARROND. District de la Glâne et de la Veveyse.

Taxeur d'arr. MM. Richoz, commissaire, à Siviriez.

Suppléant. Genoud, Léon, à Châtel.

Taxeur du district de la Glâne. M. Roux, juge, à Chatonnaye.

Suppléant. MM. Maillard, charp., à Mézières.
 » Deschenaux, Ant., à Ursy.
 » Dschenaux, Nicolas, à Siviriez.
 » Piller, Jos., méc., à Romont.

Taxeur du district de la Veveyse. M. Lambert, Tob., à Châtel.

Suppléant. MM. Chillier, Casimir, à Châtel.
 » Pellet, A., tuilier, à Semsales.
 » Colliard, Baptiste, à Châtel.

V. ARROND. District de la Gruyère.

Taxeur d'arr. MM. Maillard, X., ingénieur, à Bulle.

Suppléant. Gillet, F., député, à Hauterive.
 » Richoz, commissaire, à Siviriez.

Taxeur de district. Boccard, B., à Grandvillard.

» » Jonneret, D., charp., à Bulle.
Suppléant. Gillard, Albert, à Botterens.
 » Duding, Pierre, à Riaz.

Suppléant. MM. Jerly, P.-J., à Pont-la-Ville.
 » Rime, Joseph, père, charpentier,
 à Charmey.
 » Pythoud, Joseph, à Albeuve.

Gendarmerie.

M. Buman, Eugène, commandant.

Maisons pénitentiaires.

MM. Favre, Alph., direct. de la maison de force.
 Fragnière, A., direct. de la maison de correct.
 Schneuwly, chanoine, aumônier catholique.
 Ems, » » »
 Haller, pasteur, aumônier réformé,
 Esseiva, docteur, officier de santé.

Geollers de districts.

M. Huber, Louis, à Fribourg.
 Gendarmerie, à Tavel.
 Gendarmerie, à Bulle.
 Gendarmerie, à Romont.
 Gendarmerie, à Estavayer.
 Gendarmerie, à Morat.
 Gendarmerie, à Châtel.

VII. DIRECTION DE LA GUERRE.

Directeur. MM. Techtermann, Arthur, cons. d'Etat.
Suppléant. Weck-Reynold, L.,
1^{er} Secrétaire. Kollep, Léon, à Fribourg.
2^e » Villard, Louis, à Fribourg.

Commandants d'arrondissements.

MM. Perrier, Ferdinand, colonel.
 Bersier, Auguste, aide.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM. Boccard, Antonin, de Fribourg, préfet.
 Gottrau, Charles, lieutenant de préfet.
 Menetrey, Nicolas, 1^{er} secrétaire.
 Butty, Charles, 2^e secrétaire.

Singine.

- MM. Delpech, Jean, major, de Fribourg, préfet.
 Auderset, Jean, lieutenant de préfet.
 Neuhaus, secrétaire.

Gruyère.

- MM. Blanc, Edouard, de Corbières, préfet.
 Glasson, Auguste, fils, lieutenant de préfet.
 Combaz, Louis, secrétaire.

Veveyse.

- MM. Genoud, Ignace, de Châtel, préfet.
 Genoud-Repond, lieutenant de préfet.
 Philippona, Joseph, secrétaire.

Glâne.

- MM. Grangier, Jules d'Estavayer, préfet.
 Robadey, Louis, lieutenant de préfet.
 Wuilleret, Théodore, secrétaire.

Broye.

- MM. Ducrest, François, de Fribourg, préfet.
 Holz, Philippe, lieutenant de préfet.
 Rattaz, Ferdinand, secrétaire.

Lac.

- MM. Bourqui, Alexis, de Murist, préfet.
 Cressier, Georges, lieutenant de préfet.
 Zurkinden, Théodore, secrétaire.
-

SYNDICS DU CANTON.

(Avec la population d'après le recensement de 1870.)

District de la Sarine. (Population, 22,544.)

Ville de Fribourg	MM. Chollet, Louis	10,904
Arconciel	Bulliard, Louis	334
Autafond	Hayoz, Joseph	92
Autigny	Berset, J. feu Pierre	523
Avry-sur-Matran	Rossier, Etienne	322
Belfaux	Quiot, Etienne	351
Bonnefontaine.	Bongard, Jean-Bapt.	344
Chénens	Ræmy, Joseph	256
Chésalles	Chappuis, P.-J.-Th.	72
Chésoppelloz	Cuennet, Jacques	403
Corserey	Chatagny, Théodore	224
Corjolsens	Dorand, Pierre	60
Corminbœuf	Bochud, Pierre-Jos.	353
Corpataux	Barras, Antoine	327
Cottens	Margueron, J., dép.	369
Cuterwyl	Bramaz, Béat.	98
Ecuwillens	Galley, Antoine	488
Ependes	Mauron, François	323
Essert	Brunisholz, Jean	492
Estavayer-le-Gibloux	Clerc, Antoine	284
Farvagny-le-Grand	Oberson, Pierre	387
Farvagny-le-Petit	Piccand, Joseph	430
Ferpicloz	Risse, Pierre	468
Givisiez	Boccard, Ignace	452
Granges-Paccot	Reyff, Victor	273
Grenilles	Rolle, Vincent feu F.	99
Grolley	Page, Théodore	322
Illens	Clerc, Joseph	48
La Corbaz et Cormagens	Chatton, Joseph	223
Lentigny	Morel, Jacques	347
Lossy et Formangueires	Kæch, François	444
Lovens	Rossier, Jean-Jos.	430
Magnedens	Chappuis, Nicolas	88
Marly-le-Grand	Casteller, Jean	303
Marly-le-Petit	Meyer, Christophe	400
Matran	Corpataux, François	323
Montécu	Brulhard, Louis	47
Montévraz	Wicht, Pierre	273
Neyruz	Dafflon, Nicolas	426

Nierlet	MM. Cuennet, Michel	117
Noréaz	Sauterel Pierre,	466
Oberried	Wicht, Baptiste	149
Onnens	Barbey, feu Pierre	198
Pierrafortscha	Bæriswyl, Louis	199
Ponthaux	Mottaz, Louis	217
Posat	Reynaud, Joseph	105
Posieux	Guinchard, Henri	264
Praroman	Kolly, Jean-Baptiste	370
Prez	Chollet, Auguste	366
Rossens.	Bulliard, Joseph	372
Rueyres-St-Laurent	Page, P., feu Laurent	219
Sales	Mauron, Joseph	160
Senèdes	Spielmann, Pierre	65
Treyvaux	Roulin, Joseph	905
Villars sur-Glâne	Roubaty, Aimé,	405
Villarlod	Perritaz, François	206
Villarsel-le-Gibloux	Michel, Joseph	165
Villarsel-sur-Marly	Bielmann, François	90
Vuisternens-en-Ogoz	Sudan, Bruno,	533
Zénauva	Quetzoud, J., feu J.	70

District de la Singine. (Population, 46,375).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	4,173
Bœsingen	Lentzbourg, Achille	1,333
Brunisried	Ruffieux, Louis	328
Chevrilles, Neuhaus	Lauper, Jean-Joseph	659
Dirlaret	Bächler, Jean-Joseph	930
Guin	Hayoz, Pierre-Joseph	2,984
Heitenried	Aebischer, Pierre	640
Oberschrot	Zbinden, Peter	572
Planfayon	Purro, Pierre	912
Plasselb	Neuhaus, Jean	355
St-Antoine	Brugger, Laurent	1,457
St-Sylvestre	Rotzeta, Nicolas	559
St-Urs	Stritt, Joseph	945
Tavel	Fasel, Jean	745
Tinterin	Marthe, Pierre	358
Ueberstorf	Spicher, François	1,244
Wunnewyl	Schneuwly, Peter	956
Zumholz	Werro, Joseph	223

District de la Broye. (Population, 13,704.)

Aumont	Berchier, Benoît	468
Autavaux	Sansonnens, Pierre	144

Bollion	MM. Chaney, J., fils de P.	156
Bussy	Pamblanc, M., feu N.	250
Châbles	Oulevey, Auguste	304
Chandon	Christan, Théodore	201
Chappelle	Jauquier, Cyprien	418
Châtillon	Lambert, Pierre-Jos.	471
Cheyres	Pillonel, V., fils de F.	357
Cheiry	Nicolet, Bapt., ff. B.	296
Cugy	Chuard, Pierre-Jos.	504
Delley	Delley, Joseph	280
Domdidier	Dubey, Jos., fils de D.	868
Dompierre	Verdon, Basile	538
Estavayer	Chaney, François.	4,537
Fétigny	Vorlet, Xavier	300
Font	Brasey, Jacques	277
Forel	Sansonens, Jean	475
Franex	Maitre, Jules	146
Frasses	Darx, Etienne	144
Les Friques	Rey, Ph., fils d'Henri	75
Gletterens	Guinard, Constantin	269
Granges-de-Vesin	Vollery, Naziance	485
Léchelles	Michel, Théodore	248
Lully	de Courten, Hector	100
Mannens, Grandsivaz	Joye, Lucien	356
Ménières	Corminbœuf, Aug.	269
Montagny-la-Ville.	Joye, Joseph	278
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre, ff. P.	636
Montborget	Losey, Valentin	434
Montbrelloz	Bourdilloud, Hubert	449
Montet	Rohrbasser, Louis	292
Morens	Berchier, Florentin	433
Murist	Duruz, Alfred	280
Nuvilly	Bondallaz, Amédée	380
Portalban	Vacat	452
Praratoud	Bondallaz, Jos. ff. Frs.	85
Prévondavaux	Badoud, Alexandre	434
Rneyres-les-Prés	Dubey, Félix	493
Russy	Guillet, Jn., fils de Jn.	498
St-Aubin	Collaud, J., dit Benot.	580
Seiry	Bise, Joseph	454
Sévaz	Dubey, Nicolas	59
Surpierre	Thierrin, A., fils de J.	245
Vallon	Bæchler, Antoine	452
Vesin	Borgognon, François	204
Villeneuve	Jacob, Cyprien	280

La-Vounaise	MM. Losey, Ferdinand	452
Vuissens	Fasel, Auguste	240
District de la Gruyère. (Population, 19,404).		
Albeuve	Castella, Alexis, cap.	456
Avry-devant-Pont	Gaillard, Joseph	395
Bellegarde	Buchs, Jos.-Christ	728
Botterens	Gillard, Victor,	402
Broc	Mossu, Anselme	435
Bulle	Glasson, Jules	2,273
Cerniat	Bourret, Joseph	610
Charmey	Chapaley, N., ff. F.	1,090
Châtel-sur-Monsalvens	Barras, Jacq.-Alex.	472
Corbières	Blanc, François	240
Crésuz	Ruffieux, J.-Jacques	422
Echarlens	Gremaud, Charles	402
Enney	Dey, Alexandre,	264
Estavannens	Jaquet, Constant	238
Grandvillard	Currat, Henri	507
Gruyères	Rime, Tobie	4,097
Gumeffens	Fragnière, Paul	440
Hauteville	Passaplan, Etienne	485
La-Roche	Théraulaz, Joseph	1,158
La-Tour	Corboz, Louis	755
Le-Pâquier	Vallélian, Silvère	345
Lessoc	Both, Félicien	260
Marsens	Magnin, Jean	424
Maules	Oberson, Pierre	224
Montbovon	Pernet, Simon	366
Morlon	Grandjean, Constant	280
Neirivue	Gremion, N. d. d. Plon.	251
Pont-en-Ogoz	Duriaux, Jacques	204
Pont-la-Ville	Maradan, Jean	386
Riaz	Schwartz, Jacques	566
Romanens	Pittet, François	298
Rueyres-Treyfayes	Monney, Alexandre	218
Sales	Pasquier, Placide	425
Sorens	Gobet, André	722
Vaulruz	Favre, Auguste	673
Villarsbeney	Ruffieux, Constant	83
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	402
Villars-sous-Mont	Thorin, Auguste	404
Villardvolard	Repond, Jacques	262
Vuadens	Progin, François	1,086
Vuippens	Romanens, Théophile	250

District de la Glâne. (Population, 13,175.)

Auboranges	MM. Crausaz, François	161
Berlens	Perroud, Alphonse	185
Blessens	Perriard, Joseph	144
Billens	Jorand, Pierre	196
Bionnens	Gavillet, Théodore	80
Chapelle	Grivel, Victor	140
Châtelard	Roch, Bernard	444
Châtonnaye	Débieux, Auguste	390
Chavannes-les-Forts	Bays, Cl., à la Pierra	318
Chavannes-s.-Orsonnens	Débieux, Joseph	250
Ecasseys	Menoud, Alexandre	83
Ecublens	Maillard, Pierre	135
Eschiens	Monney, Jean-Jos.	61
Esmonts	Grivel, Nicolas	135
Estévenens	Bays, J., dit du Biolé	228
Fuyens	Vauthey, Jacques	74
Gillarens	Dorthe, Joseph	177
Grangettes	Python-Bondallaz, Cl.	178
Hennens	Jorand, Jean-Joseph	152
La-Joux	Menoud, Félicien	418
La-Magne	Menoud, Jacques	101
Le-Saulgy	Conus, Isidore	69
Les Glânes	Jaquet, Jean	108
Lieffrens	Girard, Louis	90
Lussy	Moulet, Jules	255
Macconnens	Kern, Joseph	104
Massonnens	Brayoud, Maurice	404
Mézières	Golliard, Ant.-Joseph	357
Montet	Demierre, Jean,	121
Morlens	Decotterd, Pierre	61
Mossel	Monney, Nicolas	217
Neirigue	Oberson, F., dit Carrard	98
Orsonnens	Page, Théophile, prov.	341
Prez	Cosandey, Théodore	362
Promasens	Ducrest, Romain	204
Romont-Arruffens	Forney-Riche, Jos.	1,911
Rue	Bosson, Louis	452
Siviriez	Richoz, J.-B., com.	404
Sommentier	Roullier, P., fils de C.	244
Torny-le-Grand	Bugnon, F., fils de J.	302
Torny-le-Petit et Middel	Péclat, Joseph	331
Ursy	Deschenaux, A., dép.	193

Vauderens	MM. Richoz, Jean	259
Villageaux	Pache, Nicolas	58
Villaraboud	Donzallaz, Joseph	345
Villaranon	Maillard, Max.	402
Villargiroud	Berset, Pierre-Jos.	160
Villarimboud	Renevey, Narcisse	340
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	209
Villariaz	Gret, Jean-Joseph	195
Villaz-St-Pierre	Blanc, Ant.	346
Vuarmarens	Dutoit, Pierre	206
Vuisternens-d.-Romont	Menoud, Claude	345

District de la Veveysse. (Population, 7,855).

Attalens	MM. Monnard, Pierre	970
Bossonnens	Musy, Michel	331
Bouloz	Dénervaud, Placide	263
Besencens	Vial, J., d. du Tremy	176
Châtel-St-Denis	Chaperon, Denis	2,326
Fiaugères	Esseiva, Jean, député	295
Granges	Gabriel, François	305
Grattavache	Grandjean, A. fils de F.	165
Le-Crêt	Pittet, François	448
La-Rougève	Sonney, François	79
Pont	Ducrest, Antoine	450
Porsel	Barbey, François	357
Progens	Gobet, Gaspard	247
Remaufens	Tache, M., fils de J.	434
Semsaies	Perrin, J., dit à Nina	848
St-Martin	Molleyres, François	461

District du Lac. (Population, 14,840).

Agrimoine	MM. Mæder, Hans, fils de S.	184
Barberèche	Zurich, Ernest	444
Petit-Bœsingen	Hayoz, J. feu J.	299
Buchillon	Lehmann, Johann	195
Chandossel	Bochud, Chrysostôme	148
Champagny	Mœri, Johann	210
Charmey (Galmitz)	Bula, Jacob	384
Châtel (Burg)	Burla, Rodolphe	207
Chiètres	Tschachtly, Peter	1,119
Cordast	Rigolet, Joseph	359
Gros-Cormondes	Auderset, Jean	415
Petit-Cormondes	Duby, Jacques	86
Corsalettes	Singy, Ferdinand	99

Cormérod	MM. Berset, Josué	457
Courgevaulx, Coussiberlé	Wuillemin, D.-F.	384
Courtaman	Folly, Peter	449
Courlevon	Helfer, Daniel	211
Cournillens	Molliet, Jacques, fils	282
Courtepin	Meuwly, Jean	192
Courtion	Progin, Edouard	229
Cressier	Hayoz, Pierre-Jos.	371
Freschels	Kramer, Jacob	283
Jentes	Benniger, Jacob	238.
Gros et P. Guschelmuth	Bürgy, Gaspard	202
Hauteville	Gaberel, Jacques	477
Liebistorf	Kilchoer, Benoît	347
Lourtens	Helfer, Franz	499
Meyriez et Greng	Girard, David	269
Misery	Kolly, Denis	498
Montilier	Haas, Edouard	491
Monterchu	Haas, Nicolas	409
Morat	Fasnacht, F., avocat	2,328
Ormev	Meyer, J., ff. Pierre	426
Ried	Etter, Peter, ff. Peter	635
Salvagny	Vacat	376
Villarepos	Folly, Xavier, ff. Jos.	325
Bas-Vully	Derron, Samuel	1,068
Haut-Vully	Javet, Jean, ff. Daniel	650
Wallenbuch	Siffert, Jacq., ff. J.-L.	83
Wallenried	Mory, Etienne	249

Total de la population du canton : 440,897.

Pouvoir judiciaire.

TRIBUNAL CANTONAL.

- MM. Gottrau, Pierre, de Fribourg, président.
 Musard, Philibert, d'Estavayer.
 Glasson, Charles, de Bulle.
 Esseiva, Pierre, de Fribourg.
 Déglise, Nicolas, à Châtel.
 Weck, Charles, d'Onnens.

- MM. Reynold, Philippe, de Fribourg.
 Huber, Adolphe, de Morat.
 • Castella, Théodore, à Fribourg.
 Chaperon, Jean, greffier.
 Egger, Ulrich, huissier.

Suppléants.

- MM. Perroud, Tobie, de Châtel-St-Denis.
 Clerc, président, de Riaz.
 Chaney, François, d'Estavayer.
 Gerbex, Charles, à Fribourg.
 Grand, Louis, à Romont.
 Vuilleret, Fortuné, à Fribourg.
 Vonderweid, Joseph, à Fribourg.
 Comte, Etienne, notaire, à Fribourg.
 Duvillard, Nicolas, à Bulle.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

- MM. Esseiva, Ignace, négociant, à Fribourg,
 président.
 Kæser, Jean, négociant, à Fribourg, juge.
 Rætz, Joseph, à Fribourg, »
 Genoud-Colliard, à Châtel-St-Denis, »
 Techtermann, Edouard, à Fribourg, »
 Gendre, Paul, greffier.
 Gougler, Simon, huissier.

Suppléants.

- MM. Dupraz, négociant, à Rue.
 Egger, Antoine, à Fribourg.
 Gardian, Jean, à Estavayer.
 Wicky, Jean-Edouard, à Fribourg.
 Cornuz, Eugène, fils, à Morat.
 Geinoz, Olivier, à Bulle.
 Vuichard, Isidore, à Fribourg.
 Hartmann, Aloys, à Fribourg.
 Fragnière, Laurent, »
 Meyer Kaiser, nég., »

TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS.

*I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Sarne.*

- MM. Clerc, Cyprien, président.
 Ræmy, Louis, d'Agay, vice-président.

- MM. Gerbex, Charles, à Fribourg.
 Corpataux, François, à Matran.
 Cottrau Charles, de Granges.
 Wuilleret, Alexandre, greffier.

Suppléants.

- MM. Reyff, Victor, de Fribourg.
 Berset, Pierre, notaire, à Autigny.
 Bossy, Aloys, à Fribourg.
 Guinchard, aubergiste, à Posieux.

II. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Singine.*

- MM. Wuilleret, F., notaire, de Fribourg, président.
 Appenthel, Ant., de Fribourg, vice-président.
 Chollet, Victor, à Menziswyl.
 Jungo, Pierre, de Guin.
 Jenny, Philippe, d'Alterswyl, à Zumstein.
 Neuhaus, Pierre, greffier.

Suppléants.

- MM. Spicher, Christophe, contrôleur, à Tavel.
 Werro député, à Ræsch.
 Nosberger, Philippe, à St-Antoine.
 Schmutz, Joseph, à Hochstettlen.

III. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Gruyère.*

- MM. Morard, Louis, président.
 Musy, Pierre, à Bulle, vice-président.
 Bapst, Hercule, de La-Roche.
 Deschenaux, Jules, d'Echarlens.
 Gillet, Jean, à Montbovon.
 Favre, Pierre, à Bullé, greffier.

Suppléants.

- MM. Glasson, Auguste, à Bulle.
 Ecoffey, Joseph, à Rueyres-Treyfayes.
 Peyraud, Léopold, à Bulle.
 Grandjean, Constant, à Morlon.

IV. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.*

- MM. Hafner, Jacq.-Ferd., à Morat, président.
 Roggen, Maurice, à Morat, président.
 Derron, Jean, à Morat.

- MM. Folly, Pierre, à Courtaman.
 Helfer, Daniel, à Courlevon.
 Friolet, Frédéric, greffier.

Suppléants.

- MM. Noyer, Samuel, à Nant.
 Tschachtli, Pierre, à Chiètres.
 Brun, Auguste, à Morat.
 Progin, Edouard, à Courtion.

V. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Glâne.*

- MM. Grand, Louis, à Romont, président.
 Ruffieux, Louis, à Romont, vice-président.
 Roux, Pierre, de Chatonnaye.
 Menoud, Jacques, de La-Magne.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Chatton, Isidore greffier.

Suppléants.

- MM. Menetrey, Auguste, à Romont.
 Ayer, Joseph, à Romont.
 Raboud, François, à Villaz-St-Pierre.
 Simon, Isidore, à Siviriez.

VI. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Broye.*

- MM. Chaney, François, à Estavayer, président.
 Butty, Joseph, à Estavayer, vice-président.
 Renevey, Xavier, à Fétigny.
 Ding, Léon, de Nuvilly.
 Bullet, Léon, à Estavayer.
 Marmier, Laurent, greffier.

Suppléants.

- MM. Monney, Jean-Joseph, à Châbles.
 Gardian, Jean, à Estavayer.
 Dessibourg, Antoine, à St-Aubin.
 Brasey, Pierre, à Estavayer.

VII. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Veveyse.*

- MM. Liaudat, Alfred, notaire, à Châtel, président.
 Savoye, Jeannet, d'Attalens, vice-président.
 Esseiva, Pierre, à Fiaugères.

MM. Perrin, Martin, de Semsales.
 Pilloud, François, de Châtel.
 Genoud, Alfred, greffier.

Suppléants.

MM. Genoud, Célestin, à Châtel-St-Denis.
 Bochud, Joseph, à Bossonnens.
 Pilloud, Jean, de la Pontille.
 Jonneret, Jean, au Bourg.

Cour d'Assises — 1er ressort.

Président. MM. Grand, Louis, à Romont.
Suppléant. Perroud, Tobie, à Châtel.

2me ressort.

Président. MM. Clerc, Cyprien, à Fribourg.
Suppléant. Chaney, François, à Estavayer.

3me ressort.

Président. MM. Hafner, avocat, à Morat.
Suppléant. Appenthel, Ant., à Brunisberg.

JUSTICE DE PAIX.

Arrondissement de la Sarine.

1er cercle. Chef-lieu : Farvagny.

Juge de paix. MM. Moullet, Pierre, de Posat.
1er assesseur. Chappuis, J., de Magnedens.
2e » Michel, Joseph, à Villarlod.
Suppléants. Macheret, Ant., à Vuisternens-
 en-Ogoz.
 Piccand, Jos., au Petit-Farvagny.
Greffier. Vacat.
Huissiers. Bourqui, Ch., de Farvagny.
 Nissille, Pierre, »

2me cercle. Chef-lieu : Prez.

Juge de paix. M. Morel, Jacques, de Lentigny.
1er assesseur. Rossier, Maurice, à Lovens.
2e » Chollet, Auguste, à Prez.
Suppléants. Dafflon, Jacques, à Neyruz.
 Rossier, Jean-Jos., de Lovens.
Greffier. Berset, notaire, à Autigny.
Huissier. Chappuis, Alphonse, à Onnens.

3me cercle. Chef-lieu Belfaux.

<i>Juge de Paix.</i>	MM. Gendre-Limat, N., à Belfaux.
<i>1er assesseur.</i>	Hayoz Joseph, d'Autafond.
<i>2e »</i>	Frossard, major, à Givisiez.
<i>Suppléants.</i>	Bochud, Jean-Joseph. Kæch, François, à Lossy.
<i>Greffier.</i>	Bürgy, Jacques, notaire.
<i>Huissier.</i>	Perriard, Albert.

4me cercle. Chef-lieu : Fribourg.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gendre, Frédéric, député.
<i>1er assesseur.</i>	Vonderweid, Ch.-Aug
<i>2e »</i>	Piller, Ernest, à Fribourg.
<i>Suppléants.</i>	Vonderweid, Jos., à Fribourg. Devevey, Béat, »
<i>Greffier.</i>	Bourqui, Louis, notaire.
<i>Huissiers.</i>	Audergon, Joseph. Grollimond, Joseph. Corpataux, Jean.

5me cercle. Chef-lieu : Le Mouret.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bulliard, Nicolas, d'Arconciel.
<i>1er assesseur.</i>	Kolly, J.-B., de Praroman.
<i>2e »</i>	Roullin, syndic, de Treyvaux.
<i>Suppléants.</i>	Roubaty, J.-B., de Praroman. Bongard, Joseph.
<i>Greffier.</i>	Vacat.
<i>Huissier.</i>	Brulhard, Louis, à Montécu.

Arrondissement de la Singine.*1er cercle. Chef-lieu : Dirlaret.*

<i>Juge de paix.</i>	MM. Riedo, député, à Planfayon
<i>1er assesseur.</i>	Zehren, Jean à Plasselb
<i>2e »</i>	Ræmy, Jos., à Planfayon.
<i>Suppléants.</i>	Bæchler, J.-Joseph, à Dirlaret. Lauper, J.-Jos., à Chevrilles.
<i>Greffier.</i>	Birbaum, Jos., à Fribourg, prov.
<i>Huissiers.</i>	Andrey, Christ., à Planfayon. Buntschu, J.-J., à Dirlaret.

2me cercle. Chef-lieu : Tavel.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Uldry, Jean, à Rohr.
<i>1er assesseur.</i>	Stritt, Joseph, à St-Ours.
<i>2e »</i>	Sturny, Jacob, à Lehwyf.

Suppléants. MM. Fasel, Jean, à Tavel.
Ackermann, J.-Jos., à Schwenni.
Greffier. Wæber, Jos., à Galtern, prov.
Huissiers. Burry, Guillaume, à Gerewyl.
Birbaum, Peter, à Tavel.
Bumann, Jn.-Pierre, à Fribourg.

3me cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Juge de paix. MM. Schneuwly, P., à Wunnewyl.
1er assesseur. Bæriswyl, Jacq., anc. régent.
2e » Bertschy, Meinrad, à Guin.
Suppléants. Boschung, Ulrich.
Wæber, Jean, à Schmitten.
Greffier. Comte, Etienne, notaire.
Huissier. Bürgy, Joseph, à Schmitten.

Arrondissement de la Gruyère.

1er cercle. Chef-lieu : Gruyères.

Juge de paix. MM. Jaquet, Cyprien, à Estavanens.
1er assesseur. Murith, Nicolas, à Gruyères.
2e » Mossu, Anselme, à Broc.
Suppléants. Geinoz, Nicolas, à Enney.
Vallélian, Silv., au Pasquier.
Greffier. Blanc, B., de Corbières.
Huissier. Gremion, Lucien.

2me cercle. Chef-lieu : Charmey.

Juge de paix. MM. Ruffieux, syndic., de Crésuz.
1er assesseur Buchs, J., cap., à Bellegarde
2e » Meyer, Cyprien, à Cerniat.
Suppléants. Rime, François, à Charmey.
Niquille, François, »
Greffier. Burtscher, Peter, »
Huissiers. Fragnière, Joseph.
Schouwey, Denis, à Bellegarde.

3me cercle. Chef-lieu : Bulle.

Juge de paix. MM. Schwarz, Jacques, à Riatz.
1er assesseur. Einard, J., à Bulle.
2e » Grandjean, Const., à Morlon.
Suppléants. Glasson, Xavier, à Bulle.
Morand, Jules, à La-Tour.
Greffier. Dupré, Jules, notaire.
Huissiers. Dupasquier. Jean-Joseph.
Blanc, Charles, à Bulle.
Corboud, Joseph, à La-Tour.
Remy, Placide, à Bulle.

4me cercle. Chef-lieu : Vuippens.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Magnin, Jean, à Marsens.
<i>1er assesseur</i>	Grénaud, Charles, à Echarlens.
<i>2e »</i>	Dupré, Martin, à Gumezens
<i>Suppléants.</i>	Philippona, Hub., à Vuippens.
	Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
<i>Greffier.</i>	Toffel, Xavier, à Bulle, prov.
<i>Huissier.</i>	Sottaz, Fr., d'Avry-dev.-Pont.

5me cercle. Chef-lieu : La-Roche.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Tinguely, A., à La-Roche.
<i>1er assesseur.</i>	Yerly, Jean, à Pont-la-Ville.
<i>2e »</i>	Théraulaz, J., à La-Roche.
<i>Suppléants.</i>	Jaquet, Pierre, à Villardvolard.
	Delatenaz, Elie, à Botterens.
<i>Greffier.</i>	Brodard, Aloys, à La-Roche.
<i>Huissiers.</i>	Lehmann, Jean-Joseph.
	Blanc, Louis, à Corbières.

6me cercle. Chef-lieu : Vaulruz.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Favre, Auguste, à Vaulruz.
<i>1er assesseur.</i>	Pasquier, Fr., à Maules.
<i>2e »</i>	Moret, Louis, à Vuadens.
<i>Suppléants.</i>	Seydoux, Claude, de Sâles.
	Chollet, Casimir, à Vaulruz.
<i>Greffier.</i>	Dupré, J., not., à Bulle.
<i>Huissier.</i>	Bourguenoud, Nicolas.

7me cercle. Chef-lieu : Albeuve.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Castella, Alexis, à Albeuve.
<i>1er assesseur.</i>	Duvoy, Louis, de Lessoc.
<i>2e »</i>	Thorin, Aug., à Villars-s-Mont.
<i>Suppléants.</i>	Musy, Alex., de Grandvillard.
	Grangier, Placide, à Montbovon.
<i>Greffier.</i>	Duvoy, Louis, prov.
<i>Huissier.</i>	Geinoz, Hyacinthe, de Neirivue.

Arrondissement du Lac.*1er cercle. Chef-lieu : Cournillens.*

<i>Juge de paix.</i>	MM. Michaud, Etienne, à Villarepos
<i>1er assesseur.</i>	Monney, Pierre, fils, à Cournillens.
<i>2e »</i>	Berset, Josué, à Cormérod.
<i>Suppléants.</i>	Mory, Théod., à Wallenried.
	Progin, Edouard, à Courtion.

Greffier. MM. Fasnacht, Edouard, prov.
Huissier. Monney, Joseph, à Cournillens.

2me cercle. Chef-lieu : Morat.

Juge de paix. MM. Engelhart, Oscar, à Morat.
1er assesseur. Gaberel, Jacob, à Altavilla.
2e » Willemin, Jean-David.
Suppléants Roggen, Alfred, à Morat.
 Brun, Auguste, à Morat

Greffier. Fasnach, Améd., à Montilier.
Huissiers. Eggimann, Abraham, à Morat.
 Fasnach, Abraham, à Morat.
 Haas, Samuel, à Morat.

3me cercle. Chef-lieu : Chiètres.

Juge de paix. MM. Hurni, B., père, à Freschels.
1er assesseur Moery, Jacob, à Champagny.
2e » Kaltenrieder, J., à Chiètres.
Suppléants Johner, Jean, à Chiètres.
 Kramer, Jacob, à Freschels.
Greffier. Bula, J.-Frédéric, à Chiètres.
Huissier. Forster, Samuel, »

4me cercle. Chef-lieu : Praz.

Juge de paix. MM. de Roulet, Henri, à Mur.
1er assesseur. Derron, Samuel, à Motier.
2e » Chautems, J., syndic à Motier.
Suppléants. Noyer, Auguste, à Nant
 Cressier, Jules, à Mur.
Greffier. Burnier, Henri, à Praz.
Huissier. Clerc, Jean, à Praz.

5me cercle. Chef-lieu : Cormondes.

Juge de paix. MM. Egger, J.-Ant., à Guschelmuth.
1er assesseur. Hayoz, Jean, au Petit-Bœsingen.
2e » Perler, J.-J., à Cormondes.
Suppléants. Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
 Vacat.
Greffier Shorro, Rod., à Liebistorf, prov.
Huissier Folly, Jean, à Courtaman.

Arrondissement de la Broye

1er cercle. Chef-lieu : Dompierre.

Juge de paix. MM. Dubey, Joseph, à Domdidier.
1er assesseur. MM. Dubey, Antoine, à Gletterens.
2e » Rime, S., à Montagny-les-Mts.

Suppléants. MM. Godel, Florent., à Domdidier.
 Gisler, Pierre, à Dompierre
Greffier. Pauchard, Aug., à Russy.
Huissiers. Progin, Eugène, à Léchelles.
 Musy, Pierre, à Dompierre.
 Jordan, Paul, à Domdidier.

2me cercle. Chef-lieu : Estavayer.

Juge de paix. MM. Ellgas, Bonaventure, à Estavayer.
1er assesseur. Pamblanc, Maurice, à Bussy.
2e » Devevey, Alex., à Estavayer.
Suppléants. Rapo, Eugène, de Cheyres.
 Holz, Philippe, à Estavayer.
Greffier. Bersier, Jos., not., à Estavayer.
Huissiers. Lenweiter, Ernest, à Estavayer.
 Tache, Joseph, à Estavayer.
 Bonny, Louis, »

3me cercle. Chef-lieu : Vesin.

Juge de paix. MM. Bondallaz, major, à Nuvilly.
1er assesseur. Maître, H.-J., à Franex.
2e » Corminbœuf, X., à Ménières.
Suppléants. Bise, Joseph, à Cugy.
 Losey, Val., à Montborget.
Greffier. Glardon, Joseph, à Cugy.
Huissiers. Baudin, J.-J., de Vesin.
 Broye, Célestin, à Nuvilly.

4me cercle Chef-lieu : Surpierre.

Juge de paix MM. Andrey, François, à Coumin.
1er assesseur Fasel, Antoine, à Vuissens
2e » Torche, Olivier, de Cheiry.
Suppléants. Ballif, Joseph, de Villeneuve.
 Jacob, Cyprien, »
Greffier. Andrey, Philippe, à Coumin.
Huissiers. Thierrin, Bapt, de Praratoud.
 Pittet, Auguste, à Cheiry.

Arrondissement de la Glâne.

1er cercle. Chef-lieu : Villaz-St-Pierre.

Juge de paix. MM. Gillon, Flor, à Chatonnaye
1er assesseur. Brayoud, M., à Massonens.
2e » Berset, Fr, à Villarsiviriaux.
Suppléants. Moulet, Jules, à Lussy.
 Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
Greffier. Nicolet, Jacq., à Villarimboud.

Huissiers. MM. Humbert, Isid., à Chatonnaye.
Delferard, J., à Chavannes-s.-O.

2me cercle. Chef-lieu: Romont.

Juge de paix. MM. Forney-Riche, à Romont.
1er assesseur. Richoz, -J.-Bapt., à Siviriez.
2e » Dévaud, Hubert, à Romont.
Suppléants. Comte, Jean, »
Clerc, Jacques, à Vuisternens
Greffier. Gobet, Jean, à Romont.
Huissiers. Bays, Joseph, »
Davet, Joseph, »
Cornu, Macherel, »

3me cercle. Chef-lieu: Rue.

Juge de paix. MM. Deschenaux, Antoine, député.
1er assesseur. Bosson, Louis, à Rue.
2e » Perriard, Joseph, à Blessens.
Suppléants. Conus, Jean, à Rue.
Decotterd, Pierre, à Morlens.
Greffier. Conus, Jean, de Vuarmarens.
Huissiers. Prélaz, Jean, fils, à Rue.
Bosson, Xavier, »
Chatton, Jean, »

Arrondissement de la Veveyse.

1er cercle. Chef-lieu: Semsales.

Juge de paix. MM. Suchet, François, à Semsales.
1er assesseur. Suard, Pierre, »
2e » Perrin, Joseph »
Suppléants. Currat, Nicolas, du Crêt.
Grivet, Pierre, à Semsales.
Greffier. Gaudard, Alphonse.
Huissiers. Perrin, François, à Semsales.
Genoud, Jean, à Châtel.

2me cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Juge de paix. MM. Waldmeyer, Denis, à Châtel.
1er assesseur. Monnard, Pierre, à Attalens.
2e » Pilloud, Jacq. ff, Denis, à Châtel.
Suppléants. Chaperon, Denis, »
Greffier. Jonneret, Placide, »
Huissiers. Vauthe, Fr., à Remaufens.
Marilley, Aug., à Remaufens.
Cardinaux, Tobie, à Châtel.
Pilloud, Jean, »

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC.

CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Conseil d'administration.

- MM. Repond, commandant, à Fribourg.
 Renevey, avocat, à Fribourg, vice-président.
 Deschenaux, receveur, à Romont.
 Kæser, Jean, à Fribourg.
 Gottrau, Pierre, à Fribourg.

Direction.

- MM. Louis, Grivel, directeur.
 Aeby, Stanislas, caissier.
 Biady, teneur de livres.

Agences dans le canton.

- MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
 Philipona, Etienne, contrôleur, à Châtel.
 Conus, Jean, notaire, à Romont.
 Despond, Joseph, contrôleur, à Domdidier.

Sous-agents.

- MM. Wuilleret, Fortuné, président, à Tavel.
 Moullet, Pierre, juge de paix, à Posat.

BANQUE CANTONALE.

Conseil d'administration.

- MM. Andrey, Joseph, directeur.
 Esseiva, Ignace.
 Aug. Gœldlin.
 Kæch, F., caissier (avec voix consultative).

Conseil de surveillance.

- MM. Weck-Reynold, direct. des Finances, président.
 Vonderweid-d'Affry.
 Wicky, Jean-Edouard.
 Chollet, Joseph, commissaire.

MM. Landerset, Louis.
Egger, Xavier, notaire.

Censeurs.

MM. Muller, chef de la Trésorerie d'Etat.
Vicarino, François, négociant.

Agences dans le canton.

MM. Burgisser, Gabriel, à Bulle.
Marmier, avocat, à Estavayer.
Joye, Jean-Nicolas, à Montagny.
Clément, Philippe, à Romont.
Mossier, Louis, à Châtel.
Perritaz, Alex., sous-agent pour le Gibloux.
Fasnacht, Edouard, à Morat.
Dupraz, Alex., à Rue.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE.

Conseil de surveillance.

MM. Clerc, Cyprien, président.
Vonderweid, Alphonse, vice-président.
Glasson, Charles.
Diesbach, Alphonse.
Le Directeur des Finances.
Goeldlin, François.
Esseiva, Ignace.
Répond, député.
Castella, Théodore.
Hartmann, Jean.
Weck, Hypolite.
Andrey, Joseph, Directeur.
Egger, Louis, cons. communal.
Sudan, commissaire.
Berguer, Fidèle.

Direction.

MM. Vicarino, Frédéric, directeur.
Chollet, Joseph, commissaire, administrateur.
Gerbex, Charles, administrateur.
Hartmann, Jules, caissier.
Bielmann, Lucien, secrétaire, 1^{er} teneur de livres.
Gougain, Pierre, 2^e »
Kern, Auguste, aide.

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL.

SARINE. Loffing, Antoine, à Fribourg. — Grandjean, Philibert, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Dafflon, Jacques, à Neyruz. — Favre, Louis, à Ecuwillens. — Rossier, Maurice, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Bovet, Joseph, à Onnens. — Chollet, Auguste, à Prez. — Schroetter, Albert, à Grolley. — Emery, Constant, à Belfaux. — Bossy, J., père, à la Chassotte. — Kuenlin, Pierre, à Marly. — Kolly, Jean-Baptiste, à Praroman. — Mauron, François, à Ependes. — Buillard, Nicolas, à Arconciel. — Challande, Joseph, à Treyvaux. — Grand, Emile, à Rossens. — Jolion, Udalric, à Farvagny-le-Grand. — Favre, Alexandre, à Estavayer-le-Gibloux. — Marchon, anc. syndic, à Vuisternens-en-Ogoz.

SINGINE. Auderset, Jean, à Tavel. — Stucky, Jean, à Guin. — Schaller, Jean, à Bessingen. — Froehler, Jacq., à Wünnenwyl. — Spicher, François, à Uberstorf. — Wohlhauser, régent, à Heitenried. — Holz, Stephan, à Dirlaret. — Blanchard, Nicolas, à Chevrières. — Buntschu, Christ, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean-Joseph, à Plasselb. — Brugger, Joseph, à Planfayon.

GRUYÈRE. Musy, Pierre, à Bulle. — Gremaud, Félicien, à Riaz. — Desche-
naux, Jules, à Echarlens. — Philipona, Hubert, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Moullet, Charles, à Avry-dev.-Pont. — Maradan, Jean, à Pont-la-Ville. — Brodard, secr. communal, à La-Roche. — Magnin, Joseph, à Hauteville. — Blanc, Louis, à Corbières. — Jaquet, ancien syndic, à Villardvolard. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Jean-Jacques, à Crésuz. — Meyer, Cyprien, à Cerniat. — Niquille, François, à Charmey. — Schouvey, Joseph, à Bellegarde. — Mossu, Anselme, à Broc. — Gremion, Nicolas, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Thorin, Auguste, à Villars-sous-Mont. — Desbieux, Etienne, à Neirivue. — Combaz, Pierre, à Albeuve. — Robadey, Séverin, à Lessoc. — Gillet, Jean, à Montbovon. — Grandjean, Constant, à Morlon. — Corboz, Louis, à La Tour-de-Trême. — Gremaud, Xavier, à Vuadens. — Roulin, Joseph, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Roggen, Maurice, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Bula, Jean-Joseph, à Chiètres. — Hug, Adolphe, à Buchillon. — Folly, Xavier, à Villarepos. — Wicht, Cyrille, à Courtion. — Progin, Marcel, à Barberêche. — Vonlanthen, anc. instit., à Cormondes. — Bise, Joseph, à Cressier.

BROYE. Holz, Philippe, à Estavayer. — Vésy, Julien, à Montbrelloz. — Maître, Jules, à Rueyres-les-Prés. — Plancherel, Julien, à Bussy. — Glardon, Joseph, à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Pierre, à Fétigny. — Corminbœuf, Xavier, à Ménières. — Ding, Léon, à Nuilly. — Burgisser, Vincent, à Murist. — Biétry, Jean, à Cheyres. — Brasey, Jules, à Font. — Duc, Théodore, à Lully. — Corboud, Tobie, à Surpierre. — Fasel, Auguste, à Vuissens.

— Renevey, Joseph, à Mannens. — Francey, fils de Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Verdon, Basile, à Dompierre. — Despond, Joseph, à Domidier. — Dessibourg, Antoine, à St-Aubin. — Rey, fils d'Alexandre, à Carignan. — Dubey, Antoine, à Gletterens. — Delley, Jean, à Delley. — Volery, Thomas, à Aumont.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Péclat, Joseph, à Middel. — Dougoud, Jean, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Chatonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Raboud, François, à Villaz-St-Pierre. — Page, Théophile, à Orsonnens. — Raboud, Antoine feu Jean, à Villarsviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Ecuyer, Georges, à Berlens. — Roch, Jacques, au Châtelard. — Pittet, Joseph, à Grangettes. — Oberson, Tobie, à Vuisternens-devant-Romont. — Dupasquier, Antoine, à Villaraboud. — Demière, Jean-Baptiste, à Mézières. — Thierrin, Eugène, à Billens. — Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez. — Tinguely, Tobie, à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens.

VEVEYSE. Jonneret, Jean, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Jeannet, à Attalens. — Tache, Jean-Joseph, à Remauffens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauteur, Jean-Félicien, à Fiaugères. — Cochard, Joseph, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crêt.

TARIF DES POSTES.

La taxe pour le transport par la poste des LETTRES échangées à l'INTÉRIEUR de la Suisse est fixée comme suit :

Rayon local : 5 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 15 grammes ou au-dessous, et 10 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 15 à 250 grammes.

Il est perçu le double pour les lettres NON-AFFRANCHIES.

En dehors du rayon local : 10 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 15 grammes ou au-dessous, et 20 cent. par lettre AFFRANCHIE pesant plus de 15 grammes.

Comme pour le rayon local, les lettres NON-AFFRANCHIES coûtent le double.

NB. Les lettres peuvent être RECOMMANDÉES moyennant 20 centimes en sus de la taxe ordinaire.

Cartes-correspondance : — Simple, 5 cent. ; — double, 10 cent.

Echantillons : Jusqu'à 50 grammes, 5 cent. pour toute la Suisse ; — de 50 à 250 grammes, 10 cent. ; — de 250 à 500 grammes, 15 cent.

Imprimés : Jusqu'à 50 grammes, 2 cent. ; — de 50 à 250 grammes, 5 cent. ; — de 250 à 500 grammes, 10 cent. ; — de 500 à 1000 grammes, 15 cent.

Papiers d'affaires : Par 100 grammes 5 cent. — Le poids maximum admis est de 1000 grammes.

Articles de messagerie : Jusqu'à 5 kilogrammes, pour le RAYON LOCAL, soit 25 kilomètres, 20 cent. jusqu'à la valeur de 100 fr. — Pour les distances au-delà de ce rayon (pour toute la Suisse), 40 cent.

NB. A partir de 5 jusqu'à 60 kilogrammes, la taxe va en progressant.

Mandats de poste : Un mandat de poste pour l'intérieur de la Suisse :

de 100 fr. coûte	30 cent.,	de 200 fr. coûte	40 cent.,
300 »	50 »	400 »	60 »
500 »	70 »	600 »	80 »
700 »	90 »	800 »	1»— »
900 »	1»10 »	1000 »	1»20 »

NB. Le maximum d'un mandat télégramme est de 300 fr. Le maximum d'un mandat d'encaissement est de 1000 fr., et la taxe, de 50 cent.

Envois à l'étranger : Une lettre AFFRANCHIE coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, et une lettre NON-AFFRANCHIE, 50 centimes.

CARTE-CORRESPONDANCE pour ces mêmes pays, 10 cent.

IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, ÉCHANTILLONS, etc., 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 1000 grammes.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger :

France, (maximum)	300 fr., 20 cent. par chaque 10 fr.
Angleterre, »	10 liv. st., 20 cent. par chaque 10 fr.
Amérique, »	257 fr., 50 cent. » »
Belgique »	500 fr., 25 cent. par chaque 25 fr.
Italie, »	1000 fr., 10 cent. » 10 fr.
Allemagne »	300 marcs, 50 cent. jusqu'à 80 marcs, etc. — Le maximum des mandats-télégrammes pour ce pays est de 200 fr.
Autriche »	187 fr. 50 cent., 50 cent. jusqu'à 93 fr. fr. 75 et 75 cent. au-dessus.

Les bureaux sont ouverts, pendant la semaine, en été de 7 heures du matin à 8 heures du soir, et en hiver de 8 heures du matin à 8 heures du soir. — Le bureau de la succursale est fermé de midi à 1 heure.

Le bureau principal est fermé le dimanche depuis 7 heures en été et depuis 8 heures du matin en hiver jusqu'à 10 heures; depuis midi jusqu'à 3 heures et définitivement depuis 5 heures du soir.

La succursale est fermée le dimanche de 9 heures du matin à 1 heure, et définitivement depuis 3 heures du soir.





AGRICULTURE.

De la conduite à tenir par le cultivateur
qui veut prospérer.



Le succès de toute entreprise dépend des qualités qu'on apporte à la diriger. Les qualités nécessaires à une bonne direction sont, d'abord, de posséder un degré d'instruction suffisant, soit l'intelligence capable de maîtriser tous les ressorts qui font mouvoir l'exploitation entreprise. Il faut y joindre l'amour du travail, l'activité et la persévérance dans la poursuite de son œuvre, une certaine décision dans le caractère, et par-dessus tout, une conduite régulière et une sévère économie.

Tels sont les principes qui doivent, en général, former la base de toute carrière embrassée. Ces principes sont également, et peut-être à plus forte raison, applicables à la profession agricole. Je vais examiner cette application en parcourant les diverses phases de la carrière agricole et en montrant, soit les points principaux sur lesquels doit s'appuyer le cultivateur, soit le côté faible de la situation, ou, si on le veut, les écueils qu'il a à éviter.

J'ai parlé de l'instruction nécessaire à toute carrière que l'on entreprend. L'instruction de l'agriculteur ne doit pas être dédaignée. On avait cru, dans les temps passés, que l'instruction élémentaire n'avait qu'une utilité relative. On envisageait alors l'agriculture comme un simple métier mécanique, qui avait surtout besoin de s'appuyer sur l'exercice de la pratique et sur les traditions du passé. Ce n'est plus cela aujourd'hui. Depuis vingt ans, l'agriculture est devenue un art qui a ses préceptes théoriques, ses règles multiples et son enseignement, s'attachant aux productions propres à chaque climat et à la convenance des échanges entre les peuples. La concurrence étant très-grande et la facilité des communications établissant un prix presque nivelé entre les produits similaires de chaque pays, il est nécessaire aujourd'hui que chaque pays cultive de préférence les productions qu'il peut obtenir avec le moins de frais possibles. Il faut donc, pour remplir ce but, acquérir des connaissances qui n'étaient pas aussi nécessaires autrefois. Il faut un degré d'instruction qui place le cultivateur à la hauteur de sa mission et lui permette d'adopter les combinaisons que son intérêt réclame. Il faut ainsi qu'il puisse se tenir au courant de ce qui se passe en agriculture dans les contrées environnantes. Il a besoin de connaître scientifiquement la nature de ses terres, l'efficacité comparative des divers engrais, ainsi que les procédés des instruments perfectionnés usités dans la culture. Il faut qu'il soit en état de se rendre compte de ses opérations par des annotations et par une comptabilité un peu régulière. Or, le cultivateur ne pourra suffire à ces diverses combinaisons, s'il n'a pas fait des études en rapport avec les besoins qu'il doit satisfaire. Cela explique la nécessité d'une instruction plus relevée que celle qui était en usage jusqu'ici. Est-ce à dire par là que l'agriculture actuelle exige un niveau d'instruction dépassant toutes les limites usitées ? Non certainement, et n'exagérons rien. Il suffit d'un enseignement spécial et de l'instruction complète reçue dans une bonne école rurale. Mais, en remarquant combien peu d'élèves

fréquentent avec fruit les écoles actuelles jusqu'à l'âge de leur émancipation, on voit qu'il y a des lacunes à combler pour arriver à de bons résultats. Combien y a-t-il, par exemple, de cultivateurs aujourd'hui qui soient en état de tenir une note exacte des recettes et des dépenses de leurs domaines, qui dressent des inventaires à la fin de chaque exercice et qui aient une comptabilité régulière pour éclairer leur marche? Et cependant ces annotations, ces inventaires et ces comptes dressés d'une manière simple et peu compliquée, sont de toute nécessité pour celui qui veut savoir avec certitude s'il a prospéré ou décliné dans l'année dont il voit arriver le terme.

La comptabilité n'est pas tout dans la carrière agricole. C'est un guide de la plus grande utilité; mais, ce qui n'est pas moins utile, c'est l'adoption d'un système décidé dans le genre de culture que l'on veut adopter. Aujourd'hui on se conduit en général d'une manière routinière, suivant les habitudes ou les traditions du passé, goûtant peu les innovations ou se dirigeant avec incertitude ou irrésolution quand il s'agit d'adopter une marche nouvelle qui est provoquée par une circonstance imprévue ou par un accident de température.

Il ne faut cependant pas trouver mauvais que le cultivateur sensé goûte peu les innovations; il en est tant de celles-ci qui ont abouti à des échecs, qu'il n'est pas surprenant que l'on préfère en général conserver les habitudes traditionnelles plutôt que de se lancer dans l'inconnu. En matière pareille, s'il est sage de ne suivre qu'avec défiance ce qui n'a pas encore été suffisamment expérimenté, il ne faut pourtant pas rejeter de parti pris toute nouveauté. Il faut, au contraire, étudier celle-ci, s'enquérir des résultats obtenus par ceux qui l'ont essayée, essayer soi-même au besoin, mais bien se garder de donner à son essai de vastes proportions, afin que s'il survient un insuccès, cet insuccès n'ait qu'une portée insignifiante. Il est un proverbe qui dit : *Essayez de tout, mais ne choisissez ensuite qu'après mûre réflexion.* Telle est la conduite tracée par la prudence. Il ne faut rien rejeter d'une manière absolue. Il est non

seulement permis, il est souvent nécessaire d'examiner et de pratiquer une innovation. Seulement celle-ci ne doit être introduite comme règle que lorsque l'expérience en a suffisamment démontré la bonté.

Je viens de montrer la nécessité de l'instruction dans l'exercice de l'agriculture. Je suppose donc que le néophyte qui va se vouer à la carrière agricole possède à un degré suffisant les connaissances qui lui sont nécessaires. Nous allons le suivre sommairement dans l'exploitation qu'il va diriger comme propriétaire ou comme fermier, et à la tête de laquelle il devra déployer l'amour du travail, la persévérance dans ses plans et la décision du caractère, pour imprimer à toute la marche une direction ferme et commandant la confiance.

Demandons préliminairement quel sera le plan qui devra prévaloir dans le système d'agriculture qu'il va embrasser? Cette question est la première qui se présente à l'examen. Il faut partir de l'idée que le système cultural généralement adopté depuis un grand nombre d'années et consistant dans la production des céréales en une trop forte proportion a fatigué les terres, parce que celles-ci n'ont pas reçu par les engrais les restitutions en harmonie avec la déperdition qu'elles ont subie. Il faut donc, avant tout, créer de l'engrais pour réparer l'affaiblissement de la terre et adopter une culture améliorante qui ranime la vigueur du sol. Or, pour créer l'engrais, il faut augmenter l'existence du bétail dans la ferme, et comme la prairie est le moyen le plus efficace d'alimenter le bétail, c'est la culture de la prairie qui devra jouer le principal rôle dans le nouvel assolement. La prédominance de la prairie est d'autant mieux indiquée que la culture des céréales devient peu rémunératrice, et que c'est par le bétail nourri par la prairie qu'on obtient le lait, le beurre, le fromage et la viande, articles qui se placent aujourd'hui avec le plus d'avantages. Il y a d'autant plus de motifs de donner la préférence à la prairie, sans exclure toutefois les céréales, que les frais de main-d'œuvre sont bien moins élevés dans la production fourragère que dans celle des grains. Or, comme le prix de la main-

d'œuvre est très-élevé dans les temps actuels, il y a convenance économique à diminuer ces frais autant que cela est possible.

La nécessité de la création des prairies est généralement bien comprise aujourd'hui ; mais ce que l'on comprend moins, c'est le choix à faire dans les diverses productions fourragères. On a beaucoup recours aux cultures dérobées consistant en poisettes, blé noir, spergule, moutarde blanche, etc. Ces divers produits ne livrant qu'une coupe, sont en général trop chers à élever. Sans les abandonner complètement à cause de leur utilité après l'enlèvement des moissons, il est préférable de recourir, en règle générale, aux prairies permanentes ensemencées, qui livrent plusieurs coupes pendant plusieurs années et donnent à la terre un repos convenable, après lequel la production des céréales réussit admirablement.

C'est ainsi le fourrage qui tiendra le premier rang dans l'exploitation d'un domaine. Ce rôle pourra changer plus tard lorsque les terres seront arrivées, par le repos et par l'engrais, à un haut degré de fertilité, ou lorsque des circonstances de réactions commerciales obligeront de suivre un autre système ; car en matière d'agriculture, il faut savoir se prêter aux convenances du moment ou aux nouveaux besoins qui se manifestent.

La prairie, admise comme système prédominant, mais n'excluant pas les autres cultures utiles au ménage ou nécessaires aux combinaisons de l'assolement, suivons notre cultivateur dirigeant son domaine et y déployant l'activité, les soins et la décision convenables.

L'un des principaux moteurs doit se chercher dans le personnel de l'exploitation. Heureux le chef du domaine qui a une nombreuse famille, composée d'individus en âge de se vouer au travail. Quand l'ouvrage se fait en famille, il se fait avec zèle et dans un intérêt commun. On s'aide mutuellement, et la besogne est soignée au profit de la famille. Aussi, il est convenu de dire, à la campagne, qu'une nombreuse famille, souvent si redoutée dans les villes, est la richesse de la

maison. Mais quand, à défaut d'enfants en âge, on est obligé de s'entourer de domestiques plus ou moins nombreux, c'est ici que le chef a besoin de soins et de tact pour faire un bon choix. Malheureusement l'intérêt du domaine n'est pas toujours le mobile qui dirige les ouvriers. L'intérêt privé de l'engagé, quelquefois son défaut de capacité, plus souvent des écarts de conduite, sont autant de faits regrettables qui nuisent considérablement à la prospérité de l'entreprise. Le maître est souvent lui-même la cause des irrégularités qui se produisent. Si sa conduite n'est pas bonne, si son caractère est inégal ou bourru, s'il ne sait pas allier la douceur à la fermeté, si ses exigences de travail sont excessives ou si l'alimentation est peu convenable, enfin s'il ne sait pas montrer à ses ouvriers les égards et le support qui doivent les faire envisager comme des enfants de la famille, il n'est pas surprenant que le travail marche à la dérive. Tout est changé, au contraire, lorsque le chef d'exploitation prêche d'exemple par sa conduite, par la fermeté de son caractère dont la douceur n'est pas exclue, et par toutes les autres qualités qui font un bon maître. Alors, il y a chance de voir se réaliser le proverbe qui dit : *Bon maître, bon valet.*

Le chef du domaine doit toujours travailler à la tête de ses ouvriers et prendre lui-même part aux ouvrages qu'il leur prescrit. S'agit-il de foins, de moissons ou de labours, il doit être en tête des faucheurs ou des moissonneurs et conduire lui-même la charrue ou diriger les semailles. Si, au contraire, le maître fait de fréquentes absences, s'il a souvent des prétextes d'achat de bétail ou de ventes à traiter pour courir à la ville à toutes les foires, à tous les marchés, il est clair que le travail ira assez mal à la campagne pendant ces absences, la plupart du temps inutiles. Que dire ensuite de tout l'argent qui se dépense dans ces excursions au détriment du bien-être de la famille ! On ne comprend pas assez tous les dangers qui résultent de ces absences. Aussi, on ne saurait assez recommander aux chefs de domaine de rester au milieu de leur exploitation autant que cela est possible.

Mais, nous disent certains agronomes, en restant chez soi on devient routinier, on demeure dans l'ignorance des progrès et des découvertes qui se font incessamment, il faut apprendre à connaître les procédés nouveaux. Pour cela, il faut s'entendre avec les hommes compétents, visiter les voisins et avoir de fréquentes conférences avec les agriculteurs en renom. Je ne me prononce pas en principe contre ces recommandations. Mais j'y vois souvent le danger d'allées et venues, où une vaine gloriole et la dissipation sont quelquefois presque le seul fruit qu'on en retire. L'homme à progrès en agriculture n'a aujourd'hui que trop de propension à faire exécuter l'ouvrage par ses domestiques et à peu travailler lui-même. Est-ce là un véritable progrès ? J'en doute.

Le dimanche et les jours de fêtes, ces jours qui devraient être, à la campagne, consacrés à la prière et au repos, se passent fréquemment dans les cabarets où, loin de retremper ses forces, on les énerve, de manière que, le lendemain, le travail subit de nombreuses avaries. Cette conduite désordonnée n'est pas celle des cultivateurs religieux et rangés. Les allures de ceux-ci sont toutes différentes. Après avoir satisfait à leurs devoirs de chrétiens les jours consacrés au Seigneur, ils passent le reste de leur journée à faire de bonnes lectures ou à parcourir leurs champs. C'est dans ces courses, qu'on n'a pas eu le loisir d'entreprendre durant les travaux de la semaine, qu'on décide le travail qui se fera dans la semaine suivante. On remarque en effet qu'ici un sarclage est nécessaire, là, la réparation d'un chemin. Ici, c'est une moisson qui jaunit plus tôt qu'on ne l'avait espéré, ou bien ce sont des épis de seigle qui se sont introduits dans le froment et qu'il faudra enlever avant qu'il soit trop tard. Là encore, c'est une terre affaiblie dont il faudra rétablir la fertilité par des travaux convenables après la moisson, ou dont il faudra tirer parti en adoptant de nouvelles combinaisons. Ces courses dans le domaine, entreprises le dimanche, ont une utilité incontestable et préparent de nouveaux profits au cultivateur intelligent.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent se borne à des considérations générales et préliminaires. Sans trop m'y arrêter, il est pourtant à propos de parcourir les travaux les plus essentiels de l'agriculture et d'indiquer les fautes qui se commettent et qu'il faut éviter. Les travaux sont multiples, mais ceux qui ont le plus d'importance sont ceux de la fenaison, de la moisson et des semailles.

Et tout d'abord, une question préliminaire qui se présente est celle-ci : le personnel de la ferme doit-il être nombreux et engagé à l'année, ou bien est-il plus convenable de faire exécuter certains travaux à la tâche ? Les travaux à l'entreprise, quand on peut obtenir les entrepreneurs au moment propice, ont l'avantage de marcher plus rapidement et d'être quelquefois plus économiques ; mais le moment ou les jours propices sont souvent passés avant que les ouvriers, demandés partout à la fois, puissent être utilisés ; puis il arrive assez fréquemment que les ouvrages à la tâche sont exécutés sans les soins de perfectionnement qui devraient les accompagner. Le foin, par exemple, insuffisamment travaillé, est rentré avant son entière dessiccation. Le grain est fauché trop haut, mal réduit en javelles, et enlevé sans les précautions de détail qui constituent un ouvrage convenablement accompli. L'expérience montre qu'un personnel engagé à l'année, pas trop nombreux et bien choisi, donne de bien meilleurs résultats que ceux de l'entreprise. Comme toutefois certains travaux de la bonne saison doivent marcher avec une grande rapidité, il est à propos que, pendant une partie de l'été, on adjoigne au personnel habituel une certaine quantité d'ouvriers extraordinaires. En effet, quand il s'agit des foins ou des moissons, il faut beaucoup de monde pour savoir profiter des beaux jours et du moment utile. Ce sont des frais extraordinaires dont il n'y a pas lieu de regretter la dépense, car cette dépense est avantageuse par la convenance et la rapidité de l'exécution.

Il est essentiel qu'un cultivateur prévoyant soit toujours en avance dans ses opérations. On commet géné-

ralement la faute de commencer la fenaison trop tard. On a par là des foins durs et peu savoureux. Les regains, à leur tour, plus précieux que le foin, ou n'ont pas le temps de mûrir, ou se récoltent peu secs dans une saison où la rosée se lève tard et où le soleil n'a plus une chaleur suffisante. En faisant, au contraire, ses foins de bonne heure, on a la chance d'un regain qui a poussé vigoureusement et qui, se terminant à la fin du mois d'août, est dans un état de dessiccation parfaite et possède en même temps les meilleures qualités, sans oublier que ce que l'on appelle la troisième herbe offre en automne une ressource très-appréciée. Je ne parlerai ni des travaux de dessiccation des foins, ni des combinaisons à adopter quand on en est réduit, par une menace de mauvais temps prolongé, à engranger des fourrages d'une dessiccation insuffisante. La conduite à tenir dans des cas de cette nature est assez connue de tous les agriculteurs pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y arrêter. Je dirai seulement que le chef de la ferme ne doit jamais être hésitant dans sa conduite, sous peine de voir cette hésitation, se communiquer à tous ses subordonnés. Toute décision doit être prompte et instantanée. Le travail du lendemain doit être décidé dès la veille au soir, en ayant la précaution de commander au besoin deux travaux alternatifs, dont l'un des deux s'exécute le lendemain selon la température qui se présente au début de la journée. Les indécisions qui se montrent souvent dans les fermes sont une grande faute, qui laisse les ouvriers dans l'inaction pendant une partie plus ou moins grande de la matinée.

Les mêmes retards qui se remarquent pour commencer les foins, sont également à signaler pour les moissons. On attend souvent, pour entreprendre celles-ci, que le grain à faucher soit arrivé à sa complète maturité. Mais, en se conduisant ainsi, il arrive nécessairement que la majeure partie de la moisson est trop mûre, puisqu'il faut environ un mois pour la terminer. Dès lors, le froment, trop desséché, n'a plus sa couleur marchande, ou s'égrène sur le sol. L'avoine n'a presque plus de grains. L'épi s'est entr'ouvert et la terre est

jonchée de ses débris, ce qui constitue une grande perte dans la récolte. Pour éviter ces accidents, il faut commencer la moisson aussitôt que les indications de l'expérience peuvent la conseiller, devrait-on au besoin faire achever la maturité complète sur le sol. Cette maturation, à compléter après la fauchaison, est même très-avantageuse, attendu qu'on conserve tout le grain, et que celui-ci acquiert toutes les qualités que le commerce recherche.

Un autre défaut à éviter durant la moisson, est celui de mal combiner les proportions du travail. Ce défaut n'est que trop général. Il est par exemple essentiel que le nombre des personnes qui étendent le grain sur le champ, soit proportionné au personnel des faucheurs. Puis, les jours de récolte, il faut que les ouvriers qui forment les gerbières soient assez nombreux pour que les attelages n'attendent pas sur les gerbes à enlever, tandis que, d'un autre côté, il est de toute rigueur qu'un char de grain amené à la grange soit débarrassé lorsqu'un autre char chargé vient le remplacer. Si la proportion des travailleurs est mal organisée dans ses diverses combinaisons, s'il y a trop ou trop peu de monde dans ces diverses parties de la division du travail, la manœuvre est manquée, puisqu'il y a inaction d'un côté et encombrement de l'autre.

Disons un seul mot des semailles. Il est à propos, dans notre climat, de les entreprendre de bonne heure en automne, pour que la végétation puisse acquérir de la vigueur avant l'hiver. On peut moins se presser au printemps et attendre que la terre soit mieux égouttée. L'ensemencement au moyen du semoir artificiel est bien préférable à celui du semoir à la volée. Outre que le semis à la volée exige un peu plus de semence, le semoir artificiel a l'avantage de semer plus régulièrement et de moins exposer la tige à la verse. Cette préservation, au moins partielle de la verse, résulte de ce que la semence devient enracinée un peu plus profond par le semoir que par le procédé de la volée. Pour éviter le danger de la verse des grains, il faudrait que l'état de fertilité du sol permit de semer sans fumier

immédiat et de profiter d'une fumure très-abondante appliquée à une culture sarclée précédente. Mais cet état de haute fertilité ne se présente que par exception, de sorte qu'en général, on ne saurait se dispenser d'avoir recours à l'application immédiate du fumier.

Si l'on voulait entrer dans tous les détails de la conduite à tenir par le cultivateur qui veut prospérer, ce chapitre serait interminable. En vue de l'abréger, je me bornerai, pour terminer, à quelques considérations sur le système économique que le cultivateur intelligent doit adopter. Il est généralement admis qu'un fonds de roulement assez considérable doit exister pour la mise en train. Il est positif qu'il ne faut pas s'aventurer dans une entreprise agricole sans posséder un capital autant que possible en harmonie avec les besoins d'une année. L'avance de tout l'argent nécessaire pendant une année est indispensable pour ne pas s'exposer aux emprunts, surtout dans les banques où l'intérêt à payer absorbe bien au-delà du revenu ou du gain que l'agriculteur peut retirer de ses terres. Le cultivateur prévoyant doit, au contraire, autant que cela lui est possible, déposer à la banque une partie des valeurs qu'il retire lors des ventes qu'il opère et se faire ouvrir un compte-courant créancier qui lui permettra d'y trouver alors les ressources nécessaires lorsqu'il aura des dépenses extraordinaires à solder. Il faut bien se garder de contracter légèrement des dettes, qu'on est habituellement fort embarrassé de rembourser.

Le chef de ferme doit avoir soin d'ouvrir un registre spécial pour l'entrée et la sortie du grenier, du bétail et du lait. Ces trois comptes-courants sont les principaux qu'il doit toujours tenir à jour. Il tiendra de plus une note exacte de ses recettes et de ses dépenses. Enfin, il dressera un état de son mobilier agricole et à la fin de l'année un inventaire de son bétail et de ses récoltes non réalisées. Ces articles résumés et évalués deviennent la base du compte-général qu'il dressera à la fin de chaque année. En se conduisant de cette manière, le cultivateur prévoyant saura tenir sa maison sans prodigalité, mais aussi sans parcimonie, et il aura

la certitude, moyennant l'assistance de Dieu, de réussir dans son entreprise et d'élever heureusement et honorablement sa famille.

Fribourg, le 10 Juillet 1877.

A. R.

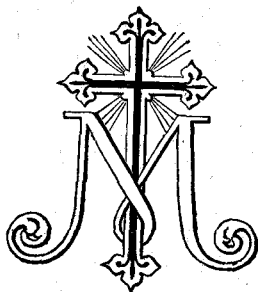
Un char de foin.

Bien charger un char de foin n'est pas chose si facile, combien n'en voit-on pas verser avant d'arriver à destination ! C'est que sur dix hommes habiles à faucher et à étendre l'herbe, il y en a peut-être à peine un qui sache parfaitement charger son char, surtout si celui-ci n'est pas placé sur une surface plane. Supposons qu'il ait à parcourir une bonne route, bien sèche, roulera-t-il plus facilement si c'est le devant ou si c'est l'arrière-train qui est le plus chargé ? Voici ce que répondra un laboureur expérimenté : « C'est si l'on charge plus fortement la partie antérieure. » Mais qu'en sera-t-il s'il s'agit de charrier par de mauvais chemins ? « Alors il importera de charger plus fortement l'arrière-train de son char ; car, si on le chargeait comme pour les bons chemins, un poids trop considérable sur les roues de devant les enfoncerait profondément dans le sol, rendrait le charriage bien plus difficile, les contours quasi impossibles et exposerait singulièrement et le timon et les essieux, qui se briseraient au moment où l'on s'y attendrait le moins, comme cela est déjà arrivé si souvent à des charretiers qui se croyaient passés maîtres. »

(Trad. de l'allemand.)

Entre deux communistes.

Oui, tu parles toujours d'égalité, de partage des biens Supposons maintenant que nous ayons partagé ; mais que moi j'aie épargné ma part, et que toi tu aies dissipé la tienne ; qu'arrivera-t-il alors ? — Eh bien ! alors nous partagerons de nouveau.



NÉCROLOGIE.

I.

M. ROMAIN DE WERRO.

M. FRANÇOIS-ROMAIN-JEAN-AUGUSTIN DE WERRO est né à Fribourg et y a été baptisé le 24 juillet 1796. Il était fils de l'avoyer Charles-Joseph Werro et de Marie-Françoise, née Gottrau de Villariaz.

Après avoir terminé, avec succès, ses études littéraires au collège de Fribourg (1807-1813), il consacra deux années à l'étude du droit à La Haye et à Heidelberg. Il se trouvait dans cette dernière ville lorsque, en juin 1815, les Alliés y établirent leur quartier général au moment d'envahir la France. M. Werro céda momentanément son logement au général Jomini, aide-de-camp de l'empereur de Russie, et il eut souvent l'occasion de s'entretenir avec lui.

De retour dans sa patrie, vers la fin de cette année, il entra dans la carrière administrative ; il fut successivement secrétaire de la Direction de police centrale (1815-1816) et du Conseil de justice (1816-1826), puis secrétaire du conseil, soit vice-chancelier (1826-1829), et enfin secrétaire d'Etat, soit chancelier (29 avril 1829). Il était membre du Grand Conseil depuis l'année 1822.

Peu après son entrée dans ce corps, surgit une question qui passionna vivement le public; il s'agissait du mode d'enseignement dans les écoles primaires dirigées par le P. Girard. Voici comment il indique lui-même la position qu'il prit alors : « La décision qui intervint et contre laquelle je me prononçai, entraîna la chute de la célèbre école du P. Girard. Dès mon début dans la carrière publique, je fus ainsi appelé à prendre couleur; je me rangeai par conviction sous la bannière libérale et je lui suis resté fidèle. Je n'ai, du reste, jamais été partisan des révolutions; mon utopie, si c'en est une, était de les voir prévenir par une marche sage et régulière dans la voie progressive des améliorations. »

Pendant cette même période M. Werro remplit les fonctions de secrétaire de la commission de législation, chargée de la préparation de notre code civil. Ce fut là pour lui une excellente école, dans laquelle il acquit une connaissance approfondie du droit civil. Les volumineux procès-verbaux qu'il rédigea pendant sept années sont un témoignage éclatant de son talent et de son travail infatigable. Lorsqu'il fut nommé chancelier, il dut renoncer aux fonctions de secrétaire de la commission, dont il fut alors nommé membre.

Lorsque, vers la fin de l'année 1830, la révolution renversa le Gouvernement aristocratique pour rétablir l'égalité des droits, M. Werro se rallia immédiatement au nouvel ordre de choses et il continua à remplir les fonctions de chancelier. En 1834 il fut nommé député au Grand Conseil et il conserva son mandat jusqu'en 1846. Quoique appartenant au patriciat par sa famille, M. Werro avait de bonne heure accepté les idées nouvelles de liberté et d'égalité, telles que les entendaient les hommes modérés du gouvernement de 1830. Ami du droit et de la justice, catholique sincère et convaincu, il n'approuva et ne partagea jamais les excès du parti de la révolution ni en politique, ni en religion. D'un autre côté, homme d'un tempérament calme et modéré autant par nature que par réflexion, il ne partagea pas non plus les idées qui caractérisent la politique du parti conservateur de 1837. Ennemi des mesures ex-

trêmes, il rêvait la réconciliation des partis dans les affaires cantonales et fédérales ; il se trouva ainsi placé entre deux camps ennemis, dans lesquels sa voix se trouvait sans écho. Ce que nous ne pouvons contester dans ces circonstances difficiles, c'est sa parfaite bonne foi et la pureté de ses intentions. Mais dans les temps de trouble, il est impossible de se maintenir dans ce juste milieu politique. L'homme qui veut alors se tenir à l'écart des partis est nécessairement amené à se retirer des affaires publiques. C'est ce que fit M. Werro, avec son ami M. H. Charles. Le 12 mai 1846, il fit connaître sa résolution au Grand Conseil, en annonçant qu'il renonçait aux fonctions de chancelier et de député. « Je les quitterai, disait-il, avec le regret de ne plus pouvoir être utile à la chose publique, mais avec le sentiment d'avoir fidèlement et loyalement rempli mon devoir. » Les instances faites pour le prier de retirer sa démission restèrent sans résultat. Dans la séance du Grand Conseil du 19 mai, M. l'Avoyer Déglise rappela les grands services, le rare mérite et les qualités personnelles de M. Werro. Plusieurs fois, ajouta-t-il, les députations d'autres cantons à la Diète ont félicité celle de Fribourg de posséder un tel chancelier.

M. Werro continua de remplir les fonctions de chancelier jusqu'au mois de septembre 1846. Il quitta alors Fribourg pour s'établir à Vevey. C'est là qu'il vivait loin des affaires lorsque la guerre du Sonderbund éclata. Il en suivit les péripéties avec une pénible émotion. Bientôt il eut la douleur de voir tomber le pouvoir dans les mains de ces hommes dont il avait « repoussé les principes exagérés et condamné les extravagantes entreprises. » Quoiqu'il se fût montré toujours l'adversaire du Sonderbund, la majorité radicale l'écarta systématiquement du nouveau Grand Conseil et l'organe officieux du pouvoir chercha à jeter le ridicule sur sa personne. Les mesures prises par le gouvernement contre ceux que ce dernier appelait les auteurs et les fauteurs du Sonderbund, firent sortir M. Werro de sa retraite. Par des brochures, par des démarches personnelles, il s'efforça de faire retirer la contribution écrasante imposée

aux membres de l'ancienne majorité ; il eut le courage de se prononcer énergiquement en faveur d'anciens adversaires. « Dans le parti qui est tombé, dit-il, il y a des hommes honorables que je respecte et que j'estime ; ils ont agi d'après leur conviction, erronée sans doute selon moi, mais pour coupables ils ne sauraient l'être à mes yeux. » Il s'associa également à tous les moyens légaux qui furent successivement employés pour délivrer le canton de la domination d'une minorité combattue par la majorité conservatrice et la fraction de l'ancien parti libéral qui voulait respecter les droits de la religion et de la justice.

Lorsque ces efforts furent couronnés, en 1856, d'un plein succès, M. Werro rentra dans la vie publique. Membre du Grand Conseil, il fut nommé premier vice-président de ce corps ; sur sa proposition, la révision de la constitution cantonale fut décidée le 13 janvier 1857 ; il fut naturellement appelé à faire partie du comité de rédaction chargé de préparer la nouvelle constitution. Il consacra tous ses soins à cette œuvre et il doit en être regardé comme l'un des principaux auteurs ; aussi fut-il chargé, avec M. Fracheboud, d'en être le rapporteur en Grand Conseil...

Lorsque la constitution entra en vigueur, après avoir été acceptée par le peuple, le Grand Conseil procéda au renouvellement du Conseil d'Etat ; M. Werro en fut nommé deuxième membre par 71 voix sur 74 votants (4 juin 1857). Mais l'année suivante le mauvais état de sa santé le força de donner sa démission de ces fonctions (5 mai 1858) ; il continua cependant à faire partie du Grand Conseil, dont il fut nommé deux fois président. En même temps il représentait le canton au Conseil des Etats à Berne (1858-1860). Le 2 mai de cette dernière année, il fut confirmé dans cette députation, en même temps qu'il était de nouveau élu président du Grand Conseil, mais il refusa cette double élection pour raison de santé. Cependant la faveur populaire dont M. Werro avait joui dans le parti conservateur-libéral allait diminuer. Les deux éléments de ce parti tendaient à se séparer ; pendant la période de

lutte contre le régime de 1848, la lutte avait rapproché les conservateurs et les libéraux modérés; ces derniers n'avaient pas peu contribué à la victoire; aussi leur influence fut-elle prépondérante pendant les premières années du nouveau régime et elle se fit sentir efficacement dans la reconstitution politique du canton. Peu à peu la division se prépara; elle se manifesta en particulier à l'occasion de la question des Chartreux, en 1861. A la fin de cette année, le Grand Conseil devait être renouvelé. Dans l'assemblée préparatoire des conservateurs du district de Fribourg, le nom de M. Werro fut écarté de la liste des candidats; cette exclusion l'affecta vivement. Dans une lettre adressée au *Chroniqueur* (25 novembre), il disait, non sans raison: « Il me semble qu'après quarante ans de loyaux services, j'avais droit à plus d'égards et que je ne méritais pas d'être jeté aux gémonies d'une manière aussi brutale que cela vient d'avoir lieu. » Cependant tous les conservateurs ne partageaient pas ces sentiments exclusifs et n'oubliaient pas les services rendus; d'un autre côté, les radicaux portèrent M. Werro et d'autres conservateurs sur leur liste, et c'est ainsi qu'il fut de nouveau élu à une assez forte majorité. L'année suivante, une question très-grave fut soulevée dans le Grand Conseil. Il s'agissait du rétablissement de la peine de mort. M. Werro publia sur ce sujet une brochure (*Une opinion sur la peine de mort*, janvier 1863), dans laquelle il contestait la nécessité de ce rétablissement. Ce fut là le dernier acte de sa vie politique. L'état de sa santé s'aggravait peu à peu et réclamait des ménagements continuels; en mai 1863 il donna sa démission de député et rentra définitivement dans la vie privée.

Nous avons esquissé à grands traits la carrière politique de M. Werro, mais là ne se borna pas son activité. Pendant toute sa vie il aima l'étude et s'y adonna avec ardeur. Il ne se contenta pas d'y consacrer quelques années de sa jeunesse, et, bien loin de s'endormir, comme tant d'autres, sur ses premiers succès dans les

lettres, il conserva toujours le goût des jouissances intellectuelles. Dès son début dans la vie publique, il consacra à l'étude le temps qui n'était pas réclamé par ses fonctions officielles.

Agrégé à la Société économique en 1876, il en fut longtemps un des membres les plus actifs ; il lut plusieurs mémoires dans les réunions et donna tous ses soins à la bibliothèque de la société dont il fut directeur pendant plusieurs années. C'est lui qui en rédigea les deux premiers règlements et obtint de l'Etat un subside annuel pour augmenter cette collection. En 1849, il publia une *Notice sur l'origine et le développement de la bibliothèque de la Société économique de Fribourg*.

M. Werro s'appliqua, en particulier, à l'étude de notre histoire nationale. Il entreprit la publication des documents relatifs à cette histoire et il en publia successivement quatre volumes, de 1839 à 1844, sous le titre de *Recueil diplomatique du canton de Fribourg*. Il est vrai qu'il en trouva les matériaux préparés dans les manuscrits du chanoine Fontaine ; mais il ne s'est pas contenté de reproduire servilement le travail de Fontaine : il a tracé un plan rationnel ; les copies ont été collationnées sur les originaux et de nouveaux documents complétèrent la collection. Il fut aidé dans ce travail par M. Victor Dagnet, archiviste cantonal, et M. Jacques Remy, aide archiviste. Le mauvais état de sa vue et d'autres circonstances empêchèrent M. Werro de continuer son œuvre. Les quatre volumes qu'il publia contiennent 282 documents compris entre les années 1177 et 1385.

En 1841, M. Werro publia une *Notice sur la vie et les écrits de Sébastien Werro*, prévôt et curé à Fribourg au 16^me siècle (35 pages in 8°). Pour ce travail il utilisa surtout la notice écrite vingt-cinq ans auparavant par le chanoine Fontaine et les documents originaux qui étaient entre ses mains et dont les plus intéressants sont reproduits comme pièces justificatives à la suite de la notice. En 1852, il publia dans l'*Indépendance Suisse* (n^{os} 87, 88 et 89) quelques remarques critiques sur l'histoire du canton de Fribourg du D^r Berchtold.

Vers 1840, M. Werro fut reçu membre des sociétés d'histoire du canton de Fribourg, de la Suisse romande et de la Suisse. Il était également membre de la Société suisse d'utilité publique et de la Société de St-Vincent de Paul. Les œuvres d'utilité publique l'avaient préoccupé dès sa jeunesse. C'est lui qui, en 1825, prit l'initiative de la fondation d'une caisse d'épargne dans la ville de Fribourg. Plus tard, frappé des tristes effets produit, par l'abus du vin et des liqueurs spiritueuses, et des heureux résultats des sociétés de tempérance établies dans les Etats-Unis d'Amérique, il résolut de chercher à introduire une société de ce genre dans le canton de Fribourg. La société fut fondée en 1837; des statuts furent rédigés; M. Werro publia un *Manuel de Tempérance* (Fribourg, 1838, 52 pages). L'entreprise fut encouragée par Mgr l'Evêque et par le Conseil d'Etat. Quelques sections locales se constituèrent; mais l'œuvre ne se propagea pas et les efforts des premiers associés n'eurent pas le résultat qu'ils avaient espéré.

Quinze ans plus tard, M. Werro prit part à la fondation d'une société charitable dont l'action a été plus utile et plus durable: ce fut l'établissement d'une conférence de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Fribourg, fondée le 26 décembre 1853 et agrégée à la société générale le 30 janvier suivant. Il fut pendant longtemps vice-président de la conférence.

M. Werro a toujours aimé les livres comme ses meilleurs amis. Il s'était formé une bibliothèque bien choisie et il profitait souvent des livres de nos bibliothèques publiques. Connaissant bien les langues anciennes et plusieurs langues modernes, il pouvait lire dans leur langue originale les chefs-d'œuvre des diverses littératures. Il aimait à joindre l'utile à l'agréable. Les sciences religieuses et philosophiques avaient autant d'attrait pour lui que les belles lettres, pour lesquelles il professait cependant un culte particulier. Les derniers mois avant sa mort il aimait encore à lire les œuvres de nos poètes. Dans l'une des dernières visites que j'eus le plaisir de lui faire, il me demanda des renseignements sur quelques-uns de nos poètes nationaux qu'il affec-

tionnait particulièrement. Parmi les poètes allemands contemporains, il avait une prédilection marquée pour Oscar de Redwitz. Il a traduit deux petits poèmes de cet auteur : *Les chants d'amour*, publiés dans la *Bibliothèque universelle*, livraison du 20 août 1863, et *Le testament du mendiant*, publié dans le *Chroniqueur* nos 7 et 8 de l'année 1865.

La lecture était pour lui une véritable étude ; il revenait volontiers aux livres qui lui avaient plu ; il en marquait les points saillants, et dans ses propres livres il insérait de nombreuses notes sur l'auteur et la valeur de l'ouvrage, des remarques sur certains passages, des comparaisons avec d'autres auteurs, etc. Les notes de ce genre qui accompagnaient les ouvrages relatifs à la religion, montrent avec quel soin il avait étudié les points fondamentaux de notre foi, qui était en lui aussi sincère qu'éclairée.

C'est cette foi qui a été la force et la consolation de M. Werro pendant une vieillesse longue et douloureuse. Les infirmités dont il souffrait depuis longtemps s'étaient aggravées avec l'âge et pour lui la vie était devenue une souffrance continuelle. Il puisait la patience dans la prière et la pratique de la piété chrétienne ; il se préparait ainsi « au lendemain de tous les déchirements de la terre, de tous les supplices de la croix. » Ces sentiments et les secours de la religion adoucèrent ses derniers moments, et il rendit son âme à Dieu le 23 novembre 1876, dans la 81^{me} année de son âge.

Les lignes que nous venons de consacrer à la mémoire de cet éminent citoyen, sont le résumé d'une Notice de longue haleine que publiera prochainement un de nos écrivains les mieux autorisés, M. le professeur Gremaud ¹⁾. Nous avons puisé avec le plus de sobriété

¹⁾ Il a déjà paru une notice biographique sur M. Werro peu de temps après sa mort. Elle est due à la plume habile et féconde de M. Alexandre Daguet.

possible dans le travail que notre honorable collègue a eu la bonté de nous communiquer ; mais c'est en vain que nous nous sommes efforcé de rester dans les limites du cadre que nous avons adopté en pareille matière : une vie aussi longue, une carrière aussi bien remplie que l'a été celle de M. Werro, légitimera aux yeux de tous l'étendue inusitée que nous avons dû donner à cet article.

II.

M. LOUIS DE BUMAN.

Le 21 janvier 1877, une assistance recueillie rendait, dans l'humble église de Villars-sur-Glâne, les honneurs funèbres au dernier survivant fribourgeois des grandes guerres du premier Empire, le commandant Louis de Buman. Qui ne connaissait, dans notre ville, la figure de ce vieillard nonagénaire, à la taille encore droite, à la démarche noble et assurée, le plus parfait modèle de cette vieille urbanité française et fribourgeoise qui tend malheureusement à disparaître!

Louis de Buman naquit le 17 janvier 1789, à Bulle, où son père était bailli. Son enfance et sa jeunesse se passèrent à la campagne, chez un ecclésiastique auprès duquel il fit les études que comportaient les désordres des temps d'alors. Entré, en 1808, au service de France, avec le brevet de sous-lieutenant dans le second régiment suisse de Castella, il fit, la même année, la campagne d'Espagne. En mars 1809, il fit partie de la courte expédition de Soult en Portugal et il prit part au siège d'Oporto (29 mars).

En août 1811, Buman passa lieutenant en second, et jusqu'à la fin de cette année, le régiment de Castella poursuivit ses opérations en Castille sous les ordres de Kellermann.

Mais les événements qui se passaient dans le nord forcèrent Napoléon à dégarnir l'Espagne de ses troupes.

La campagne de Russie allait s'ouvrir, et la division suisse, composée de régiments aguerris dans le midi, fit partie du second corps de 40,000 hommes qui, sous les ordres d'Oudinot, franchit le Niémen le 24 juin 1812.

Nous ne raconterons pas toutes les péripéties de cette fameuse campagne, de la retraite désastreuse dont elle fut suivie, des beaux faits d'armes auxquels notre compatriote prit la part la plus active, ni de ses souffrances en Hollande et en Allemagne en 1813 et 1814, ni de son retour à Paris en janvier 1815 ; les faits généraux sont depuis longtemps acquis à l'histoire, et quant à la part qu'y prit notre héros, nous ne pourrions que résumer faiblement la notice biographique très-détaillée que lui a consacrée un homme mieux instruit que nous de la carrière du défunt.

Capitaine, en 1816, au régiment de la garde royale, Buman y resta jusqu'à la révolution de Juillet, époque à laquelle il se retira décoré de la croix de la légion d'honneur, obtenue le soir de la bataille de la Bérésina, et de celle de St-Louis.

Par un bonheur que l'on peut appeler providentiel, si l'on songe au nombre des victimes tombées autour de lui sur les champs de bataille, et à la liste plus nombreuse encore de ceux qui succombèrent aux privations et aux souffrances, M. de Buman, à la bravoure chevaleresque duquel tous ses compagnons d'armes se plaisaient à rendre hommage, traversa toutes les campagnes du premier Empire sans recevoir la plus légère blessure. Fait bien digne de remarque : des 4,800 hommes qui composaient son bataillon au début de la campagne de Russie, deux soldats et deux officiers survécurent seuls au désastre de la Bérésina. Ces deux officiers étaient M. Sprenger, de Berne, et M. de Buman, de Fribourg.

L'anniversaire de cette célèbre bataille, qui rappelait tant de souffrances, était pour le noble vétéran un jour solennel. Chaque année, à cette date, il commandait un service d'actions de grâce, pendant lequel il recevait les sacrements. Ce service était suivi d'un second

en mémoire de ses camarades morts dans cette sanglante journée.

Ajoutons qu'à la droiture de son caractère, à une piété libre de tout respect humain, le commandant Buman joignait une excessive bonté : il s'associait à toutes les œuvres de charité avec une générosité digne de ses sentiments chrétiens.

Le 14 janvier, alors que rien ne faisait prévoir ce malheur à ses parents et à ses nombreux amis, il eut une hémorragie cérébrale grave, à laquelle il succomba rapidement le 18 du même mois, laissant sa famille dans la plus grande désolation.

III.

M. LE PRÉFET FÉGELY.

M. FRANÇOIS-NICOLAS-ALBERT, fils de feu XAVIER de FÉGELY allié de Castella de Berlens, ancien officier au service de France, naquit à Fribourg le 24 septembre 1830. À l'âge de 10 ans, il fut envoyé au pensionnat des Jésuites d'Estavayer pour y faire ses premières études littéraires, qu'il continua à Fribourg dès l'année 1844. Lorsque, en 1847, éclatèrent les troubles du Sonderbund, son père le plaça à Genève, au pensionnat Galop, et ce fut à l'académie de cette ville qu'il acheva ses études.

En 1850 — il avait 20 ans alors — Albert partit pour Naples où il fut fait, peu de temps après, officier dans le 13^e chasseurs. Il allait passer capitaine, lorsque, en 1855, il quitta le service, se maria et revint quelques mois après à Fribourg. A partir de ce moment jusqu'à son entrée dans la magistrature, il séjourna tantôt à Naples, tantôt dans sa ville natale ou à sa campagne de Prez.

Au mois de mai 1862, M. Albert de Fégely fut nommé préfet de Fribourg en remplacement de M. P. de Reynold-d'Alt, et il ne tarda pas à se concilier l'estime

et les sympathies de toute la population de son district par l'intelligent dévouement avec lequel il remplissait ses difficiles fonctions, Même quand il accomplissait les devoirs les plus pénibles de son ministère, il agissait avec une prudence, une fermeté et un tact si parfaits, que ceux-là même envers lesquels il était obligé de se montrer sévère, devaient reconnaître sa complète impartialité. On ne rendait pas moins hommage à sa bienveillante affabilité et à l'urbanité qu'il déployait dans ses relations avec le public comme avec les étrangers. On ne peut lui reprocher d'avoir créé de la besogne aux tribunaux ; car, lorsqu'il pouvait, sans porter quelque atteinte à la loi, étouffer ces scandales judiciaires amenés souvent par de mesquines rivalités, son intervention ne faisait pas défaut. Ses amis, les magistrats, les fonctionnaires qui ont eu des rapports avec lui, les autorités supérieures, tout le monde loue ses précieuses qualités de l'esprit et du cœur. Ses adversaires politiques eux-mêmes lui rendent pleine justice : « M. Fégely « était notre adversaire politique, disent-ils, mais un « adversaire courtois et se tenant autant que possible à « l'écart des luttes qui surexcitent si souvent les esprits « au sein de nos populations. 1) »

A côté de ses occupations officielles, M. de Fégely trouvait le loisir de s'intéresser à toutes les œuvres, de faire partie de toutes les sociétés utiles et, on le sait, il était l'âme de toutes ; on comprend dès lors la profonde impression que la nouvelle de sa mort a causée dans la ville de Fribourg.

Mais il est surtout une classe de gens qui a été privée en la personne de M. de Fégely d'un ami, d'un bienfaiteur inépuisable : ce sont les pauvres. Dieu sait combien de larmes il a séchées, combien de pauvres honteux il a secrètement secourus, combien de misères il a soulagées ! Ne l'avons-nous pas vu — et ce seul trait peint notre cher défunt tout entier — après avoir dû sévir, comme magistrat, avec toute la rigueur de la loi contre un pauvre vagabond, suivre ses pas jusqu'à

1) *Confédéré* du 2 mars 1877.

la porte de la ville d'où le malheureux était impitoyablement éconduit, et lui glisser furtivement dans la main quelque argent qui lui permit de trainer plus loin sa misérable existence. Et quand ce noble cœur ne pouvait venir seul au secours de quelque grande infortune, il donnait au moins l'exemple de la charité, il se mettait le premier à l'œuvre, son intrépide dévouement donnait l'élan à tous, et le malheureux n'avait pas imploré en vain.

Et que n'a pas fait Fégely à la funeste époque de l'internement ! Lorsque les tristes débris de l'armée de Bourbaki eurent franchi nos frontières, un nombreux état-major fut chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour le cantonnement et l'entretien de ces troupes. Fégely, ému comme tout le monde en présence de si grandes infortunes, s'empressa d'offrir son concours pour l'établissement des ambulances ; et qui de nous aurait oublié le dévouement, l'activité, l'intrépidité même dont il fit preuve dans ces malheureuses circonstances ? Il passait la plus grande partie de ses journées à soigner lui-même les malades relégués à l'auberge des Neigles, convertie alors en hôpital, bravant avec la plus rare abnégation la petite vérole et les autres maladies contagieuses qui y sévissaient de la manière la plus effrayante. On sait que le gouvernement français, instruit des précieux services rendus par notre cher préfet, lui en témoigna sa reconnaissance par l'envoi de deux beaux vases de Sèvres, accompagné d'une lettre de remerciements.

C'est bien aussi dans les terribles journées que nous venons de rappeler et au milieu de l'accomplissement de ce devoir d'humanité que M. de Fégely contracta le germe de la maladie qui l'a emporté. Depuis une année, sa santé fortement ébranlée inspirait de graves craintes aux médecins et à ses nombreux amis. Au mois de janvier dernier, on crut y remarquer une amélioration sensible et on le regarda même comme sauvé. Ce fut alors — le 16 janvier — qu'il partit pour Nice, espérant que le climat du midi achèverait son rétablissement. Mais vain espoir, hélas ! Le 27 février, il suc-

combait aux mortelles atteintes de la maladie qui n'avait cessé de le miner. Il venait d'atteindre sa quarante-sixième année. Ses dépouilles mortelles, arrivées à Fribourg le 11 mars au soir, furent déposées le 13 à côté de celles de son père, au milieu de l'immense concours de notre population en deuil.

L. G.

PREMIÈRE EMIGRATION SUISSE AU BRÉSIL

1819-1820

I

Origine de la colonie.



uelques années avant la grande date brésilienne, celle de l'Indépendance, le roi Jean VI, encore à Rio, fut tout à coup pris d'une idée. Il imagina de fonder dans son vaste empire tropical une première colonie européenne, et, pour un prince héritier de ces rois du Portugal, qui avait tenu, durant trois siècles, le Brésil fermé, cette fantaisie souveraine semblait étrange.

Il est vrai que Jean VI voyait, depuis quelque temps, se produire en Europe un phénomène curieux. Quoique la guerre y eût fauché deux millions d'hommes et que la terre, au vieux continent, appelât des bras, un courant d'émigration de l'ancien monde au nouveau commençait à s'établir. L'Angleterre, écrasée par la loi des céréales, et l'Irlande, expropriée, ouvraient à travers les eaux la fuite de la faim. L'Allemagne, retombée dans ses vieilles servitudes après ses grands rêves, envoyait à la mer ses premiers éclaireurs, et la France, ses légions licenciées, ses proscrits.

Or, où se dirigeaient toutes ces misères? Vers l'Amé-

rique du Nord. Il est vrai que, de 1815 à 1820, ces pauvres escouades d'avant-garde ne donnèrent pas cent mille colons aux Etats-Unis; mais elles formèrent le courant, et l'émigration verse maintenant chaque année cinq cent mille travailleurs au chantier Nord-Américain; et la chétive République de 1820 (dix millions au plus) compte aujourd'hui plus de trente millions d'âmes dans ses domaines.

Le roi Jean VI avait donc une bonne idée quand il voulait ouvrir un premier sillage vers les terres du sud, et diviser ainsi le flot qui courait au nord. Mais avec qui passer contrat, sur quel point recruter ces premiers colons? L'Irlande et l'Angleterre parlent la langue des Etats-Unis: les usages, les traditions, les mœurs lient ces peuples. C'est une seule et même famille que la mer sépare; il ne fallait donc pas chercher à recruter dans ce courant. En France, c'étaient les guêtres impériales que la politique des temps jetait à l'exil, et le roi Jean VI n'avait que faire de ces vétérans inquiets qui, sous la direction des frères Lallemand, formèrent au Texas le *Champ d'Asyle*.

Il s'adressa donc à la Confédération helvétique. Les Suisses n'étaient pas suspects. Ils tenaient garnison à Naples, à Rome, à Paris; on les savait serviteurs fidèles, on les savait aussi braves laboureurs. Jean VI en reçut 1600, les traita bien, et leur distribua des terres, non loin de Cantagallo.

Telle fut l'origine de la *Nouvelle-Fribourg*, première colonie fondée au Brésil par le Gouvernement.

Elevée à l'état de ville par un édit de 1820, protégée par l'administration centrale, qui lui donnait un subside annuel, admise à défendre ses droits à la Chambre municipale, enfin bien dotée, bien outillée, la colonie suisse semblait devoir prospérer et grandir en quelques années. Il n'en fut rien. Dès 1825, quoiqu'elle eût reçu un renfort de 400 Allemands, elle était en décadence. Les premiers colons l'avaient en grande partie abandonnée, les uns pour aller aux mines, les autres aux terres basses. Nova Friburgo est restée ville, mais n'est plus colonie. C'est un riche propriétaire de Cantagallo

qui tient ce district en fief féodal; il n'y a plus là qu'un haut baron. 1)

Après cet aperçu sommaire de nos premiers établissements au Brésil, on ne lira pas sans intérêt le récit des tribulations qu'eurent à subir nos colons, depuis leur embarquement sur le lac de Neuchâtel, le 4 juillet 1819, jusqu'à leur débarquement à Rio-Janeiro, le 30 novembre 1820, et à leur installation dans cette nouvelle Terre-Promise. Ce récit intéressera d'autant plus qu'il n'est autre chose que la reproduction exacte 2) et parfaitement inédite du journal manuscrit de M. l'abbé Joye, notre compatriote, qui accompagna les émigrés jusqu'à leur destination et se fixa lui-même au Brésil, où il est mort il n'y a que peu d'années.

II

Départ des premiers colons,

Le dimanche 4 juillet 1819, les colons fribourgeois, valaisans et vaudois, formant le premier convoi de la colonie, sortirent vers midi du port d'Estavayer, au bruit du canon et après avoir reçu la bénédiction de Mgr l'Evêque de Lausanne, qui s'était rendu sur les bords du lac accompagné de son clergé. Une multitude innombrable de parents et de spectateurs accourus de tous les côtés couvrait tous les alentours du port. Trois grandes barques et une plus petite supplémentaire, qui ne partit que vers les sept heures du soir, transportèrent les colons, au nombre de onze cents, jusqu'à Soleure.

Comme il n'y avait pas de vent, nous n'arrivâmes à Soleure que le mardi soir. Le premier jour, on débar-

1) *Brazil pittoresco* par Ch. Bibeyrolles, T. III, p. 162.

2) Sauf quelques corrections de style qui parurent utiles à la Rédaction des *Etrennes* pour l'intelligence du récit,

qua à onze heures du soir au pont de la Thièle, à l'extrémité du lac de Neuchâtel. Nous aurions poursuivi notre route, s'il n'était dangereux de passer ce pont de nuit.

Le lendemain, nous traversâmes le lac de Biemme, et, après une courte halte à Nidau, nous allâmes coucher à Brugg, petit village à deux lieues plus bas. Notre intention était naturellement d'aller plus loin, mais un orage des plus terribles nous obligea de débarquer au milieu du tonnerre, des éclairs, de la grêle et d'une pluie torrentielle. Ce fut un bien triste spectacle que de voir tous ces colons, hommes, femmes et enfants, mouillés jusqu'aux os, n'ayant d'autres gîtes pour la nuit que des écuries et des remises.

En traversant le lac de Biemme, nous allâmes quelques-uns d'entre nous visiter la charmante île de Saint-Pierre. C'est un petit paradis terrestre, et je ne suis pas surpris que J.-J. Rousseau l'ait quitté avec tant de regrets. Nous n'avons pas manqué de voir la chambre jadis occupée par ce dernier et nous nous sommes amusés à lire les inscriptions de tous genres dont les murs sont couverts.

Dans la matinée du 6, nous entrâmes dans l'Aar, et vers le soir nous débarquâmes à Soleure : les cris de joie se mêlaient au bruit du canon.

Le 8, nous repartîmes de Soleure sur six bateaux plats pour aller coucher à Bruck (Argovie) et le lendemain à Bâle. Nous avons visité à Soleure l'église des Sts Ours et Victor et le célèbre hermitage de Sainte-Vérène à demi-lieue de la ville. A six lieues de là, nous remarquâmes le château d'Aarbourg, plus bas Olten, puis la ville d'Aarau, le château de Lenzbourg sur la rive droite de l'Aar, Waldshut où cette rivière rejoint le Rhin, et Lauffenbourg, où la chute du fleuve, qui se presse en écumant entre de grands blocs de granit, oblige les voyageurs de décharger entièrement leurs barques et de les descendre au moyen de cordes.

Nous arrivâmes le 9 à Bâle, et nous en repartîmes le 13 au matin sur six barques recouvertes de planches et deux autres non couvertes. Sur les premières, il y

avait des foyers où les colons pouvaient apprêter leurs repas. Les deux autres ne furent couvertes qu'à Mayence et seulement d'une mauvaise toile. Quelques briques qu'on y plaça, permirent aussi aux passagers de faire du feu ; mais, dans ces conditions, ils eurent bien plus à souffrir que ceux qui avaient le bonheur d'occuper les premières barques.

Le 13 au soir, nous vîmes coucher à Vieux-Brisach (grand duché de Bade) à quatorze lieues de Bâle et à autant de Strasbourg. Cette petite ville, qui a eu beaucoup à souffrir dans les dernières guerres, est située sur une éminence qui offre une vue délicieuse sur les deux rives du Rhin. Le 14, nous arrivâmes à Kehl, où nous attendîmes l'arrivée des autres barques.

Strasbourg n'étant qu'à une lieue de Kehl, ma curiosité me porta à aller visiter cette belle ville. J'y admirai sa superbe cathédrale, dont la tour, à laquelle on monte par 658 marches, n'a pas moins de 500 pieds d'élévation. Sa grande cloche a 7 pieds de diamètre et 8 de hauteur. Je remarquai dans l'église de St-Thomas le magnifique mausolée du maréchal de Saxe, commencé par Louis XV et placé par Louis XVI : il a coûté, dit-on, trois millions.

Le 16 juillet, nous trouvant tous réunis, nous nous remîmes en route pour débarquer le soir à Port-Louis, sur le territoire français, où nous fûmes tous obligés de bivouaquer. Nous eûmes à peine mis pied à terre, que là, en plein air, sur les bords même du Rhin, je baptisai un enfant qui reçut le nom de Bonaventure. Le 17 nous arrivâmes à Germesheim, en Bavière, où, le lendemain matin, je célébrai la Sainte-Messe en plein air ; nous vîmes en passant les villes de Philippsbourg et de Spire et nous atteignîmes le même jour Mannheim, ville charmante par ses environs et par la régularité de sa construction.

Le 19 nous dûmes bivouaquer près du village de Stuckstadt, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. Ce fut en vain que je parcourus toute la localité pour trouver un logement et obtenir quelque chose à manger : telle était l'hospitalité de ses habitants, qu'on

nous répondit invariablement qu'il était formellement défendu de nous accorder la moindre chose. On nous donna même à entendre que si nous insistions trop longtemps, nous courions risque de recevoir des coups.

Le lendemain nous couchâmes à Mayence, où nos gens ne manquèrent pas de faire une bonne provision de ces jambons tant vantés, qui pourtant ne sont pas meilleurs que nos jambons fribourgeois. Au moment où nous débarquions, une musique militaire autrichienne faisait entendre ses plus beaux accords : nous fûmes enchantés de cet heureux hasard et nous écoutâmes avec délice.

Les jours suivants n'offrirent rien d'extraordinaire. Nous couchâmes le 21 à Boppard ; le 22, à Andernach, en Prusse ; le 23, à Cologne, grande ville assez mal bâtie ; le 24, à Himmelgert, petit village sur la rive droite du Rhin, où nous dûmes presque tous bivouaquer. Arrivés le dimanche 25 juillet à Düsseldorf, ville prussienne, nous y chantâmes la grand'messe dans l'église paroissiale, au grand étonnement des habitants. Nous vîmes coucher le même soir à Wesel, dernière ville de Prusse aux frontières de la Hollande.

Le 26, au moment du départ, trois colons tombèrent dans le Rhin ; mais, grâce à Dieu, ils en furent promptement retirés. La nuit suivante, ainsi que la journée et la nuit du lendemain, nous fûmes contraints de bivouaquer à Lorwitt (?), première douane des Pays-Bas. Notre arrêt dans cet endroit fut occasionné par l'absence de nos commissaires, qui durent se rendre à Arnheim pour obtenir la franchise des péages sur le territoire hollandais et la faveur d'être exemptés d'une visite rigoureuse qui menaçait de nous retenir plusieurs jours dans cette ville.

Le 28 juillet, nous couchâmes à Nimègue, jolie ville située sur un monticule, patrie du Vble P. Canisius, après avoir quitté le Rhin pour naviguer sur le Waal, rive gauche de ce fleuve ; nous arrivâmes le 29 à Dordrecht, et le 30 à Myll, à quart de lieue de là, où nous dûmes séjourner jusqu'au moment de notre embarque-

ment à St-Gravendeel, à une lieue plus bas, c'est-à-dire jusqu'au 12 septembre.

Notre long séjour dans cet endroit fut très-pernicieux à la santé des colons, parce qu'ils furent obligés, les uns de bivouaquer sur les bords de la rivière, les autres de coucher dans des remises, dans des granges ou dans des hangars humides, où ils prirent le germe d'une fièvre intermittente qui fut cause d'une grande mortalité sur mer.

Pendant mon séjour à Dordrecht, je fus quatre ou cinq fois à Rotterdam, qui n'en est qu'à quatre lieues, pour les affaires de la colonie ; mais ce ne fut que le 24 août que je pus exécuter le projet que j'avais formé de visiter Amsterdam. Je proposai la partie à M. Thorin, qui l'accepta ; nous primes immédiatement la diligence pour Rotterdam, et, deux heures après, le coche d'eau pour Delft, où nous arrivâmes à 10 heures du soir. Delft est une ville de 13,000 habitants. Le lendemain au point du jour, nous nous mîmes à visiter les principales curiosités, entre autres, dans l'*église neuve*, le magnifique monument en marbre de Guillaume-le-Taciturne. De Delft nous nous rendîmes à la Haye. Nous n'eûmes pas l'avantage d'y trouver M^{me} Replar, à laquelle M. Thorin était recommandé ; mais son domestique nous conduisit chez un parent de cette dame, M. Mœurs, qui eut la bonté de nous donner des lettres de recommandation pour Amsterdam, où elles nous furent de la plus grande utilité. Le même domestique nous fit voir ce qu'il y a de plus curieux à La Haye, le palais royal, entre autres, habité jadis par Louis Napoléon ; nous en trouvâmes l'intérieur très-beau, mais sans que le luxe y abonde. Nous n'avons pas pu voir l'intérieur du palais du roi actuel, parce qu'on y faisait de grandes réparations.

Bien qu'à la veille d'entreprendre une longue navigation, nous fûmes curieux de voir l'Océan. Nous nous fîmes donc conduire en voiture à Scheveningen, à trois quarts de lieue de la résidence, en suivant une promenade en droite ligne, agréablement ombragée. Nous vîmes sur la plage une centaine de canots de pêcheurs,

et les baigneurs qui prenaient les bains de mer en voiture, ce qui nous amusa beaucoup. Pour en revenir à La Haye, c'est le plus agréable séjour de la Hollande pour la beauté des édifices, des places publiques et des promenades. Il y a près de la ville un parc délicieux où il y a constamment une foule de promeneurs.

Dans l'après-midi, nous passâmes à Leyde, ville d'environ 28,000 habitants, assez jolie mais peu vivante. A 9 heures du soir nous partîmes pour Amsterdam sur une petite barque traînée par un cheval — c'est la manière de voyager sur les canaux de Hollande — et nous y arrivâmes le lendemain à 6 heures du matin. Amsterdam est une très-belle et grande ville, de 140,000 habitants, et extrêmement vivante. On y trouve avec de l'argent tout ce qu'on peut désirer. Nous visitâmes l'intérieur du palais royal, la salle du trône et la tour, du sommet de laquelle on embrasse d'un coup d'œil toute la ville avec ses nombreuses rues sillonnées de canaux. Trente-six clochers y forment un charmant carillon. De là nous passâmes à l'arsenal et aux chantiers où nous vîmes une dizaine de grands vaisseaux de guerre en construction. L'arsenal renferme les modèles, en petit, de tous les genres de vaisseaux, anciens et modernes, et une quantité de souvenirs historiques. Le magnifique et immense port d'Amsterdam, que nous visitâmes ensuite, compte ordinairement un millier de bâtiments. La journée que nous passâmes dans cette ville ne nous parut pas longue et nous ne fûmes pas oisifs, car jusqu'à 7 heures du soir, où nous en repartîmes, nous ne cessâmes de la parcourir dans tous les sens.

Le coche de nuit nous rendit le 26 à 6 heures du matin à Gouda, ville où l'on fabrique les pipes de terre; là nous prîmes la diligence jusqu'à Rotterdam, où nous louâmes immédiatement une petite barque avec laquelle nous atteignîmes Dordrecht à 2 heures de l'après-midi, heureux d'avoir fait en fort peu de temps une excursion si agréable.

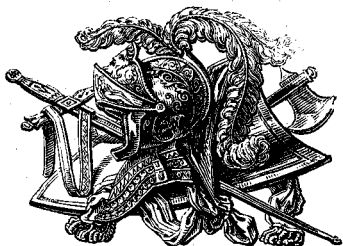
Le long séjour que nous fîmes à Dordrecht fut surtout occasionné par les retards et les difficultés sans

nombre qu'éprouva M. Gachet à sortir les biscuits du Havre, à cause d'une défense de sortie survenue au moment où la cargaison allait quitter le port, et cela à la suite d'un terrible ouragan qui avait détruit les moissons dans quelques départements et fait hausser les grains. Ce ne fut que le 11 septembre que notre premier bâtiment, le *Daphné*, ayant appareillé put mettre à la voile ; les autres bâtiments suivirent le lendemain.

(A suivre.)

Autres temps, autres mœurs.

Dans les écoles primaires, on avait jadis des régents ; aujourd'hui, ce sont des instituteurs, voire même des professeurs. Jadis le marchand avait sa boutique ; aujourd'hui, c'est un négociant qui a son magasin. Celui qui vend des remèdes était un apothicaire ; aujourd'hui, c'est un pharmacien. Un marchand de bric-à-brac tient aujourd'hui un grand bazar. Il y a cinquante ans, on avait des arracheurs de dents ; on dit encore : « Il ment comme un arracheur de dents ; » on ne possède plus que des chirurgiens-dentistes américains. On a changé jusqu'aux noms des maladies, ce qui fait croire à de bonnes âmes qu'on en a inventé de nouvelles. Ainsi aujourd'hui le moindre mal de dents s'appelle névralgie ; la fièvre nerveuse, fièvre typhoïde ; l'esquinancie, angine, plus ou moins couenneuse ; la toux, bronchite, etc., etc. — Enfin un jardinier est un horticulteur ; un cabaret, un restaurant ; toute mauvaise pinte, un café ; la ci-devant auberge est un hôtel, souvent même un grrrrand hôtel. On n'a plus de tanneurs et de tanneries : ce sont des manufactures de cuirs. Ceux qui cultivent la terre étaient des paysans, aujourd'hui ce sont des agriculteurs.



L'AVOYER D'ALT.

(Suite ¹).

VII.

**Maximes adressées à mon fils
quittant pour la première fois la maison paternelle.**

1742.



Aujourd'hui 3 mai 1742, mon fils unique et jusqu'à présent le seul du nom, est parti pour Mannheim, où, selon mes ordres, il restera une année. Je lui ai donné, avec une bourse bien remplie, les maximes suivantes qu'il doit étudier et suivant lesquelles il se gouvernera, s'il veut voyager avec agrément et avec sécurité.

« Le commencement de la sagesse est la crainte du
« Seigneur. Point de réputation à acquérir avec la mau-
« vaise compagnie. Un honnête homme est honnête en
« tous points. Le jeu, les femmes et le vin perdent les
« hommes les plus sages. Etre poli avec toutes les
« femmes en général, mais ne jamais pécher avec elles.

¹) Voir les *Etrennes* de 1874-1877.

« Une honnête femme, excellente école pour un jeune
« homme. N'offenser personne, vivre convenablement
« et donner à chacun ce qui lui appartient. La fierté ne
« convient qu'aux chevaux. Ne mépriser personne et
« fréquenter toujours plus haut que soi. Ne dire jamais
« dans une maison ce qui se passe dans une autre, sur-
« tout en matière de galanterie. Jouer aux jeux de
« commerce, jamais à ceux du hasard. Parie que si,
« parie que non : commencement de bien des querelles.
« Connaître le prix de l'argent sans lésiner. Etre affable
« et courtois. Railler poliment et avec esprit ; ne jamais
« blesser personne. Eviter de faire paraître les défauts
« de sa nation. Eviter les querelleurs et les mauvais
« plaisants, mais ne les pas craindre. N'épouser jamais
« les querelles d'autrui. Parler toujours bien de tout le
« monde, surtout de son ennemi. Ne pas faire des
« contes bleus et dire toujours la vérité. Ne pas croire
« trop facilement, mais sans en avoir l'air. Repousser
« une raillerie grossière en termes polis et non offen-
« sants. Connaître avec qui on a affaire et profiter de
« cette connaissance. Ne parler jamais des défauts du
« pays où l'on se trouve. Ne pas se fier indifféremment
« à chacun. Sentir ce que l'on est, mais sans affecter
« d'en faire parade. Estimer qui le mérite. Respecter
« les grands sans bassesse. Eviter les flatteurs et les
« craindre. Ne rien entreprendre sans bon conseil. Ne
« pas croire tout savoir. Ne pas se laisser prévenir
« légèrement. Fuir le vice, aimer la vertu, et enfin être
« saint au milieu du monde. »

Le cavalier a de l'esprit ; il est fait à peindre. Il est haut de cinq pieds, six pouces et quelques lignes ; il a 16 ans, sept mois et douze jours et il est doué d'une physionomie charmante, prévenante et heureuse. Dieu veuille l'accompagner et lui inspirer les sentiments qui conviennent à sa gloire, au salut de son âme et à l'honneur de sa famille.

Avoyer d'Alt, T. I, p. 155.

VIII

Avis à mon fils.

1743

« Je vous ferai observer, mon fils — puisque c'est pour votre conduite dans le monde après ma mort que j'écris ces mémoires — que la République est une région dans laquelle on doit se gouverner tout autrement qu'on ne le fait dans les autres Etats. Ici, comme ailleurs, la religion doit être notre premier mobile et notre premier devoir. Vous êtes catholique romain ; vous devez vivre et mourir dans le sentiment et dans l'accomplissement parfait de cette sainte loi : vous en éloigner d'un pas, c'est vous rendre criminel devant Dieu ; c'est risquer votre salut éternel et vous exposer à tous les malheurs qui poursuivent ordinairement dans ce monde ceux à qui le Seigneur refuse son assistance lorsqu'ils s'éloignent de lui. La gloire temporelle de bien des gens, leurs richesses passagères, leur bien-être, les honneurs et la santé florissante dont ils jouissent, ne doivent pas vous éblouir : s'ils ne sont pas amis de la vérité éternelle, ils ne jouissent de leur faste et de leur grandeur que pour leur plus grande réprobation après leur mort. Voyez quelle est la fin de tant d'heureux du siècle : la plupart meurent subitement et sans témoigner le moindre repentir.

« En second lieu, la République exige un honnête homme en tous points : je veux dire un homme sage, modeste, retiré, exemplaire, véridique, paisible, ferme, esclave de sa parole ; un homme sans fiel, prudent, savant en ce qui concerne son état, zélé pour la patrie, ennemi de la cabale, officieux, sachant prendre son parti sans crainte ni de plaire ni de déplaire, désintéressé, sans ostentation, en un mot un homme de bien et d'honneur. Il importe surtout de ne jamais accepter

une place, un emploi, si l'on ne se sent pas capable de le bien remplir ; on évite ainsi le ridicule, la mauvaise plaisanterie et l'on ne donne pas lieu à ses ennemis de faire culbuter l'homme qui s'est aventuré au-delà de ses forces et de ses moyens.

« Il n'est pas bon dans une République de faire preuve de trop de confiance, car on en est souvent la dupe ; les amis n'y sont pas à l'épreuve de la brigue et de l'intérêt particulier. Savoir se taire, c'est le sanctuaire de la politique ; savoir parler à demi-mots, c'est le moyen de parvenir sans effort à la connaissance du secret de celui qui contrefait l'habile homme ; savoir contredire à propos, avec esprit et avec politesse, c'est pénétrer le mystère de celui qui n'est pas maître de son amour-propre et de sa vanité. Il faut toujours aller son droit chemin, ne jamais broncher, ne fournir aucun soupçon sur sa prud'hommie ; ne point railler, encore moins médire ; être sur ses gardes sans méfiance, et vivre aujourd'hui comme si l'on était sûr de mourir demain. En observant ces maximes, on passe cette misérable vie avec autant de tranquillité qu'il est possible d'en goûter dans cette vallée de misères. Néanmoins il n'est pas juste de désirer d'être exempt de toute épreuve, de toute persécution, puisque notre Sauveur n'a pas été un moment de sa vie sans ressentir quelque douleur. »

Avoyer d'Alt, T. II, p. 260.


Les maîtres de l'avenir.

La maîtresse frappe modestement à la porte de l'appartement où repose son cordon-bleu : — Ma chère Joséphine, vous plairait-il de vous lever pour préparer le déjeuner de monsieur ? Il est près de 8 heures. Après quoi, si cela ne vous dérange pas, vous aurez bien l'extrême obligeance de vous occuper un peu du dîner : je vais réveiller Françoise qui aura peut-être la bonté de vous aider.

NOS ARTISTES ¹⁾.

III.

Gottfried Locher.

 GOTTFRIED LOCHER, né à Mengen en Souabe vers 1730, vint encore jeune à Fribourg, s'y maria et avait déjà acquis une certaine réputation artistique, lorsque, le 29 mai 1759, il fut reçu bourgeois de cette ville, lui et ses enfants ²⁾. Cette même année, il entra dans la confrérie de St-Luc, dont il fut à plusieurs reprises *Bruderschaft-Meister*, ou régent.

Locher excellait dans le portrait, et les connaisseurs apprécient encore aujourd'hui le dessin si correct, le coloris si frais et si brillant des nombreuses toiles de cet artiste disséminées dans les familles de Fribourg. M. d'Epinay, qui, dans ses biographies de Fribourgeois célèbres, consacre quelques lignes à Locher, dont il a été contemporain, vante aussi la ressemblance de ses portraits, et il cite, comme des mieux réussis, ceux de l'évêque de Bocard et de ses cinq frères au château d'Ietschwyl ³⁾.

Locher ne réussissait pas moins bien dans ses tableaux religieux ; on en voit dans plusieurs de nos églises ; nous citerons, entre autres, celui du maître-autel de l'église du Collège, un *St-Michel*, dont le musée cantonal possède l'esquisse ; la *Naissance de Jésus* et la *Sainte-Cène* à St-Nicolas, etc. Quant à ses tableaux de genre, ses scènes mythologiques et champêtres, ses études de tête et d'animaux, et surtout ses gracieux dessus-de-portes, à l'huile et en grisaille, que nous admirons dans

¹⁾ Voir *Etrennes fribourgeoises*, 1877, p. 92.

²⁾ Rôle VIII des réceptions bourgeoises à Fribourg, p. 16.

³⁾ *Etrennes fribourgeoises* de 1808, p. 184.

bon nombre de nos maisons aristocratiques, c'est assez dire ce qu'ils valent que d'assurer que les brocanteurs étrangers qui ont par ci par là la chance d'en emporter, les revendent à Paris pour des Bouchers ou des Watteaux. Ceux que possède notre musée, trois toiles représentant des amours dans différentes attitudes, ont déjà excité l'admiration de maints connaisseurs.

Ajoutons que plusieurs tableaux de Locher ont été reproduits par la gravure, entre autres *Michel Schuppach*, le célèbre médecin de Langnau, et sa femme, *Marie Fluckigger*, peints en 1774 et gravés par Mechel, à Bâle ; le *Marchand d'oignons de Berne* (1776), le *Paysan de Morat*, les *Trois Bacchus*, etc.

Le *Registre des décès à Fribourg* (de 1759 à 1803), nous apprend que Gottfried Locher est mort d'une attaque d'apoplexie le 28 juillet 1795, et qu'il a été enterré le 30 au matin au cimetière de St-Nicolas. M. d'Epinay nous dit qu'il est mort en 1797. Le registre en question ne mentionne aucun Locher décédé cette année-là, mais bien quatre des nombreux enfants de cet artiste, morts en 1760, 1781, 1782 et 1793.

Il y a eu à Fribourg plusieurs autres peintres du nom de Locher, entre autres un Antoine Locher mort à l'hôpital le 7 septembre 1799. Nous ignorons s'ils étaient tous de la même famille, et le seul dont nous puissions parler avec certitude est Emmanuel Locher, fils de Gottfried.

IV.

Emmanuel Locher.

EMMANUEL LOCHER, fils de Gottfried, né à Fribourg vers l'année 1765, a hérité d'une partie du talent de son père et a peint, comme lui, des portraits, surtout en miniature, d'une vérité frappante et d'un coloris bien entendu, ainsi que des tableaux d'autel, parmi lesquels

nous citerons le *St-Charles* de l'église des RR. PP. Cordeliers, peint en 1811.

Cependant Emmanuel Locher s'est particulièrement distingué par ses paysages, ses scènes champêtres et ses costumes suisses dont il gravait les contours et qu'il peignait ensuite à l'aquarelle : qui ne connaît, par exemple, ses *Trois Grâces du Guggisberg* ?

Fixé à Bâle dès l'année 1813, cet artiste doit y être mort peu d'années après.

Voilà tout ce que nous avons pu apprendre de plus ou moins positif sur la carrière d'Emmanuel Locher. Nous sommes encore moins renseigné à l'égard de son frère François. Nous lisons seulement dans le protocole de la confrérie de St-Luc, séance du 18 septembre 1796 :

« Les frères François et Emmanuel Locher, fils de « Gottfried, viennent reconnaître le droit de leur père et « sont reçus confrères pour 15 batz et un pot de vin. »

Au dire de M. Kessler, un Locher, peintre, qui peignait dans tous les genres et avait presque toujours vécu à Bâle, serait mort à l'hôpital de Fribourg vers 1830.

Disons enfin que la dernière peinture que nous ayons pu découvrir avec le nom de Locher, est un portrait miniature à l'aquarelle portant cette inscription : « *M. de St-Georges, tiré par Locher en septembre 1815.* » Quel est ce monsieur de St-Georges ? auquel des Locher devons-nous attribuer ce portrait ? à Emmanuel, à François, ou encore au Locher que nous a signalé Kessler ? ce sont deux questions qu'il est inutile de vouloir résoudre.

V.

Emmanuel Curty.

JOSEPH-EMMANUEL, fils de Joseph CURTY et de Marie née Hayoz, naquit à Fribourg le 13 février 1750, dans la maison du Stalden portant le N° 4 et appartenant alors

à son père, bourgeois de Fribourg ¹⁾). Encore enfant, Emmanuel se plaisait déjà à dessiner tous les objets propres à exciter son imagination active. Ses parents n'ayant pas les moyens de cultiver son talent naturel, notre jeune artiste fut abandonné à lui-même et ne se forma qu'à force de persévérance, d'exercice et surtout d'amour de l'art : dès qu'une estampe ou une peinture de quelque mérite lui tombait sous la main, il s'empressait de la copier et son dessin était généralement correct.

Bientôt il se mit à dessiner d'après nature les sites pittoresques de sa ville natale et de ses environs, et spécialement du Gotteron et de la Gruyère, dont il a laissé un nombre prodigieux de vues. Il peignait ordinairement ses paysages à l'aquarelle, rarement à la gouache; mais il n'était pas toujours heureux dans le mélange de ses couleurs, et le ton d'un grand nombre de ses peintures est complètement manqué. En échange, il réussit admirablement dans ses dessins au crayon et à l'encre de Chine, qui étaient du reste son genre de prédilection: en ceci, on peut dire qu'il était passé maître.

Nous ne parlerons pas de ses peintures à l'huile; les seuls échantillons que nous en connaissions, les stations de l'église des RR. PP. Capucins, et une Chûte du Rhin, qui a passé du couvent d'Hauterive au Musée cantonal, ne peuvent être considérés que comme de malheureux essais.

Fribourg possède encore une quantité de dessins de notre artiste; un nombre plus considérable a passé à l'étranger et surtout en Angleterre. Curty avait fait un long séjour à Avenches auprès de lord Northampton, et après la mort de ce dernier, les dessins et les peintures dont il avait enrichi la collection du Mécène anglais, furent emportés en Angleterre par les héritiers du défunt.

Emmanuel Curty était un homme simple, sans prétentions et d'une extrême obligeance. Il était malheu-

1) Registre de l'état civil.

reusement dépourvu de toute instruction propre à former un artiste consommé; non que les dispositions lui manquassent, puisqu'il les possédait au contraire au plus haut degré, mais parce qu'il n'avait jamais voyagé, et que sa ville natale, qui n'était pas plus alors qu'aujourd'hui le séjour des muses, était peu propre à lui procurer les connaissances qui lui manquaient encore. Curty donnait des leçons particulières de dessin dans les familles de Fribourg, et on a conservé des modèles dessinés par lui, qui ne sont pas la partie la moins intéressante de ses productions artistiques. — Il mourut à Fribourg le 9 janvier 1843, âgé de 62 ans.

Ainsi qu'il y a eu plusieurs Locher et plusieurs Sutter, il y a aussi eu plusieurs Curty. Un *C. Curty* a dessiné et gravé, probablement dans les commencements de ce siècle, plusieurs petites vues de Fribourg et autres endroits; mais rien n'indique sa parenté avec Emmanuel Curty.

L. G.

Un puits de science.

Un libre penseur, qui passait pour savant, venait de parler tout à son aise contre la religion. Une dame d'esprit et très-instruite voulut le mettre à l'épreuve. — Monsieur, lui dit-elle, pourriez-vous me dire qui a composé l'Oraison dominicale ?

Notre homme hésite; un des assistants lui souffle : St-Dominique. Le savant lui répond aussitôt avec assurance : — Madame, l'auteur de l'Oraison dominicale, mais, c'est St-Dominique.

Charité.

Une dame venait de sortir d'une soirée, et, naturellement, chacun se mit à dire du mal d'elle. — Quelle scie ! dit une de ses amies intimes. — Une scie ! ah ! par exemple, c'est une calomnie, répliqua une autre amie non moins intime, il lui manque pour cela l'essentiel. — Quoi donc ? — Des dents.

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL A FRIBOURG



Un savant du XVI^e siècle, Cornelius Agrippa, passant un jour dans nos murs, et peu charmé, paraît-il, de l'accueil qu'il y avait reçu, laissa tomber de ses lèvres ces paroles dédaigneuses qui ont pesé comme une malédiction sur notre Nuithonie : *Ville dépourvue de toute espèce de science et de littérature*. Depuis lors, en effet, nous avons toujours passé, à tort ou à raison, pour une cité où le culte des Muses était fort peu en honneur.

Soyons justes toutefois envers notre pays, et sans nous flatter outre mesure, ne nous laissons pas aller au dénigrement systématique. Les goûts artistiques et littéraires ne sont sans doute pas aussi développés qu'ils devraient l'être, et nous sommes sous ce rapport bien en arrière des cités voisines. Les discussions politiques, la gastronomie et les cancans tiennent encore une trop grande place dans nos habitudes et dans nos mœurs. On ne peut néanmoins pas dire que la vie intellectuelle soit tout à fait éteinte parmi nous, ni que la patrie du P. Girard soit fatalement vouée à l'obscurantisme. Nos trois sociétés d'histoire, d'utilité publique et des sciences naturelles ne sont d'ailleurs pas inactives, et indépendamment de leurs réunions intimes, elles nous ont procuré, l'hiver dernier, comme les années précédentes, une série de conférences fort instructives et fort intéressantes, auxquelles le public s'est associé par une nombreuse assistance.

Les conférences données à la Grenette en 1876-1877 ont été un peu trop clairsemées ; mais la *qualité* a suppléé jusqu'à un certain point à la *quantité*, comme on peut s'en convaincre par un simple aperçu des principales questions traitées.

M. le professeur *Ducotterd* a inauguré la série des conférences par un entretien sur le système métrique. Ce sujet, plein d'actualité, avait attiré un nombreux auditoire désireux de se familiariser avec les nouvelles

mesures, dont l'emploi est devenu désormais obligatoire.

M. *Rœmy*, curé de Bourguillon, a parlé des bibliothèques populaires. Nous donnerons plus tard l'analyse détaillée de cette conférence.

M. *Pascal Mario*, originaire d'Agnone, au ci-devant royaume de Naples, a entrepris de réfuter les accusations auxquelles ses compatriotes et en particulier ceux du sud sont en butte. On leur reproche d'être ignorants, paresseux, vindicatifs, saugouinaires et de jouer trop souvent du couteau. Ces reproches sont en partie fondés quoique empreints d'exagération. Si la culture intellectuelle et morale du peuple italien a laissé grandement à désirer jusqu'à présent, il faut l'attribuer en partie aux guerres incessantes qui, depuis des siècles, ont ravagé la Péninsule, en partie aux vices de l'administration. L'instruction publique était fort négligée dans les ci-devants Etats du royaume de Naples. C'est à peine si dans des villes de 16 à 20,000 âmes on voyait des écoles primaires fréquentées par une trentaine d'enfants ; dans les petites localités et dans les villages, il n'était nullement question d'écoles. L'ignorance était générale ; elle engendrait à son tour la superstition, la fainéantise et la misère. Ajoutez-y encore le mauvais état des routes, qui rendait les communications difficiles, souvent même impossibles. L'agriculteur ne trouvant aucun débouché pour ses produits, n'avait aucun intérêt à cultiver rationnellement ses terres : il se bornait à tirer du sol ce qui était absolument nécessaire à sa subsistance. Depuis quelques années cependant, de notables améliorations ont été introduites, et l'Italie semble marcher résolument dans la voie du progrès.

Après avoir voyagé, avec M. *Mario*, au milieu des Calabres et des Abruzzes, nous avons exploré, en compagnie de M. *de Rougemont* et du Dr *Vouga*, les mers glacées du pôle nord. L'Islande, tel était l'objectif des deux savants neuchâtelois, et ils y ont fait un voyage, non point imaginaire, mais réel, dont M. de R. nous a communiqué les saisissantes impressions. L'Islande, fort peu connue de la plupart des Européens, est

remarquable par ses glaciers, par ses volcans et par ses sources thermales. La population de l'île, qui dépassait autrefois 400,000 habitants, a été décimée par la famine, par les épidémies et par les cataclysmes volcaniques ; elle est réduite aujourd'hui à 30-50,000 âmes, bien que la surface du pays soit deux ou trois fois plus grande que la Suisse.

M. *Bouquet*, directeur des tuffières de Corpataux, nous a donné une leçon d'histoire naturelle sur les végétaux, sur leur formation et sur leur nutrition. Cette conférence, fort instructive en soi, eût été beaucoup plus intéressante, si elle avait été moins hérissée de termes et de nomenclatures scientifiques.

M. l'abbé *Jaquet*, professeur, nous avait parlé, l'année auparavant, des corporations ouvrières au Moyen âge. Cette année-ci, il est remonté jusqu'aux ténèbres de l'antiquité païenne, et il nous a montré le rôle des associations d'artisans chez les Romains. Contrairement à l'opinion générale, il n'y avait pas rien que des esclaves qui se livrassent aux travaux manuels dans l'ancienne Rome. Il y avait aussi un grand nombre d'ouvriers libres, et ceux-ci formaient entre eux des associations de métiers, pour se protéger mutuellement contre la concurrence étrangère ou contre les exactions du fisc. Les associations romaines étaient le fruit spontané de l'initiative individuelle, nul n'était forcé d'en faire partie. Elles avaient des réglemens, copiés sur ceux de la Cité ou du Municipale, dont elles étaient pour ainsi dire le diminutif. Les principaux officiers des corporations romaines étaient le Président, élu à la pluralité des suffrages et nommé tantôt *Duumvir*, *quinquennalis* ou *consul*, et le *sequester* ou caissier. Il y avait, en outre, des *Patrons* ou membres honoraires, choisis parmi les citoyens les plus opulents, qui payaient à beaux deniers comptant l'honneur de protéger, de soutenir et de régaler leurs confrères. Outre leurs protecteurs terrestres, les associations ouvrières avaient des patrons célestes et elles se mettaient sous les auspices de l'une des innombrables divinités dont l'imagination des poètes et la crédulité populaire peuplaient

alors l'Olympe. (C'est ainsi que les Abbayes du Moyen âge se réclamaient du nom d'un saint quelconque : tant il est vrai que le christianisme n'a fait qu'emprunter, en les épurant, les rites et les coutumes de l'ancienne mythologie.) Les associations ouvrières étendaient leurs ramifications jusqu'aux dernières limites de l'Empire romain. Elles ont laissé des vestiges jusque dans notre Helvétie, et M. l'abbé Jaquet a vivement intéressé son auditoire, en reproduisant diverses inscriptions relatives aux sociétés ouvrières, trouvées récemment dans les ruines d'Aventicum et sur les bords du lac de Thoune. Il y avait enfin chez les Romains des associations purement *funéraires* ou sociétés de secours mutuels en cas de décès, qui procuraient à leurs membres le bénéfice et les honneurs d'une sépulture convenable. Les premiers chrétiens, plus spécialement connus sous le nom de *Sectateurs du Verbe*, formaient entre eux une sorte de société funéraire. C'est ainsi que, quoique persécutés au dehors, ils jouissaient d'une liberté relative dans l'intérieur des catacombes, dont ils avaient acquis la propriété légale.

Succédant à M. l'abbé Jaquet, M. le professeur *Béraneck*, de Lausanne, membre du Club alpin, nous a transporté au sommet du Tauredunum, actuellement montagne de Grammont, dont il nous a décrit l'éboulement survenu en 563 de l'ère chrétienne. Cette montagne se précipita dans les eaux du Rhône avec un fracas épouvantable, et engloutit sous ses décombres la ville d'Epaone, à demi-lieue plus haut que Saint-Maurice, où s'était tenu, peu d'années auparavant, un concile. Une autre partie de la montagne se serait écroulée dans le Léman du côté de St.-Gingolph, et aurait provoqué une inondation dont les ravages se seraient étendus jusqu'à Genève. Deux chroniqueurs de cette époque, St.-Marius, évêque de Lausanne, et Grégoire de Tours, ont mentionné l'un et l'autre ce tragique événement.

M. *Jeunet*, révérend curé de Cheyres, auteur de la vie de la B. Louise de Savoie, nous a fait connaître les rapports des Suisses avec la France au XV^e siècle.

Enfin, pour clore la série des conférences, M. le professeur *Grangier* nous a donné une étude littéraire sur M^{me} de Sévigné, dont les lettres ont longtemps passé et passent encore pour des modèles de style épistolaire. Si vieux et si usé que semble ce sujet, M. Grangier a su le rajeunir, et il a été plus particulièrement goûté par la partie féminine de son auditoire.

Ces conférences si variées, dont les sujets embrassent ou effleurent à peu près toutes les branches du savoir humain, et l'empressement que le public met à y assister, sont, à nos yeux, la preuve que la vie intellectuelle n'est pas encore morte ni à la veille de s'éteindre dans la vieille cité des Zæhringen. Si Cornelius Agrippa reparaisait parmi nous, il reviendrait sans doute de ses fâcheuses préventions à notre égard. C. R.

La Mode en 1877.

Un journal résume d'une façon fort spirituelle et très-voisine de la vérité la tendance actuelle de la mode :

« Nos dames, dit-il, ont le goût des modes gênantes, puisqu'elles ont inventé ou ressuscité les robes trop étroites pour marcher, les traînes trop longues pour qu'on puisse éviter de marcher dessus, les cols trop hauts pour tourner la tête, les poches trop basses pour y mettre la main soi-même, les talons trop hauts pour pouvoir marcher sans trébucher, les nœuds placés de manière à empêcher de s'asseoir. »

L'avare compatissant.

Un riche particulier fait bâtir une maison. Un ouvrier tombe d'un échaffaudage et reste mort sur la place. Sa veuve, avec quatre petits enfants, vient aussitôt implorer quelques secours du propriétaire. Celui-ci, profondément ému, tire sa bourse et lui remet de l'argent en disant : « Tenez, pauvre femme, voilà la journée entière de votre mari, bien qu'il soit déjà tombé ce matin. »

LA ROSE.



e toutes les conquêtes que l'homme a faites sur la nature, il n'y en a pas de plus jolie, à notre avis, que la rose. C'est de cette petite fleur rouge et sans éclat que nous voyons dans les haies de nos prai-

ries que nous viennent ces magnifiques roses au parfum exquis, aux belles couleurs, qui sont l'ornement de nos jardins et de nos salons.

Ce résultat est obtenu, non-seulement par l'intervention de l'homme, mais aussi par un concours de circonstances curieuses.

Les abeilles et les autres insectes hyménoptères, dans leur recherche incessante des éléments de leur miel, se transportent d'une fleur dans l'autre, emportant, attachés aux poils dont il sont revêtus, des grains de pollen en quantité suffisante pour opérer des fécondations hybrides. Les fruits de rosiers à fleurs simples sont mangés par des oiseaux sauvages qui en disséminent les graines encore douées de leurs propriétés germinatives. Ces graines, déposées à terre dans les conditions les plus diverses de sol, de climat, d'exposition, donnent naissance à des individus plus ou moins doués du type primitif. Puis, l'homme intervient pour opérer des croisements raisonnés.

La rose est connue depuis l'antiquité la plus reculée. Hésiode et Homère en ont témoigné huit siècles avant

notre ère. Hérodote, le père de l'histoire, confirme les hommages rendus par la Grèce à la reine des fleurs. Au siècle de Périclès, les convives de tous les festins n'y prenaient place qu'avec une couronne de roses sur la tête.

Sous les rois carlovingiens, la rose devient, comme chez les Grecs et les Romains, l'ornement obligé des festins et des fêtes. Elle est adoptée comme symbole de la beauté et de l'innocence ; elle est dans la cérémonie du couronnement des rosières la récompense de la vertu.

En Angleterre, au quatorzième siècle, un épisode sanglant se mêle à l'histoire de la rose. Les partisans de la maison d'York et de Lancastre avaient pris pour emblème, les uns une rose blanche, les autres une rose rouge ; ce qui fit donner à cette guerre le nom de Guerre des Deux-Roses.

En 1746, la comtesse de Genlis introduisit dans ses jardins la rose moussue, probablement originaire des environs de Carcassonne. Vers la même date, la rose jaune double est importée d'Angleterre en France ; en 1798 est importée la rose de Bengale. Les horticulteurs anglais possédaient déjà la rose-thé. En 1780, une vive impulsion a été donnée à la culture de la rose par l'impératrice Joséphine qui avait un goût passionné pour les fleurs. Et aujourd'hui on compte 5,000 variétés de rosiers.

Le domestique naïf.

Le maître de Joseph est très-malade, et le pauvre garçon est inconsolable. Hier pourtant, un de ses amis le rencontra tout transformé, la figure rayonnante.

« Hé ! Joseph, dit celui-ci, est-ce qu'il y aurait du mieux ? — Au contraire, il est plus mal. Mais je sais le moyen de le sauver. — Toi ? — Oui, je viens d'entendre le médecin dire à Madame : « C'est parce qu'il n'y a plus d'huile dans la lampe..... » et je m'en vas bien vite en chercher.

ARCHÉOLOGIE.

Pavé mosaïque de Cheyres.



On a souvent parlé du pavé mosaïque de Cheyres ; plusieurs écrivains en ont fait mention et nous en avons nous-même donné une courte notice dans nos *Etrennes* de 1869, en essayant de démêler le vrai du faux dans les relations plus ou moins contradictoires qui ont été faites en différents temps sur cette intéressante découverte. On se rappelle qu'elle a été faite le 16 mars 1778 par M. Castilla de Villardin, alors bailli de Cheyres. Or le hasard vient de nous mettre sous les yeux une communication de cette époque, faite par un témoin oculaire et que nous avons donc tout lieu de croire parfaitement authentique. A ce titre, nous ne doutons pas qu'elle ne trouve bon accueil auprès de nos lecteurs. La voici telle que nous la trouvons insérée dans un journal du mois de septembre 1778 :

« *Pavé mosaïque découvert à deux lieues d'Yverdon, entre Cheyres et Yvonand dans le baillage de Grandson.*

« L'Helvétie occidentale a été très-peuplée et très-florissante dans les premiers siècles des empereurs romains. Le grand nombre d'antiquités et de restes de bâtiments à Avenches, aux environs d'Orbe, à Windisch et à Augst, prouvent que les habitants de ces villes étaient aisés et qu'on y cultivait les arts. Nous apprenons par la table Théodosienne, qui porte aussi le nom de Carte itinéraire de Peutinger, qu'il y avait une voie romaine entre Avenches et Yverdon ; la carte assigne dix-sept milles romains pour la distance entre ces deux villes, ce qui répond assez à la distance par la route actuelle. Yvonand et Cheyres, par conséquent le pavé mosaïque qu'on vient de découvrir, devaient se trouver sur la route ancienne. Il n'est pas surprenant qu'il y ait eu des établissements dans ces quartiers ; situés au

bord d'un beau lac, placés favorablement de toutes manières, ils devaient être habités.

« On voit dans une lettre citée par l'auteur de l'apologie d'Avenches, imprimée à Berne en 1710, qu'on avait découvert, au commencement du siècle, un fragment d'inscription romaine sur la hauteur de Cheyres. L'auteur dit qu'on ne lisait plus que le seul mot *Catoni*, ce qui ne donne aucune lumière.

« Avenches était la capitale de l'Hélvétie du temps de Vitellius : c'est ce que nous apprend Tacite. La contrée qui s'appelait *Aventicensis* renfermait, selon toute apparence, une partie de ce pays, quoique, selon l'opinion de quelques savants, Orbe ou *Urba* fût la capitale d'un district qui porte le nom de *Verbigenus* ; et dans ce cas-là, on ne peut supposer que deux des quatre cantons qui, selon Jules-César, composaient l'Hélvétie, se touchassent de si près. Le voisinage de la ville d'Avenches et du lieu où notre mosaïque a été découverte, donne lieu de conjecturer qu'elle pourrait bien être du même siècle que le pavé d'Aventicum, décrit par Schmidt. Le hasard pourrait avoir seul contribué à cette découverte, ainsi qu'à la plupart de celles de ce genre que l'on a faites en Suisse. C'est ainsi que le même pavé d'Avenches dont on vient de parler, ayant déjà été découvert en 1707, par les soins d'un bailli de Graffenried, puis recouvert pour satisfaire l'amodiateur du champ où il était, qui ne voulait pas perdre les fruits de sa moisson, après avoir été entièrement oublié, reparut en 1749. On pourrait s'égayer aux dépens de la barbarie suisse, si l'on ne savait, par les relations de M. Winkelmann, combien on a apporté de négligence dans le royaume de Naples, dans la patrie des arts et des maîtres du monde, à la conservation d'une grande partie des antiquités précieuses d'Herculanum et de Pompéïa.

« Le pavé mosaïque près de Cheyres, dont un graveur français nommé Boilly, demeurant à Fribourg en Suisse, vient de donner une très-jolie estampe ¹⁾, mé-

¹⁾ Cette gravure, devenue aujourd'hui très-rare, a été souvent reproduite, entre autres, dans les *Mittheilungen* de la Soc. des Antiquaires de Zurich : B. XVI, Abth. I., Heft. 5.

rite l'attention des amateurs. Il forme un carré parfait; chaque côté, selon l'échelle ajoutée au bas de la planche, a 16 $\frac{1}{2}$ pieds — sans doute pied de roi. Les pièces de rapport (petits cubes) dont cette mosaïque, que les anciens appelaient *opus tessellatum*, est composée, ont environ trois lignes de diamètre; elles sont donc de la moitié plus petites que celles du pavé d'Avenches, et dès lors l'effet en est plus agréable. Sans doute il formait le parquet d'une salle, et l'on a lieu de croire qu'en continuant les fouilles, on trouverait les restes du bâtiment dont elle faisait partie. La fable d'Orphée, attirant les animaux par l'harmonie de sa lyre, représentée dans les compartiments de ce pavé, nous donnerait lieu de dire que cet appartement était une salle de musique, si nous trouvions à propos de nous livrer à des conjectures aussi incertaines qu'inutiles. On peut croire que le propriétaire était un homme aisé; la construction d'un parquet de cette espèce, dans lequel il entre plus de huit cent mille petites pièces, ne pouvait convenir qu'à un riche. Le lion qui est debout aux pieds d'Orphée, est le seul animal étranger à la Suisse qu'on y remarque. Un bouc et une chèvre, un cerf et une biche, occupent les quatre coins du carré intérieur, qui est entouré de trois bordures d'un très-bon goût. Un cheval et un ours sont placés aux deux côtés du tableau du milieu, où l'on voit Orphée assis au pied d'un arbre. On reconnaît dans sa main droite le *plectrum*, instrument dont on pinçait la lyre. Les figures sont joliment dessinées.

« Ce pavé nous rappelle la mosaïque de Palestrine, que l'abbé Barthélemy assigne au règne de l'empereur Adrien : elle n'est pas plus grande que le pavé de Cheyres. L'abbé Barthélemy a observé que l'artiste a placé dans ce parquet les animaux natifs de l'Egypte. Ne semble-t-il pas que celui de notre pavé s'est proposé de représenter les animaux de l'Helvétie? Ne pourrait-on pas aussi conjecturer que, par une allégorie, il a voulu indiquer que ce pays, soumis aux Romains, leur devait la connaissance des arts agréables et des mœurs plus douces? Sans doute les Helvétiens du siècle d'Adrien et des Antonins étaient de tout autres gens que ceux qui,

du temps de Jules-César, mirent leurs villes en cendres pour s'établir dans les Gaules. Mais, en se civilisant, les Helvétiens s'accoutumèrent à l'obéissance. Du temps de la république romaine, ils battirent les armées romaines. Le général de Vitellius, ce Cécinna dont Tacite nous a transmis l'expédition en Helvétie, en eut bon marché. »

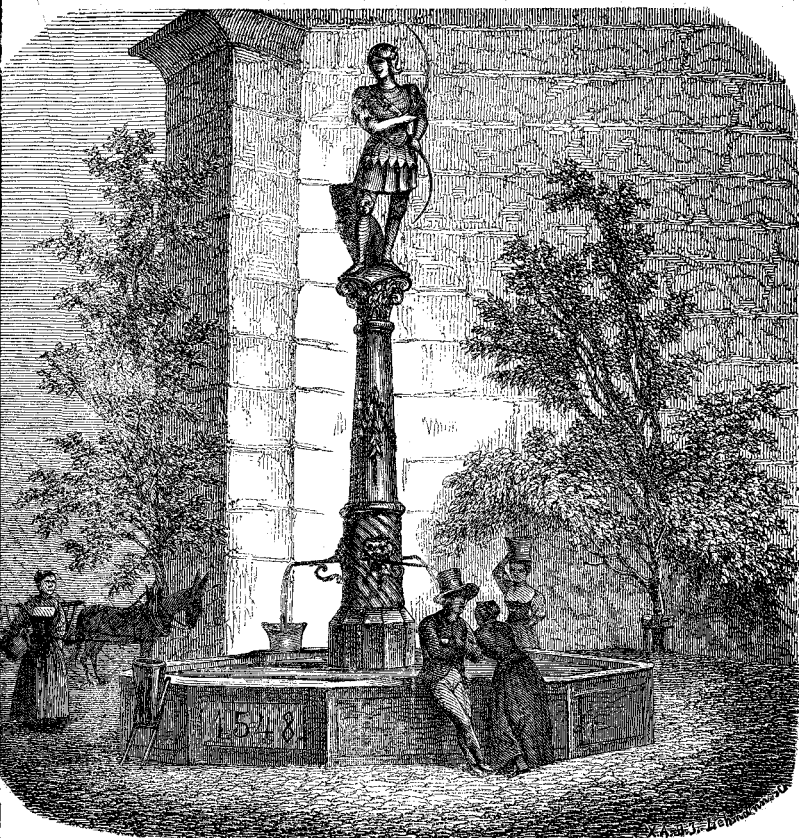
L'auteur de l'article que nous venons de rapporter, termine en exprimant le vœu que les gouvernements de Berne et de Fribourg, qui ont ordonné qu'on eût soin de ce pavé, fassent veiller avec plus de soin à sa conservation qu'à celui d'Avenches, qui a presque entièrement péri par la négligence de ceux à qui on en avait confié la garde. Mais le sort de notre pavé fut pire encore. Les successeurs du bailli Castella, Tobie Gottrau de Billens et Charles-Nicolas Buman, négligèrent complètement et de l'entretenir et de le surveiller, si bien qu'une belle nuit, il fut détruit de fond en comble par des paysans qui crurent y trouver un trésor, parce que dans les fouilles on avait déterré plusieurs médailles en bronze de Vespasien et de Lucille, femme de Lucius Verus.

L. G.

Un avare.

M. *** est connu pour son avarice proverbiale. Seulement son nom et son titre l'obligent à certaine représentation. Dernièrement, il invite quelques amis à venir chasser chez lui, et il devait les précéder. Les invités arrivent et trouvent leur amphitryon en blouse, armé d'un bâton et tout en nage. — Qu'est-ce donc et que faites-vous là? — Imaginez-vous, répond M. ***, que nous sommes occupés à assommer les rats qui ont envahi le château. On en trouve partout, et leur audace est si grande, qu'ils vont jusqu'à monter sur les lits la nuit. Mais nous en viendrons à bout!

Un heure après, il n'y avait plus un invité au château, et notre homme se frottait les mains.



LA FONTAINE DE ZÆHRINGEN, à Fribourg.

Tout homme sensé accordera volontiers son approbation aux progrès du siècle, lorsque, dans un but essentiellement utile, ils tendent à amener, par l'élargissement des rues, la lumière, l'air et partant la salubrité dans nos cités. Mais devra-t-il

voir d'un même œil cette précipitation fébrile avec laquelle le pic, la pioche et la pelle sont employés à détruire, souvent sans nécessité, ce cachet tout particulier qui a fait si longtemps le charme de nos vieilles villes suisses ? A quoi bon les rendre semblables à ces villes nées d'hier qui n'ont ni murs, ni tours, ni rien qui leur rappelle un glorieux passé. On a démoli ces vieilles maisons avec leurs façades irrégulières, leurs mystérieuses fenêtres en saillie et leurs fiers pignons ; on a rasé ces murs grisâtres avec les vénérables tours dont ils étaient flanqués, et rempli de leurs décombres ces fossés qui faisaient jadis l'orgueil et la sécurité de nos pères, qui ont été durant des siècles le boulevard des droits et des franchises d'une honnête et respectable bourgeoisie.

Sous ces décombres se trouve enfouie une bonne partie de ce qu'on appelle le caractère national. Malheureusement le temps et les circonstances l'exigeaient, il n'y a donc rien à redire. Mais, si d'un côté de pareils sacrifices sont jugés nécessaires, on devrait, d'un autre côté, s'appliquer avec d'autant plus de soin à conserver ce qui peut être conservé, et entre autres les fontaines.

Qui ne les connaît ces fontaines monumentales, avec leurs bassins tantôt hexagones, tantôt octogones, toujours admirablement taillés, d'où s'élèvent de sveltes colonnes servant de piédestals à des statues qu'une bourgeoisie pieuse ou reconnaissante aura érigées, qui à un saint patron, qui à un fondateur, qui à un citoyen de mérite. Ces fontaines nous restent comme une preuve du bon goût de nos aïeux qui savaient allier le beau et l'utile, et à ce point de vue, elles sont pour nous d'une grande importance artistique ; on peut les considérer comme un modeste commencement — malheureusement trop tôt étouffé — d'une plastique monumentale et éminemment suisse.

Nos plus anciennes fontaines datent du 16^{me} siècle. A cette époque, Fribourg en comptait déjà vingt-trois ¹⁾, dont les plus remarquables auraient été sculptées en

1) Perrier : *Nouveaux souvenirs de Fribourg*, p. 26.

1546 par Pierre Peyer. De ce nombre sont *La Prudence*, à la Neuveville ; *St-Jean*, sur la Planche ; *La Samaritaine*, en l'Auge ; *Samson*, place Notre-Dame.

La gravure que nous offrons à nos lecteurs représente la fontaine de Zæhringen, adossée à l'extrémité orientale de la collégiale de St-Nicolas. Cette fontaine existait primitivement sur la place du marché au bétail et avait été renouvelée déjà en 1424. Elle le fut de nouveau en 1548, comme le porte la date du bassin actuel, et elle reçut son nom du duc Berthold IV de Zæhringen, fondateur de notre ville, dont la statue en pierre figure au-dessus de la colonne.

La fontaine de Zæhringen présente les mêmes qualités et les mêmes défauts que presque tous les monuments analogues de la même époque : les rapports architectoniques sont très-heureusement choisis, les proportions de la statue généralement justes, et le mouvement, bien qu'un peu exagéré, ne manque pas d'élégance ; mais il faut faire abstraction de toute appréciation rigoureuse des détails. Quant au costume, est-il juste ou ne l'est-il pas ? c'est sur quoi nous nous abstiendrons aussi de nous prononcer. Il nous semble toutefois que, selon l'usage assez ordinaire de son temps, l'artiste aura plutôt travaillé d'après sa fantaisie que fondé sur de sérieuses recherches. ¹⁾

Le capitaine Cook.

Dans une société du grand monde, on parlait par hasard géographie et voyage. La conversation ayant amené le capitaine Cook sur le tapis, un jeune baron demanda naïvement : — Est-ce dans son premier voyage que Cook a péri ? — Je crois qu'oui, répondit un professeur présent à cet entretien ; mais il ne s'en inquiéta guère, et entreprit presque aussitôt après son second voyage autour du monde.

¹⁾ Nous ne faisons que reproduire le jugement porté sur cet objet par M. L. R. dans un article publié dans l'édition allemande de la *Suisse illustrée* : *Die Schweiz, illustrirte Zeitschrift*, 1862, p. 294. — Réd.

Lé Jermalyî douî Payi-bâ. ¹⁾

Satire.

Le vin dé mê ly aruvé,
On va veyre montâ
Dî bî bredzon à mandzété,
Dî bî loyî brodâ.

Proû dé grôché chenalyé,
Dî pitité achebin ;
Ly arè bin pouû dé vatsé
Que chan avu chin chin.

Lé jermalyî que pouÿon
Chon dé bâ per d'avô,
E galyâ bin que tsanton
Chin avi tru dé mô,

I brinoton la tiça,
Verin chu on talon,
Po que loû hlyâ dé moçré
Tapolon têt douî lon.

Lé pitité capété
Fan achebin loû dévey ;
Che n'iré lè jorolyé
Choutéran lé chey.

Loû pouÿon la man déchu
Can lé chinton budjî,
En dejin : Aço yu
Quemin chu bin abilyî ?

Vueyte chta garniture
Dé ruban rodzo é blyan,
Quemin i fâ parure
Chu chtoû bî payijan.

¹⁾ Communiqué à la Réd. par M. J. Cornu.

Can chon chu lé montanyé
Avuî tot loû tropî,
Revûjon le chenalyé
E préparon lé lyi.

Tandi que chon chin pudze,
Richton per lê d'amon
En plyoûlyin lé bécété,
En lavin lé cayon.

La plyâuma ché dépicé,
Le lindzo ché fâ ney ;
Can bin lé nê chon curté
Môdechon le choley.

I dyon : No fô déchindre
I méjon dé plye pri ;
Prépârin po démindze
Cotyé bî jer novî.

La demindze ly aruvé,
Chu la véprà on où
Dî vuey épovintablyé
Bramâ dari le boû.

On momin dé pahyençe,
Chon dza vertche Duba
Nin a ouna bouna rintse
Que ly oûron ti le foâ.

Ly iran chey que bramâvan
Chta novala tsançon,
Oû défi que tyiravan :
Mon aimable Fanchon.

Lé filyé dou velâdzo,
Chu tot où bor d'avô,
Che blyochon le vejâdzo
E corchon fro dé tsô.

Aprî chin chon jû î filyé
Yô loû jan volu oûrà,
Ly an bin brînâ loû capé
E chenalyî loû hlyâ.

Moçron loû bredzon à mandzé,
Loû brê tot frê lava,
Pârlon dé loû vatsété
Tot chin por amujâ.

Can ly an fey prou maneyré,
Içâ, bramâ é tsantâ,
Remoujon à loû tsoûdeyre,
Ché dichpoûjon à montâ.

Can chon fro choche tsandzé,
Fan pâ mê tan lé grô,
I tiron bâ loû mandzé
E n'an rin mê tru tsô.

Dza le poude vo 'creyre,
Can bin chon tan badô,
Du déchu la tséreyre
Guinyon pè lé ridyô.

Din on tsalet tot proutso
Ly an dzuyi on galé toâ
A on dzoûno buêbo
Ouna demindze dé dzoâ.

Chu le choley tsandjivé
Dé tsôcé é dé bredzon :
Que nyon ora ne vînyé,
Tyrâvé tot doû lon.

L'on dé laû amon l'etchila
Ly é jaû vuto montâ,
Traûve din la couverte
Le buêbo inpatyotâ ;

Le prin, le va déchindre
Po le veyre promenâ,
Parce que ché trova inque
Avuî on pantet perçotâ.

Ora aprî chta aventure
Preycha din le tsiron,
Trovâ vo ridicula
Ma galêja tsançon ?

Ly arê bin mê a li metre
D'ache grobo tyé chin,
Ma ly a proû po conyêcre
Chtoû galé cuetséron.

Gruyères.

Dans une conférence.

Un professeur de physique donnait une conférence publique et gratuite accompagnée de force expériences. Après une démonstration intéressante : « Mesdames et messieurs, dit-il à son auditoire, voilà une expérience concluante et qui vaut bien quelque chose . . . » Le professeur allait achever sa pensée, quand un boldze de pure race, qui se trouvait dans la salle, se levant précipitamment et entraînant son fils : « Vite, Alphonse, lui dit-il — pas trop bas, puisque j'eus la chance de l'entendre — voilà le moment de filer, on va faire la quête. »

Vive le progrès !

On dit généralement qu'en Allemagne les écoles sont bien plus avancées que chez nous, et notamment les écoles des filles. En voici une preuve :

Un maître d'école de Thuringe faisait former des phrases par ses écolières ; il s'agissait d'unir deux propositions à leur choix par la conjonction *mais*. Les enfants étaient depuis un bon moment à se creuser la tête pour en sortir quelque chose de présentable, lorsqu'une grande fillette se lève et dit crânement : « Je suis assez grande pour me marier, *mais*, hélas ! je suis encore trop jeune. »

ANNOTATIONS D'UN NOTAIRE DE ROMONT

1569-1601

Le lundy 17 jour de Janvier jour feste Saint Antoyne mil cinq cent soixante et neuf courut ung vent impétueux et, à heure de vespre, faisait de grandz esclairs et gros tonnerres, plues grandes.

Lan 1570, le sabmedy après feste Saint André 2 de décembre, advint par plues grandz débordement de rivières et inondations tellement que plusieurs pontz de grandes rivières furent démolitz et irruynés et mesme fut attesté par gens dignes de foy que la rivière de Larvaz ¹⁾ près Genève fut si impétueuse quelle contrainyt le Rosne retourner au lac en dernier et virarent les moulins du dit Genève situés sur le dit Rosne, lespace de 24 heures, à rebourt. Aprez quelles plues, tomba grande habondance de neiges qui ruynèrent plusieurs edifices. Et environ la feste Purification Nostre-Dame Vierge suyvante 1571 advint cherté grande de sel, tellement que le salagnion ²⁾ du sel qui se donne d'ordinaire à la ville de nos princes de Fribourg cousta 42 gros 6 deniers et à Viveys se vendyt le salagnion du dit sel 15 gros. Au dit an la coupe de bled messel se vendoit au dit Romont plus de 7 florins 6 gros et la charge ou sac de froment 25 florins, le pot de vin 2 gros 6 deniers, le sac d'orge 44 florins, le muyd d'avoine 32 florins, la livre du fer 2 gros, la livre de chandelles 5 gros, la livre d'huylle dolive 7 gros. Laquelle cherté de bled a continué 4 années presque semblable et l'année 1573 à la feste St-Marc les vignes furent tellement gastées de la gelée que le char de vin de l'année se vendit l'année suivante en la ville de Fri-

1) L'Arve.

2) Pain de sel.

bourg 42 écus a 5 pièce et icy à Romont se vendoyt le pot 5 gros et plus, car tel hoste le vendoit 6 gros et se vendoit au dit Romont le char deux cents florins.

L'an 1575 et la veille feste Sainct Michel, a huit heures du soir, estant l'air beau et serein, fust veu contre le septentrion une grande clairté ainsi comme si la grande aube du jour heu aparu par dessus les bois de la Rochettaz, Comblonay de Lussye à Villarimbod et par-dessus le villaige de Villaz, tellement qu'a peu pres on heu congneu en pleine rue de l'argent et dura telle clairté pres d'une heure et jettoit icelle clairté des rayons droit contre le ciel qui courroient contre bise et si tiroit le vent de bise et en leur apparissoient de grandes colonnes blanches qui se perdoient presque toutes sus pied. Et ceci j'atteste véritable pour lavoire veu avec discret Ja. Chuet, hospitalier, Jo. Grivet, Guillaume Guex, Jo. Maillard et aultres dignes de fey. A este veu par tout le pays et estoit la lune sur les derniers jours de son dernier quartier. ¹⁾

Le sabmedy dixième de Septembre 1580 entre huit et neuf heures du soir fut veu telle clairté et lueur et dura jusque apres mynuict et estant la lune le jour devant renoverer.

Lan 1582 et la veille feste Sainct Antoyne 16 de Janvier entre jour et nuict furent veu des esclairs assez grands et couroit grand vent et grande plue.

Le mardi sixième de Mars l'an mil cinq cent octante et deux, estant la lune près de son entier, le ciel beau et serain, environ les sept heures du soir, fust veu de plusieurs de la part de Septentrion de grandes et épouvantables raveurs rouges tirant plus colour de sang que de feu en layr, chose qui donna grand terroure non icy seulement ainsi aux aultres circonvoisins qui le virent et mesme en la ville de Fribourg. Dieu le tout conduise à son honneur et nous délivre de ses verges.

Le premier jour de l'année 1584 furent ouys plusieurs tonnerres et veu plusieurs esclairs et le dit an fut receu le nouveau almanach corrigé du Sainct Père le

1) C'était une aurore boréale.

Pape et furent décalés dix jours au mois de Janvier et publié que quand on aurait le douzième jour l'on devoit compter vingt deux jours.

Le mardi pénultième jour de Février an susdict 1584 a l'entrée de la nuit fut veu devers Orient une grande lambe de feu comme si une estoit tombée du ciel fort grosses et grandes et daulcungs pensent et disent que cestoit un dragon volant.

Le mardi unzième jour de Mars 1584 selon la réformation dudit almanach, a heure de midi, estant le temps beau et serain, fut faict et apperceu ung tremblement de terre en cette ville de Romont par les habitants dicelle, assez grand et épouvantable. Dieu nous tienne en sa garde et nous fasse miséricorde. Le dit tremblement a été congneu de plus par tout ce Pays de Vaud, à Genève, à Lucherne et principalement en Allié, à la Ville Nouve, à Viveys et tout le tour du lac et par plusieurs aultres jours.

Le mardi 15 de Septembre lan 1601 environ deux heures après la mynuict fut faict ung aultre tremblement de terre qui fit lever presque tous hors de couche, qui furent esveillés par le dit tremblement qui se fit avec ung bruict comme dung obscur tonnerre et ne dura que bien peu. 1)

C. G.

Les procès.

On demandait l'autre jour à M. C., ancien avocat, son opinion sur les procès. — Eh bien ! dit M. C., je pense que si le premier venu me réclamait, dans la rue, le paletot que j'ai sur le dos, et qu'il me menaçât d'un procès dans le cas où je refuserais de le lui remettre, je m'empresserais de le lui donner, dans la crainte qu'il ne m'en coutât le gilet et le pantalon par-dessus le marché.

1) Communiqué par M. l'Archiviste Schneuwly.

BIOGRAPHIE 4).

III.

L'Avoyer Schaller.

CHARLES-JOSEPH SCHALLER, né à Fribourg le 18 novembre 1772, était fils de Bêat-Louis-Nicolas Schaller, bourgmâitre, membre du Petit-Conseil jusqu'en 1798, et de Marie-Catherine Gottrau de Pensier. Il fit une partie de ses études littéraires à Rheinau et ses études universitaires à Vienne, en sorte que la langue allemande lui était aussi familière que sa langue maternelle. — En 1795, il fut admis au Conseil des Deux Cents, où siégeait déjà son frère aîné, Nicolas, archiviste et plus tard officier de cavalerie dans l'armée française.

En 1799, sous le régime helvétique, Charles Schaller fut nommé greffier de la municipalité de Fribourg. Ses talents ne tardèrent pas à le faire remarquer; en 1802, il était secrétaire de la Chambre administrative, et le 28 juin 1803, secrétaire d'Etat. Il remplit ses fonctions de chancelier avec distinction durant toute la période de l'acte de médiation, où Fribourg, par deux fois, dut remplir le rôle de canton Vorort de la Confédération.

Sous la Restauration, il fit partie du Grand-Conseil et du Conseil d'Etat; il y siégea jusqu'à sa mort, soit durant près de 30 années, avec une grande indépendance de caractère. Pendant sa longue carrière administrative, il fut spécialement chargé des affaires de la Justice, de la Police centrale et de l'Intérieur. En 1818, il organisa avec succès l'émigration fribourgeoise au Brésil, où fut fondée la Nouvelle-Fribourg. A partir de 1838, il présidait la Commission de législation civile. Le 5 mars 1831, après le renouvellement populaire du Grand-Conseil, il fut élu vice-président du Conseil d'Etat, et le 6 mai 1833, avoyer jusqu'en 1835.

1) Voir *Etrennes frib.* de 1877, p. 75.

Dans les sphères fédérales, Charles Schaller joua un rôle prépondérant et fit honneur au canton qu'il représentait. De 1824 à 1828, il était second député fribourgeois à la diète ; de 1830 à 1832 et en 1835, il fut nommé premier député. En 1824, il fut élu par la Diète membre du Conseil d'administration des fonds de guerre fédéraux. Le 7 mars 1825, il était désigné comme arbitre fédéral entre l'Etat d'Uri et les entrepreneurs de la route du Gotthard. La même année, il était délégué aux conférences monétaires intercantionales et en 1836 aux conférences sur l'unification des poids et mesures par voie de concordat.

Le 14 janvier 1831, la Diète lui conféra une mission de la plus haute importance: il fut nommé, avec le Landammann Siedler de Zoug, médiateur fédéral entre le gouvernement de Bâle et la campagne insurgée. — Le 16 juillet 1833, il fut de nouveau envoyé avec le Landammann Nagel, d'Appenzell (Rd^{es} extér.) comme médiateur fédéral dans le canton de Schwytz, déchiré par les factions. La division Bontemps, forte de 9,036 hommes, était à la disposition des commissaires fédéraux et occupait militairement toute la contrée. Le 20 janvier 1839, il reçut une mission analogue en Valais, où son nom était respecté de tous les partis.

Charles Schaller était avoué du monastère des Augustins, qui lui dut la prolongation de son existence. Dans la mémorable séance du 30 mai 1836, il se prononçait énergiquement en Grand-Conseil pour les propositions de la majorité de la commission, tendant à repousser à jamais les ouvertures qui pourraient être faites au canton de Fribourg pour adhérer aux articles de la conférence de Baden. Ces propositions réunirent 49 voix contre 10.

En juillet 1843, profondément affecté de la mort de sa femme, Elisabeth née Dagnet, qui, durant 45 ans, avait fait le bonheur de sa vie, il chercha quelque distraction auprès de son frère Jannard III, abbé de Rheinau ; mais il fut rapidement enlevé par une pleurésie et mourut dans ce monastère le 30 juillet 1843, âgé de 71 ans; il demanda comme une faveur spéciale

d'être enterré au cimetière de l'hôpital de Fribourg. Son fils, le D^r J.-L. Schaller, qui eut encore la consolation de l'assister dans ses derniers instants, se fit l'exécuteur de ce pieux désir.

Doué, dit l'historien Daguët, de facultés dont le rare assemblage ne peut se rencontrer que chez des natures aussi richement organisées que la sienne, mémoire prodigieuse, coup d'œil pénétrant, tact admirable, logique inflexible, orateur par fois incorrect, mais toujours profond, clair et improvisant de source, M. Schaller était, au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, un répertoire vivant de faits, de dates, et économisait un temps précieux, qu'il eût fallu passer en recherches dans les archives cantonales. De mœurs simples, gai, affable, homme de bon conseil, accessible à tous, mais surtout aux pauvres et aux malheureux, à quelque nation qu'ils appartenissent, l'avoyer Schaller fut certainement un des magistrats les plus populaires de son époque. Il aimait à consacrer ses rares loisirs au progrès de l'agriculture dans notre canton et l'*Emulation* lui doit une série d'articles très-intéressants sur la matière. Par contre il se tint systématiquement à l'écart de toutes les sociétés politiques, littéraires et scientifiques de Fribourg et du dehors.

X X.

Richesse de la langue allemande.

On a, dit-on, publié il y a quelques années, à Zurich, une ordonnance concernant la tenue des livres pour la régie des sels. Cette ordonnance est libellée de la manière la plus simple, en un seul mot. Seulement ce mot a 42 lettres :

« Zürchersalzverbrauchbuchhaltungsverordnung. »

Regret tardif.

C'est tout de même une singulière chose que l'amour, disait certain mari. Quand j'ai épousé Elisa, j'aurais pu la manger, tant je l'aimais. A présent, je regrette de ne l'avoir pas fait.

PENSÉES.

C'est par ses manières que l'on plaît, par son cœur que l'on se fait aimer, et par son caractère que l'on se fait estimer.

* * *

« Connais-toi toi-même, disent les philosophes, toute la philosophie est là. » Mais si les hommes devaient chercher à se connaître de cette manière, il y en a ma foi beaucoup qui feraient de bien mauvaises connaissances.

* * *

Un humoriste définissait le jour de l'an : « Un tas de pauvres qui donne à un tas de mendiants. »

* * *

Pour être de bon aloi, une plaisanterie doit être plus agréable à celui qui en est l'objet qu'à celui qui la fait.

* * *

Qu'est ce qu'il faut pour être indulgent ? Beaucoup de bon sens et une goutte de pitié dans le cœur.

* * *

Il en est des fronts sans rides comme des vêtements sans plis : c'est signe qu'ils n'ont pas servi.

* * *

Ne souhaitez à la femme la grâce du cigne et le chant du rossignol que si elle doit y joindre l'industrie de l'abeille et la prévoyance de la fourmi.

* * *

Les situations sont comme les écheveaux de fil ou de soie ; pour en tirer parti, il suffit de les prendre par le bon bout.

* * *

Le contraire des bruits qui courent des affaires ou des personnes est souvent la vérité.

TRAIT DE BONTÉ.

Le roi Albert de Saxe se trouvant l'été dernier dans les Grisons, y a donné un exemple de cette bonté du cœur qu'on peut appeler héréditaire chez les princes de sa race, et qui rendra, sans nul doute, son nom aussi populaire en Allemagne que le sont encore ceux de son oncle, Frédéric-Auguste II, et de son excellent père, le roi Jean. Voici ce qu'on écrivait de Zuz en date du 18 juillet :

« Lundi dernier, le domestique du buraliste de cette localité, conduisant un char de foin, eut le désagrément, entre Brail et Zernetz, de perdre la clavette d'une des roues ; il en résulta que celle-ci sortit de l'essieu, tomba sur la route et le char avec. Le domestique, fort embarrassé et ne sachant que faire pour relever son chargement, la distance jusqu'à Zernetz étant assez grande pour aller quérir du secours afin de débarrasser le chemin, vit venir deux voitures attelées de quatre chevaux. C'était le roi de Saxe et sa suite se rendant à St-Moritz. Les postillons, furieux de cet obstacle imprévu, invectivaient l'infortuné voiturier ; mais le roi, informé de l'incident, descendit de voiture avec tout son monde et les fit taire, pensant avec raison qu'un bon coup de main serait plus utile que des vociférations. Puis tout le monde se mettant à l'œuvre, sous la royale impulsion, eut bientôt fait de remettre la roue à sa place ; la clavette fut retrouvée par Sa Majesté elle-même.

« La besogne faite, chacun avait chaud ; aussi les provisions, tant solides que liquides, furent sorties des caissons, notre voiturier malencontreux fut invité à prendre sa part du pique-nique, et au dessert, le roi, pour mieux lui faire souvenir qu'un bon cocher ne doit pas plus perdre sa clavette qu'un marin sa boussole, lui glisse une pièce d'or dans la main. Et le domestique de raconter en rentrant au logis que c'était la première fois qu'il lui arrivait de déjeuner avec un souverain. »



COSTUME FRIBOURGEOIS.

Dirlaret 1795.

Ceux qui ont visité le musée public de Berne au Palais fédéral, y ont sans doute remarqué une intéressante collection de costumes Suisses des années 1793-1795. Les personnages qui y sont représentés sont tout autant de portraits dont les noms sont inscrits sur le revers. Ces peintures, dues au pinceau original de J.

Reinhardt, de Lucerne, et commandées jadis à l'artiste par un riche particulier d'Aarau, un certain Meyer mort dans les premières années de ce siècle, sont devenues, en 1857, la propriété des artistes de Berne ensuite d'une souscription ouverte par les soins de M. Rodolphe d'Effingen de Wildegg.

Dans cette collection, nous avons remarqué avec plaisir — et nous en donnons une reproduction à nos lecteurs — les portraits de Christen Heumann et de sa sœur, bons paysans de Dirlaret. Le brave *armailli*, assis sur sa *boille*, savoure tranquillement son brûlot. Il porte une calotte de cuir noir avec un ruban de couleur qui lui ceint le front. Par dessus son gilet brun foncé pend sa pochette de cuir connue dans la Gruyère sous le nom de *lohi*; sa culotte est d'une sorte de pluche brun clair et ses souliers sont à semelles de bois.

La femme, qui paraît être en conversation intime avec son frère, sur l'épaule duquel elle repose mollement son bras gauche, porte un large chapeau de paille jaune garni de noir; ses cheveux d'ébène sont tressés avec des cordons rouges. La camisole est d'un rouge clair avec des rebords noirs. Noire est aussi la collerette, dont les rubans de même couleur, passant des reins par dessous les bras, viennent rejoindre sur la poitrine le plastron ou gorgerette dont celle-ci est ornée : de quelle manière? le peintre ne l'indique pas, mais la fantaisie de nos lectrices se la représentera aisément. La taille est retenue par une ceinture bariolée; le jupon et le tablier sont d'une cotonnade rayée plus ou moins foncée; enfin des bas rouges et de forts souliers complètent le costume.

Professeurs.

On demandait en quoi les professeurs *ordinaires* et les professeurs *extraordinaires* — comme on les désigne dans les universités — se distinguaient les uns des autres. Quelqu'un répondit : « Voici comment. Les professeurs ordinaires ne savent rien d'extraordinaire, et les professeurs extraordinaires ne savent rien d'ordinaire. »

BIBLIOGRAPHIE.

I.

Recueil diplomatique

du canton de Fribourg ¹⁾.

Le huitième volume du *Recueil diplomatique* vient de sortir de presse. Il contient la suite des documents français, latins, allemands, relatifs à l'histoire de la ville de Fribourg considérée comme capitale et comme cité municipale. Il embrasse l'époque qui s'est écoulée entre les années 1431 et 1445, c'est-à-dire celle qui a immédiatement précédé nos démêlés avec la Savoie et qui fit passer Fribourg de la domination de l'Autriche sous la domination savoisienne. Sans doute que cette période de notre histoire n'est pas aussi émouvante, aussi belliqueuse que la suivante : elle n'est pas ensanglantée par des événements militaires. Mais aussi c'est une période de paix, de tranquillité, de travail, de véritable progrès. On voit évidemment que la ville, livrée tout entière à elle-même, suit son développement naturel et rationnel.

Sa constitution et ses libertés reçoivent une nouvelle consécration des empereurs Sigismond et Frédéric III. Les avoyers qu'elle se choisit dans ses comices, reçoivent la confirmation de ses maîtres les ducs d'Autriche. Elle fait l'importante et considérable acquisition des fiefs des comtes de Thierstein qui, formant comme un Etat dans l'Etat, s'étendaient depuis la Singine jusqu'à Macconnens et depuis Villard-les-Moines jusqu'à Planfayon. Elle apporte de sensibles améliorations à l'admi-

¹⁾ Volume huitième (publié aux frais et sous les auspices de la Société cantonale d'histoire, par les soins de MM. l'abbé Gremaud, président de cette société, et Schneuwly, archiviste d'Etat). Fribourg. Imprimerie de L. FRAGNIÈRE 1877. Prix : 2 fr. 50 cent.

nistration de la justice, aux lois civiles, pénales et de simple police. Elle agrandit sa halle de Genève et restaure celle de Fribourg. Elle construit une nouvelle horloge sur la tour de Jaquemard. Mais c'est surtout à l'industrie qu'elle voue sa plus grande sollicitude. Nombreuses et curieuses sont en effet ses ordonnances concernant les abbayes, la mouture des grains, la boulangerie, la fabrication des draps. *C'est l'époque où il est défendu de porter d'autres habits que ceux qui sont faits avec du drap de Fribourg.* Parmi ces ordonnances, nous signalerons en particulier celle du 30 Janvier 1436 relative au tissage des draps. Elle est publiée en français et en allemand, de telle sorte que tout le monde pourra la lire et étudier dans quels détails nos anciens législateurs entraient, lorsqu'il s'agissait de l'honneur et de la prospérité de notre industrie.

On voit donc que ce nouveau volume du *Recueil diplomatique* ne sera pas inférieur aux précédents, et il faut espérer que toute personne qui veut s'occuper de notre histoire s'empressera de se le procurer. Il fait honneur d'abord au gouvernement de Fribourg qui subventionne la Société d'histoire, à la Société elle-même au nom et sous les auspices de laquelle il paraît, et aux deux membres de cette Société qui se sont chargés de la publication avec autant de dévouement que de désintéressement. Nous ne devons pas non plus oublier l'imprimerie L. Fragnière dont les presses nous donnent un volume aussi correct qu'élégant. Y.

II.

Le diable et ses cornes.

Par un fribourgeois de joyeuse humeur.

M. le curé Chenaux poursuit, sous ce titre, avec un succès croissant la publication de son charmant *petit traité de botanique populaire*. Nous avons signalé les

années précédentes les quatre premières livraisons de cet intéressant et utile recueil : la *Sauge officinale*, la *Belladone*, l'*Ethuse des jardins* et la *Pomme épineuse*. La cinquième, *Le diable et ses cornes*, est — comme l'auteur le dit lui-même dans son spirituel avant-propos — une véritable croisade contre toutes ces pratiques superstitieuses, ces sottises croyances à de prétendues vertus merveilleuses des plantes, ces secrets aussi stupides que coupables, que la tradition, aidée de l'obstination, n'a que trop longtemps maintenus parmi nous.

Ce *diable*, dont nous ne voyons encore que les *cornes*, mais dont la *queue* nous a déjà été très-gentiment annoncée, a fait son apparition vers la fin de l'année dernière, malheureusement trop tard pour que nous ayons pu en rendre compte dans nos précédentes *Etrennes*. Aujourd'hui que l'éloge du petit volume a déjà retenti de nos journaux dans les Revues étrangères, tout ce que nous pourrions en dire à notre tour paraîtrait superflu. Aussi nous contenterons-nous de faire voir à nos lecteurs un bout des cornes en question, en choisissant parmi les plantes contre lesquelles M. Chenu s'efforce de nous mettre en garde celle qui nous joue les plus vilains tours : L'*herba qu'intzerreye* ¹⁾.

G.

L'*herba qu'intzerreye*

(L'herbe qui ensorcelle).

Malheur, trois fois malheur à celui qui marche sur l'*herba qu'intzerreye* ! Cet homme perdra son chemin et ne le retrouvera pas : il aura beau avoir une boussole, il errera toujours à l'aventure. Que d'histoires terribles n'avons-nous pas entendu raconter à ce sujet, et

¹⁾ La botanique n'est pas le seul objet des études auxquelles M. C. consacre ses loisirs : il s'occupe aussi depuis bien des années à recueillir les proverbes patois de la Gruyère. Après nous en avoir fourni un certain contingent dont nous avons enrichi nos *Etrennes* de 1866 à 1875, il vient d'en publier un recueil aussi complet que possible, en collaboration avec M. J. Cornu, sous le titre de : *Una Panéra dé rêvî fribordzey*.

ces histoires, nous avons dû les croire, puisqu'elles nous étaient relatées par ceux à qui elles étaient arrivées. Après cela, demandez quel est le nom de cette plante, quelle est sa forme, quel est l'endroit où elle se trouve, on vous répondra qu'on n'en sait rien, mais qu'on ne peut pas révoquer son existence en doute; on finira peut-être par vous dire qu'elle se montre surtout les jours de brouillard épais et dans les forêts sombres, ce que nous pouvons facilement admettre.

Ah! ça, mon ami Thomas, disais-je l'autre jour à mon voisin, joyeux viveur, ennemi déclaré des superstitions: que pensez-vous de l'*herba qu'intzerreye*? — Ce que j'en pense? c'est qu'elle existe bel et bien, puisqu'elle m'a maintes et maintes fois fourvoyé. Cette plante, que je ne connais que trop, est originaire d'Asie; elle est très-abondante dans le canton de Vaud: son nom latin est *Vitis veni fera*, en français, *la vigne*. Après ces paroles de mon ami Thomas, j'ai dû modifier mes premières idées et admettre qu'il y a une herbe qui ensorcelle, qui fait perdre le chemin que l'on doit prendre pour retourner à la maison: cette herbe, ami lecteur, je viens de vous l'indiquer; puisque vous la connaissez maintenant, méfiez-vous-en!

III.

Les montagnes du canton de Fribourg.

Par M. H. Sottaz, professeur.

Les lecteurs des *Etrennes* se souviendront peut-être d'un article publié en 1873 sur le Club Alpin Suisse. Cette association n'est pas une des moins intéressantes parmi toutes celles qui ont pris naissance en si grand nombre sur le sol helvétique. Pour s'en convaincre on n'a qu'à lire l'annuaire du C. A. S. Ce charmant volume de 500 à 600 pages que la Société édite chaque année,

est accompagné de dessins très-variés : lithographies, gravures sur bois, panoramas de montagnes, particularités des glaciers et des neiges éternelles qui couvrent les sommets de nos Alpes. Il ne faut pas oublier non plus les magnifiques cartes qui ont valu à la Société une mention toute spéciale au congrès géographique de Paris.

Malheureusement le *Jahrbuch* ou Annuaire du Club Alpin Suisse était demeuré jusqu'à présent silencieux à l'égard du canton de Fribourg. Cette lacune a été heureusement comblée par M. le professeur Sottaz, qui a fait insérer dans la publication qui nous occupe son travail sur les Alpes fribourgeoises, travail lu à l'assemblée générale de la Société tenue à Fribourg le 26 Août 1876.

Il serait trop long de suivre M. Sottaz dans tous les détails si intéressants qu'il nous donne sur les divers massifs et chaînes de montagnes de notre canton et les particularités de chacun de ces groupes; je me bornerai à en retracer les principaux délinéaments.

Comme introduction, l'auteur nous fournit quelques données générales, comme coup d'œil d'ensemble sur la configuration topographique du canton de Fribourg, puis il passe à l'examen des différentes chaînes. Il en compte six, savoir :

- 1° La chaîne du Moléson ;
- 2° Celle de la Berra ;
- 3° Celle du Kaiseregg ;
- 4° Celle de la Dent de Broc ;
- 5° Celle des Morteys ;
- 6° Celle des Gastlosen.

M. Sottaz a vraiment l'enthousiasme des Alpes ; il en retrace les beautés avec des accents entraînants ; il aime à nous entretenir des mœurs et de la vie de leurs habitants, il se plaît surtout à nous parler des écrivains de la Gruyère, de la poésie de nos montagnes. Aussi son travail offre-t-il une lecture aussi attachante qu' instructive pour les amateurs de la belle nature.

A cet opuscule est jointe une carte de la Gruyère et des Alpes fribourgeoises dressée par les soins de M. Leuzinger sur les indications extrêmement précises fournies par M. Sottaz, aidé de M. le Dr Schaller. Ces indications corrigent la carte de Stryensky au point de vue des noms et des hauteurs des différents sommets et la complètent souvent. Cette carte, sans être à comparer aux autres cartes du Club comme perfection de travail, offre cependant toutes les garanties d'exactitude désirables.

E. F.

PROVERBES TURCS.

Un poulet d'aujourd'hui vaut mieux que l'oie de demain.

N'allonge pas tes pieds au-delà de la couverture.

La blessure que fait l'épée se guérit; celle que fait la langue est incurable.

A force de lumières on devient aveugle.

Une fleur ne fait pas le printemps.

Deux patrons font chavirer une barque.

Deux glaives ne peuvent être contenus dans le même fourreau.

Le savant sans croyance est un arbre sans fruits.

Le chat fait fi du foie qu'il ne peut atteindre.

Celui qui gagne son procès sort du tribunal en chemise, et celui qui le perd en sort nu.

Le diamant dans la boue est toujours diamant.

Le fou a le cœur sur la langue; le sage, la langue dans le cœur.

Mange et bois avec ton ami, mais ne fais pas d'affaires avec lui.

Ecoutez mille fois, parlez une.

En fuyant la pluie, on rencontre la grêle.

Qui oblige promptement oblige deux fois.

Mag. pitt.

DEVANT LE JUGE.

Voyons, avez-vous commis le crime, oui ou non ? — Que voulez-vous que je vous dise ? je n'en sais rien, puisque j'étais soûl. D'ailleurs messieurs les jurés ne sont-ils pas là pour décider si je suis coupable oui ou non ?

* * *

Accusée, vous avez des ressources ? — Oh ! monsieur le président, pas la moindre des choses. — Inutile alors de vous condamner à l'amende, vous ne pourriez pas payer. Trois jours de prison . . . Etes-vous contente ? — Oh ! merci, très-contente.

* * *

A combien estimez-vous les bottines que vous a volées l'accusé ? — A circa 28 francs. — Oh ! cependant . . . — Voilà, monsieur le président : neuves, elles m'ont coûté 20 francs, mais elles ont été deux fois ressemelées et rapiécées, chaque fois à 4 francs, ce qui fait bien 28 francs.

* * *

Un président faisait prêter serment à une bonne campagnarde, appelée comme témoin. — Maintenant, mettez la main là (il porte la main à la poitrine), et dites avec moi : « Je jure . . . — Je jure . . . , répète la femme, en s'approchant crânement et en appliquant sa main sur la poitrine . . . du président.

* * *

Voilà déjà la troisième fois que vous paraissez devant le tribunal pour le même méfait : quelle peine pensez-vous bien que l'on peut vous infliger ? — Je ne sais trop que vous dire, moi ; celle que vous jugerez être la plus agréable.

* * *

Combien d'enfants avez-vous? — Six, monsieur le président. — Quel est l'âge du plus jeune? — Mon plus jeune est mort, monsieur le président, mais depuis lors, il en est né un autre.

* * *

Accusé, avez-vous encore quelque chose à dire pour votre justification? — Oui, je voudrais ajouter un mot. — Parlez. — Monsieur le président, j'espère que vous aurez un peu de considération; c'est la septième fois que j'ai l'honneur d'être jugé par vous.

* * *

Prévenu, votre âge? — Je vous ferai respectueusement remarquer, monsieur le président, que généralement on demande le nom d'abord. — Taisez-vous et répondez. — (Le prévenu se rassied avec une légitime indignation.) Non, jamais je n'ai été présidé comme ça!

* * *

Vous avez déjà subi trois condamnations. — Excusez, monsieur le président... — Comment! les preuves sont là, et vous avez l'audace d'opposer des dénégations? — Je ne nie rien; ce n'est pas trois jugements que j'ai, c'est cinq. A chacun son dû.

Inconséquence.

J'ai lu dernièrement dans un feuilleton: « Le vieux général Purzpickler, qui avait conservé des habitudes matinales, se promenait dans la grande allée, les mains derrière le dos. Le général était vêtu d'une longue redingote brune boutonnée militairement. Il avait un journal à la main et lisait. » Evidemment le général avait les yeux dans le dos; mais alors pourquoi ne pas le dire?

BERNARD GUERRIN.



Un matin d'avril de l'année 1798, un homme s'arrêta près de la porte de Jacquemard, en face du couvent des Ursulines, auquel quelques semaines plus tard le bataillon français qui y était caserné devait mettre le feu, de dépit de n'être pas logé chez les bourgeois. Il y avait là quatre à cinq blocs de pierre, les uns déjà taillés, les autres attendant le ciseau de l'ouvrier. Au tablier, à l'équerre que portait cet homme, au ciseau et au petit maillet de bois qui sortait de l'une de ses poches de derrière, on devinait que c'était un tailleur de pierre et précisément celui qui taillait les pierres qui se trouvaient dans cet endroit. Il était gros, assez grand, se tenait très-droit et avait dans sa tournure et dans son pas quelque chose de militaire. Sa figure était presque effrayante ; car il lui manquait un œil. Il était facile de voir que cette perte n'était pas le résultat d'un coup de poing, d'un coup de bâton ou de tout autre arme vulgaire ou bourgeoise. Cet œil devait être resté à la pointe d'un fleuret. Au reste, le moindre doute à cet égard manifesté devant cet homme l'aurait offensé. Car c'était Bernard Guerrin, appelé Bernard tout court, ancien sergent et prévôt d'armes dans le régiment de Sonnenberg, rentré dans ses foyers après douze ans de service, pour reprendre son premier état de tailleur de pierres.

Dans ce moment, Fribourg était livré à une sorte d'anarchie. Un gouvernement militaire avait remplacé le petit et le grand conseil de la république. Les Français étaient les maîtres. On avait bien, à la vérité, essayé de leur résister. Leurs Excellences, les Seigneurs avoyers avaient donné l'ordre de bien fermer les portes et de ne pas les laisser entrer. Mais ces damnés républicains étaient entrés de force, après avoir lâché quelques boulets, dont l'un, si je ne me trompe, atteignit un couvent de religieuses, perça le mur de la cuisine et leur

fit une peur du diable. Bref, parmi nos hauts et puissants seigneurs, ceux qui n'avaient pas fui à l'approche des troupes françaises n'osaient sortir de leurs maisons. Tout était en désarroi. Il résultait de cet état de choses une plus grande licence parmi les artisans et les bourgeois. Les uns s'étaient prononcés pour les Français et les caressaient ; les autres leur étaient opposés et les maudissaient, mais en secret et tout bas. Les duels étaient fréquents dans la troupe. Il n'y avait presque pas de semaine où un militaire ne succombât ; mais on n'y faisait pas attention. Quand un bourgeois, affligé de quatre hommes pour sa part du logement militaire, n'en voyait revenir que trois s'asseoir à la table commune, il faut croire qu'il s'inquiétait peu de celui qui manquait. A l'appel du lendemain, un camarade du défunt répondait pour lui : « Passé l'arme à gauche, » et tout était dit. Quelques artisans de la ville, qui avaient servi autrefois et qui n'aimaient pas les républicains, prenaient quelquefois part à ces duels. Bernard Guerrin se distinguait surtout parmi eux. Réputé dans son régiment pour une fine lame, on peut penser que sa réputation n'avait pas diminué dans Fribourg : il se battait à tout propos, le plus souvent sans animosité aucune, de sang-froid, par plaisir, et pour cela il négligeait son ouvrage, comme il le disait lui-même, et mécontentait les bourgeois.

Bernard Guerrin s'arrêta donc, comme nous l'avons dit, près des blocs de pierre, mit son équerre à côté de lui, sortit son ciseau et son marteau. Puis il tira son brûlot et sa bourse à tabac (le mot *blague* ne fut inventé que plus tard), et se mit en devoir de *charger le biscayen*, comme on disait à cette époque. Pendant qu'il poussait machinalement dans le brûlot, avec le pouce et l'index de la main droite, la feuille de Virginie ou de Portorico, peu importe, il vit venir une femme qui débouchait par la ruelle des Charpentiers. Bien qu'elle fût enveloppée dans une mantille, il la reconnut. Elle passa à côté de lui comme si elle eût voulu franchir la porte de Jacquemard pour aller sur les Places. Mais soudain elle s'arrêta et dit :

— Bonjour Bernard !

— Bonjour, fit celui-ci.

Il semblait qu'après cette salutation la femme devait continuer son chemin. Elle n'en fit rien.

— Qu'est-ce qu'il y a, voisine ? dit Guerrin d'un ton passablement bourru.

— Si vous saviez... Bernard !..

— Mon Dieu, c'est difficile à deviner. Ton homme s'est grisé hier au soir, et t'a battue ce matin, hein ?

— Si ce n'était que ça !..

Guerrin ôta sa pipe de la bouche, leva la tête et la regarda d'un air mi-étonné et mi-goguenard. Il allait lâcher une plaisanterie ; mais il vit qu'elle pleurait, bien qu'elle eût tiré le capot de sa mantille sur sa figure. Il comprit que la chose était plus grave.

— Qu'est-ce donc ? dit-il d'une voix plus radoucie. La femme s'approcha de lui, le conduisit près de la muraille et lui dit à voix basse :

— Mon homme s'est trouvé hier au cabaret de l'Agneau avec deux Français. Il y avait, entre autres, ce fameux qui a cette grande moustache avec une balafre sur le front, qui est sergent et qui s'appelle là comment

— Giroux !

— Justement Giroux. Ils ont eu querelle ensemble et se sont provoqués pour ce matin.

— Eh bien, dit Guerrin, Egger est un homme flambé. Egger était le nom du mari de la pauvre femme.

— Oh ! mon Dieu, dit celle-ci en sanglottant.

— Il n'y aurait qu'un coulé en tierce pour le tirer d'affaires ; mais ton homme n'a jamais pu l'apprendre.

— Egger avait servi avec Guerrin dans le régiment de Sonnenberg.

— Et que faire ? dites-le moi, de grâce !

— Le coulé est un maître-coup, je sais ça, moi !

— Mon pauvre homme sera donc tué !

— Ma foi, je te dis, s'il avait voulu apprendre le coulé, comme je lui conseillais...

— C'est que le moment s'approche, ils vont se battre.

— Le coulé est le pater d'un tireur d'armes.

— Mais que faire.... mon Dieu!

— Il faut bien s'effacer, faire une demi-allonge, et pan... en se fendant jusqu'au menton.... exclusivement.

— Et mon pauvre enfant qui n'a pas six ans....

— Et surtout ne pas tenir le poignet trop haut pour ne pas rester découvert.

— Oh! que je suis malheureuse! dit la femme en pleurant amèrement.

Pendant ce colloque, Bernard Guerrin avait allumé sa pipe. Il comprit enfin que sa théorie sur le coulé n'amenait à rien.

— Où est ton mari maintenant?

— A la maison, tout triste. Il veut sortir, puis il vient regarder son enfant, et il reste. Mais cela ne le retiendra plus longtemps. Il veut se battre absolument; il dit comme ça, que l'honneur l'exige.

— Il a raison.

— Oh! ne le dites pas, Bernard! s'il vous plaît, ne le dites pas.

— Ce diable de Giroux! Il passe pour un lapin numéro un. Ton mari est beaucoup moins fort. Je te le répète, j'en suis fâché; mais il n'a jamais pu mordre au coulé. Pourtant, il y a un remède.

— Oh! si vous vouliez, Bernard...

Catherine Egger prononça ces mots d'un ton persuasif et avec un petit air si séduisant et si coquet qu'il n'y avait plus moyen d'y tenir.

— Ah! la sorcière de femme, va, qui sait me prendre par mon faible... allons, je comprends. Il faut que Bernard Guerrin aille prendre son joujou, et fasse au sergent Giroux les honneurs pour ton mari. N'est-ce pas?

La pauvrete n'osa pas répondre. Mais elle mourait d'envie de dire oui.

— Ah! mais ces pierres que je devais achever aujourd'hui... hé bien le bourgeois attendra. Où est le rendez-vous?

— Derrière le rempart.

— A quelle heure?

— A neuf heures.

Guerrin regarda l'horloge. Il était 8 heures et demie.

— Suffit. Va-t'en. Dis à ton mari qu'il est aux arrêts forcés pour la matinée, et que je monte la garde pour lui.

— Merci, Bernard, merci ! Dieu vous récompense.

Et Catherine Egger s'en alla bien vite par où elle était venue. Elle se trouvait déjà en haut de la ruelle, lorsqu'elle revint sur ses pas, et le visage plein d'une douloureuse angoisse :

Bernard, dit-elle, si vous alliez être tué !!!

Guerrin, qui avait remis ses outils dans sa poche, reprit son équerre à la main, et, tout en se disposant à partir, la regarda comme on regarde un enfant qui croit qu'il y a un croquemitaine, et qui craint d'être pris par lui.

— Folle que tu es ! Va-t'en et fais-nous un bon dîner ; car je mange la soupe chez lui, retiens-le bien.

La femme s'en alla cette fois tout-à-fait rassurée. Bernard Guerrin reprit sur-le-champ le chemin de la maison. Il entra dans sa chambre, jeta son tablier, passa sa longue anglaise bleue, décrocha de la muraille sa bonne lame de Solingen, qu'il examina un instant et repassa deux ou trois fois sur sa main comme il aurait fait sur un cuir à rasoir. Puis, l'ayant cachée sous son vêtement, il sortit et se dirigea vers le rempart. On appelait ainsi l'emplacement où existe aujourd'hui l'ancien Pensionnat des Jésuites.

— J'avais pourtant juré, la dernière fois que je l'ai rependue au-dessus de mon lit, que je ne la retoucherais plus jamais que pour tirer un mur avec un ami... Diable ! un encore la semaine passée, sans compter tous les autres à qui j'ai donné leur feuille de route. Au fait celui-ci de plus ou de moins fait peu à l'affaire... Cré coquin ! faut-il que je me fâche, comme si j'allais faire une mauvaise action, tandis que j'en vais commettre une bonne... Un pauvre moutard qui se verrait privé de son père, ça ne doit pas être.

Ce disant, Guerrin arrivait derrière le rempart. Giroux se trouvait déjà sur le pré avec deux de ses amis.

— Camarades, dit Guerrin, Egger est malade. Il m'a chargé d'un petit mot pour vous. Cela vous va-t-il ?

— Vous n'avez point de témoins ? dit Giroux.

— Saprebleu ! Je n'y ai pas songé. Mais, voilà un ancien qui va se mettre à côté de moi.

Celui des amis de Giroux que Guerrin avait désigné, accepta. Si le sergent français eût osé, il est probable qu'il aurait refusé le combat. Les deux antagonistes croisèrent le fer. Deux minutes après, l'un tombait sur le front, percé d'un coup mortel au côté droit... « d'un coulé en tierce, » dit l'autre qui était resté debout.

— Messieurs, dit le vainqueur à celui qui lui avait servi de témoin et à l'autre, si vous voulez être de l'écot, je ne m'y oppose pas, bien que je sois pressé d'ouvrage.

Sans répondre à cette provocation, les deux Français enlevèrent le blessé qui respirait encore, et l'emportèrent. Une demi-heure après, le vainqueur Bernard Guerrin était de nouveau devant le couvent des Ursulines à tailler sa pierre, comme si rien ne se fût passé. La femme Egger accourut vers lui.

— Bernard, vous avez laissé passer l'heure. Il est neuf heures et demie. Je ne puis plus retenir mon mari. Oh ! je tremble....

— Comment ?

— Le sergent Giroux....

Guerrin fit un geste... La femme comprit. Elle joignit les mains, leva au ciel un regard reconnaissant, et s'en retourna en courant. Guerrin tailla la pierre avec une ardeur infatigable et sans se reposer une minute jusqu'à ce que l'horloge de Jaquemard sonna midi. Pour lors, il prit ses outils, son équerre, retroussa son tablier et dit :

— Allons manger ce dîner, je l'ai bien gagné.

N. G.

Science et conscience.

Un prédicateur allemand disait : « Les anciens avaient une conscience sans la science ; tandis que nous, nous avons la science sans conscience. »

LA TOUR DE LA MOLIÈRE.

A environ deux lieues au sud-ouest de Payerne et à une lieue et demie au sud d'Estavayer, sur le point culminant d'une des ramifications du Jorat, au milieu des sapins qui la recouvrent, on distingue de fort loin un monument à la forme carrée, élancée, semblant toucher le ciel par son sommet en pyramide quadrangulaire et que tout le monde connaît : c'est la Tour de la Molière.

Placée là comme le phare de la Suisse occidentale, elle domine tout le bassin du Jura depuis Yverdon jusqu'à Soleure, la plus grande partie du canton de Fribourg et une bonne partie de celui de Vaud, c'est-à-dire tout le pays de la Basse-Broye. Elle faisait partie d'un château féodal, jadis très-fort, aujourd'hui impuissant, et elle est restée un but de promenade pour les amateurs des beaux points de vue.

Involontairement on est reporté aux temps passés et une curiosité bien légitime porte le visiteur à demander quelle a été l'origine, quels ont été les nobles possesseurs de cet antique manoir. La réponse n'est pas aisée, les documents font un peu défaut.

On peut faire remonter sa construction au treizième siècle.

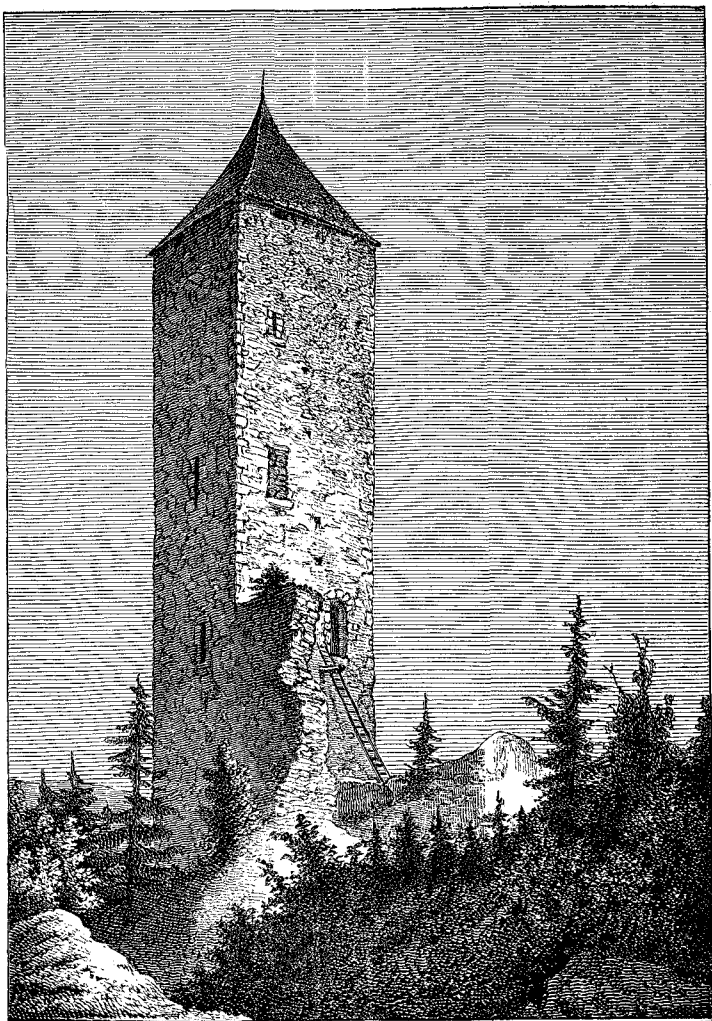
Un acte de 1301 parle d'une transaction passée à la Molière.

Un autre de 1314 ne laisse plus aucun doute sur l'existence du château.

Un acte de partage de 1317 fait mention du puits, des rues et portes du bourg de la Molière, qui demeurent indivis entre les co-partageants.

En 1376, il est titré de bourg comme dans l'acte précédent : ce que justifie du reste sa construction.

En 1390 (?) le comte de Gruyère, Rodolphe IV, achète le château de la Molière de Théobald, seigneur de Montagny. On est étonné de voir un comte de Gruyère faire cette acquisition ; mais souvent, au moyen âge, des seigneurs font des acquisitions éloi-



BUBL & JOEKER, sc. BERN

LA TOUR DE LA MOLIÈRE.

gnées de leur manoir sans qu'on puisse en découvrir les motifs.

En 1400, Antoine, comte de Gruyère, vend sa part du château de la Molière à Pierre d'Illens.

En 1403, Humbert, bâtard de Savoie, à son retour d'une longue captivité chez les Turcs, reçoit de Louis de Savoie diverses seigneuries en don, entre autres le château de la Molière.

En 1443, par donation de Humbert de Savoie à son écuyer noble Angleis, on voit que le château de la Molière dépendait de Montagny, et qu'on en faisait cas pour la défense de la contrée.

En 1462, Louis, héritier d'Humbert de Savoie, vend sa part du château à Louis, comte de Gruyère.

En 1475, le château se rend à des détachements de troupes de Fribourg et de Berne qui ravageaient le comté de Romont.

En 1488, Jean d'Illens, donzel de Cugy, co-proprétaire de la Molière, vend au comte de Gruyère son droit à la tour du château de la Molière et à une maison située près de cette tour.

Par son traité de combourgeoisie de 1495, Jean de Montsalvens promet aux Fribourgeois que s'il devient comte de Gruyère le château-fort de la Molière leur sera ouvert en cas de guerre. Il paraît donc qu'à cette époque, il avait une certaine importance au point de vue militaire.

En 1501, ensuite d'une prononciation amiable, la maison et seigneurie de la Molière deviennent la propriété de Hélène de Gruyère, femme de Claude de Vergy, qui, par testament, donna le tout à son dit mari.

En 1503, le comte de Gruyère s'empare de la part de Vergy au château de la Molière et elle lui resta ensuite d'un arrangement.

En 1513, Charles de Savoie vend le château et la seigneurie de la Molière à Jaques de Pesme, seigneur de Brandis.

En 1536, Fribourg qui, de concert avec Berne, avait fait la conquête de diverses seigneuries au Pays de Vaud, devint seigneur souverain de la Molière.

Nous venons de voir que, dès les temps anciens, outre les membres de la famille de la Molière, divers seigneurs ont possédé simultanément ou successivement des parts de propriété sur le château, ce qui ne l'empêchait pas d'être de plus en plus abandonné et de commencer de tomber en ruines, déjà vers 1540.

En 1549, le château fut vendu aux Fribourgeois par François de Montmayeur.

Dès cette époque, et plus tard jusqu'au XVII^e siècle, Fribourg acheta successivement de plusieurs co-seigneurs leurs parts afférentes à la seigneurie et au château, et c'est aussi à partir de cette époque, que le château, devenu insensiblement inutile, fut de plus en plus abandonné et périt faute d'entretien.

Dès que Fribourg fut devenu le maître de cette seigneurie, il la réunit à Font; plus tard, ayant fait l'acquisition de Vuissens, il fit un baillage de la Molière, de Font et de Vuissens réunis, et le château fut affecté au logement du bailli. Ceci se passait en 1604.

Au moyen des renseignements contenus dans l'acte de 1317 et des ruines existantes, on peut, l'imagination aidant, reconstruire en entier le château qui demeura évidemment jusqu'à sa destruction tel qu'il a dû être à son origine.

Les constructions du château de la Molière couronnent un immense bloc de rocher, qui leur sert de base; il est situé sur le territoire de la commune de Murist et éloigné d'environ un quart de lieue du village de ce nom. On arrivait au château par un chemin, en partie encore pavé, qui part de la route conduisant du fond de la vallée à Murist. Un mur d'enceinte, renfermant une étendue de terrain d'environ deux poses, servait de première défense; il était percé de deux portes, l'une au nord, l'autre au sud. Cette enceinte est aujourd'hui détruite à fleur de terre. Au commencement de ce siècle vers 1810, une bonne partie des murailles d'enceinte et celles du bâtiment adossé à l'orient de la tour existaient encore; leur hauteur était de vingt pieds environ; elle avait dû être plus considérable, et leur épaisseur variait suivant la position qu'ils occupaient. Ainsi

celle des murs extérieurs allait jusqu'à huit pieds, tandis que celle des murs abrités par les premiers n'atteignait pas trois pieds. Au nord de l'enceinte existait un petit bâtiment carré, ayant la forme de la tour, moins élevé et appelé le signal ; il servait probablement de refuge au guet chargé de faire la garde ; l'Etat de Fribourg en autorisa la démolition, à la demande de la paroisse de Murist, pour la reconstruction de leurs propres maisons, ce qui explique la petite quantité de matériaux restés sur place.

L'intérieur de l'espace renfermé par le mur d'enceinte était occupé par un puits (ou plutôt citerne), situé au couchant de la tour, destiné à conserver une provision d'eau potable — il est encore visible aujourd'hui — et par des rues et un grand nombre de petits bâtiments de forme carrée, dont les murs de soubassement, encore très-visibles, sont rangés parallèlement les uns aux autres, de chaque côté des murs d'enceinte. C'étaient probablement les greniers et les réduits à l'usage des habitants du château et de la seigneurie, qui y serraient le meilleur de leur avoir et s'y réfugiaient en temps de trouble.

Attenant à la tour, du côté oriental, se trouvait un bâtiment assez vaste et passablement élevé qui servait d'habitation au seigneur et à sa famille ; le dernier pan de mur fut abattu vers 1850. Enfin, dominant tout cet ensemble, la tour actuelle, donjon qui devait servir de refuge aux habitants du château, quand ils se voyaient forcés d'abandonner les défenses extérieures. Il dominait la porte du sud, qui paraît avoir été la principale et qui se trouvait la mieux défendue. Une porte permettait d'arriver de l'étage supérieur dans le donjon, et une seconde, élevée d'une vingtaine de pieds au-dessus du sol, donnait accès à la tour depuis l'intérieur de l'enceinte ; on se servait, à cet effet, d'un escalier en bois facile à déplacer. Elle est divisée en deux étages, éclairés de quelques rares baies. Les deux bâtiments contigus, situés au sud, recevaient les premiers et les derniers rayons du soleil ; leurs murailles extérieures servaient d'enceinte ; leur force de résistance était

augmentée par une tranchée profonde creusée de main d'hommes, que l'on ne pouvait franchir qu'au moyen d'un pont. Cette tranchée, en les isolant de la campagne environnante, en rendait l'approche difficile aux assaillants et augmentait les moyens de résistance. Des trois autres côtés, ce fossé n'existait pas, l'escarpement naturel du roc en tenait lieu. Cette construction quadrangulaire, élevée, aux murs épais et couverts en tuile, défiait les attaques des assaillants, dans un temps où les moyens d'attaque et de destruction étaient très-restreints.

En 1806, on fit donner une couche de blanc sur la façade septentrionale de cette tour, qui devait servir de point de repère pour la triangulation fédérale. Après 1856, on fit quelques réparations à la toiture,

La tour de la Molière est donc tout ce qui reste de l'ancien château; elle appartient à l'Etat de Fribourg. A la forme massive, elle ne se distingue que par sa nudité; témoin muet d'un autre âge, elle semble plonger dans l'avenir et assister passivement au passage du temps. La solitude n'est troublée qu'à de rares intervalles par des chasseurs ou quelques visiteurs.

Le vulgaire veut que la tour soit habitée par des esprits et que le puits recèle un trésor. Hélas! la plupart des seigneurs du moyen âge ne pouvaient enfouir ce qu'ils ne possédaient pas et les esprits ont fui à la voix de la raison.

L. D.

Quiproquo.

Ah! mon Dieu, mon Dieu! j'ai rencontré au sortir du bois la bande Arnold! — Vrai? et combien étaient-ils? — Sept. — Tu dis? — Je dis: sept. — Dix-sept? — Non... sans dix... — Cent dix? — Non... sans dix... sept. — Cent dix-sept? — Eh! non!... sept, sans dix... sept. — Sept cent dix-sept? — Oh! tu m'embêtes à la fin! Je te dis: sept sans dix. — Dix-sept cent dix? — Mais non! je te dis: sept sans dix... sept — Dix-sept cent dix-sept? — Rave!

LE CONTEUR VAUDOIS.

Suzette, ne lis pas dessus ce livre, disait à sa fille une brave mère de famille : monsieur le ministre a dit au père que c'était un mauvais livre, qu'il y avait des affaires qui sont pas convenables pour des filles. — Oh ! mamâ, je les saute ces affaires. — Oh ! bien, à la bonne heure, sans ça. . . !

* * *

Qué dité vo, Djan Luvi, dé l'Asseimbiâ fédéra dé sti l'hivai et dâi làs que l'ey on fâi ? — Por mé, vâi thou, craïo que sont quemin dâi derbons : mé travaillon, mé dé mô que font.

* * *

Une blanchisseuse de Lausanne rapporta du linge dans une famille. Trouvant l'appartement fermé et voulant cependant qu'on soit informé de sa visite, elle écrit sur l'ardoise suspendue à la porte :

Je suis Venus
Avec du linge.

* * *

Un industriel de la même ville avait un ouvrier allemand qui connaissait assez imparfaitement son état et qui, en outre, était susceptible comme un Prussien qu'il était. — Vous travaillez trop machinalement, lui dit un jour son patron. — L'ouvrier répond avec colère : « Ecoutez, mossié, le machine allemand vaut bien le machine français. »

* * *

Il y avait dans une localité vaudoise des *mises* de paille : c'était quelques jours avant l'introduction du nouveau système de poids et mesures. — *Di vâi, Suzette,* disait un campagnard à sa femme, *crâyio bin que fudré allâ à la misa po atzetâ dé la paille dévan que la vîndo ào litre, que ne l'ai cognâisso rin.*

* * *

Un paysan demandait un hectolitre de vin ; un autre, un kilomètre de saucisse fraîche.

* * *

Sont-ils embêtants avec leurs nouveaux poids et mesures ! disait un bon bourgeois de M. ; on ne sait plus ni ce qu'on paye, ni ce qu'on achète. Je demande une livre de sucre, et on ne veut plus me servir que par kilogrammes, par grammes et par programmes. — C'est comme moi, ajouta Abram, je ne peux plus acheter la moindre étoffe que par kilomètres, par centimètres et par baromètres.

FONDATION DU COUVENT DES CORDELIERS de Fribourg ¹⁾.



Il est connu que la fondation du couvent des RR. PP. Cordeliers de Fribourg n'a jamais été déterminée d'une manière bien précise. Attribuée par les uns à un Zæhringer, par d'autres à un Kybourg, ou encore à un Habsbourg, elle est placée tantôt sur l'année 1224, tantôt sur l'année 1237²⁾. Or le R. P. Nicolas Rædlé est parvenu, après de laborieuses recherches, à démontrer que cette fondation est tout simplement le fait d'un riche bourgeois de la ville de Fribourg, Jacques de Riggisberg, et cela ensuite du testament de celui-ci en date du 15 mai 1256, testament dont une copie vidimée existe, parmi les titres de

¹⁾ D'une *Notice sur la fondation du couvent des Frères Mineurs, dits Cordeliers, de Fribourgen Suisse*, par le R. P. Nicolas Rædlé, lue à la séance de la société cantonale d'histoire le 17 mai 1877.

²⁾ Selon le P. Rædlé, le couvent de Bâle aurait été fondé vers 1234, celui de Zurich vers 1240, celui de Berne avant 1255, celui de Schaffhouse vers 1256, celui de Lucerne vers 1269, celui de Berthoud vers 1280, etc.

l'abbaye de Hautcrêt, aux archives cantonales de Lausanne. — Nous continuerons d'emprunter à M. le professeur Majeux l'habile résumé qu'il nous a donné du travail de notre savant et consciencieux investigateur :

La famille de Riggisberg est fort ancienne dans notre pays, car nous en trouvons déjà maintes mentions dans les plus anciens documents d'Hauterive, non datés, il est vrai, mais tous du milieu du 12^{me} siècle, ainsi qu'on peut s'en assurer par le *livre des donations* de ce monastère. Le plus ancien document avec date certaine où soit mentionnée la famille dont nous parlons, c'est l'acte que Roger, évêque de Lausanne, donna le jour du sacre de la primitive église de St-Nicolas de Fribourg. Cet acte est du 6 juin 1182. Parmi les noms des bourgeois de notre ville qui en furent témoins, nous lisons le nom d'Albert de Riggisberg ¹⁾.

Albert eut quatre fils : un de ceux-ci nommé Cono de Riggisberg eut deux filles et trois fils, dont le second, Jacques, est le fondateur du couvent des Cordeliers. C'est de ce Jacques que nous allons nous occuper un peu plus longuement.

Jacques de Riggisberg avait épousé Anna, fille du chevalier Pierre Rich, de Soleure: il naquit de ce mariage une fille unique du nom d'Alice. Jacques étant tombé malade, en 1256, il fit son testament, disposa d'une partie de sa fortune pour payer ses dettes et celles de son père, d'une autre partie en faveur de sa femme et de sa fille, et du reste, qui était encore considérable, en faveur d'œuvres ou d'institutions pies. C'est ainsi qu'il donna aux Frères Mineurs sa maison d'habitation de Fribourg, avec tout le terrain adjacent, pour y bâtir une église et un couvent, mais sous la réserve expresse que la construction devait commencer au plus tard trois ans après la mort du donateur. Cette clause fut, en effet, scrupuleusement observée et le travail entrepris dans le terme indiqué, 1256 à 1259; mais le P. Nicolas

1) L'orthographe et la traduction de ce nom varient beaucoup : de Monne Richiero de Montrichier, Riggisberg, Ricasberg ou Richasperch.

émet l'opinion que l'église ne fut commencée qu'après 1275, et la preuve qu'il en donne, ce serait la date même de la pierre tumulaire qui se trouve encastree dans la muraille de l'église, à côté de l'autel actuel de St-François, et qui fermerait la tombe d'Elisabeth de Châlons, veuve de Hartmann-le-Jeune, comte de Kybourg, décédée, dit son épitaphe, le 9 juillet 1275. Cette tombe a des dimensions telles, longueur, largeur et hauteur, que, pour avoir pu trouver place dans l'épaisseur du mur, il faut qu'elle ait été construite en même temps que le mur lui-même, c'est-à-dire en même temps que l'église; par conséquent, conclut notre aimable cordelier, l'église date de l'année 1275. Ce qui contribue d'ailleurs à donner plus de crédit à cette opinion et à celle que cloître et église étaient déjà achevés en 1281, c'est le fait que, cette année-là, un grand chapitre provincial fut tenu ou célébré dans le couvent de Fribourg.

On sait que le terrain qui dépendait alors de cette dernière maison était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui: nouvelle route et jardin de la Préfecture, marché au poisson, cimetière, tout cela formait un vaste parallélogramme compris en longueur entre les murs de l'Arsenal et la ruelle actuelle des Cordeliers, en largeur entre la rue de la Préfecture et les ravins du Grabensaal.

Du cloître primitif, il n'existe absolument plus rien. En décembre 1712, ce bâtiment était tombé dans un tel état de délabrement, que le Gardien du couvent, le P. Louis-Antoine de *Fleckenstein*, natif de Lucerne, en ordonna la démolition, et le 18 mai de l'année suivante Mgr Jacques Duding, évêque de Lausanne, posa solennellement la première pierre du couvent actuel. Ce fut un membre de la communauté fribourgeoise, le Frère Eusèbe *Moosbrugger*, architecte, natif du Bregenzerwald, qui conduisit les travaux, et il le fit, paraît-il, avec la plus grande activité, puisqu'au mois de novembre de la même année 1713, le bâtiment était déjà sous toit. L'intérieur ne fut totalement achevé qu'en 1725.

Quant à l'église primitive, le chœur seul a été respecté

par la main du temps et des hommes. Voici quelques détails relatifs à cet ancien sanctuaire.

Au fond du chœur se trouvait un petit maître-autel. Le Saint-Sacrement était conservé dans une armoire que renfermait l'épaisseur du mur du côté de l'Évangile. Le maître-autel actuel fut construit par l'architecte Frère Kilian *Stauffer*, cordelier à Würtzbourg, et il fut consacré par Mgr Pierre de Montenach, évêque de Lausanne, le 13 juin 1693.

A côté du chœur, côté septentrional, se trouvait la chapelle de la communauté, sous le vocable de Tous-les-Saints. Démolie en 1748, elle fut remplacée par la sacristie actuelle renfermant, entre autres, le caveau des d'Affry. Du côté opposé était l'ancienne sacristie que, depuis deux ou trois ans, l'on utilise comme reposoir pendant la Semaine-Sainte.

De chaque côté du chœur règne une double rangée de stalles, avec des places pour 66 personnes. Ces stalles passent pour être des plus anciennes de la Suisse. On remarque aussi cinq grands tableaux à fond doré ; le premier représente Jésus crucifié, assisté de sa mère et de son disciple bien-aimé ; le second, l'Adoration des Bergers ; le troisième, l'Adoration des Mages ; le quatrième, S. François d'Assise et S. Louis, évêque de Toulouse ; le cinquième, S. Bernardin de Sienna et S. Antoine de Padoue. Ces cinq beaux tableaux de l'école allemande furent donnés aux Cordeliers par le conseiller Jean *Favre*, de Fribourg, le 6 novembre 1480 ¹⁾. Aussi voit-on, sur le quatrième, un écu aux armes du donateur, qui sont d'or à un M de sable à l'antique ²⁾. Les autres armoiries, Vonderweid, Castella, de Praroman,

¹⁾ Ces cinq tableaux pourraient bien avoir été faits par Meister Heinrich Bechler, peintre de Berne. le même artiste, qui, précisément dans cette année 1480, fut chargé par le gouvernement de Fribourg de peindre, pour le prix de 86 livres le grand tableau représentant la bataille de Morat, qui fut placé dans la grande salle de notre ancienne Maison-de-Ville.

²⁾ Ne serait-ce pas plutôt, comme armoirie parlante, un fer de cheval ?

Odet-Wild, rappellent le souvenir et la générosité de ceux qui, au commencement du XVIII^e siècle, firent don du nouvel encadrement de ces cinq remarquables tableaux.

Un autre tableau du chœur de l'église des Cordeliers a souvent excité la curiosité : c'est celui qui est placé au-dessus de la porte de gauche, conduisant au cloître, et qui représente un chef militaire à genoux devant un crucifix. A côté de lui se voient les armes des Lenzbourg. Cette toile n'est plus qu'une copie, aux dimensions restreintes, d'un grand tableau votif, exécuté et envoyé en don aux Cordeliers de Fribourg par Jean de Lenzbourg, depuis 1615 officier de cavalerie au régiment de Geissberg de Constance, au service de Maximilien I^{er}, duc et électeur de Bavière. Ainsi que son frère cadet, appelé Jean aussi, et qui était capitaine d'infanterie dans le régiment de Schmidt, il se distingua à la fameuse bataille de Weissenberg, près de Prague ¹⁾, gagnée le 8 novembre 1620 sur Frédéric V, électeur palatin, et qui donna la Bohême à l'empereur Ferdinand II. C'est à la suite et en souvenir de cette victoire que fut commandé le tableau dont il est ici question. Malheureusement, en 1745, lors de la reconstruction de l'église, des ouvriers l'ayant laissé tomber en voulant le décrocher de la muraille, cette chute eut pour effet d'endommager très-gravement cette précieuse toile. Les descendants de Jean de Lenzbourg firent plus tard exécuter une copie en petit du tableau primitif : c'est cette copie que l'on voit aujourd'hui dans l'église.

Revenant à la description de celle-ci, telle qu'elle était autrefois, le P. Nicolas rappelle que la voûte en était supportée par une rangée de quatre gros piliers de chaque côté de la nef. Pas un seul banc pour les fidèles; le bénitier se trouvait au milieu de l'église. Tout le chœur et toute la nef étaient dallés de pierres tombales : sous chaque pierre, sans exception, s'ouvrait

¹⁾ Selon le P. Nicolas, les armoiries de Jean de Lenzbourg, l'aîné, se voient encore dans la chapelle bâtie sur le Weissenberg ou Montagne Blanche.

un caveau ou un tombeau renfermant un ou plusieurs cadavres, de telle sorte que, dans toute l'enceinte, il y avait constamment plus d'une centaine de cadavres en travail de putréfaction.

Les autels étaient appliqués contre les piliers et les murs de la nef. Il n'en reste plus qu'un seul, celui du fameux Jean de Furno, ancien secrétaire du duc de Savoie. C'est cette admirable sculpture sur bois formant un triptique, dans la première chapelle à droite. Au bas de chacun des volets, on remarque les armoiries du donateur, qui sont une croix chargée de cinq coquilles. Ce triptique date de l'année 1519 et paraît être de notre sculpteur, Jean Geyler, de Fribourg.

La statue du Christ à la colonne porte les armes des familles Mossu et Krumenstoll, et le millésime 1438.

Vers le milieu du siècle dernier, l'ancienne nef menaçait ruine. Le P. gardien, Grégoire Moret, de Romont, la fit démolir et remplacer par celle d'aujourd'hui. Les travaux de cette démolition commencèrent le 9 février 1745. A cette occasion, on se vit obligé d'ouvrir toutes les tombes ou caveaux de l'église et on n'y trouva pas moins de cent trente cadavres en putréfaction. On les enleva et on les réinhuma dans une fosse commune creusée dans l'ancien cimetière des Cordeliers, du côté de l'église de Notre-Dame. Pour opérer ce transport, et malgré la saison où l'on se trouvait, on dut, pendant dix nuits, tenir un grand feu allumé au milieu de la nef, afin de purifier l'air des miasmes qui montaient de toutes ces tombes ouvertes.

La démolition de la nef étant achevée, Mgr Joseph-Hubert de Bocard, alors grand vicaire, posa la pierre fondamentale de la nef actuelle. C'était le 15 avril 1745. Le 6 novembre de l'année suivante, 1746, Mgr de Bocard, devenu évêque, consacra la nouvelle nef et, quelques jours après, les autels.

Tous les autels en stuc sont l'œuvre du frère Cordelier Antoine Pfister, de Lucerne; quant à l'orgue, il fut construit en 1747 par Jean-Conrad Speisegger, de Schaffhouse.

EXPOSITION D'AGRICULTURE en 1877.



L'événement le plus considérable dans l'ordre des faits matériels a été, pour la ville et pour le canton de Fribourg, l'Exposition agricole suisse, qui s'est ouverte du 17-24 septembre de la présente année. Comme toutes les grandes choses, cet événement a été précédé d'une préparation éloignée et d'une préparation prochaine.

L'entreprise des bâtiments à construire avait été adjudgée à Messieurs Fischer et Gillard, qui s'y sont pris de bonne heure, afin d'être en mesure d'avoir tout terminé à temps. Dès le mois d'avril, des légions d'ouvriers ont été occupés sans relâche sur les chantiers, et les Grand'Places

ainsi que le quartier avoisinant offraient le spectacle d'une animation extraordinaire. A cette occasion aussi la rue de Romont, la plus large de nos voies publiques, qui sert d'avenue à la ville du côté de la gare, a été aplaniée, repavée et dotée de trottoirs neufs en asphalte. Rappelons encore la pose d'une colonne météorologique, à l'angle du square en face de l'Hôtel de Fribourg. Cette colonne, érigée sous les auspices de la Société des sciences naturelles, grâce aux subsides fournis par l'Etat et par le Conseil communal, indique la latitude de notre ville $46^{\circ} 48,20''$ au Nord de l'équateur, sa longitude $4^{\circ} 49'14''$ à l'Est de Paris, et son altitude 620... mètres au-dessus de la mer. Elle est munie en outre d'un baromètre, d'un thermomètre et d'un hygromètre, fournis par Messieurs Hermann et Pfister, opticiens à Berne. — Tels sont les embellissements par lesquels Fribourg préluait de loin aux fêtes de l'Exposition.

Dès les premiers jours de septembre, on pouvait déjà juger de l'ensemble des travaux d'installation, et tous les connaisseurs se montraient unanimes à rendre hommage soit à l'habileté des constructeurs, soit au comité local qui en a surveillé l'exécution.

Les bâtiments de l'exposition s'étendaient sur tout le plateau des Grand'Places, jusqu'au couvent des Ursulines, en face de l'hôtel de Fribourg. Ces constructions en bois, d'un style élégant et rustique, étaient en parfaite harmonie avec le magnifique panorama des Alpes qui leur servait d'encadrement. M. Ant. Ræmy, notre éminent agronome, qui a visité depuis vingt-trois ans presque tous les concours qui ont eu lieu en Suisse, ne craignait pas d'affirmer que celui de Fribourg surpassait tous les autres pour la perfection des aménagements. Cette manière de voir a été partagée par un délégué du Gouvernement autrichien, qui paraissait vraiment extasié de tout ce qu'il avait vu dans notre ville. — D'un côté, sur les Grand'Places, se trouvaient les étables pour le gros et le menu bétail ; de l'autre, le pavillon de l'Est destiné aux machines agricoles et aux légumes. Au centre se dressait une gracieuse cantine pouvant contenir plus de 800 personnes et qui était éclairée chaque soir *a giorno* par deux flammes électriques, dont les rayons se projetaient à plusieurs kilomètres à la ronde. Nos becs de gaz étaient bien pâles à côté de cette éblouissante lumière.

Le même procédé d'éclairage fut appliqué aussi dans toute l'enceinte des bâtiments et des écuries.

C'est donc à Fribourg que l'on fit pour la première fois, en Suisse, l'application en grand de l'électricité comme moyen d'éclairage. Cette expérience, tentée par Messieurs Mons, Bugnon et Goeldlin, n'a pas été l'une des moindres curiosités de l'exposition.

Les machines magneto-électriques Gramme avaient été placées à proximité de la cantine, dans un bâtiment clos muni de vitres par où l'on pouvait les voir fonctionner du dehors. On sait que ces machines provenaient des ateliers Ducommun et C^{ie}, à Mulhouse. Deux

étaient destinées à l'éclairage de la cantine, et la troisième à celui de l'enceinte du bétail.

Ces trois machines étaient mues par un moteur hydraulique système Schmidt, dont le fonctionnement est tout semblable à celui des machines à vapeur oscillantes des bateaux de nos lacs. L'eau est introduite dans un cylindre oscillant dont elle actionne le piston, et son admission est réglée comme par un tiroir.

Le moteur dont se servent Messieurs Mons, Bugnon et Gœldlin, entrepreneurs de l'éclairage, est à double cylindre et de la force de huit chevaux, et est alimenté par l'eau de la Société des Eaux et Forêts ; il a été construit à la fonderie de Fribourg. Son fonctionnement est très-régulier et excellent.

Un commutateur très-ingénieux permet d'envoyer le courant aux quatre *lampes électriques*, — il paraît que c'est l'expression consacrée, — sans avoir recours au système des doubles fils pour chacune d'elles.

* * *

L'Exposition est enfin ouverte. Un correspondant de l'*Union libérale* va nous traduire en notes un peu lyriques ses impressions personnelles :

L'antique cité des Zæhringen a réellement mis ses beaux habits de fête. Toutes les rues sont pavoisées, enguirlandées, festonnées. Sur les édifices publics et sur les maisons particulières flottent mille banderoles, oriflammes et bannières aux couleurs variées, représentant toute la série de nos vingt-deux écussons cantonaux, au-dessus desquels apparaît notre bien-aimée croix fédérale. Du matin au soir, une foule nombreuse circule dans les rues ; l'aspect est vraiment féerique.

Le ciel aussi semble s'être mis à l'unisson de la fête, et malgré certains nuages ou apparences contraires, nous jouissons du beau fixe. Le baromètre est toujours très-haut ; le thermomètre seul a tant soit peu baissé. L'âpre bise d'automne commence à souffler ; elle transperce nos vêtements, mais elle n'a pas refroidi les cœurs.

Et la cause de tout cet enthousiasme, la voici. Il s'agit d'une fête qui intéresse tous les citoyens, sans exception. Grands et petits, riches et pauvres, citadins et campagnards, tous réclament les bienfaits, tous s'intéressent à la prospérité de l'Agriculture : celle-ci est la grande nourricière du genre humain. L'Agriculture va présider à nos réjouissances nationales. Radieuse et sereine, elle plane bien au-dessus de nos divergences d'opinions. Elle est le trait d'union entre les différents partis ; elle est le symbole vivant de la paix. Nous trouvons cette pensée exprimée dans quatre vers qui se lisent sur le fronton du bâtiment destiné aux machines :

Mère du Progrès,
C'est par la Paix
Que tout prospère et chemine.
La Paix !... Mais guerre à la routine !

Sur une autre façade du même bâtiment, on lit ces autres vers :

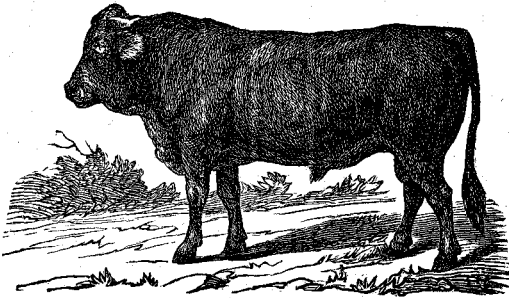
L'Agriculture, l'industrie, le travail, l'économie.
Voilà notre Californie !

*
* * *

L'Exposition ne s'est ouverte au public que mercredi soir ; mais depuis plusieurs jours les produits agricoles et industriels affluaient de toute part. Il nous arrivait des fromages et du beurre, des chaudières et des machines, des légumes et des fruits, des ruches avec leurs gâteaux de miel et leurs essaims d'abeilles. Tout cela arrivait pêle-mêle ; mais nos organisateurs ne perdaient point la tête ; chaque produit était immédiatement classé, coordonné et placé au compartiment qui lui était destiné.

Il nous arrive aussi des convois de bestiaux, les uns par chemin de fer, les autres pédestrement par les grand'routes d'autrefois. C'est demain que les races bernoise, fribourgeoise et schwytzoise vont entrer

en lice, et étaler sous les yeux du jury leur structure et leurs formes. Paris, je vous assure, serait grandement embarrassé : en face de tant de beautés qui se disputent la palme, il ne saurait à laquelle la décerner.



J'ai été témoin de l'arrivée du troupeau gruyérien. A l'instar d'une armée qui se recueille avant de livrer bataille, la phalange montagnarde (hommes et bétail) s'était rassemblée sur les hauteurs de Bourguillon pour faire, par les deux ponts suspendus, son entrée triomphale en ville. Vers dix heures, le défilé a commencé.

Un lourd charriot, traîné par deux puissants chevaux, ouvrait la marche. Ce char contenait une énorme chaudière et ses accessoires, avec tous les ustensiles pour la fabrication du fromage. Sur le siège se tenait, grave et majestueux, le maître-fruitier, ayant à ses côtés son aide, un petit garçon de huit ans, orné du *gherdon* traditionnel (justaucorps bleu foncé) et d'une calotte écarlate. — Le harnais des chevaux attirait les regards par sa forme singulière et pourtant simple et pratique. Ce harnais de cuir blanc, orné d'arabesques brun-foncé, portait la date authentique de 1801 ; il est la propriété des frères Moullet de Lussy.

Venaient ensuite d'innombrables pièces, une centaine au moins de vaches et génisses, au poil reluisant, de toutes formes et de toute nuance. Ça et là on apercevait un fauve taureau, au regard farouche et aux cornes menaçantes, dont les sourds mugissements

inspiraient la terreur. Au plaisir des yeux s'ajoutait celui des oreilles, car toutes ces vaches ou génisses, tous ces *modzons* portaient à leur cou des sonnettes, des cloches, parfois même de vrais bourdons, de tout calibre et de tout timbre. Tous les tons de la gamme, depuis les plus argentins jusqu'aux plus graves, s'entremêlaient dans une immense harmonie. C'était un carillon complet.

Il ne manquait à ce cortège que... des chèvres. La vache du pauvre n'a pas été jugée digne de figurer au concours ? ! !

* * *

Jetons maintenant un rapide coup-d'œil sur l'Exposition elle-même, dont les portes viennent enfin de s'ouvrir au public. Simple amateur, tout-à-fait incompetent en matière agricole, nous nous abstiendrons de toute appréciation sur la valeur respective des objets exposés, nous bornant à résumer l'impression générale que nous avons rapportée de nos visites.

L'exposition comprenait, comme nous l'avons dit plus haut, deux sections principales, l'une les bestiaux, l'autre destinée aux machines et aux produits.

Le mur d'enceinte des Grand'Places était garni dans presque toute sa longueur de petits compartiments où l'on admirait de magnifiques échantillons des espèces ovine et porcine, ainsi que des mères truies avec leurs nombreuses familles, dont l'une, pure race du Yorkshire, a été achetée pour 500 francs par M. Mauron, propriétaire du Beauregard. L'emplacement du milieu était occupé à droite par les chevaux, à gauche par l'espèce bovine. Celle-ci se répartit en deux races principales: la *tachetée* (blanche et rouge, noire, blanche et fauve) plus généralement répandue dans les cantons de Berne et de Fribourg et dans la majeure partie de la Suisse romande; — et la race *brune*, qui prédomine dans la Suisse orientale, mais dont le type le plus pur se trouve à Schwytz. — Après avoir traversé le troupeau, on arrivait à la fromagerie-modèle, installée d'après le système en usage à Vuadens. Elle offrait

l'aspect d'un chalet parfaitement aménagé, pourvu d'une limpide fontaine et de toute sorte d'accessoires. Sur l'âtre fumant était suspendue l'énorme chaudière, où l'on coulait chaque jour plus de quatre cents pots de lait. Le public pouvait assister à tous les détails de la fabrication du fromage et du beurre. Ce dernier produit étant prélevé non plus sur la crème, mais sur la partie la plus butyreuse, c'est-à-dire la plus grasse du petit-lait, il en résulte évidemment une augmentation de bénéfice pour le producteur. Reste à savoir si ce bénéfice ne constitue pas une fraude au détriment des consommateurs. Quoi qu'il en soit, j'ai entendu bien des personnes et surtout des ménagères qui n'admiraient en aucune façon ce nouveau progrès, et qui disaient carrément : « Le beurre de petit-lait ne vaudra jamais celui qu'on nous fabriquait jadis suivant la vieille et loyale méthode. »

L'emplacement réservé au bétail était la partie la plus mouvementée de l'Exposition, celle qui offrait le plus d'animation et de vie et qui par conséquent intéressait le plus la foule. Plus silencieuse et plus calme, la section des produits et des machines, appelait davantage les méditations du philosophe, qui aime à se rendre compte des *résultats* et des *causes*. Ici en effet, on pouvait plus particulièrement apprécier les progrès agricoles et les engins avec lesquels on obtient des produits toujours plus perfectionnés.

Cette partie de l'Exposition formait un long parallélogramme, avec avancement en saillie sur la rue. A droite en entrant on voyait tout d'abord les fromages et autres produits de la laiterie. Venaient ensuite des instruments aratoires, tels que pelles, pioches, fourches, etc., des machines à couper le pain et à peler les fruits ; des potagers et des calorifères à combustion lente (système irlandais), fabriqués par la maison Weltert à Sursée ; des bassins de fontaine en ciment romain, dont M. Palombi, à Fribourg, a fourni de magnifiques échantillons, entre autres le bassin du jet-d'eau. On y voyait aussi des pompes à incendie et des extincteurs, dont toutes les administrations publiques et même les maisons

particulières devraient être pourvues, depuis l'expérience si bien réussie et si convaincante que M. Artaud, de Genève, en a faite sous les yeux d'une foule de spectateurs. Des filatures de laine avaient envoyé des échantillons de drap du pays, qui nous rappelaient les beaux jours de l'industrie fribourgeoise. alors que nos produits se cotaient avantageusement sur les principaux marchés de l'Europe. Il y avait encore de magnifiques collections de légumes, de semences, de raisins et de fruits, qui faisaient venir l'eau à la bouche. A la vue de tant de produits disparates étalés pêle-mêle comme dans un bazar, on se rappelait involontairement ce vers de Boileau :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Mais il est temps de terminer notre visite. Saluons en passant l'apiculture et admirons dans les abeilles l'emblème vivant du travail. Revenant ensuite sur nos pas, nous jetterons en partant un regard sur les machines. Ces charrues perfectionnées, ces hache-paille, ces cribles-trieurs, ces faucheuses, ces moissonneuses et ces batteuses sont comme le dernier mot du 19^{me} siècle. Mais pourquoi a-t-on inventé, à côté de ces machines qui épargnent la main-d'œuvre, tant d'autres engins qui tranchent par milliers les existences humaines ? Pourquoi ces chassepots et ces mitrailleuses ? Quand luira donc ce jour où les fers des lances se changeront en socs de charrue et où les peuples, abjurant leurs erreurs, consentiront à vivre en frères ? Alors chacun cultivera sa vigne et son figuier, et il n'y aura entre les hommes que la sainte émulation du progrès. Alors on ne verra plus que des concours agricoles et industriels, nobles et pacifiques luttes où il n'y a, comme l'a fort bien dit un de nos orateurs, ni vainqueurs ni vaincus !

C. R.

Carotte d'un nouveau genre.

Dans une liste de frais remise par certain avocat à son client, s'est trouvé l'article suivant : « Item, m'être réveillé la nuit pour réfléchir sur votre cause . . . 40 fr. »

UN POIRIER MONSTRE.

Parmi les curiosités végétales du canton de Fribourg, on peut ranger le poirier de Brunisberg, au sujet duquel M. l'abbé C. R. nous communique la notice suivante :

Tout le monde connaît la longévité proverbiale du chêne. Ce roi des végétaux qui met des siècles à croître, arrive dans nos contrées à des dimensions colossales. Mais ce qui est plus rare, ce que l'on n'a peut-être jamais vu, c'est un poirier mesurant 15 pieds de circonférence, qui est complètement excavé, ne se soutenant plus que sur son écorce, et qui malgré cela a des branches vigoureuses, chargées chaque année de bons fruits. — On lui donne quelques siècles d'existence, et voici comment on suppose son âge.

Le père du propriétaire actuel, né en 1767, racontait qu'étant enfant, sa grand'tante, âgée de 92 ans, lui avait dit que, lorsqu'elle était petite, elle jouait à cache-cache et allait déjà se réfugier dans l'excavation de cet arbre. — Or, depuis 1767 à 1877, il y a passé un siècle ; — ajoutez-y l'âge de la grand'tante en question, et l'on aura ainsi deux cents ans. Admettons que le susdit poirier ait employé un siècle pour atteindre ses dimensions actuelles, il ne lui en a pas fallu moins pour sa décadence, c'est-à-dire pour arriver à l'état de décrépitude où on le voyait déjà avant 1700. En additionnant ces chiffres, nous obtenons un total de quatre siècles, et le poirier en question serait presque contemporain du tilleul de Fribourg.

Cet arbre, qui ne se soutient plus que par son écorce, a résisté jusqu'ici aux ravages du temps et aux plus effroyables tempêtes. Bien plus, il se couvre chaque année d'une abondante récolte de poires à *gollia*. Chacun peut s'en convaincre et voir ce poirier phénoménal sur le domaine de M. Ant. Appenthel, à 20 minutes de Bourguillon.

PATOIS PERTSET ¹⁾.

Aujourd'hui que l'étude du patois et de ses nombreuses ramifications paraît être à l'ordre du jour ²⁾, il ne sera pas hors de propos de mettre de temps en temps nos lecteurs à même de comparer d'autres dialectes à celui de la Gruyère, dont nous les avons le plus souvent entretenus jusqu'à ce jour. Le petit document que nous donnons ici est extrait d'un poème qu'un Broyard, domicilié depuis quelques années à St-Petersbourg, s'est amusé à rimailler pour charmer ses loisirs. Dans une sorte de dialogue des morts, il dit à sa bonne mère-grand, qui l'a si souvent endormi dans son enfance des récits du bon vieux temps :

Tié deré tou, poura dadan,
Se dans sti moment te pué vâre
Dépu ton tin lé tsandzéman :
A.té je te n'in poré crâre.

Ranmé dé câfé à la clian,
Oncot moins dé papet musi,
Ma chu lé trablé dau pan blian,
Dé la tsai, dei cou dau russi.

Dans le paï, au tin d'ora,
Dei tzemin, dei routé tot plein.
— On inrimblé-te oncôra?
— Na, pas mé pire à Mousselien.

E cen que né pas moins couriâ,
Lé dé vâre tot païsan
Roulâ quemen on grand ségniâ,
Li, sa fêna, in tzairaban.

1) Patois qui se parle à Estavayer et dans ses environs.

2) On sait que la Société d'histoire a décidé, dans sa dernière réunion à Lausanne, la création d'une section spécialement chargée de l'étude des différents dialectes parlés dans la Suisse romande.

L'instruction lé dans le public :
Liaire, écrire, tzacon le sà,
Sauf pot-ître quotié sindic
Amueirà dau bon tin passà.

Disparu sont ti lé péchâdre,
Ainsi tié lé superstition :
Dé ti lé coté on pau vâre
Progrès et civilisation.

Tié-te oncot tié stau batô
Avuei dei granté tzemenâ ?
Le lon dei tzemin stau gran pô
Que l'on dei peti tzapi nâ ?

Stau rin dé petité mézon
Roulant chu dei bâré dé fai ?
— Bouné dzan ! pézou la rézon,
Se cen ne sô pas dé l'infai !

Le télégraphe électrique.

Il s'agit d'une explication entre paysans du télégraphe électrique. — Comment est-ce que ça fait pour porter les nouvelles si vite ? — C'est bien simple : on touche une extrémité d'un fil, et, toc ! l'autre extrémité écrit comme avec une plume. — Je ne comprends pas bien. — Je vais te le faire mieux comprendre : Tu as un chien ? — Oui. — Comment est-il ? — Mais, il est d'une taille moyenne. — Quand tu lui marches sur la queue, qu'est-ce qu'il fait ? — Il aboie, pardi. — Eh bien ! suppose alors que ton chien, au lieu d'être d'une taille moyenne, soit d'une taille qui aille de Romont à Fribourg... — Oh ! tout de même !.. — Il n'y a point de doute que, si tu lui marches sur la queue ici, à Romont, c'est à Fribourg qu'il aboiera. Voilà, mon ami, ce que c'est que le télégraphe électrique.



Le Rédacteur des Etrennes à la recherche d'un moyen infaillible
d'amuser ses lecteurs et d'augmenter ainsi le nombre
de ses abonnés.

DIALOGUES SAISIS AU VOL.

Je ne comprends pas, Henri, qu'avec ta fortune tu ne te maries pas : tu pourrais pourtant bien nourrir une femme. — La nourrir, oui ; mais l'habiller... l'habiller, mon cher.. !

* * *

Avez-vous vu ce vieux grigou ? il vient de donner la charité à un pauvre ! — Je le crois bien, mais je ne l'ai pas vu. — Eh bien, moi je l'ai vu, mais je ne le crois pas.

* * *

Dites-moi, docteur, est-ce qu'il y a dans mon état quelque chose d'inquiétant pour vous ? — Pour moi absolument rien ! pour vous, je ne dis pas.

* * *

Je vois que madame s'est de nouveau bien trouvée de sa cure : la voilà revenue des eaux toute guillerette. — En effet ; mais, voyez-vous, ma femme... c'est comme une vieille casserole : avec l'argent qu'on dépense pour la réparer, on en achèterait une neuve.

* * *

Qu'a donc ton frère ? — Il est tombé hier soir et s'est fait mal à une jambe. — Boite-t-il ? — Oui, bien quand il marche.

* * *

Voyez-vous toujours quelquefois votre ami X. ? — Comment ! vous ne savez pas ? il est mort. — Pas possible ! — Mon Dieu, oui. Il est parti il y a environ dix mois pour Paris ; il est mort au bout de quinze jours, et... je ne l'ai pas revu depuis. — Taisez-vous !

* * *

Un tel dit beaucoup de mal de vous. — Cela m'étonne, je ne lui ai pourtant jamais rendu service.

* * *

Tiens, goûte moi ce petit vin ; il n'est pas fort, mais très-bon en mangeant. — Hum ! en mangeant, je ne dis pas, mais en buvant, c'est atroce.

* * *

Qu'a donc eu votre petite ? — Mon Dieu, elle a été jetée... — Par la fenêtre ? — Non, par tout le corps.

* * *

A quoi a-t-il été condamné ? — Aux travaux forcés à perpétuité. — Il l'avait bien mérité ; mais j'estime que, faible et chétif comme il l'est, il ne vivra jamais assez longtemps pour subir sa peine en entier.

*
*

Hé ! l'ami, qu'est-ce qui te rend si triste ? — Mon Dieu, mon cher, je dois 500 francs, c'est demain l'échéance... et je ne pourrai payer... — Tu es bien de ton pays toi. Ne paye pas, c'est en règle, mais au moins laisse la tristesse à ton créancier.

*
*

Eh bien ! comment vous a plu mon sermon, ce matin ? — Mais... bien. Pourtant m'est avis que l'année dernière, à pareil jour, vous avez encore mieux fait. — Comment, à pareil jour ? mais ce n'est pas moi qui ai prêché... — Justement.

*
*

J'ai l'honneur ! — Monsieur, j'ai bien l'honneur... Mais à qui ai-je l'honneur ? Je n'ai pas l'honneur de... — Sans doute, j'ai déjà eu l'honneur... — Et moi je ne sache pas que j'aie jamais eu l'honneur... — Hem ! n'ai-je donc pas l'honneur de... ? mais, non... je croyais pourtant que j'avais l'honneur... Oh ! Oh ! excusez-moi, Monsieur, j'ai l'honneur... — A l'honneur !

*
*

Vos écrevisses sont-elles fraîches ? — Je crois bien, puisqu'elles sont vivantes. — Belle raison ! ma belle-mère aussi est vivante, et pourtant...

*
*

Eh bien ! madame, comment vous êtes-vous trouvée à Bade pendant ces grandes chaleurs ? — Mais, assez bien, je suis presque *chappe* de mon *rematisse*, et sans ces affreux moustiques... Voyez, j'en ai encore le cou tout *enfle* ; et pourtant je n'allais jamais me coucher sans un *mousquetaire*. — Vous voulez peut-être dire un moustiquaire... ?

POÉSIE.

I.

Dans la vieille cathédrale de Saint-Nicolas.

Que j'aime à revenir vers les jours de l'enfance,
Vers ces beaux jours lointains où tout n'était que
chants,

Où mon œil était pur comme la fleur des champs,
Où j'ignorais la vie, et mon cœur la souffrance ;

Où je courais, joyeux, dans ma vieille Fribourg,
Où mon bonheur était la fleur d'or des prairies,
Le lait chaud parfumé bu dans les métairies,
Et les beaux cavaliers traversant le faubourg ;

Et puis, surtout, le soir, la vieille cathédrale,
Me racontant tout bas, avec la voix des nuits,
L'histoire des vieux jours, mer aux immenses bruits
Dont les flots ont baigné son antique spirale.

Que de soirs j'ai passés, les pleurs coulant à flots
Sur ma joue, en silence, et recueillant dans l'ombre
De l'orgue qui mourait le chant étrange et sombre,
Vaste voix d'ici-bas pleurant ses longs sanglots !

Sous ces immenses nefs, oh ! qu'elle est émouvante
Ta grande voix, mon orgue, à l'haleine de feu !
Quand Ludwig Beethoven, ce large écho de Dieu,
Verse sur ton clavier le chant de l'épouvante !

A tes pieds bien souvent mon âme a bu l'effroi ;
Quand tes voûtes tremblaient au vent de la tourmente,
Mon âme s'est souvent dépouillé de sa mante,
Avec toi pour bondir vers le prophète-roi !

Oh ! que j'étais heureux, quand, sur mes mains
croisées,

Mon âme dans mes pleurs entière se versait ;
Quand nul œil étranger vers moi ne se baissait,
Derrière un vieil autel, loin des grandes croisées ;

Quand l'orgue s'était tû dans le temple désert,
Que l'ange de l'écho, se perdant sur les dalles,
Vidait les derniers chants des lointaines pédales,
Harmonieux simoun se perdant au désert,

Quand les derniers échos que la voûte égalise
Mouraient dans les piliers en vagues fusions,
Longtemps encor bercé d'étranges visions,
Les deux mains sur le front, je restais dans l'église.
E. E.

II.

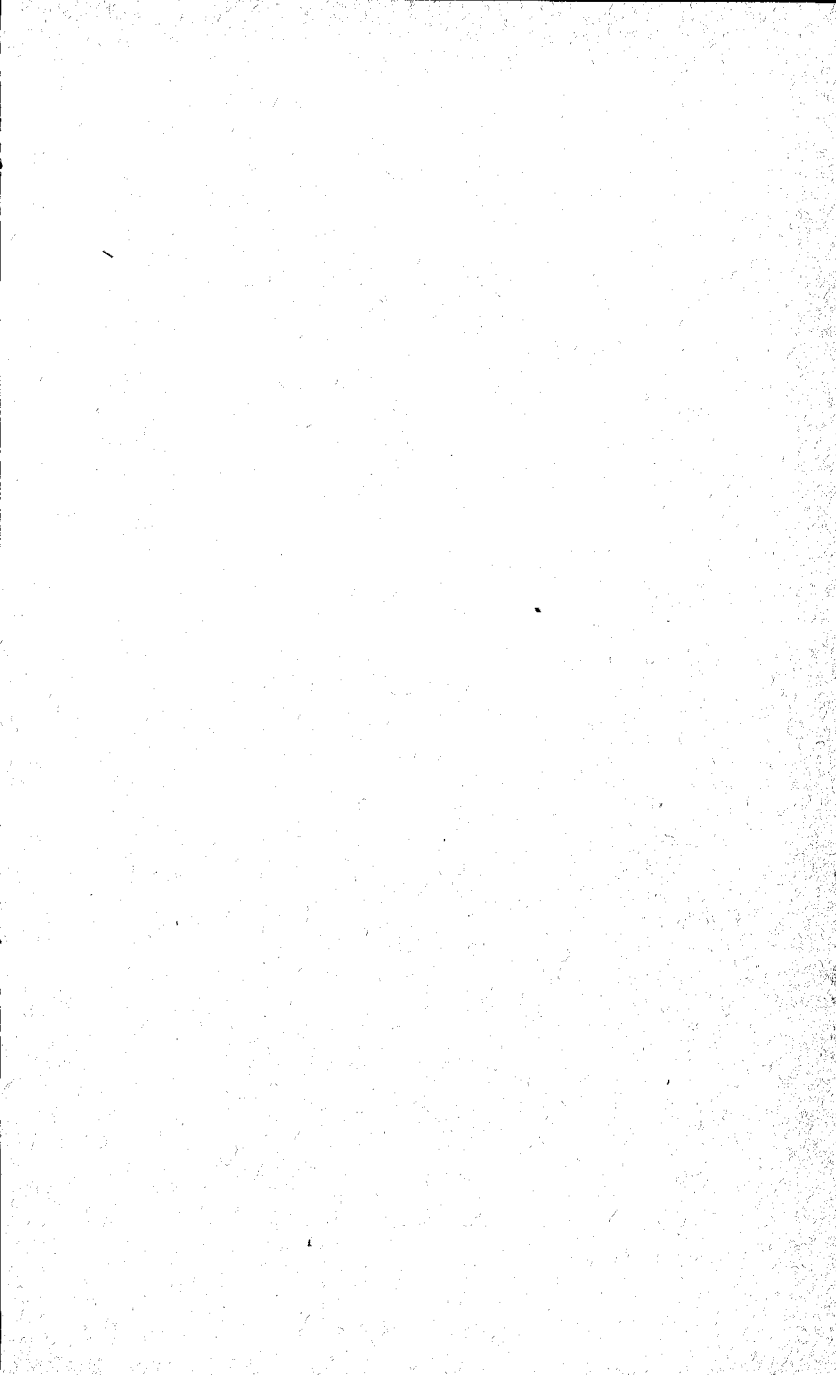
Un souvenir d'enfance.

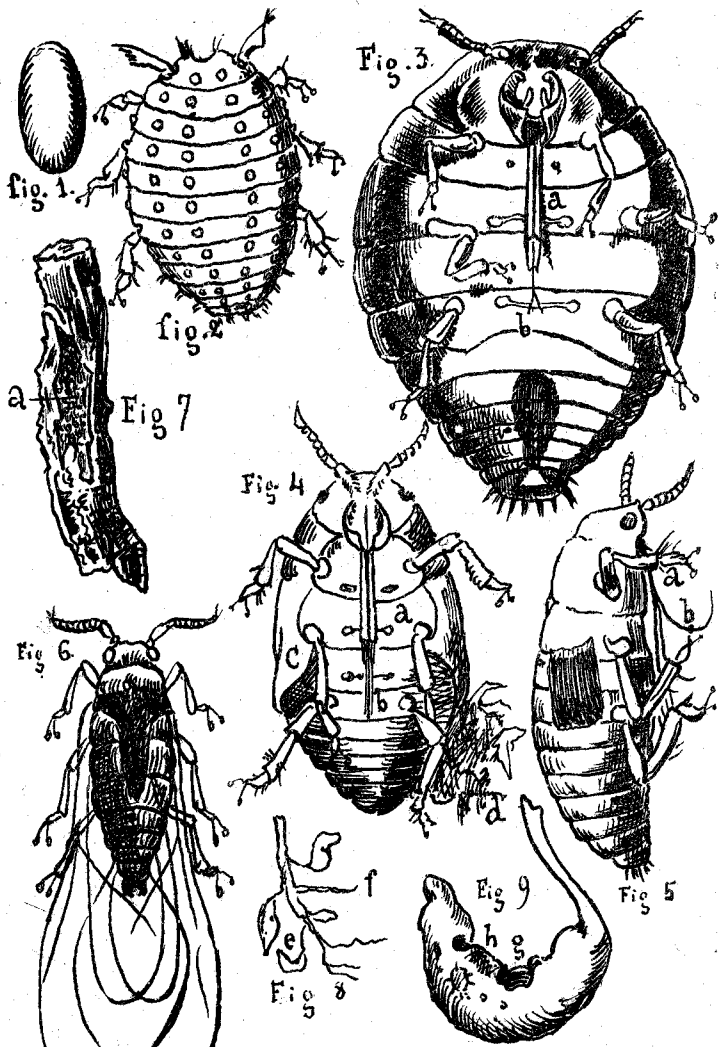
C'était une nuit froide et sombre,
Et nulle étoile au front de l'ombre
Ne jetait son feu scintillant ;
La brise pleurait dans les arbres,
La lune, triste, sur les marbres
Dépliait un voile sanglant.

Dans une longue et morne salle,
Sur un lit, haletante et pâle,
Une femme, ô Dieu ! se mourait ;
A deux genoux près de la couche,
Pâle, des sanglots à la bouche,
Un enfant de six ans pleurait.

Puis, au chevet de la souffrance,
Un prêtre parlait d'espérance,
Du ciel, où nos jours sans émoi
N'auront plus de tristesse amère...
Et la femme, c'était... ma mère.
Et l'enfant, l'enfant... c'était moi !

Le même.





Phylloxera. *Lith. Henry Friedberg.*

O. Wirth

LE PHYLLOXERA.

Le puceron de la vigne. *Phylloxera vastatrix*.

L'existence d'un puceron, ennemi redoutable de la vigne, a été signalée, pour la première fois, en 1865 ; mais ce ne fut qu'en 1867 que le nouveau parasite fut décrit. L'année suivante, M. le professeur Planchon, de Montpellier, lui donnait le nom de « *Phylloxera vastatrix* ». Depuis lors, le fléau n'a cessé de s'étendre en France, et, en 1874, il faisait son apparition à Prégny, près de Genève, où l'on prit immédiatement les mesures les plus énergiques pour sa destruction.

L'origine du *Phylloxera*, incertaine d'abord, n'est plus douteuse aujourd'hui. Partout, à Prégny comme en Irlande, en Angleterre et en France, partout son apparition coïncide avec l'importation de plans américains.

Au moment où il menace de compromettre les vignobles neuchâtelois et ainsi une importante source de richesse nationale, il est à propos d'en vulgariser le plus possible l'histoire naturelle.

Ces insectes, voisins de ces petits pucerons que nous trouvons dans nos jardins, offrent un très-bel exemple de polymorphisme. Au printemps on les trouve sur le chevelu des racines et surtout sur les petits renflements (Spongioles) qui les terminent. Ce sont les premiers nés de l'année, d'une belle couleur jaune d'or, et des femelles aptères (sans ailes) reproduisant par Parthénogenèse, c'est-à-dire pondant des œufs fatalement féconds sans le concours d'un mâle. Les jeunes, également femelles parthénogénésiques, se fixent bientôt en plantant dans les tissus de la racine leur trompe formée de trois soies, dont l'une, médiane, est double et plus longue que les deux latérales. Ils se déplacent rarement, grandissent tout en restant presque microscopiques, prennent une couleur brune et atteignent leur complet développement à l'âge de dix ou de douze jours au plus. Alors commence la ponte à raison de 10 à 13

œufs par jour, et cela durant six semaines qui représentent à peu près la vie d'un phylloxera. Huit jours suffisent pour l'éclosion de ces œufs ; aussi les descendants d'une seule femelle peuvent s'élever à plusieurs millions du 1^{er} avril au 1^{er} novembre. Cela suffit pour nous en montrer l'effrayante fécondité.

Vers la fin de juillet, moment où la vigne commence à être épuisée, quelques femelles aptères et parthénogénésiques grandissent, s'allongent ; leur corps s'étrangle pour délimiter le thorax et l'abdomen, puis après une dernière mue (fig. 4 et 5) apparaissent deux paires d'ailes grises, plus longues que l'abdomen et d'inégale grandeur (fig. 6). Cette dernière évolution a lieu à la surface de la terre. Ces femelles ailées sont destinées à disséminer l'espèce dans des régions nouvelles par l'émigration que doit favoriser l'action des vents. Femelles parthénogénésiques, elles pondent chacune 4 ou 5 œufs indifféremment sur les sarments, les bourgeons ou les feuilles. Ces œufs sont de deux sortes, et au bout de huit jours les uns, plus gros, donnent naissance à des femelles sexuées, et les autres, plus petits, à des mâles. Les nouveaux individus sont aptères, ne possèdent ni trompe, ni tube digestif et ne vivent que pour la reproduction. La femelle fécondée pond un seul œuf, « l'œuf d'hiver », d'où sortira une nouvelle femelle parthénogénésique. C'est ainsi que, si les individus sexués, dépourvus de trompe et d'appareil digestif, ne peuvent nuire par eux-mêmes, ils sont d'autant plus funestes par les conséquences de leur accouplement, c'est-à-dire la régénérescence de l'espèce que l'on espérait d'abord voir s'affaiblir et disparaître par une reproduction parthénogénésique prolongée.

Jaune d'abord, comme les autres œufs de l'espèce, l'œuf d'hiver présente ensuite une teinte verdâtre pointillée de noir. Il a généralement 0^{mm} 28 de long sur 0^{mm} 13 de large et se trouve toujours sur le bois et jamais sur les feuilles. Les femelles parthénogénésiques, qui en sortent au printemps suivant, se rendent les unes aux racines pour y former de nouvelles colonies souterraines, les autres sur les feuilles pour y former des

colonies gallicoles. Les Galles sont en général plus nombreuses sur les plans américains que sur les plans européens.

Le Phylloxera se nourrit évidemment aux dépens de la vigne, mais la quantité de sucs qu'il absorbe n'est pas suffisante pour entraîner la mort de la plante. Si celle-ci arrive, c'est parce que les sucs nourriciers sont détournés de leur but, en ce sens qu'ils servent à former ces nodosités caractéristiques qui apparaissent sur le chevelu de la racine (fig. 8). Ces nodosités, jaunâtres d'abord, tuméfient plus ou moins fortement (fig. 9), puis se décomposent, pourrissent et finissent par se dessécher complètement. Les radicelles et leurs spongioles détruites, il ne reste à la plante aucun organe d'absorption souterraine ; elle meurt de faim. Dès la première année, les nodosités jaunâtres apparaissent sur les racines, mais si elles ne sont pas trop nombreuses rien ne les trahit extérieurement. La seconde année, un grand nombre de ceps faiblissent, et la troisième année les plantes n'ont presque plus que des racines noirâtres, à écorce soulevée, sans chevelu ni radicelles (fig. 7). Le bois a peu ou pas poussé, c'est à peine si l'on voit apparaître quelques maigres feuilles jaunes. Si le bois est développé normalement, l'apparition de feuilles jaunes n'indiquerait pas le phylloxera d'une manière certaine.

Pour ne pas sortir du cadre limité où nous devons nous restreindre, nous ne dirons qu'un mot des remèdes employés. On a espéré mettre en fuite le phylloxera par des cultures intercalaires : le chanvre, la valériane, les datura, voire même la marguerite des prés ; mais Messieurs Balbiani, Planchon, Cornu, qui s'en sont occupés activement, s'accordent à dire que le puceron de la vigne est monophage et que rien ne le fera quitter la plante qu'il a choisie. Les insecticides seuls nous restent. Il s'agit de s'en servir pour détruire les colonies souterraines par injection ; les œufs sexués, et surtout l'œuf d'hiver, par des badigeonnages. Une submersion prolongée semble avoir donné de bons résultats, mais les vignobles où ce moyen est pratique-

ment possible sont presque l'exception. Les insecticides ne manquent pas, mais s'en servir d'une manière vraiment utile n'est pas sans difficulté. On a préconisé depuis longtemps les sulfocarbonates en général et celui de potasse en particulier, parce que, en même temps que le sulfocarbonate tue l'insecte, la potasse fournit un fortifiant à la vigne malade. Si le prix en était moins élevé, il rendrait certainement de grands services.

De nombreuses expériences ont également prouvé que les goudrons, et la plupart des produits qui en dérivent, sont aussi des insecticides puissants. D'après Baibiani, l'acide phénique à 10 % détruit en 24 heures les œufs de phylloxera.

On avait pensé également à combattre cet ennemi à l'aide de parasites; mais M. Planchon, qui a rapporté d'Amérique des parasites du phylloxera, n'a lui-même pas beaucoup d'espoir.

Les racines des plans américains et les feuilles des plans européens paraissent être les parties qui résistent le mieux au parasite. Si donc on était forcé de renoncer à la lutte, on pourrait peut-être obtenir une vigne qui vive avec le phylloxera, et conserver nos crus en greffant nos vignes sur des pieds américains. Mais plutôt espérons que la science n'a pas dit son dernier mot et qu'elle sortira victorieuse de la lutte.

M. M.

Explication des figures

d'après les dessins de M. le Dr Fatio.

Figure 1. Œuf de pondreuse aptère et non sexuée, à un grossissement de 50 diamètres

Figure 2. Jeune pondreuse aptère et parthénogénique, c'est-à-dire produisant sans accouplement, vue de dos pour montrer les nombreux tubercules de cette face; à un grossissement de 50 diamètres.

Figure 3. Grosse larve verte, vieille pondreuse parthénogénique, vue par la face ventrale, de manière à

montrer la disproportion des membres ; à un grossissement de 50 diamètres.

Figure 4. Première apparition des ailes ; la vieille peau (*d*) pend encore aux pattes du puceron. Face ventrale. *a*) Gaine du suçoir. *b*) Soies du suçoir. *c*) Ailes en formation.

Figure 5. Une nymphe un peu plus développée, vue de profil. Grossissement (fig. 4 et 5) 45 diamètres.

Figure 6. Pylloxera ailé. Le corps mesure 1^{mm}, grossissement $\frac{30}{1}$.

Figure 7. Morceau de racine malade. L'écorce soulevée montre une petite colonie de (*a*) Phylloxera de grandeur naturelle.

Figure 8. Un bout de radicelle, avec jeunes pousses renflées par la piqûre en *e* et une pousse intacte en *f*, de grandeur naturelle.

Figure 9. Un renflement morbide courbé en U par la grosse larve en *g*, des pondueuses plus petites, des œufs, des jeunes, et les traces de vieilles piqûres, particulièrement en *h* ; le tout à un grossissement de 4 diamètres.

L'INSECTE DU COLORADO ou des pommes de terre.

(*Doryphora decemlineata*).

Le doryphora, cet insecte du Colorado si pernicieux pour l'agriculture, a fait sa première apparition dans les montagnes rocheuses de l'Amérique occidentale, où, il est connu depuis déjà 50 ans au moins. Il vivait là sur une espèce de pommes sauvages. Toutefois aussitôt que la pomme de terre comestible y eût été plantée, il s'y est habitué peu à peu et il est devenu ainsi, dans ces parages, l'insecte nuisible si connu.

L'insecte du Colorado ou des pommes de terre est proche parent des espèces indigènes de coléoptères que l'on rencontre le plus souvent chez nous, tel que le hanneton par exemple. Le doryphora peut voler,

quoiqu'il ne le fasse pas volontiers ; cela lui arrive seulement durant la chaleur du jour. Les ailes, qui, au repos, sont recouvertes par la carapace, sont d'une couleur rose-clair. Cet insecte est assez joli à voir sous les rayons du soleil avec ses élytres (sa carapace) blanc-jaunâtre sur chacun desquels sont dessinées cinq raies noires. L'insecte quitte le sol, de son propre mouvement, déjà ordinairement vers le commencement de mai, et la dernière ponte s'en retourne en terre pendant le mois d'octobre pour hiverner. Mais au printemps, la chaleur le réveille, lui rend une nouvelle vigueur et les jeunes insectes apparaissent à la surface, afin d'y déposer leurs œufs sous les feuilles de pommes de terre nouvelles. Chaque femelle en produit plusieurs centaines par ponte de 10 à 20 ensemble. L'insecte commence déjà à ronger les jeunes pousses des pommes de terre ; mais le ravage ne commence réellement que lorsque, au bout de 8 à 10 jours, les œufs ont pris un certain développement et qu'ils ont donné naissance aux larves voraces ou chenilles destructives. Comme cet insecte fournit trois pontes par année, on peut, à tout instant de l'été pour ainsi dire, le trouver sur les jeunes plantes des pommes de terre dans ses différentes formes et phases de transition. Lorsque le doryphora ne trouve pas de pommes de terre à sa disposition, il s'abat avec avidité sur toute autre espèce de plantes.

Le dessin ci-dessus représente l'insecte du Colorado, en grandeur naturelle, dans trois positions différentes et dans ses diverses périodes de développement et de transformation.

La larve ou chenille est brune ou rouge-jaunâtre avec une tête et des jambes noires. Le premier membre ou phalange derrière la tête est pâle et muni, vers l'arrière, d'un bord noir ; de chaque côté du corps, la chenille possède une double rangée de taches noires. Lorsque la larve a grandi, elle se cache dans la terre, et elle en ressort, au bout d'environ 12 jours, à l'état d'insecte ailé, de coléoptère. Les œufs sont transparents, rouges-orangés, et ils se fixent à la partie inférieure des feuilles.

Le doryphora s'étend considérablement ; toutefois il n'émigre pas à tel point qu'il quittera complètement un district pour se rendre dans un autre. Car une fois



Grandeur naturelle.

- a) Les œufs. b) Les larves ou les chenilles en trois grosseurs différentes. c) La chrysalide.
- d) L'insecte (doryphora) en trois positions différentes.
- e) L'élytre gauche agrandi. f) Patte agrandie.

qu'il s'est implanté quelque part, il faut s'attendre aussi à ce qu'il s'y maintiendra de tous temps, variant d'année en année, aussi bien quant au nombre qu'à sa

puissance de destruction, selon que les circonstances du moment sont favorables pour son augmentation ou sa diminution.

Pour détruire le doryphora, on emploie avec avantage le vert de Paris ou de Schweinfurt (arséniat de cuivre), qui est un poison assez dangereux. On le répand, au moment de la rosée du matin, sur les feuilles de pommes de terre, en poudre fine mélangée avec de la farine ou du gypse. Les mesures prises en Allemagne contre cet insecte ont aussi obtenu un bon succès. Le terrain infesté, après avoir été labouré profondément et retourné, a été couvert de paille et imbibé de pétrole ; puis on a mis le feu au tout ¹).

1) Cet article est la reproduction d'une circulaire publiée, au mois de juillet dernier, par ordre du Département fédéral de l'Intérieur, à l'obligeance duquel nous devons la gravure ci-dessus.

MILITARIANA.

Un soldat, qui avait une permission de deux jours, voyageait dernièrement en chemin de fer en compagnie d'un capucin. Il jurait par habitude à tout bout de champ. — Mon ami, lui dit tout doucement le religieux, vous allez en ce moment tout droit en enfer. — Ça m'est égal, répondit le militaire, j'ai un billet de retour.

* * *

Prière du troupier : — Ecoutez, les amis, disait un sergent : Quand je commanderai « à la prière », que chacun porte la main au shako, compte jusqu'à 37, et remette incontinent le petit doigt sur la couture du pantalon.

* * *

C'était un dimanche matin, aux exercices des conscrits lausannois sur Montbenon. Leur chef s'adressant à eux leur donna l'explication suivante : « Au commandement de « halte » on rapproche vivement le pied qui est par terre du pied qui est en l'air et on ne bouge plus!!! » Je n'affirmerai pas que cette théorie ait été mise en pratique, nous dit le *Conteur vaudois* : c'est un seul entrechat à faire, mais encore faut-il savoir les faire, les entrechats.

* * *

Deux conscrits munis de leur feuille de route, cheminaient péniblement pour atteindre la première étape, car il faisait chaud et ils venaient de loin. — Monsieur, dit l'un d'eux à un passant, combien y a-t-il d'ici à Payerne? — Quatre lieues. — Bon! dit le questionneur à son camarade, cela ne fera que deux lieues pour chacun; il ne s'agit que d'avoir un peu de courage.

* * *

Attention! disait un sergent à quelques recrues auxquelles il s'efforçait d'inculquer les principes de la théorie: Il y a trois temps. Le premier est celui qui vient avant les autres; le deuxième est le suivant; le troisième est celui après lequel il n'y en a plus. Avez-vous compris? Je vais recommencer pour les imbéciles.

* * *

Un sergent disait à ses conscrits: « L'immobilité est le plus beau mouvement de l'exercice. »

* * *

Un caporal, chargé de faire à son supérieur un rapport sur le mauvais état du corps de garde, s'exprime ainsi : « Il n'y a pas de porte à la porte, de sorte que quand il pleut, il tombe de l'eau. »

* * *

Souvenir d'une occupation militaire: — Tambou-màjo... — Plait-i, mon colonet? — Les tambous sont-i prêts? — Oui, mon colonet. — Eh bien, battez le rapet.

SAMUEL HOFMANN.

L'Avoyer König de Mohr.



Yribourg possède depuis nombre d'années une œuvre d'art capitale dont la plupart de ses habitants ne soupçonnent pas même l'existence : c'est le portrait équestre, de grandeur naturelle, de l'avooyer Pierre-François König, dit de Mohr, qui décorait naguère l'antichambre de l'hôtel de la Préfecture. Bien que cette toile splendide, due au pinceau hors de ligne d'Hofmann, ait heureusement résisté jusqu'ici aux injures du temps, le Conseil d'Etat, dans sa sage prévoyance, n'en a pas moins ordonné le transfert dans notre musée de peinture, dont elle est devenue un des plus riches ornements ¹⁾. Puisse cet exemple être suivi par qui de droit à l'égard de tant d'autres chefs-d'œuvre qui se détériorent dans des locaux humides, exposés souvent à d'autres injures encore qu'à celles du temps.

Il ne sera pas hors de propos de donner à nos lecteurs une courte notice sur l'artiste auquel nous devons ce précieux tableau. Nous avons puisé ces données dans l'ouvrage bien connu de Fuesslin ²⁾.

SAMUEL HOFMANN, de Zurich, naquit vers 1592, dans un village de ce canton où son père était pasteur. Ayant montré de bonne heure un goût très-prononcé pour le dessin, il fut d'abord confié aux soins de Gotthard Ringgli, son compatriote, et le talent du jeune artiste s'était déjà prodigieusement développé sous la direction de ce maître habile, lorsque la réputation croissante de Rubens l'attira à Anvers. Hofmann devint bientôt un des élèves les plus distingués du célèbre peintre flamand,

¹⁾ Après avoir été habilement nettoyée et restaurée par M. Kowalski.

²⁾ *Joh. Caspar Fuesslins Geschichte der besten Künstler in der Schweiz, Zürich, 1769.*

avec les van Dyck, les Jordaens, les Teniers, les Diepenbeck, les van Thulden et autres disciples du grand maître qui firent la gloire de l'école flamande que Rubens avait fondée.

D'Anvers, Hofmann se rendit à Amsterdam, où il ne tarda pas à acquérir de la gloire et de l'argent : ses portraits et ses natures-mortes y étaient des plus recherchés. Après s'être marié en Hollande, il revint en 1624 dans sa patrie, où la hardiesse et la légèreté de son pinceau, le naturel de son coloris, la pureté de son dessin lui acquirent une réputation prodigieuse ; aussi ne put-il bientôt plus suffire aux nombreuses commandes qui lui vinrent de toutes parts, et ses portraits, dont plusieurs feraient honneur à van Dyck et à Rubens lui-même, lui étaient chèrement payés.

La réputation d'Hofmann ne se répandit pas moins au dehors ; ce fut à Lindau qu'il peignit, entre autres, en 1631, le portrait équestre de Peter König, gouverneur de cette ville, âgé alors de 36 ans.

De Lindau, Hofmann fut appelé par le duc Bernard de Saxe-Weimar à Brisach, où il peignit en peu de temps ce prince et quantité de grands personnages, dont les portraits, tous de grandeur naturelle, excitèrent l'admiration générale. Il séjourna ensuite à Francfort-sur-le-Mein, où il mit le comble à sa réputation, et, rentré enfin dans ses foyers, il mourut à Zurich en 1648, laissant un fils et deux filles, dont l'une, Madeleine, peignit le portrait et se fit surtout un nom dans la peinture des fleurs.

Jamais artiste n'a mieux profité que Hofmann des leçons et des exemples de son maître : il avait sa couleur et son pinceau à la fois hardi et suave. Il ne pouvait tomber dans les défauts de Rubens, parce qu'il ne se voua qu'au portrait et à la nature-morte ; et, s'il entreprit quelques rares tableaux d'histoire, il avait assez le sentiment de sa faiblesse pour ne pas se fier exclusivement à sa propre invention. Il ne se faisait nullement scrupule de se servir parfois des modèles de son maître, mais sans jamais les copier servilement : pour la peinture des têtes, des mains, du nu, il ne connaissait

d'autre modèle que la nature. Il n'est donc pas étonnant que les productions de l'élève aient pu être prises pour celles du maître.

Terminons par une anecdote assez plaisante cette courte notice sur notre Hofmann. Le clergé de Bade (Argovie) lui avait commandé un tableau d'autel. Il en fit un qui représentait le *Denier du Peuple*, et, selon sa coutume, il choisit pour modèles des personnages qui devaient y figurer les plus belles têtes qu'il pût trouver parmi ses contemporains, et les peignit si bien que l'on put facilement reconnaître tous les originaux. Le clergé, en recevant ce tableau, fut désagréablement surpris d'y trouver tant de portraits et estima qu'il serait peu décent et contraire à toute dévotion de placer une pareille peinture dans leur église : ils firent d'amers reproches à l'artiste et refusèrent son œuvre. Le bourgmestre Bräm, de Zurich, qui présidait alors la Diète assemblée à Bade, acheta aussitôt cette belle pièce au prix stipulé.

L'AVOYER PIERRE-FRANÇOIS KÖNIG, ¹⁾ né en 1595, fit sa fortune et acquit ses droits de noblesse pendant la guerre de trente ans. Il fut successivement lieutenant-colonel, attaché à l'état-major et général d'artillerie en Autriche ; puis gouverneur de Lindau, qu'il défendit avec bravoure contre les Suédois, prisonnier d'Etat par suite des intrigues de Wendel et de la jalousie du général Ossa, réhabilité par l'empereur Ferdinand, baron de l'Empire, seigneur de Billens, Villariaz, Hennens et Grangettes et enfin avoyer de Fribourg, où il mourut vers 1653. Il était resté constamment en relations avec le gouvernement de son canton, dont les archives possèdent un grand nombre de ses lettres datées d'Allemagne, de Hongrie et d'Italie. Il avait, au sac de Mantoue, obtenu pour sa part du butin le magnifique tableau de Carrache que l'on voit encore à l'église des Capucins de

1) Ses parents étaient de la famille Rey, d'Aumont (Broye). Ce nom, Rey, en patois signifie Roi ; il le germanisa en celui de König.

Fribourg. König n'eut pas d'enfants de sa première femme née Chassot. De sa seconde femme, Anne-Marie de Bocard, il eut un fils, qui devint capucin, une fille mariée à un M. de Buman, et une autre fille, ou nièce (?), qui épousa Rodolphe de Fivaz, capitaine au service de France. C'est par la fille unique de M. Buman, que les titres ¹⁾, la maison de la Préfecture, achetée par l'Etat en 1830, et les armes de König passèrent dans la famille de Werro, dont M. Romain Werro, ancien chancelier ²⁾, était, comme on le sait, le dernier rejeton mâle.

De chaque côté du grand portrait équestre de l'avoyer König, se trouvaient deux portraits en pied, d'un artiste médiocre, qui ont été également transportés au Musée. L'un représente sa sœur, religieuse à Estavayer ; l'autre, le fils que nous avons mentionné. Le premier porte cette inscription :

« *Rde Sœur Vrssule Collombe de König dit de More, Religieuse de L'ordre Saint-Dominique à Estavayé-le-Lac, en 1633,* » et le second celle-ci : « *R. P. Léopold Gardien des Capucins à Fribourg, etc., âgé de 63 ans, dans la Religion 38, le dernier de la Famille De König Dit De More 1708.* »

Enfin on peut voir au vestibule du Musée une grande plaque en fonte, don de M. Ignace de Bocard, avec les armes de König et cette inscription :

PETER. VND. ALBRECHT. KÖNIG. GENANT. VON
MOHR. FREYHERRN. VON. VND ZV. BILLENS. HERRN
ZV. HENNENS. VND. VILLARIAT. ROM. KAY. MAYBESTEIT
OBERISTE. VND. OBERISTE. LEVTENAMPT. VELT
MARSCHALL. ADIVTANT. AVCH. KRIEGS. COMI
SARIEN. VND. GUBERNATOREN. ZV. LINDAV
VND. MANTVA

L. G.

¹⁾ L'hoirie de M. R. Werro, donnant suite aux intentions manifestées jadis par le défunt, a fait don à notre Musée historique des titres de noblesse et de barons de l'Empire des frères Rey, soit König.

²⁾ Mort le 23 Novembre 1876. Voir sa nécrologie dans ce volume, page 13.

ANECDOTES NUITHONIENNES.

Une bonne femme disait, à l'ouïe des nombreux mariages qui se sont fabriqués cette année : *Oû dzoâ d'ora, toparei, chimblierei que le prithré n'an rin mé fôta dé pridji dé ch'amâ les ons les autro.*

* * *

Une dame de ma connaissance, qui avait fait faire sa photographie par M. L., s'écriait, en en regardant l'épreuve avec complaisance : « Je ne sais pas si ma photographie me ressemble, mais je voudrais bien lui ressembler.

* * *

M. X., persuadé que les voyages forment la jeunesse, a envoyé son fils passer ses vacances en Italie. Celui-ci écrit les choses les plus surprenantes de ce pays, entre autres ceci à propos de sécheresse : « La sécheresse est si grande dans une province, qu'on a été obligé de noyer tous les chevaux, n'ayant pas d'eau à leur donner à boire.

* * *

Un riche fermier avait dépensé une partie de sa fortune pour son fils qui était censé étudier. Voyant que le jeune homme était loin de répondre à ses nombreux sacrifices, le pauvre père s'écriait un jour douloureusement : *Vuéro dé modzès hi modzon m'a dza medzi !*

* * *

M. C., pressé de se rendre à la gare pour y prendre le train de Berne, se décide à monter dans l'omnibus des Merciers, qui est sur le point de partir. Mais bientôt, voyant qu'il y a encore bien des malles à charger, il s'impatiente et descend du véhicule en disant au conducteur : « Je monterai quand vous me rattraperez ; je cours devant, ce sera toujours ça de gagné ».

* * *

Un étranger en passage à F. eut occasion de danser avec une jolie indigène. — Y a-t-il encore ici d'autres jeunes filles aussi jolies que vous ? lui demanda-t-il. — Encore quatre ou cinq, répondit-elle naïvement.

* * *

Une dame, portant une robe trainante, sortait dernièrement de l'église des Cordeliers. Un fidèle qui la suivait marche sur la traîne, ce qui lui vaut aussitôt l'épithète de « maladroit ! » — Pas ma faute, à moi ; que ne faites-vous comme les chats ? quand ils sortent par une porte, ils relèvent leur queue.

* * *

Un gros fermier de nos environs avait engraisé l'année dernière un bœuf de Pâques, qui était arrivé à une taille tellement prodigieuse, que tout le monde voulait le voir, avant qu'il vînt faire sa promenade sentimentale dans les rues de la capitale. A chaque personne qui venait à la ferme pour contempler ce phénomène, la fermière, appelant son mari, disait invariablement : « *Vin vitho, Djan, vetzé ré kôkon que vaû veire ha grôscha bîthe.* »

* * *

Pourriez-vous me dire, demandait un étranger à un habitant, où demeure M. B. ? — Mais oui, il demeure à la rue de Romont. — Le numéro.. ? — Ma foi, je l'ignore... ; mais vous le trouverez facilement : c'est une maison où il n'y a pas encore d'auberge.

* * *

M^{me} X. portait ses robes collantes : c'était la mode, il fallait bien la suivre. — Ecoute, chérie, lui dit un jour son mari, la vie devient de plus en plus chère, il te faudra te restreindre un peu dans ta toilette. — Mais, mon ami, je m'y restreins déjà tellement que je ne puis bientôt plus marcher.

* * *

Certain bêta se désolait l'autre jour de n'être pas Allemand. — Et pourquoi ? lui demandai-je. — Mais parce que, comme ça, je saurais deux langues : le français, que je sais déjà, et l'allemand.

*
* *

Deux commères de la Gruyère étaient en train de se dire des douceurs : — *Tièschté*, dit l'une, *villie vaû-dâijà, t'a lé joroillés asse monétés qué on capuchin apri Pâtié*.

*
* *

Un incident assez comique a égayé dernièrement un encan fait après décès au domicile d'un riche propriétaire. Au moment de se retirer, l'huissier ne retrouve plus son paletot et son parapluie. Dans le feu des enchères, les deux objets avaient été adjugés pour la modique somme de fr. 2»50.

*
* *

Mon Dieu oui, chacun a sa croix, disait une bonne mère de famille ; si l'on a un fils, il va au militaire ; si l'on a une fille.... c'est le militaire qui vient chez elle.

*
* *

Dis donc, disais-je à un archiboldze, il y aura ce soir une éclipse totale de lune. — Et où donc ?

*
* *

Certaine épouse venait de réintégrer son homme parfaitement ivre dans le domicile conjugal. — *Dévanhié*, lui dit-elle, *te ni rintrâ tié hié ; hié, te ni rintrâ tié vué, et vué, te ne sarêi rintrâ tié déman, se n'éthai pas jaù té tsertsi à la pinta*.

*
* *

Boldzowski avait des affaires pressantes qui l'appelaient à Berne. Il arrive à la gare, demande un billet au guichet et on lui délivre, sans autre, un billet de troisième : — Non, non, dit-il, donnez-m'en un de seconde, car je suis très-pressé.

*
* *

Un campagnard entre dans un *bouchon* et se fait servir une chopine de vieux et une portion de fromage. Il gagne sur le liquide, car on lui apporte un demi-litre ; mais la tranche de fromage est si exigüe qu'il n'en fait qu'une bouchée et dit à la sommelière : *Oin, grahiaus, lé bin chan que mé fô ; apportâdé-mé père ouna porchon dé stiche.*

* * *

C'était à l'un des rares concerts de l'hiver dernier. Pendant que tout le monde écoutait avec recueillement un magnifique septuor, M^{lle} X., qui y était venue, avant tout, pour voir et être vue, braquait ses jumelles tantôt sur les loges, tantôt sur la scène, quand un voisin lui dit : — Attention, mademoiselle, voilà le bel adagio... — Oh ! où est-il ? montrez-le-moi, s'il vous plaît.

* * *

Le sieur Z. avait enterré sa mère et accompagnait à la gare un cousin venu d'une ville voisine pour assister aux funérailles. « Adieu, cousin, lui dit-il avec émotion au moment où il montait en waggon ; j'espère que tu ne reviendras plus à Fribourg pour enterrer la pauvre mamâ ».

* * *

Certain Romontois allait partir pour le Chili avec la dernière caravane d'émigrés. — N'avez-vous pas peur, lui dit un ami, d'aller habiter un pays rempli de bêtes féroces ? — Bah ! dit-il, *i dient bien qu'y en a, mais i sont rien méchantes.*

* * *

Ceci se passe un soir de foire devant un cabaret de la rue de Romont. Un paysan veut empêcher son camarade d'y entrer : — *Alin no jan, t'à prau bu. — Pâ vrai, me n'ami ; ié ben cotié iadzo tru bu, mà prau... djémé !*

BARBE SCHINNER,

héroïne de la charité.

Fribourg 1746-1816.



La ville de Besançon a eu son héroïne de la charité en la sœur Marthe. Les soins prodigués par cette religieuse de St-Vincent de Paul aux malheureux de toute espèce, et en particulier aux soldats malades, blessés, prisonniers, ont rendu son nom illustre de 1810 à 1824, date de sa mort.

La ville de Fribourg, en Suisse, a aussi eu son héroïne d'humanité.

Ce n'était pas une religieuse vouée par état aux œuvres de miséricorde, mais une femme du peuple aux mains calleuses, une sage-femme nommée Barbe Schinner.

Barbe Schinner, ou Babelon Bourket, c'est sous ce dernier nom qu'elle était connue dans sa ville natale, était née à Fribourg le 18 juillet 1746, c'est-à-dire la même année que cet autre héros de l'humanité qu'on appelle Pestalozzi.

Elle était la fille de Joseph-Etienne Tshoupauer et de Marie Elisabeth Kliely, et avait épousé Rodolphe Schinner, appelé, je ne sais pourquoi, Bourket.

Pendant les grandes guerres qui eurent la Suisse pour théâtre en 1799, des convois de soldats malades, blessés et prisonniers traversaient incessamment Fribourg, où un hôpital militaire avait été improvisé.

Moins heureuse que sœur Marthe, qui pouvait passer ses journées entières et parfois ses nuits au chevet des malades ou auprès des prisonniers dont elle soulageait la misère, et des blessés dont elle soignait les plaies, Barbe Schinner dérobaux occupations qui la faisaient vivre, elle et sa famille, tout le temps dont elle pouvait disposer en faveur de ses chers malheureux ; soldats français, autrichiens, russes, elle les confondait tous dans sa sollicitude, sollicitude un peu rude parfois,

mais d'autres fois si tendre que les blessés et prisonniers russes, qui ne pouvaient s'entendre avec elle que par gestes, lui baisaient les mains avec amour et finirent par la saluer du doux nom de maman, un des premiers mots de la langue connue qu'on parlait autour d'eux qu'ils apprirent à balbutier.

Sans autres ressources que celles que lui offrait un état peu lucratif, elle mettait à profit les relations que l'exercice habile et dévoué de ses fonctions lui avait faites dans les meilleures maisons de la ville, pour procurer à ses protégés la nourriture, les vêtements et les autres choses dont ils avaient besoin. Elle ne reculait devant aucune sollicitation, aucune rebuffade, quand il s'agissait des infortunés auxquels elle avait voué son active compassion. Au nécessaire elle ajoutait même, quand elle le pouvait, le superflu. Ainsi la veille de la St-Nicolas, où sous prétexte de la fête des enfants toutes les familles de Fribourg se régalaient selon leurs moyens, Babelon n'oubliait pas ses malades, et voulait qu'ils eussent leur part du festival universel.

Cette personne si sympathique aux misères de l'humanité souffrante avait aussi le sentiment de la dignité de la femme et de l'épouse et savait la faire respecter en elle.

Comme sœur Marthe de Besançon, sa devancière de Fribourg était tout à tous et ne s'inquiétait pas de savoir à quelle religion appartenait celui auquel elle faisait du bien.

Toutefois, on avait cru remarquer quelque prédilection en elle pour les soldats autrichiens et russes, à la cause desquels elle portait en effet une sympathie que partageaient bien des gens dans la ville et dans le canton de Fribourg, où le portrait de l'archiduc Charles circulait clandestinement et dans les cloîtres et parmi les paysans.

Quelques hommes exaltés firent un crime à Babelon de ses opinions, et il fut question de l'emprisonner.

« Si vous m'enfermez, s'écria Babelon, que deviendront mes enfants ? »

Les actes de charité de la sœur Marthe, accomplis

dans une importante ville de France, sous les yeux presque des souverains alliés qui y avaient pénétré en 1814, lui valurent, avec une renommée plus éclatante, les marques de la reconnaissance des souverains, qui couvrirent à l'envi de leurs croix d'honneur la robe de bure de l'humble religieuse. Les œuvres de miséricorde de la pauvre sage-femme de Fribourg demeurèrent ignorées des princes, si l'on en excepte l'archiduc Charles, qui lui fit parvenir, en 1801, une gratification de onze louis avec une lettre de remerciements du Conseil de la guerre de l'Empire.

« Cette lettre, disait en s'essuyant les yeux la brave Fribourgeoise, me fait plus de plaisir que l'argent, quelque besoin que j'en aie. » On a répété à satiété, et trop souvent, hélas ! ce n'est pas sans fondement : Nul n'est prophète en son pays.

Toutefois il est juste de dire que les vertus de Barbe Schinner trouvèrent grâce devant ses compatriotes. On fit son éloge même du haut de la chaire. Le 20 juillet 1801 entre autres, un religieux cordelier, le père Tardy, provincial de son ordre et l'ami du père Girard, prononça un sermon dans l'église de son couvent, où la vaillante sage-femme était proposée à l'imitation de ses contemporains des deux sexes.

Barbe Schinner cessa de vivre le 16 décembre 1816, à l'âge de soixante-dix ans, et sa dépouille mortelle fut portée le 18 au cimetière paroissial qui environnait alors l'église de St-Nicolas. Il existait chez le petit-fils de Barbe Schinner, maître chapelier à Fribourg, un portrait d'elle en buste, au pastel, et qui la représente à l'âge de quarante-cinq ans. On a aussi deux aquarelles très-naïves pour ne pas dire davantage, d'un peintre nommé Muller ¹⁾, qui se rapportent à notre héroïne.

¹⁾ Louis-Guillaume Muller, auteur de ces deux aquarelles, que l'on peut voir au musée cantonal, était un peintre très-médiocre, et pourtant infiniment supérieur à son frère cadet, que nous avons encore connu et qui parcourait le pays peignant de soi-disants portraits : ressemblants, cinq baches ; pas ressemblants, 10 cruches.

La première représente Barbe Schinner donnant à boire à de pauvres soldats français d'une main, pendant que de l'autre elle administre un soufflet à leur officier, qui lui avait manqué de respect.

La seconde représente une distribution de vêtements faite aux prisonniers. Les personnages sont très-nombreux, et, bien que ce tableau ne soit pas bon, il nous donne assez bien l'idée de l'ancien Fribourg avec ses sombres rues et les costumes du temps, qui sont à l'unisson de l'encadrement.

A. D.

ENTRE MAÎTRES ET DOMESTIQUES.

Dans une de ses soirées de l'hiver dernier, M^{me} D. avait ordonné à une soubrette nouvellement engagée de faire circuler des rafraîchissements. Elle arrive avec un plateau portant six verres pleins et quatre vides. — Pour qui les vides ? lui demanda sa maîtresse, il était inutile de les apporter. — Mais, madame, c'est pour ceux de ces messieurs qui ne veulent rien prendre.

* * *

Monsieur, demande Gotton à son maître, madame est sortie sans me dire ce que je devais faire pour le dîner. — Eh bien, mettez des macaronis. — Mais madame ne les aime pas beaucoup. — C'est possible, mais nous avons à dîner ma belle-mère.... qui les déteste.

* * *

M^{me} D. ne trouvant plus d'assez bonne cuisinière dans le pays, en avait fait venir une de la Forêt-Noire. Un jour elle lui faisait des recommandations relativement à la cuisson des choux de Bruxelles : — Laissez bouillir 20 minutes, retirez et égouttez bien... Anna prend l'attitude d'un grenadier au port d'arme et ne bouge pas. — Eh bien ! Anna, qu'attendez-vous ? — *Matame, ch'égoute.*

* * *

François, décrottez mes bottes, je vais sortir. — Monsieur, ce n'est guère la peine. Il y a beaucoup de boue, et vous n'aurez pas fait cent pas que vos bottes seront aussi crottées qu'auparavant.

Un moment après, François vient demander à son maître la clef du buffet. — Ce n'est guère la peine de manger à présent, répond ce dernier, car dans deux heures vous ne manquerez pas d'avoir faim.

* * *

Fanchette, qu'est-ce que vous venez de casser? — Oh ! rien, madame. — Comment rien ? Je viens cependant d'entendre un bruit de porcelaine brisée. — En effet, madame, mais ce n'est qu'une soucoupe. — Et vous trouvez que ce n'est rien ? — Oui, parce qu'ordinairement, quand je casse la soucoupe, je casse aussi la tasse.

* * *

Faites donc attention, bécasse que vous êtes ! vous me jetez cette soupe bouillante sur le pied. — Oh ! cela n'y fait rien, madame, le pot est encore presque plein.

* * *

Comment, malheureux, vous m'avez cassé ce beau vase de Chine ? — Mais, madame, j'ai ramassé tous les morceaux, ils sont encore entiers.

* * *

Mais, Gertrude, vous êtes folle de me demander des gages aussi forts ; je sais ce que vous aviez dans la maison d'où vous sortez, c'est bien au dessous. — C'est vrai, mais madame ne venait jamais au marché avec moi.

* * *

Baptiste, as-tu porté la lettre au capitaine ? — Oui, monsieur le baron. — Comment va-t-il ? — Très-bien, je crois ; mais c'est dommage qu'il soit si aveugle que ça !... — Comment aveugle ? Est-ce que tu es fou ? — Mais, monsieur, pendant que j'étais là, il m'a dit : « Où tenez-vous donc votre chapeau ? » Il ne le voyait

pas, et pourtant je l'avais sur la tête... — Imbécile! — Oh! monsieur le baron, je n'aurais jamais osé le lui dire, mais je l'avais pensé.

* * *

Ah! ça, Louise, vous venez de nouveau de casser un verre, si j'ai bien entendu. — Oui, madame; mais cette fois j'ai eu du bonheur, il s'est cassé en deux. — Et vous appelez cela du bonheur? — Oh! madame, vous ne savez pas le mal qu'il faut pour ramasser les éclats, quand un verre se casse en mille morceaux!

* * *

M^{me} C. venait de terminer l'engagement d'une nouvelle cuisinière et lui faisait ses dernières recommandations: — Et je vous recommande surtout, lui dit-elle, la plus grande propreté à la cuisine, car je suis délicate sous ce rapport. — Oh! madame, ne craignez rien, je suis moi-même très-susceptible: une araignée, quelques cheveux dans un plat, ça me dégoûte déjà.

* * *

Quel âge avez-vous? demandait un propriétaire à un jeune homme des plus naïfs qui s'offrait à lui comme domestique. — Vingt-deux ans dans deux ou trois jours, répond il. Je pourrais même dire vingt-deux ans et demi, mais j'ai fait une maladie de six mois, et ça m'a retardé.

CORAULES ET CHANTS POPULAIRES.

Le montagnard fribourgeois.

Les heureuses nouvelles qui annoncent la prochaine diminution des droits que paient les fromages suisses à leur entrée en France, ont engagé un montagnard fribourgeois à célébrer le bienfait signalé dont va jouir sa patrie. Il en témoigne sa joie et sa reconnaissance, après avoir dépeint le triste sort qui menacerait ses

compatriotes, si la loi onéreuse qui impose la branche principale de leur commerce n'était pas changée et adoucie.

SES REGRETS ET SES PLAINTES.

Dupu gran tin din le malhaur
Chouffret nouhra patria.
Le Fribordzei môdit dé caur
Dau chouar la barbaria.
In mon pâi quet dévunu
Le tin d'otravei que lié yu.

Lé-j-armaillis choñ mô trata ;
Né pas quemín on yadzo !
Dei gro-j-impous lian aréta
Le débi dei fremadzo.
In mon pâi quet dévunu
Le tin d'otravei que lié yu.

SA JOIE ET SA RECONNAISSANCE.

Ma, cho dion, quet diorra le Rei,
Po no fére be-n-éje,
Va publéi oun otra lei
Que no mettret a l'éje.
Addon cheret, bin révunu
Le tin d'otravei que lié yu.

Que chei béni chi puchin Rei,
Li que no fa dzuchtice ;
Et quet dzamé ne chei fournei
Le dzouyo de la Suisse,
Addon que cheret révenu
Le tin d'otravei que lié yu !

Romain Werro.

Le mois de mai.

Voici le premier jour du mois de mai,
Oh ! qu'il est doux ! oh ! qu'il est gai
Ce joli printemps !
Oh ! qu'il fait bon passer son temps !

Quand Janneton s'en va-t-au jardin,
C'est pour cueillir le jassemín
Et le remani,
C'est pour faire un bouquet à son ami.

Vous tous et toutes, gentils galants,
Qui faites tant les courtisans :
 Vos beaux rubans, vos belles fleurs,
Tout ça ce n'est que des senteurs.

Ecoutez-nous, gens qui dormez,
Réveillez-vous si vous voulez,
Apportez-nous collation,
 Nous vous aimerons,
Apportez-nous rien que du plus bon.

Si vous ne voulez nous rien donner,
Ne nous faites pas longtemps rester :
Le jour s'en va, la nuit revient,
 Nous ne gagnons rien ;
Nous ne sommes pas ici pour rien.

Le jécoliers dé Friboâ.

Le jécoliers dé Friboâ
Liamon bin lé fillé,
Liamon mi vini avoca
Tié dé vini prithe.
Tralera lilerá lala.

Ché liavé on bredalet
C'on inbredé lé j'âno,
Lien inbredéré bin on
Que li a lé à chi câro.

Can l'ari ré débredâ,
Ne chéré pa mé on âno :
Li apendri à parlâ
Et a menâ lé joardié.

Dité mé vey, chti grijon,
N'a the pa oncora ôtié ?
Chon frère lié on gran gorman,
Djan i prin lé tôpé.

Che me mario pâ chti an,
Chéré on ôtro yâdzo.
Che chi yâdzo ne vin pâ,
Djamé ne mé mario.
Tralera lilera lala.

(Vuadens).

Chervâdzo.

Aou queminchémin dé mé, lé jinfan ché vithon in
chervâdzo é van tsantin pé lé velâdzo chta coblla ché :

Chervâdzo, chervâdzo,
Ne fou ne châdzo.
On mochi dé bacon
Po mé frotâ le gargachon.
Ouna poma bllantze
Po mé fère à menâ la danthe,
Ouna pllatalâ dé jaou
Po mé fère à menâ le tabaou,
On tro dé chucheché
Po que mé bailley trétot à la cuche.
On mochi dé chéré
Po mé fère à tini tyé.

(Gruyère).

Enigme.

Nous sommes quatre enfants d'une grande famille
Et nous avons deux espèces de sœurs.
A notre tête est la troisième fille,
Et notre aînée a les seconds honneurs.
Celle qui de nous quatre a la taille plus grande
A la troisième place a soumis sa fierté,
Et par distinction la dernière demande
Un petit ornement sur son chef ajouté.
Nous composons un tout : mettez-vous à sa quête,
Et si vous le trouvez, demandez-le d'abord
Pour vous guérir du mal de tête
Que vous aura causé peut-être cet effort.

Charade.

Dans le plus beau des mois chacun sait qu'au village
Mon premier offre aux yeux l'émail et la fraîcheur ;
L'âge sur mon second fait un cruel ravage ;
Et souvent dans mon tout un insipide auteur,
Croyant éterniser un ridicule ouvrage,
De fatigue et d'ennui fait bâiller son lecteur.

Logogriphe.

Devant mon front terrible, altier,
Un peuple immense s'agenouille.
Je suis, lecteur, dans mon entier,
Vingt fois plus gros qu'une citrouille.
Retranche mon premier quartier,
Je suis moins gros qu'une grenouille.

Rébus.

1 6 on ^{vent} — c d' ppp m ppp F 16 N
e S T

Devinettes.

1. Quel est le tiers de 3 francs 7 sous ?
 2. Quelle différence y a-t-il entre une botte de gen-garme et une botte d'asperges ?
 3. Quel est le mot que personne ne peut prononcer bien ?
 4. Quelle différence y a-t-il entre une assiette et un affront ?
-

Solutions.

Le mot de l'énigme de l'année dernière est *Cloche* ; celui de la charade, *Jugement*, et celui du logogriphe, *Genevois*. — Le rébus doit se lire ainsi : *Un grand homme est entouré de soi-disants amis sur lesquels très-souvent il ne peut compter*. — Quant au problème, en voici la solution : A la veille d'entrer en quarantaine, le capitaine a 39 ans, 11 mois, 29 jours.

ERRATUM.

Page 18, 5^{me} ligne, au lieu de 1876, lisez : 1816.

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES.

Première partie.

	PAGES.
Autorités fédérales	XXVIII
Autorité législative	XXXIX-XXXI
Autorités exécutive et administrative, Conseil d'Etat.....	XXXII
Directions du Conseil d'Etat.....	XXXIII
I. Direction de l'Instruction publique	XXXIII-XXXVII
II. » de la Justice et des Cultes	XXXVII-XXXX
III. » des Finances	XXXI-XXXVIII
IV. » de l'Intérieur.....	XXXIII-XXXV
V. » des Travaux publics	XXXVI-XXXVI
VI. » de la Police	XXXVI-XXXIX
VII. » de la Guerre	XXXIX
Préfectures	L
Syndics	LI-LVII
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Justice de paix	LVIII-LXVIII
Etablissements de Crédit public	LXVIII-LXX
Officiers d'état civil.....	LXXI-LXXII
Administration des Postes	LXXIII

Seconde partie.

Agriculture : I. De la conduite à tenir par le cul- tivateur qui veut prospérer (M. ANT. RÉMY)	4-12
Nécrologie : I. M. Romain de Werro	13-24
» II. M. Louis de Buman.....	24-23
» III. M. le préfet Fégely (M. le profes- seur GRANGIER)	23-26
Première émigration suisse au Brésil (2 art.).....	26-34
L'Avoyer d'Alt (suite) : VII. Maximes adressées à mon fils.....	35-36
VIII. Avis à mon fils....	37-38
Nos artistes (suite) : III. Gottfried Locher (M. le professeur GRANGIER)..	39-40
» VI. Emmanuel Locher (id.).	40-44

	PAGES.
Nos artistes (suite) : V. Emmanuel Curty (id.)..	44—43
Le mouvement intellectuel à Fribourg (M. l'abbé RÉMY)	44—48
La Rose	49—50
Archéologie : Pavé mosaïque de Cheyres (M. le professeur GRANGIER).....	54—54
La fontaine de Zähringen à Fribourg	55—57
Lé Jermalyi doù Payi-bà, satire.....	58—64
Annotations d'un notaire de Romont	62—64
Biographie (suite) : L'Avoyer Schaller (X. X.) ..	65—67
Pensées	68
Trait de bonté	69
Costume fribourgeois. Dirlaret 1795	70—71
Bibliographie : I. Recueil diplomatique du canton de Fribourg	72—73
» II. Le diable et ses cornes (M. le professeur GRANGIER).....	73—75
» III. Les montagnes du canton de Fribourg (M. le professeur FRAGNIÈRE)	75—77
Proverbes tures	77
Devant le Juge	78—79
Bernard Guerrin (M. NICOLAS GLASSON).....	80—85
La tour de la Molière (M. LOUIS DAFFLON).....	86—91
Le conteur vaudois	92—93
Fondation du couvent des Cordeliers à Fribourg..	93—98
Exposition d'agriculture (M. l'abbé RÉMY)	99—106
Un poirier monstre (id.)	107
Patois pertset	108—109
Dialogues saisis au vol	110—112
Poésie, 2 pièces (M. ET. EGGIS).....	113—114
Le Phylloxera (M. le professeur MUSY).....	115—119
L'insecte du Colorado (Doryphora)	119—122
Militariana	122—123
Samuel Hofmann. L'avoyer König (M. le professeur GRANGIER)	124—127
Anecdotes nuithoniennes	128—134
Barbe Schinner (M. A. DAGUET).....	132—135
Entre maîtres et domestiques	135—137
Corales et chants populaires	137—140
Enigme, charade, logogriphe, rébus, etc.....	141—142



FRIBOURG

Imprimerie du **CHRONIQUEUR**

3 GRAND'RUE 3

Possédant un grand choix de caractères nouveaux, français et allemands, plusieurs machines à imprimer, à numéroters à perforer, à satiner, etc., l'imprimerie du *Chroniqueur* est à même d'exécuter promptement et soigneusement toute espèce de travaux d'impression tels que :

Pour Sociétés:

Titres, Actions, Obligations de toutes couleurs; carnets à souches de tous formats, perforés, Registres de toutes dimensions, etc. Rapports, comptes-rendus. Affiches.

Pour le commerce:

Circulaires, factures, prix-courants, notes, têtes de lettres lettres d'avis, étiquettes, registres, grands-livres, livres de caisse. Brochures, prospectus. Enveloppes imprimées.

Pour familles:

Lettres de faire part, têtes de lettres, cartes de visite, enveloppes, rentiers.

Pour établissements d'instruction publique:

Programmes des études, de théâtre; catalogues de prix de bibliothèques, etc.; circulaires, tableaux.

Pour deuil:

Lettres de faire part, cartes de visites, enveloppes.

L'imprimerie du *Chroniqueur* a en outre un grand choix de papiers, de cartons de toutes couleurs; elle possède un matériel très-complet pour la confection de registres des plus grands formats et avec réglure des plus compliquées. Elle a toujours des ouvriers spécialistes très au courant de ce genre de travaux.

DROGUERIE

MAISON FONDÉE EN 1842

PAR

P.-A. CHRISTINAZ,

Rue de Lausanne, 183,

FRIBOURG (Suisse).

Couleurs pour bâtiments, préparées; couleurs fines pour tableaux; pinceaux; colles; graisse de char en barils et en boîtes; cirage pour harnais, parquets et chaussures; huiles de lin, d'olive fine, naturelle et dégraissée, de pied de bœuf, de poisson, de quinquet, etc.

VERRES A VITRES,

gros et détail,

simples, doubles, demi-doubles, mats, rayés, mousselines de diverses couleurs, etc., etc.

MARBRERIE

DE LA

VILLETTE.

Monuments funéraires, croix en fonte, décorations de tombes, dallages, fonts baptismaux, bénitiers, autels d'églises, mortiers, grand assortiment de cheminées, dessus de meubles en marbre de diverses couleurs, lavoirs, parquets, etc., etc.

HOTEL ET PENSION

DU

FAUCON

RÉPARÉ A NEUF

tenu par A. PERRIARD, propriétaire,
à FRIBOURG, Suisse.

Diners et **restauration** à toute heure.

Cartes pour le concert d'orgues.

Voitures à l'hôtel.

~~~~~  
SERVICE PROMPT

et prix très modérés.

---

## MAGASIN DE PIANOS.

138, rue du Pont-Suspendu, 138,

FRIBOURG.

**Beau choix de Pianos de Zurich.**

**Instruments de musique en tous genres.**

Vente de cordes de pianos, de violons, guitarras ;  
colophanes, etc., etc.

**Atelier de réparations.**

**ADOLPHE VOGT.**

---

**fabriquer**

DE REGISTRES

TRAVAUX DE VILLE

ETIQUETTES

en tous genres

*Impressions  
polychromes*

**IMPRIMERIE**

*Typographique & Autographique*

Spécialité pour banques et maisons de commerce

**LANGRIS**

*Trübner*  
Suisse



Fabrique

DE

CHEMISES

FAUX-COLS, MANCHETTES

DEVANTS DE CHEMISES

CHEMISES ET GILETS

*de Flanelle.*

Spécialité

d'articles de lingerie

POUR

HOMMES ET ENFANTS

sur mesure.

BONNETTERIE

*Anglaise et Française.*

# PIERRE MAILLARD

## CHEMISIER

*Rue de Lausanne, 125, à Fribourg.*

Coupe et confection garanties.

(Prix fixe).

Chemises blanches depuis fr. 2<sup>75</sup>. Chemises en couleurs depuis fr. 3<sup>75</sup>.

**Maison de confiance.**

---

# RAUCH-NICOLIN

RUE DE LAUSANNE, 115.

(FRIBOURG).

SUCCURSALE AVENUE DE LA GARE.

## SPÉCIALITÉ DE TABACS ET CIGARES.

### ARTICLES POUR FUMEURS:

**Porte-cigares et pipes d'écume, bois de bruyère.**

**Etuils à cigares. Porte-monnaie.**

**Blagues à tabac. Cannes, etc.**

**Cartes à jouer.**

---

# PETIT VOCABULAIRE FRANÇAIS-ALLEMAND

A L'USAGE DES COMMENÇANTS

OU

Recueil des mots et des locutions les plus nécessaires  
pour la conversation française et allemande.

par **L. GRANGIER,**

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRIBOURG, AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES  
LINGUISTIQUES ET LITTÉRAIRES.

~~~~~  
TROISIÈME ÉDITION

précédée de tableaux résumés des déclinaisons et des conjugai-
sons allemandes, suivie d'exercices variés, d'un questionnaire
et d'un résumé de grammaire allemande.

Lausanne, Georges Bridel, éditeur.

Prix : 1 franc.

FABRIQUE DE TABAC A PRISER ET CIGARES

DE

F. E. HUG.

Place Notre-Dame.

~~~~~  
Assortiment complet de tabac à priser, cigares façon  
allemande et façon française.

---

**VER SOLITAIRE.**

Guérison par correspondance du **D<sup>r</sup>**  
**Bloch**, à Vienne, Praterstrase, 42.

**COMMERCE**  
DE  
VINS ET SPIRITUEUX  
FRUITS SECS

Dépôt  
DU  
BITTER SUISSE  
DE  
A.-F. DENNLER  
*Interlaken.*

Dépôt  
DE  
LIQUEURS FINES  
DE  
E. PERNOD  
*à Couvet.*

**J.-C. HUG**

Rue des Bouchers, 130, à Fribourg.

---

**ÉTUDE D'AVOCAT**  
**AGENCE DE RECOUVREMENTS.**  
E. GIROD, Grand'rue N° 49,  
FRIBOURG.

---

**EN VENTE**

au bureau d'expédition du journal:

**LETRES DE VOITURE.**

Nouveau formulaire.

---

# Magasin Martin-Wicky

(FONDÉ EN 1845)

135, Rue de Lausanne, 135.



**ACHAT DE CONFIANCE.**




**NOUVEAUTÉS**

GRAND ASSORTIMENT EN TOUS GENRES.



**DRAPERIE. SOIERIE. NAPPAGE.**

TOILERIE. LITERIE.



**MÉRINOS DE FRANCE NOIR**

depuis fr. 1<sup>»</sup>85 le mètre à fr. 5.

---

**Spécialité pour deuil.**

---

**AVIS.**

L'éditeur de cette publication a l'honneur de prévenir qu'il a encore à la disposition des lecteurs quelques collections complètes des onze années des *Etrennes fribourgeoises* et un certain nombre de volumes détachés.

